


University of Florida
1853

# CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

DE

# J.-J. ROUSSEAU

V

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

*Précédemment parus :*

TOME I

Rousseau et M^me^ de Warens. — Rousseau à Venise.
Rousseau à Paris.
(1728-1751)

TOME II

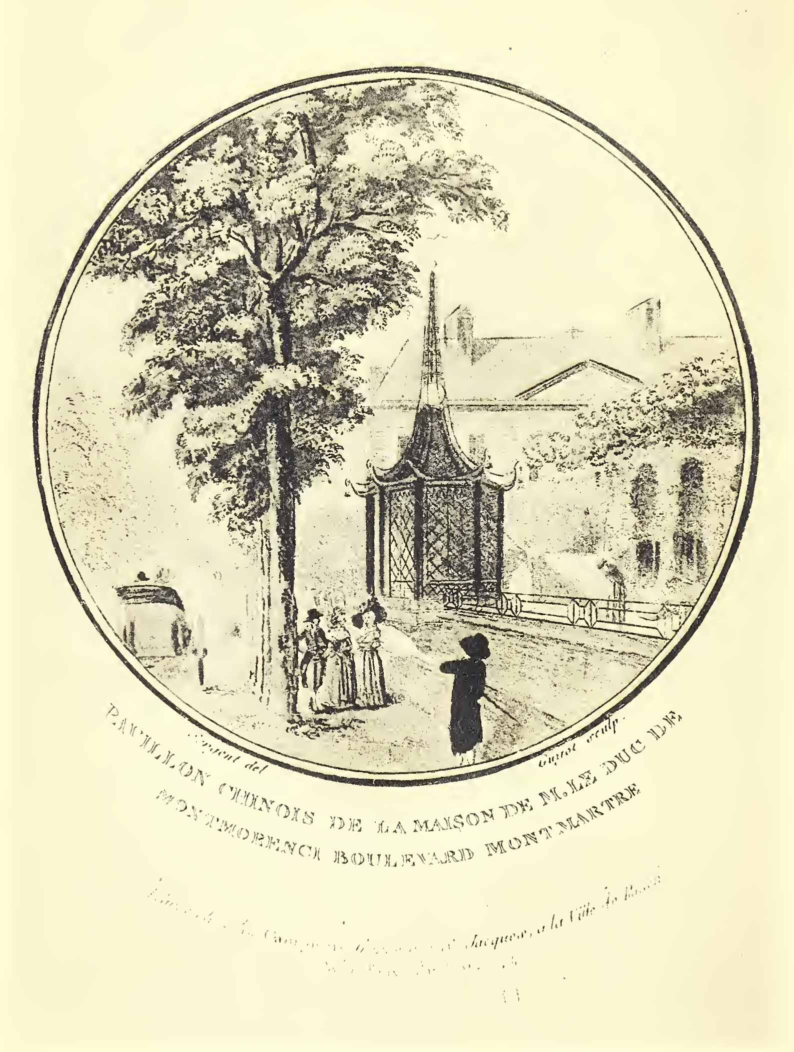
Rousseau à Genève. — Le Discours sur l'Inégalité.
De Luc. — Le Nieps. — Voltaire. — M^me^ d'Épinay.
(1751-1756)

TOME III

Rousseau à l'Ermitage et à Mont-Louis.
(1757-1758)

TOME IV

La Lettre à d'Alembert sur les spectacles.
(1758-1759)




Librairie Armand Colin, Paris.

L'HOTEL DE LUXEMBOURG A PARIS

Estampe en couleurs de Guyot, d'après Sergent.

*Collection de Mlle Danielle Plan.*

# CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

DE

# J.-J. ROUSSEAU

COLLATIONNÉE SUR LES ORIGINAUX
ANNOTÉE ET COMMENTÉE

PAR

THÉOPHILE DUFOUR
Archiviste-paléographe, ancien directeur des Archives
et de la Bibliothèque publique de Genève.

---

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DE L'INSTITUT DE FRANCE
(FONDATION DEBROUSSE ET GAS)

---

TOME CINQUIÈME

Autour de la *Nouvelle Héloïse.*
(1759-1761)

6 PLANCHES HORS-TEXTE




PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, Boulevard Saint-Michel, 103

M.CM.XXVI

# *AVERTISSEMENT*

*Le tome précédent, publié en novembre dernier, était composé en majeure partie de pièces relatives à la publication d'un ouvrage qui fit événement dans la vie de Rousseau. C'est ce que l'éditeur avait cru pouvoir indiquer sommairement, sans équivoque possible, en donnant pour sous-titre à ce tome IV : « La Lettre à d'Alembert sur les spectacles », comme un signe qui permettra plus tard au lecteur, quand la publication sera terminée, de mettre immédiatement la main sur le volume qui contient les lettres de cette période. Or, il s'est trouvé que plusieurs critiques m'ont écrit et m'écrivent encore, les uns me félicitant, les autres me reprochant « d'avoir fait figurer la* Lettre à D'Alembert *dans la* Correspondance générale ». *Je suis tenté de renvoyer les uns et les autres à ce que met maître François au premier prologue de ses mythologies gargantuines touchant « l'enseigne extérieure (c'est le titre) », auquel « pas demeurer ne faut, comme au chant des sirènes », mais « faut ouvrir le livre et soigneusement peser ce qui y est déduit ». Il ne m'est jamais venu à l'esprit de joindre à la* Correspondance générale *de Rousseau la* Lettre à d'Alembert, *pas plus que l'idée ne me viendrait d'y joindre la* Lettre à Christophe de Beaumont, *ni les* Lettres de la Montagne, *qui sont autant d'ouvrages écrits pour être livrés à l'impression comme des lettres ouvertes. Précé-*

*demment, par contre, j'étais tenu de considérer comme appartenant à notre recueil la Lettre à Voltaire sur l'optimisme parce que c'est réellement une lettre missive que Rousseau écrivit pour le destinataire seul, à qui il l'envoya par la poste en août 1756, et qui ne fut rendue publique que plusieurs années plus tard. Le présent tome V, où l'on trouvera plus de cent-vingt pièces inédites, est composé des lettres écrites et reçues par Rousseau dans le temps où il faisait imprimer la* Nouvelle Héloïse ; *le suivant, qui portera le même sous-titre, sera consacré à la période de l'apparition du roman. Qu'on ne s'attende pas à y trouver les lettres qui composent le roman lui-même...*

*On verra dans ce tome le commencement de la correspondance échangée entre Rousseau et Mme de Verdelin, et, dans le suivant, le commencement de celle qu'il échangea avec Mme Latour de Franqueville, deux des rares amies, parmi toutes les figures féminines de cette histoire, dont, en dépit de tout et jusqu'au bout, la constance ne s'est jamais démentie.*

*Une lettre inédite de 1745, qui n'est parvenue à ma connaissance que l'automne dernier et dont la place légitime est au tome premier, est donnée ici en addition, à la fin du volume. Elle m'a fourni l'occasion, grâce à d'obligeantes communications de M. le professeur Urquijo, de Saint-Sébastien, à qui je suis heureux d'exprimer ma gratitude, d'apporter sur la personne de Manuel Ignacio de Altuna des renseignements que l'on n'avait jamais pu recueillir jusqu'ici.*

Pierre-Paul PLAN.

Paris, 15 avril 1926.

# CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

DE

# J.-J. ROUSSEAU

Tome V : *Autour de la Nouvelle Héloïse.*

---

## *N° 719*[1].

## [De Margency à Rousseau][2].

Mon bon voisin ou plutot mon tres aimable Amy ; car j'ay accepté bien vite ce reste d'amitié que vous m'avés offert. Je vous ecris pour notre chose qui me paroit vous convenir et qui conviendroit bien davantage au public. cela vous convient parce que cela vous met dans le cas d'etre utile ; cela convient au public parce qu'il sera trop heureux que vous l'instruisiés. voicy ce dont il s'agit. il y a une place vacante au Journal des savans. voicy quelles sont les fonctions que cela impose ; c'est de donner tous les mois deux extraits de livres qui seroient portés tres exactement chés vous. ces livres ne rouleroient jamais que sur l'histoire, la philosophie et les lettres. il ne vous en couteroit pas huit jours de travail par mois pour lire pour extraire et pour composer. il faut vous dire tout. il y a un honnoraire de huit cent livres attachées a cette place. Si cela vous convient ; je crois avoir assés de credit auprés de M. De Malesherbes, par mes amis, pour vous la faire avoir sur le champ.

1. On trouvera page 371 la lettre n° 718 (addition au tome I).

2. *INÉDIT.* Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

Je puis meme vous assurer qu'il ne vous en coutera aucune demarche, aucun deplacement, aucune visite ; tout au plus une lettre de remerciment si vous acceptés. vous ne serés point dans le cas de voir les gens qui composent ceste Societé parce que vous ne seres pas dans celuy de venir a Paris qu'autant que cela vous conviendra. de plus si vous en vouliés voir, vous ne trouveriés que des gens qui tous ont pour vous la plus grande consideration et la plus parfaite estime. ces honnestes gens sont MM^rs^ de Mairan, Clairaut, Deguignes et l'abbé Barthelemy. Faites moy l'amitié de m'ecrire aussitôt ma lettre receue, ce que vous pensés de ma proposition. il y a mille gens qui demandent cette place et je crois que cette place vous demande. encore un coup si vous acceptés vous ne vous melerez de rien, et je feray tout. vous ne me dirés pas sans doute pour excuse que le Journal des Savans etant revetu d'une approbation publique, cette approbation là vous generoit ; je vous repondrois que tous les gens sensés ont trouvé dans vos ouvrages outre le genie qui les caracterise, toute la decence que l'on peut desirer pour ce qui regarde l'etat la religion et les moeurs. Je suis obligé de repartir pour la cour. Sans cet obstacle j'irois aujourduy a Montmorency vous conter tout cela. J'attendray votre reponse a Versailles. J'y resteray jusqu'au Samedy 24. mais je vous en prie, ecrivés moy le plutot que vous pourrés. mon adresse est a *M^r^ De M.... gentilhomme ordinaire du Roy. A la Cour.*

Bon jour mon bon amy Je vous embrasse de tout mon coeur. mon amy Desmahis m'a prié de vous dire mille choses pour luy ; je le veux bien parceque c'est une ame tres sensible tres honneste. J'oubliois de vous dire que si vous n'acceptés pas le plus profond secret en sera gardé ; on ne vous en parlera plus et je ne vous en aimeray pas moins ; Je ne puis vous cacher pourtant que je desirerois de tout mon coeur que vous acceptassiés.

De Margency

a Paris ce 15 9^bre^ 1759.

[Au X^e livre des *Confessions,* Rousseau parle longuement de cette proposition qui lui était faite par Margency, de la part tacite, dit-il, de Malesherbes, et il explique les raisons qui la lui firent décliner. « J'écrivis donc à Margency une lettre de remerciement, tournée avec toute l'honnêteté possible, dans laquelle je lui fis si bien le détail de mes raisons qu'il n'est pas possible que ni lui ni M. de Malesherbes aient pu croire qu'il entrât ni humeur ni orgueil dans mon refus ». Cette réponse à Margency ne m'est pas connue].

## N° 720.

### A Madame la Marquise de Verdelin A Paris[1].

[A] Montmorenci, 18 novembre 1759.

Vous avez eu, Madame, plus de diligence à faire ma commission que moi à vous en remercier ; ainsi je vous dois des excuses de toutes manières ; mais cela ne fera pas oublier les reproches, à moins que vous ne fassiez quelque réponse pertinente aux questions suivantes, que je prends la liberté de vous faire : Pourquoi m'envoyez-vous franc de port un paquet qui est pour moi, et qui ne doit pas être un présent ? Pourquoi, supposant que le thé ne coûte en effet que le prix marqué, ne faites-vous aucune mention du prix de la boîte ? Pourquoi faites-vous passer par les mains d'un gourmand tel que moi les bonbons que vous envoyez à mon ami ? Il se plaint fort de l'infidélité du dépositaire, qui ne lui donne ni les meilleurs ni les plus gros ; en sorte qu'il n'a presque rien. Et, au reste, il me charge de vous dire pour la dernière fois qu'il les trouve fort bons de votre main, mais non de votre part. J'attends, Madame, vos éclaircissemens pour régler mon compte avec vous, voyant bien, par la manière dont je fais celui-là, que nous n'en aurons pas d'autres.

1. Transcrit de l'imprimé, en 1840, par Bergounioux, dans l'*Artiste,* p. 8. Bergounioux avait eu communication des originaux autographes des lettres de Rousseau à Mme de Verdelin. Par suite d'un partage après succession, les pièces de ce dossier furent dispersées en 1871 et les premières d'entre elles passèrent en diverses mains. En mars 1924, j'ai eu les autres (soit une cinquantaine) sous les yeux, et j'en ai pris la transcription. J'ai pu constater que celle de Bergounioux, du moins en ce qui concerne les lettres dont j'ai vu les originaux, est loin d'être exacte. Il imprime souvent un mot pour un autre, modifie des tours de phrases, déchiffre mal les noms propres et commet de fréquentes omissions. Pour la présente lettre et pour quelques-unes qui vont suivre, je ne puis, faute d'autre, que reproduire, sous toutes réserves, le texte imprimé par Bergounioux. [P.-P. P.]

Je ne suis pas étonné que Paris soit triste ; mais je crois que, depuis votre départ, la campagne même l'est devenue. Ce seroit bien un autre grief contre vous, si j'allois m'apercevoir de ma solitude, et que vous en fussiez la cause.

J'apprends avec plaisir que M. Desmahis ait envie de se marier ; c'est un desir tout à fait convenable à un honnête homme qui a des moeurs. Je souhaite fort qu'il s'accomplisse heureusement. Il a de l'esprit pour bien choisir, et du mérite pour bien trouver. S'il veut s'instruire dans votre maison du bonheur que donne à un bon mari une femme de bien et une digne mère de famille, rien n'est plus raisonnable encore ; c'est près de vous qu'il doit l'apprendre, et c'est M. de Verdelin qui doit le lui dire.

Je vous remercie, Madame, des nouvelles que vous avez pris la peine de me marquer. J'espère qu'avec le temps, mon attachement pour vous, et mon respect pour vous et M. de Verdelin n'en seront plus une.

[J. J.] ROUSSEAU [1]

*N° 721.*

DE M^me^ DE VERDELIN [2].

Je me hâte, Monsieur, de répondre à vos questions. Je ne

1. Bergounioux imprime partout, au bas de chacune des lettres, le nom « Rousseau ». Il n'a pas remarqué les deux J. entrelacés dans la hampe de l'R. D'ailleurs, la plupart des lettres de Rousseau à M^me^ de Verdelin ne sont pas signées, du moins, aucune de celles que j'ai vues ne l'est. Bergounioux aura trouvé la signature sur les premières et il a cru devoir l'ajouter à toutes les autres. [P.-P. P.]

2. *INÉDIT*. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à Neuchâtel (7886, p. 83, 84). — L'original est dans la liasse 7902 ; in-4° de 4 pages, texte sur les p. 1-3, avec la date à la fin. Sur la page 4, l'adresse : « A Monsieur Monsieur Rousseaux (*sic*) a Enghien. » Cachet de cire rouge, aux armes (deux écussons accolés) et la cote, de la main de J.-J. Rousseau : « de Mad^e^ la Marquise de Verdelin. » Cette lettre n'a pas été reproduite par Streckeisen-Moultou.

sais comment ma boette vous est parvenue. J'avois donné ordre qu'on la remit avec d'autres pacquets à un homme de Soisy pour la rendre à mon jardinier. Le domestique que j'en avois chargé est chez ses parens depuis quelques jours. A son retour je saurai ce qu'il a fait, et s'il m'en a couté quelque chose, je vous le marquerai. Quant à la boite, elle ne m'a rien couté ; voici comme. Vne femme de mes amies m'a prié de lui donner de mon thé, et très directement elle m'a envoyé cette petite boite que j'ai changée contre une plus grande qui ne m'avoit pas couté davantage, parce que pour 24 francs j'ai eu quatre livres de thé et quatre boites. Il faut vous dire de plus que c'est ce qu'il a couté dans le pays. Si l'ami qui a bien voulu me la céder n'étoit pas dans des circonstances où la plaisanterie est hors de propos je lui demanderois la quittance pour vous la montrer. En vous addressant les bonbons que j'envoyois à votre ami, je vous ai donné une marque de confiance : pour me faire oublier votre infidélité vous devriez m'obtenir de votre ami la permission de remplacer les vols que vous lui avez faits. La galanterie de son refus ne me le rend pas plus supportable. Vous ne lui avez pas dit qu'il ÿ a de la générosité à recevoir les petites marques d'amitié des gens qui vous aiment ; donnez lui parole, je vous prie, que la mienne n'exigera jamais que d'être soufferte, je vous l'offre aussi aux mêmes conditions ; j'en mettrai pourtant encore une ; c'est qu'à l'avenir vous serez persuadé que je suis véritablement occupée de ne rien faire qui puisse vous déplaire et mériter vos reproches ; que vous me donnerez la préférence pour vos commissions : mes très sincères explications doivent la mériter.

On attend des nouvelles de M. de Conflans qui a paru le 17 à Morbian et qu'on n'a pas revû. J'ai vu hier une femme de vôtre connoissance très inquiette de l'embarquement, qui je crois ne se fera pas. Tout le monde fait banqueroute. Mrs Gossin et Michel ne payent plus ; j'en suis très affligée pour le dernier qui est mon ami, et pour la marine qui n'est plus fournie.

Savez-vous que M. Grimm est ministre de Ratisbonne* à la cour de France?

Si je n'avois pas un procès à accomoder je prendrois le tems de vous faire pour le compte de M. de Verdelin et pour le mien de beaux complimens ; mais il faut courir, et puis ma lettre vous paroitra, j'ai peur, par trop longue. Bon jour, mon voisin.

A Paris, le 20 $9^{bre}$ 1759.

Je sais que vous êtes paresseux ; ainsi faites-moi dire seulement que vous ne vous portez pas bien.

*N° 722.*

A MADAME LA MARQUISE DE VERDELIN
À PARIS[1].

[Montmorency, vers le 21 novembre 1759][2].

Je vois bien, Madame, par le plaisir que vous prenez à vous attirer, à mériter du moins des torrents de reproches, que vous craignez moins de les recevoir que moi de les faire. Et cependant, admirez ma douceur : depuis je ne sais combien de temps, je me laisse envoyer des lettres, des nouvelles, des boites, du thé, des bonbons, des... (mais je ne dois pas tout savoir, c'en est déjà trop de ce que je sais), sans que je me sois avisé de vous rendre encore la moindre injure. Madame, croyez-moi, n'abusez pas de mon indulgence ; je ne fus de ma vie aussi patient.

* « Elle se trompoit, c'étoit de Francfort. » (*Note de J.-J. Rousseau, sur sa copie.*)

1. Transcrit de l'imprimé en 1840 par Bergounioux, dans l'*Artiste,* p. 7.

2. Bergounioux imprime « Montmorency 4 septembre 1759 », date impossible, puisque Rousseau répond ici à la lettre de Mme de Verdelin du 20 novembre. [P.-P. P.]

Vous avez, vous autres femmes, des ruses de malice inconcevables, et vos traîtresses bontés nous désolent ; de maniére qu'il faut encore vous remercier du mal que vous nous avez fait. Par exemple, vous savez combien il m'en coûte d'écrire ; là-dessus, que faites-vous : en me permettant de ne vous pas répondre, vous tentez ma paresse, vous tendez un piége à ma simplicité.

J'y donne. Un autre, avec un doigt de coeur, se fût piqué d'une exactitude d'autant plus scrupuleuse que vous le dispensiez d'en avoir. Moi, point du tout ; je vous prends lâchement au mot, je ne réponds point. Ensuite je vois ma faute, et j'en ai honte. Eh bien ! dites, Madame, faudra-t-il vous pardonner encore cela ?

M$^{lle}$ le Vasseur me charge en secret de vous marquer combien elle est confuse de l'honneur que vous lui avez fait de lui écrire. Sa modestie ne lui donnant pas une haute opinion de son style épistolaire, elle a cru, pour vous répondre, devoir prendre un écrivain ; et pour entrer dans vos prudentes vues, elle a préféré le plus discret au plus habile. Elle craint pourtant de ne pouvoir suivre la route prescrite aussi facilement que vos bontés vous le feroient desirer, attendu que, quand je suis malade, je suis têtu comme un âne et que, quand on m'offre un breuvage que je n'ai pas demandé, je le jette volontiers au nez de ceux qui l'apportent. Voilà, Madame, comment on parle des absents ; mais il faut bien prendre patience, puisque tout ceci se dit à mon insu.

Je ne suis point étonné que l'homme[1] dont vous me parlez soit ministre de Ratisbonne ; je ne le serois pas qu'il fût ministre d'état. Je vous réponds qu'il est très-digne de l'être et très-propre à le devenir.

Je suis fort content, Madame, de vos nouvelles ; mais je le serois davantage si vous y mettiez un peu plus des vôtres. Croyez que les nouvelles publiques ne sont pas celles qui m'intéressent le plus. Au reste, si mes folies pouvoient payer

1. Grimm. *Cf.* lettre précédente, 3$^{e}$ alinéa.

vos gazettes, je ne demanderois pas mieux que d'établir un petit commerce entre nous, au risque de quelques banqueroutes d'autant moins ruineuses qu'elles ne peuvent tomber que sur mes réponses ; les sentimens que je vous dois en sont à l'abri.

Voilà les prétendus trente sous de thé ; le reste soit sur votre conscience. Mais si jamais vous vous chargez de nouvelles commissions pour mon compte, je vous prie qu'elles ne tombent plus sur des choses qui ne vous coûtent rien.

[J. J.] ROUSSEAU

## *N° 723.*

### A Mme la marquise de Verdelin, à Paris[1].

[A] Montmorency, 21 septembre (*lisez* décembre) 1759[2].

Trois grandes lettres de nouvelles et d'amitiés sans réponse, au moins par écrit ! Madame, rompons ce commerce ; il faut que je sois trop exact ou trop ingrat. L'exactitude est trop au-dessus de mes forces, et l'ingratitude déplaît à mon cœur. Que pouvez-vous faire pour me mettre à mon aise ? Plus vous me dispensez de répondre, et plus vous m'y obligez ; moins vous me faites de reproches, plus je m'en fais à moi-même. Quoi que vous fassiez, vous me mettez dans la dépendance, et vous trouvez moyen de me rendre pénible un devoir qui me serait agréable si ce n'était pas un devoir. Madame, quelque plaisir que j'aie à recevoir de vos lettres, ne comptez plus sur mes réponses, et par conséquent ne m'écrivez plus, car vous ne sauriez empêcher, en m'écrivant, que je n'aie au moins du regret de ne pas répondre. Je n'entendis jamais parler d'une tyrannie pareille à la vôtre, de vouloir me forcer, malgré moi-même, d'être toujours mécontent de moi.

J'apprends encore que votre santé n'est point bonne ; et quand vous m'écrivez des lettres qui me font honte, j'ai peur que vous ne vous donniez des migraines pour me donner du chagrin. Je ne serais pas fâché que l'air de Paris ne vous convînt guère, si cela vous engageait à demeurer toujours à Soisy. Et à propos de Soisy, ne pourrait-on pas vous pro-

1. Transcrit de l'imprimé en 1840 par Bergounioux, dans l'*Artiste*, p. 7 et 8.

2. Bergounioux imprime : « 21 septembre 1759. » Il faut vraisemblablement que la lettre soit de *décembre*, puisque Margency y répond indirectement le 9 janvier 1760 (cf., n° suivant, 3e alinéa). D'ailleurs, la présente est adressée à Paris, et le 21 septembre, Mme de Verdelin devait être encore à Soisy.

poser de payer, quand vous y serez, vos lettres en visites surnuméraires, et pour chaque lettre que vous m'auriez écrite, de vous aller voir, par exemple, deux fois de plus. Si ce marché pouvait vous convenir, il me conviendrait beaucoup mieux, et je trouverais fort commode d'acquitter ainsi tous les plaisirs qu'on me fait, en m'en donnant deux fois davantage.

Je remercie de tout mon cœur M. de Verdelin de son souvenir et de ses bontés, et je vous supplie de l'assurer que je serai charmé de cultiver l'un et l'autre lorsqu'il sera de retour à Soisy. Je suis bien sensible aussi à l'amitié de notre voisin[1], et il verra bien, dans l'occasion, que ce n'est pas faute de confiance que je ne me suis pas jusqu'ici prévalu de ses offres.

Je crois, madame, que vous ne vous attendez pas à trouver ici des lettres de mademoiselle Levasseur. C'est une fille trop sensée pour s'oublier au point de se mettre en correspondance avec vous et vous donner des commissions ; depuis que j'ai pris cette liberté moi-même, vous savez bien que vous m'êtes devenue un commissionnaire suspect, ce qui ne m'empêche point d'avoir une confiance entière dans la bonté dont vous m'honorez, et ne doit pas vous empêcher d'en avoir une semblable dans ma reconnaissance et mon respect.

[J. J.] Rousseau

## *N° 724.*

## De M. de Margency[2].

A Paris ce 9 janvier 1760.

Mon cher voisin, j'ai bien envie de vous écrire ; mais c'est

1. Margency. Il s'agit sans doute de la proposition que Margency avait faite à Rousseau dans sa lettre du 15 novembre, autre preuve que la présente n'est pas du mois de septembre. [P.-P. P.]

2. *INÉDIT*. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la

à condition que vous ne me répondrez pas. Vous avez bien autre chose à faire, et je ne veux point vous déranger. Vous jugez bien que je ne veux pas non plus vous interrompre en vous parlant de la bonne année. Il y aurait tant de choses dans les souhaits que je pourrois faire que je n'aurois jamais fini à vous les détailler toutes. C'est donc uniquement pour causer avec vous, puisque je ne puis vous voir. J'ai été fâché de votre refus, mais je n'en ai point été surpris. Je n'ai pas même eu besoin de réfléchir beaucoup pour sentir que vous aviez raison. Je n'ai donc trouvé nulle obstination dans le parti que vous avez pris ; mais uniquement cette constance que tout homme sensé et ferme met et garde dans sa conduite. Au reste ne m'ayez nulle obligation de ce que j'ai fait. J'en aurois été assez payé par le plaisir de vous être utile. Mais rien n'est venu de moi. J'ai été chargé de vous offrir cette place par ceux de qui elle dépendoit. Voila tout. Vous voyez bien que vous ne me devez aucune espèce de reconnoissance. M. Desmahis me charge de vous remercier de vos sentimens pour lui. Il les mérite par l'estime et l'attachement qu'il a pour vous. Sa santé est toujours fort délabrée ; son sang va trop vite ; c'est un dragon qui le ronge. Nous attendons qu'il se porte mieux et que les jours soient plus longs pour vous aller voir. Vraiment nous préférons bien l'hermite au courtisan et nous aimons bien mieux la simplicité de vos mets et la fraicheur de vos laitages que tout le luxe de nos Lucullus modernes.

Voila où nous en sommes. Je tourne de tems en tems les yeux vers cette vallée charmante. Ah ! mon voisin ! que la vie que vous menez, que cette vie agréable et douce auroit bien été la mienne, si j'avois été le maitre de m'en arranger. Ils avoient raison de m'appeller Berger. *Ipsi me fontes, ipsa me arbusta vocabant.*

A propos, notre amie m'a dit que vous lui aviez écrit que

Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 103, 104. Streckeisen a publié un fragment de cette lettre (*Amis et ennemis,* II, p. xx, dans une note à la Notice de Sainte-Beuve sur M^me^ de Verdelin).

vous ne l'aimiez plus. J'ai décidé sans éxaminer l'affaire qu'elle avoit tort et que vous aviez raison. J'oubliois de vous dire que par le conseil de cette aimable amie j'allai voir il y a deux mois votre ancienne Infante[1]. Je la trouvai parée comme la fiancée du roi de Garbe. Elle me receut comme si elle m'avoit vu la veille et je la traitai comme si je devois revenir le lendemain. Il est vrai que je n'y ai pas remis les pieds et que oncq depuis je n'ai entendu parler d'elle. J'ai eu la visite du fils et du Gouverneur au commencement de l'année. Mais d'elle et de Caron, pas un mot. Mad[e] de V. prétendoit que je n'échaperois pas à la baguette ; mais il y a longtems que le charme est fini et que je ne crains plus *tristis Amaryllidis iras*. Je suis libre, Seigneur, et je veux toujours l'être. Je finis crainte de vous ennuyer. Vraiment si je voulois vous parler de mon attachement pour vous, vous n'en seriez pas quitte à si bon marché.

Voila M. Thyeri qui me charge de vous dire mille choses. Il est auprès de mon feu, et je me porte bien.

1. M[me] d'Épinay (?)

*N° 725.*

A Monsieur,
Monsieur Guérin,
Libraire à Paris [1].

A Montmorenci le 10 Janvier 1760.

Je crois, Monsieur, connoissant votre humanité, ne pouvoir vous déplaire en vous présentant un jeune homme qui vient de se présenter chez moi, et auquel j'ai le malheur de ne pouvoir rendre aucun service, mais qui m'intéresse tout-à-fait par sa situation, par sa figure et par sa douceur. Vous verrez par le manuscrit qu'il vous montrera qu'il n'est pas tout-à-fait dénué de talens. Si vous pouvez lui aider à tirer quelque parti des siens, je vous remercierai et vous me remercierez. Bonjour, Monsieur, il me tarde de voir revenir la belle saison; j'espère qu'elle vous ramenera souvent à St Brice, et que je vous y verrai quelquefois. Recevez en attendant les assurances de ma reconnaissance pour vos bontés, et de mon respect pour vous.

J. J. Rousseau

*N° 726.*

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Montmorency [2].
(Lettre de Guérin, libraire.)

[vers le 17 janvier 1760.]

Monsieur,

Je me suis intéressé pour le jeune homme que vous m'avez

1. *INÉDIT.* Transcrit d'une copie exécutée vers 1820 et qui paraît être de la main de Parison. Le copiste a ajouté en note : « L'Original de cette lettre appartient à M. Larcher de Saint-Vincent, à qui je l'ai donné. »

2. *INÉDIT.* Transcrit par J. Richard de l'original autographe, signé, conservé

adressé la semaine derniére. J'espère qu'il fera affaire de son manuscrit avec le S[r] Duchesne, Libraire, qui prétend qu'il faudra retoucher le style de cette traduction. Cette nécessité rendra le marché moins avantageux pour le possesseur du manuscrit, mais il m'a paru déterminé à finir d'affaires avec ce libraire. Je lui ai conseillé de se réserver un second honoraire au cas qu'il s'en fasse une nouvelle édition, à quoi les les parties ont consenti.

Je vous prie d'être persuadé, monsieur, que rien ne peut m'être plus agréable que de m'employer aux choses où vous prendrez quelque intérêt. C'est le culte que je crois devoir rendre aux honnêtes gens ; c'est celui que je vous ai voué par sentiment d'estime et de vénération. Vous pouvez donc compter sur ma parole lorsque je vous réitère que je suis et serai toute ma vie,

Monsieur,
votre très-humble et
très-obeissant serviteur,
H.-L. Guérin

á la Bibliothèque de Neuchâtel. Il existe de cette lettre une copie, de la main de Rousseau, à la même Bibliothèque, dans le recueil 7886, p. 106.

## N° 727.

### A M. [Coindet] [1].

Rousseau est dans la plus grande inquietude sur Monsieur Coindet ; il le prie ou ceux qui verront cette carte de lui faire donner de ses nouvelles.

ce 12 janvier [1760].

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé et sans adresse, tracé au verso d'une carte à jouer. Bibliothèque de Genève, ms. fr. 203, n° 81.

### *N° 728.*

A Mme LA MARQUISE DE VERDELIN
A PARIS[1].

[A] Montmorenci, le 15 Janvier 1760.

Je vois, Madame, par votre dernière lettre, que je n'ai dit et pensé que des sottises, en sorte qu'il ne me reste qu'à vous quereller de ce que vous ne me querellez point : d'où je conclus que pourvu que vous n'ayez pas tort, il vous est assez ndifférent que j'aie tort ou raison. Cela n'est-il pas bien obligeant ? Prenez-y garde, Madame, je sens que ma patience se asse, et si jamais vous ne me rendez mes injures, à la fin je ne vous en dirai plus.

Le P. Alamanni sort d'ici ; il m'a donné des nouvelles de M. de Verdelin et des vôtres, et m'a dit que vous étiez tous deux enrhumés. Vous m'aviez parlé du rhume de M. de Verdelin, mais vous ne m'aviez rien dit du vôtre. Des détails plus intéressants pour vous remplissaient votre lettre, et vous vez oublié que le plus intéressant pour moi est toujours celui de votre santé. Nous approchons de la saison où j'espère que ous viendrez achever de la rétablir, et oublier tous vos charins à Soisy. Je me réjouis d'aller vous y demander compte u mépris que vous marquez pour ma colère ; et afin que ous sachiez à quoi vous vous exposez, je dois vous avertir ue mes lettres n'entrent point en déduction des visites que e vous dois pour les vôtres, et que j'aurai soin d'acquitter le

1. Transcrit de l'imprimé en 1840 par Bergounioux, dans l'*Artiste*, p. 9.

tout comme si je n'avais pas répondu. Vous voyez donc bien que si j'ai des griefs, vous serez trop souvent exposée à mes plaintes pour n'avoir pas intérêt à les prévenir.

Ainsi, Madame, daignez désormais me reprocher mes torts, afin que je n'aie pas à vous reprocher d'y être insensible, et continuez à me donner de Paris assez souvent de vos nouvelles pour m'autoriser à vous en aller demander encore plus souvent à Soisy.

[J. J.] Rousseau

N° 729.

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Montmorency[1].

(Lettre de Mme de Verdelin.)

Quand vous me querellez, Monsieur, je me gronde et m'afflige, parceque je me persuade que j'ai eu l'air d'avoir tort; et puis je me console en me disant que vous ne me connoissez pas bien encore, et que l'année prochaine vous ne me gronderez plus. Voilà ce qui doit vous expliquer pourquoi je ne vous rend point des injures.

Il est vrai que j'ai un rhume considérable; il m'ôte le sommeil et point du tout l'appétit. Je ne quitte pas mon feu ; je voudrois bien, mon voisin, que vous prissiez autant de soin de votre santé que j'en prends de la mienne. Je vous avertis qu'on ne dit pas de bien de la façon dont vous vous ménagez, que j'en suis en colère. On dit que vous ne dormez pas, que vous travaillez sans cesse; pour instruire des sourds, faut-il faire pleurer les gens qui vous connoissent et qui vous aiment? Mon bon voisin, vos excellents livres ne feront jamais autant de bien que votre vertueux exemple. Vous saignez du nez ; il faudroit prendre de l'orgeat. Je vous demande la permission de vous en envoyer, parce que j'ai un homme qui le fait trés-bien. Comme une étourdie, une présomptueuse, je pense que je puis bien prendre cette permission ; et, au reste, c'est votre faute. Vous saignez du nez et je vous déclare que si vous vous mettez en colère, cela ne fera qu'augmenter. M. de Verdelin est bien sensible à votre souvenir; son rhume est à sa fin.

1. Transcrit par J. Richard de l'original autographe non signé, cacheté de cire noire. Cette lettre, dont il existe une copie de Rousseau à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 104-105, a été publiée par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. II, p. 470-471, avec quelques inexactitudes.

Nous attendons, l'un et l'autre, avec une grande impatience, le moment de vous rejoindre. Je vous envoie de la poudre pour les dents ; elle vient de me guérir d'une fluxion sur la mâchoire. Je la conseille à M^lle Le Vasseur, qui en souffre, m'a-t-elle dit, quelquefois.

A Paris, le 16 janvier 1760[1].

Si vous étiez un peu occupé de vous, et qu'on trouvât à Montmorency de l'orgeat, je n'aurois jamais la témérité de vous en envoyer. Je vous en fais bien des excuses, mon bon voisin, pardonnez-moi et ne me grondez pas, vous m'affligeriez trop.

1. Streckeisen imprime par erreur 16 septembre : on lit nettement « janvier », sur la copie de Rousseau ; d'ailleurs, il est aisé de voir que cette lettre répond à la lettre de Rousseau du 15 janvier.

## N° 730.

### De Mad^e de Luxembourg[1].

[vers le 16 janvier 1760][2].

Mad^e de Boufflers a été vous voir hier. Elle m'a dit que vous avez eu un saignement de nez : cela m'inquiette extrémement. Je crois que vous échauffez trop ; vous ne vous souciez pas assez de conserver l'homme du monde qui est aimé le plus tendrement. Je vous supplie extrémement, Monsieur, de me donner de vos nouvelles.

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 85.

2. Cette date est proposée à cause du saignement de nez de Rousseau auquel fait allusion la lettre du 16 janvier 1760 de M^me de Verdelin. Pour la même raison, le présent billet pourrait être rapproché de la lettre de la maréchale de Luxembourg du 25 juillet 1760 ; d'autre part, s'il est du 16 janvier 1760, ce qui est plus probable, il a dû parvenir à Rousseau après le départ de sa lettre du même jour.

## N° 731.

A Madame
Madame la Mareschale
Duchesse de Luxembourg
A Villeroi[1].

Je vous oublie donc, Madame la Mareschale? Si vous le pensiez, daigneriez-vous me le dire? Si cela étoit, vaudrois-je la peine que vous vous en apperceussiez? Taxez moi de lenteur, non de négligence. L'exactitude dépend de moi, la diligence n'en dépend pas. Jugez-moi sur les faits. Vous savez que j'ai fait pour Mad^e^ d'Houdetot une copie pareille à la vôtre[2]. Elle avoit grande envie d'avoir cette copie, et moi grande envie de lui faire plaisir: cependant il y a trois ans que cette copie est commencée, et elle n'est pas finie. Il n'y a pas encore deux mois que la vôtre est commencée, et vous aurez la prémiére partie dans huit jours. En continuant de la même maniére, vous aurez le tout en moins d'un an. Comparez, Madame, et concluez. Quand je vous expliquerai comment je travaille et comment je puis travailler, vous jugerez vous-même s'il dépend de moi d'aller plus vîte. En attendant, j'ai un peu sur le coeur le reproche que vous m'avez fait faire. Je ne croyois pas que vous me jugeassiez sans m'entendre et que vous me jugeassiez si sévérement. Je n'oublierai de longtems que vous m'accusez de vous oublier. Consultez là-dessus

1. Transcrit le 29 mars 1925 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibl. de la Chambre des Députés, à Paris, 7074, f. 23-24. 4 p. in-4°, la 3^e^ blanche et l'adresse sur la 4^e^. Cachet à la devise sur cire rouge. [P.-P. P.]

2. Le texte imprimé jusqu'ici (d'après la minute conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel) présente des différences avec l'original autographe : « Je vous oublie donc, madame la maréchale ? Si vous le pensiez, *vous ne daigneriez pas me le faire dire ; et* si cela étoit *je ne vaudrois* pas la peine que vous vous en aperçussiez. Taxez-moi de lenteur, *mais* non *pas* de négligence... Vous savez que *je fais* pour madame d'Houdetot... Quand *j'aurai eu le temps de vous expliquer* comment je travaille... »

Monsieur le Mareschal, je vous en supplie; il y a un tems infini que je ne lui ai écrit. Demandez lui s'il croit pour cela que je l'oublie[1]. Non, Madame, il vous reprochera vôtre injustice ; il vous dira que je fais quelques lettres de moins, pour copier quelques pages de plus.

A Montmorenci le 16 Janv$^{r}$ 1760[2].

1. Dans les précédentes impressions, la lettre se termine tout autrement. A partir de « je l'oublie », on lit : « *Madame il faut être lent à donner son estime, afin de n'être pas si prompt à la retirer.* »

2. Dans les précédentes impressions, la lettre est datée du 15 et non du 16 janvier.

*N° 732.*

A Monsieur
Monsieur Coindet,
Chez M[rs] Thelusson, Necker et C[e]
rue Michel-le-Comte
à Paris [1].

Voici, mon cher, encore de la besogne [2] que vous ferez à vôtre loisir. S'il ne fait pas dimanche un tems convenable, quelque plaisir que j'aye à vous voir, ne venez pas pour cela; rien ne presse, et si vous voulez vous servir de l'Epine, c'est un homme sur. Adieu, cher Coindet, portez-vous bien et tenez-vous chaudement. Si vous venez me voir, prenez un cheval, afin de ne pas vous mettre à la nuit et parce que la neige rend les chemins mauvais.

A Montmorenci le 16 Janv[r] 1760.

Si vous ne venez pas, marquez-moi, je vous prie, pour me tirer de peine, si je ne vous ai pas prété les oeuvres de Rousseau [3].

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque publique de Genève ms. fr. 203, n° 19. 4 p. in-4°, les 2[e] et 3[e] blanches, l'adresse sur la 4[e], cachet à la devise, sur cire rouge. A côté de l'adresse, Coindet a écrit « 560 £ ».

2. Cette besogne était sans doute de négocier une lettre de change.

3. De Jean-Baptiste Rousseau, vraisemblablement; mais J.-J. a mis un paraphe à ce nom qui termine sa lettre, comme si c'était une signature. [P.-P. P.]

## N° 733.

A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam][1].

J'ai receu, mon cher Rey, votre dernier payement et voici ma dernière partie avec la préface dans l'état où elle doit rester, et les principaux changemens ; ils sont tous dans la première partie ; mais cela ne doit pas vous empêcher d'imprimer si vous voulez la seconde en même tems ; car les changemens que j'ai à y faire sont peu de chose et ne sont pas dans le commencement. J'aurai soin de vous envoyer à tems ceux que je pourrai faire dans la suite ; mais je n'en prévois pas beaucoup et j'espère que si les épreuves sont correctes de votre côté, il n'y aura du mien que quelques mots à changer qui n'embarrasseront guères.

J'attends que vous me disiez ce que vous aura répondu M. de Malesherbes avant de prendre des arrangemens avec Mrs. des Postes ; car je voudrois bien vous épargner des fraix. En attendant suivez pour vos envois mes indications précédentes en commençant pour la première adresse &c. J'attends un pacquet au premier jour.

Adieu, Monsieur, je vous embrasse. Mes respects à Madame Rey. Mlle Le Vasseur me charge de vous assurer des siens.

J. J. Rousseau

A Montm. le 18 Janvr 1760.

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 44.

## N° 734.

### A Mme [LA MARQUISE DE VERDELIN, À PARIS] [1].

[Vers le 24 janvier 1760.]

Je ne vous écrivis pas, Madame, il y a huit jours, parce que votre messager ne vint qu'à son retour de Paris, et je ne vous écris pas aujourd'hui, quoiqu'il m'ait promis de venir, parce que je suis fort pressé et surchargé de tracas désagréables. Il faut pourtant au moins vous remercier de vos présents, et vous demander des nouvelles de votre fluxion : j'espère que le parti que vous avez pris de garder le lit quelques jours vous en aura promptement débarrassée ; je vous prie de vouloir bien me faire dire si vous êtes quitte. J'ai gardé la poudre et je vous envoie l'orgeat ; c'est comme si je l'avais bu ; j'espère n'en avoir plus besoin en vous écrivant.

Quoique vous donniez vos leçons avec beaucoup de douceur, elles ne laissent pas de se faire entendre. Il y a un siècle que je me propose d'écrire à M. de Margency, et que je n'en fais rien. Il sait bien que ma paresse est un défaut et non pas un vice ; il ne m'amuse pas de l'oublier pour cela. Mille choses pour moi, je vous en supplie, à M. de Verdelin, et recevez, Madame, les assurances de mon respect.

[J. J.] ROUSSEAU

1. Transcrit de l'imprimé en 1840 par Bergounioux, dans l'*Artiste*, p. 444. La date, qui n'est pas donnée par l'imprimé, résulte de ce que ce billet répond, huit jours après, à la lettre de Mme de Verdelin du 16 janvier. [P.-P. P.]

## N° 735.

### De M. Moultou[1].

[décembre 1759 ou début de janvier 1760.]

Monsieur.

Si je respectois moins vos occupations, il y a longtems que je me serois prévalu de la permission que vous m'avez donnée de vous écrire; mais je sais que vous vous devez au public plus qu'à vos amis, et j'ai sacrifié mon inclination, mon intérest particulier à l'intérest du grand nombre. Je ne dois pas cependant lui sacrifier l'intérest d'un de mes amis; il mérite de vous voir et de vous entendre, et je mérite peut-être de lui donner accés auprès de vous.

Permettez donc, Monsieur, que je vous fasse connoitre un Genevois tel que vous les aimez et que je voudrois que fussent tous vos compatriotes, qui avec des qualités bien suffisantes pour s'en distinguer, ne verroit point de gloire plus flatteuse que de pouvoir se dire leur égal, qui ne cherche des connoissances que pour leur être utile, qui ne leur apportera que des vertus lorsque tant d'autres ne leur apportent que des ridicules et des travers; qui sera plus touché de la simplicité de votre retraite que du faste cruel de Paris, et qui nous dira ce qu'il vous a vu pour nous apprendre ce que nous devons être.

Monsieur Favre[2] vous admiroit, Monsieur, avant que de vous connoitre; vos ouvrages ont souvent été le sujet de nos conversations, nous en parlions avec cet enthousiasme que

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel, 7886, p. 116 et suivantes). Rousseau, dans son recueil, place cette lettre après le mois de mars 1760, ce qui est une erreur, puisqu'il y a répondu le 29 janvier 1760 (*Voy.* le n° suivant).

2. François Favre, négociant à Marseille et futur beau-frère de Moultou (*Cf.* p. 31, note).

produit toujours la vertu quand elle daigne s'associer aux grands talens; association malheureusement trop rare, et par cela même d'un bien grand prix.

Il parut enfin, cet ouvrage de M. Dalembert[1] dont vos ennemis ou plustot ceux de la patrie nous avoient si longtems menacé et avec tant de hauteur; il parut, et ils furent confondus. Quelle misére qu'un tel livre pour un homme tel que Dalembert! Mais que peut-on quand on combat l'évidence même, et que l'on défend un ouvrage auquel on ne prend qu'un intérest forcé. M. Dalembert méritoit cette humiliation; étoit-ce d'un philosophe que de prêter son nom a des absurdités aussi méprisables? Aussi me semble-t-il avoir assez mal tenu les engagemens qu'il avoit pris au commencement de son livre; il vous a cédé sur les égards comme sur tout le reste; mais le moyen de refuser les armes du ridicule et de la satyre quand on n'a pas celles de la raison. J'ai été surtout scandalisé de deux reproches qu'il vous fait. Le premier, c'est de n'être jamais effrayé des consequences de vos principes; comme si une consequence, quelle qu'elle soit, pouvoit rendre un principe moins vrai, et qu'il fut possible de montrer aux hommes de grandes vérités sans choquer de grands préjugés. Le second reproche est encore plus singulier que le prémier; c'est que les Genevois se sont recriés contre la peinture que vous avez faite de leurs moeurs. Mais de quels Genevois M. Dalembert entend-il parler? Des philosophes de S^t. Jean[2], des très humbles sujets du Comte de Tournay[3]? Etoit-ce donc les moeurs de ces Sybarites-là que vous étiez appelé à peindre, et deviez-vous seulement vous souvenir qu'ils étoient genevois, après qu'ils l'avoient si indignement oubliés — eux-mêmes?

Il faut l'avouer, Monsieur, nous avons ici de très aimables

1. *Lettre à M^r Rousseau, citoyen de Genève,* 1758, in-8°. Cette réponse de d'Alembert fut jointe l'année suivante par Rey à sa seconde édition de la Lettre de Rousseau sur les spectacles.

2. Saint-Jean, faubourg de Genève, où se trouvait la propriété des Délices, habitée par Voltaire.

3. Par le « Comte de Tournay », Moultou entend encore parler de Voltaire, locataire du château de Tournay.

gens; la mission de Paris a eu du succés. M. de Voltaire avoit bien disposé les esprits en sa faveur, et il cultive au mieux les heureuses plantes que ces Dames ont fait naître.

Sans mentir, Monsieur, cet homme nous fait beaucoup de mal. Plut à Dieu qu'on eut suivi à son égard le conseil de Platon, mais ceux qui l'appellerent n'étoient pas des Platons, et je crois qu'ils n'auroient éxécuté la sentence en vigueur qu'à l'égard de ce philosophe lui-même. Quoiqu'il en soit Voltaire vous réfute d'une autre maniére que Dalembert, et avec des succés bien humilians pour lui. A soixante ans, Monsieur, il se donne en spectacle avec des écervellés de quinze et cela pour amuser des radotteurs et des enfans. Voila la misére des grands talens qui ne sont pas étayés par un grand fond de raison, ils ne font qu'un bouffon d'un Voltaire. Mais combien d'hommes peuvent se flatter de reunir ces deux choses, et à qui les sciences seront-elles utiles? Je connois un peu l'histoire de Geneve, et il me semble que nos Genevois rafinés avec leurs Poetes, leurs Physiciens, leurs artistes ne valent pas vos ancêtres qui n'avoient qu'un bon sens grossier; mais si les enfans de ces fins Messieurs n'ont ni artistes ni poetes que seront-ils? Le vernis des sciences cache la corruption des moeurs, mais par malheur cette corruption au lieu de suivre le sort des sciences dans leur affoiblissement se perpétue et survit à leur chute. Il en est d'elles comme de ces successions trompeuses qui ne laissent aux héritiers que des dettes, des procés et une orgueilleuse pauvreté, disant comme Ovide *Prisca juvent alias, ego nunc denique natum gratulor, hæc ætas moribus apta meis.*

C'est ainsi, Monsieur, que plus je médite vos principes, et plus je m'y affermis; oui, toute notre Science politique, morale, vous l'avez condensée en ces mots. *La nature a fait l'homme bon, la société le déprave.* Si Dalembert avoit médité ce principe, s'il l'avoit saisi, il n'auroit pas reproché à Dieu de n'avoir destiné l'homme qu'à pleurer et à mourir, et il se seroit épargné un blasphême horrible : mais on a plustot dit; *vous voulez faire de l'homme une bête :* comme si une bête

ne valoit pas mieux qu'un méchant. Pour moi je dis, Monsieur, que vous avez vu plus loin que Montesquieu, que vous avez mieux prouvé dans ce peu de mots que les Monarchies ne peuvent se soutenir que par des principes faux et corrupteurs, et qu'il ne peut y avoir de vertu que dans les petites Républiques, parce qu'elles forment moins ce qu'on appelle des sociétés que des associations d'hommes. Le beau secret que vous nous avez appris si nous étions assez sages pour en profitter, heureux comme vous dans une sage retraite, *nec dolet miserans inopem nec invidet habenti*. Mais ma lettre devient un volume. Excusez mon esprit en faveur de mon coeur. Je parlerois moins si je pouvois vous entendre. Monsieur Favre vous écoutera; que je lui porte envie! Je suis attaché à mes penates par des moeurs qui ne peuvent se relâcher le moins du monde. Sans cela je ferois bien comme la Reine de Saba. Elle fit un long voyage pour entendre Salomon, et Salomon avoit-il vos principes? J'ai l'honneur d'être avec le respect le plus profond et le plus sincére.

## *N° 736.*

A MONSIEUR
MONSIEUR MOULTOU
MINISTRE DU S^t^ EVANGILE
À GENÈVE [1].

A Montmorenci le 29 Janv^r^ 1760.

Si j'ai des torts avec vous, Monsieur, je n'ai pas celui de ne les pas sentir et de ne me les pas reprocher. Mon silence est bien plus contre moi que contre vous; car comment répondre à une lettre qui m'honore si fort et où je me recon-

1. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (vol. relié Moultou, fol. 3, 4). Trois p. in-4°, plus le P. S. de six lignes et l'adresse sur la p. 4. Reste de cachet en cire rouge, où on lit encore RE de la devise. Timbre postal d'ENGHIEN-LES-PARIS, mal venu.

nois si peu ? Je laisserai de vôtre Lettre ce qui ne me convient pas ; je ne vous rendrai point les éloges que vous me donnez ; je suppose que vous n'aimeriez pas à les entendre, et je tâcherai de mériter dans la suite que vous en pensiez autant que moi.

Il y a un peu de la faute de M. Favre[1] si je vous réponds si tard. Il m'avoit promis de me revenir voir et je m'étois promis après avoir causé un peu de tems avec lui de lui remettre une lettre pour vous. Je l'ai attendu et il n'est point revenu. Je l'ai receu avec simplicité mais avec joye ; je n'imagine pas qu'une pareille reception puisse rebuter un genevois et un ami de Monsieur Moultou. Si cela pouvoit être mon intention seroit bien mal remplie et j'en serois véritablement affligé.

M. Favre avoit un extrait de vôtre sermon sur le luxe, il me l'a lu et je l'ai prié de me le prêter pour le copier. M'entendez-vous, Monsieur ?

Au reste, vous étes le prémier, que je sache, qui ait montré que la feinte charité du riche n'est en lui qu'un luxe de plus ; il nourrit des pauvres comme des chiens et des chevaux. Le mal est que les chiens et les chevaux servent à ses plaisirs et qu'à la fin les pauvres l'ennuyent, à la fin c'est un air de les laisser périr comme c'en fut d'abord un de les assister.

J'ai peur qu'en montrant l'incompatibilité du luxe et de l'égalité vous n'ayez fait le contraire de ce que vous vouliez : vous ne pouvez ignorer que les partisans du luxe sont tous ennemis de l'égalité, en leur montrant comme il la détruit vous ne ferez que le leur faire aimer davantage, il faloit faire voir au contraire que l'opinion tournée en faveur de la richesse et du luxe anéantit l'inégalité des rangs et que tout le crédit gagné par les riches est perdu pour les magistrats. Il me semble qu'il y auroit là dessus un autre sermon bien plus

1. Il s'agit ici, non pas de Jacob Favre, 1er syndic de la république de Genève, comme le disent légèrement les précédents éditeurs, mais du futur beau-frère de Paul Moultou, François Favre (1736-1814), négociant à Marseille, qui, le 2 juillet 1769, devait épouser Marguerite Fuzier-Cayla, dont Paul Moultou avait, en 1755, épousé la sœur, Marianne. Cette erreur des précédents éditeurs de la *Correspondance* a déjà été relevée, en 1910, par MM. P. Usteri et Eugène Ritter, en note, p. 119 de leur publication des lettres inédites de J.-J. Rousseau à Usteri. [Th. D.]

utile à faire, plus profond plus politique encore et dans lequel en faisant vôtre Cour vous diriez des vérités trés importantes dont tout le monde seroit frapé.

Vous me parlez de ce Voltaire! pourquoi le nom de ce baladin souille-t-il vos lettres? Le malheureux a perdu ma patrie; je le haïrois davantage si je le méprisois moins. Je ne vois dans ses grands talens qu'un opprobre de plus qui le deshonore par l'indigne usage qu'il en fait. Ses talens ne lui servent, autant que ses richesses, qu'à nourrir la dépravation de son coeur. O genevois il vous paye bien de l'azile que vous lui avez donné! Il ne savoit plus où aller faire du mal; vous serez ses derniéres victimes. Je ne crois pas que beaucoup d'autres hommes sages [soien]t[1] tentés d'avoir un tel hôte après vous.

Ne nous faisons plus illusion, Monsieur; je me suis trompé dans ma Lettre à M. d'Alembert. Je ne croyois pas nos progrès si grands ni nos moeurs si avancées. Nos maux sont desormais sans remède, il ne nous faut plus que des palliatifs, et la comedie en est une. Homme de bien, ne perdez pas vôtre ardente éloquence à nous prêcher l'égalité; vous ne seriez plus entendu. Nous ne sommes encore que des esclaves, apprenez nous s'il se peut à n'être pas des méchans. Non ad vetera instituta, quæ jam pridem, corruptis moribus, ludibrio sunt, revocans; mais en retardant le progrès du mal par des raisons d'intérest qui seules peuvent toucher des hommes corrompus. Adieu, Monsieur, je vous embrasse.

J. J. Rousseau

J'allois faire partir ma lettre quand M. Favre est entré. J'ai été charmé de voir qu'il n'étoit pas mécontent de moi; j'ai passé avec lui une demi journée agréable, nous avons parlé de vous. Il m'a dit que vous méditiez un second sermon sur la même matiére; j'en suis fort aise. Bon jour.

1. Les lettres entre crochets ont disparu dans un trou de papier. Ce pourrait être « seroient », mais dès 1790, où le trou, aujourd'hui raccommodé, n'existait peut-être pas, on a lu « soient ».

## N° 737.

### A M. [M.-M. Rey libraire à Amsterdam][1].

Ce mot n'est que pour vous prier, Monsieur, de ne rien n'envoyer du tout à l'adresse de M. de Chenonceaux. Je ne ne soucie pas même trop non plus que vous vous serviez de 'autre, cependant je ne l'exclus pas de même. J'espère que ous avez receu ma 6$^e$ partie[2] et que j'aurai bientôt de vos ouvelles. Je les attends pour proposer un arrangement avec $I^{rs}$. des Postes, au cas que M. de Malesherbes n'en ait pas ris avec vous. Adieu, Monsieur ; je vous embrasse.

J. J. Rousseau

Montmorenci le 30 Janv$^r$. 1760

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 45.
2. De la *Nouvelle Héloïse*.

## N° 738.

### A Mme [la marquise de Verdelin à Paris][1].

[février 1760 ?]

Je ne me sens pas indigne de votre souvenir, quoique toutes les apparences soient contre moi, et que vous soyez en droit de me juger sur les apparences. Si je vous savais rétablie, je prendrais patience ; mais cette maudite fluxion, qui vous a coûté une dent, m'inquiète ; je voudrais bien en apprendre la fin. Daignez, Madame, ajouter ce pardon à tant d'autres, ne fût-ce que pour ne me pas même faire l'honneur d'être fâchée. Enfin, à quelque prix que ce soit, donnez-moi de vos nouvelles et de celles de M. de Verdelin.

J'attends votre jardinier ; il n'est pas venu, et je n'ose plus vous écrire par la poste, parce que vous ne me répondez jamais par la même voie. Elle me paraîtrait pourtant bien la plus commode, et quand je serais le maître de choisir mon temps pour écrire, j'en deviendrais bien plus exact. Je voudrais bien, comme vous voyez, Madame, pouvoir m'en prendre de ma négligence à quelque chose qui ne fût pas en moi. Mais, ce qu'il y a de bien sûr au moins, c'est que la cause n'en est pas dans mon coeur.

1. Transcrit de l'imprimé en 1840 par Bergounioux, dans l'*Artiste,* p. 444.

N° 739.

A Monsieur
Monsieur Rousseau, citoyen de genève
à Montmorency[1].

(Du chevalier de Lorenzi.)

à Paris, ce 30 janvier 1760.

Vous ne pouviez pas, mon cher ami, avoir d'autre espèce de raisons pour excuser le tort que me faisait votre injustice, que les trahisons qu'on vous a faites autrefois, et qui peuvent vous avoir rendu inquiet sans sujet. Vous savez que j'aime à parodier, ainsi je vous chanterai :

Ah ! non vedrete mai
Cambiar gli affeti miei
Bell' Alma, ove trovai
Tesor d'amico cor.

Mais, je suis en peine des tracas que vous me mandez que vous avez, et peut-être des tracasseries que l'on vous fait. Je le conjecture par la demande que vous m'avez faite des trois exemplaires que j'ai reçus de votre part de M. Coindet. J'allais écrire à Mad<sup>e</sup> de Boufflers pour tâcher de les récupérer, lorsque j'ai reçu de M. Coindet un billet de contr'ordre de votre part, qui me fait désister de faire mes diligences. Je ne puis m'imaginer que l'on vous fasse des tracasseries sérieuses à ce sujet, car ce serait adopter en france l'inquisition du concile de Trente, dans le temps qu'heureusement nous la voyons presque chassée d'Italie. Que les lumières et la raison marchent à pas lents lorsqu'elles ont la préoccupation à combattre et l'enthousiasme. Adieu, mon cher ami, conservez

1. *INÉDIT*. Transcrit par J. Richard de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

votre santé, et tâchez de vous affecter en moins plutôt qu'en plus de leur valeur des choses qui arrivent, parce que les hommes sont mauvais. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Vous avez signé votre lettre, ainsi je signe la mienne

L'Ami de Rousseau

## *N° 740.*

### De Mad^e^ de Luxembourg[1].

A Paris ce Lundi [fin janvier
ou commencement
de février 1760][2].

Je n'étois point ici quand vous m'avez écrit la prémiére lettre; j'étois à Villeroy, et j'ai receu en arrivant la seconde accompagnée de la plus charmante chose du monde[3]. Je devrois être honteuse de toute la peine que cela vous a donné. Je ne puis vous exprimer, Monsieur, tout le plaisir que cela me fait. Je le lis avec délices, mais je trouve que je le lis trop vîte. Il n'y a point d'illusion; je le trouve encore plus beau que la prémiére fois que je l'ai entendu. Non jamais, il n'y aura rien de si bien écrit, de si touchant. Je meurs d'envie de vous voir; je suis à la mort d'une absence si longue. Comment peut-on aimer les gens qu'on voit si peu, ou, pour mieux dire, comment peut-on voir si peu les gens qu'on aime; car certainement je vous aime de tout mon coeur. Vous avez été malade: ces tems sont bien mal sains quand on est délicat. Avez-vous senti le tremblement de terre? Pour moi, je n'y crois pas beaucoup. Adieu, Monsieur, personne ne vous honore, ne vous estime et vous aime plus que moi./.

1. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 108.

2. Streckeisen-Moultou, qui a publié cette lettre en 1865 (*Amis et Ennemis,* I, p. 434-435), imprime: « Paris mars 1760. » Sur la copie, il n'y a que: « A Paris, ce Lundi. » Th. Dufour propose: « [fin janvier ou commencement de février 1760]. »

3. Vraisemblablement la première partie de la copie manuscrite de la *Nouvelle Héloïse.*

## N° 741.

### A M. le Maréchal de Luxembourg[1].

A Montmorenci, le 2 fevr 1760.

Comptez-vous les mois, Monsieur le Mareschal? Pour moi je compte les jours, et il me semble que je trouve cet hiver plus long que les autres. J'attends avec impatience le voyage de pâques pour célébrer un anniversaire qui me sera toujours cher. J'ai donc oublié d'user du présent, puisque je desire l'avenir; et voilà dequoi vous êtes cause. La vie n'est plus égale quand le coeur a des besoins; alors le tems passe trop lentement ou trop vîte; il n'a sa mesure fixe que pour le sage. Mais où est le sage? Que je le plains! Il est égal, parcequ'il est insensible; ses heures ont toutes la même longueur, parcequ'il ne jouit d'aucune. Je ne voudrois pas, pour tout au monde, un ami dont la montre iroit toujours bien. Monsieur le Mareschal, vous avez fort dérangé la mienne; elle retarde tous les jours davantage, elle est préte à s'arrêter. Je voudrois aller la remonter près de vous, mais cela m'est impossible; mon état et la saison me condamnent à vous attendre.

## N° 742.

### De M. de Luxembourg[2].

A Paris ce 9 fevr 1760.

Je n'ai receu qu'au retour de Marly dont je suis revenu

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886.

2. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel dans le recueil 7886, p. 109.

avant hier, votre lettre. Vous pouvez juger du plaisir qu'elle m'a fait ; mais en même tems votre santé me donne de l'inquiétude, d'autant plus que l'on m'a dit qu'elle n'étoit pas bonne. J'aurois été déja en savoir des nouvelles moi-même, mais j'ai une affaire ici qui m'en a empêché et qui m'oblige d'aller à Versailles plus souvent que je ne voudrois et sans pouvoir prévoir les jours. Je m'en suis dédomagé en lisant les cahiers que vous avez envoyés à Mad^e^ de Luxembourg, mais cela a été bien court. Soyez persuadé, Monsieur, que je desire autant que vous le voyage de pâques et que, sans m'assujetir au maigre du Carême je le trouverai bien long ; mon coeur me dit que vous en étes persuadé, et je compte trop sur le vôtre pour en douter.

## N° 743.

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Montmorency[1].

(Lettre de Mme de Verdelin.)

Vous m'avez proposé un marché très obligeant et vous devez être bien sûr, Monsieur, qu'à une telle condition, on est pris au mot. Je voulois vous remercier et vous le dire, mais imaginez, mon bon voisin, que j'ai été garde-malade de mari, enfants, parents, que j'ai eu tout plein d'autres chagrins encore, qu'en vous écrivant je n'aurois pu me tenir de vous les dire, et je me souviens que vous me l'avez defendu[2]. Voyez si je désire de vous déplaire puisque je me suis refusé la seule satisfaction que je pouvois avoir. Soyez sûr, mon très aimable voisin, que je suis trop intéressée à ne vous pas trouver de torts avec moi, et quoi que vous fassiez, vous n'en aurez jamais. Aimez-moi un peu, et mon époux qui vous est bien véritablement attaché. Souffrez que notre marché subsiste. Comme je prends les plaisirs sans compter, vous serez sûr que je ne tiendrai pas régistre de mes lettres ; et vous voilà à votre aise pour le payement.

Marmontel est, comme vous savez peut-être, à la Bastille, et en sort demain[3]. Il a tant fait de suppliques, de bassesses, qu'il garde le Mercure qu'on avoit offert à l'abbé Barthelemy et que celui-ci a refusé d'une façon digne de lui. Je vous envoie

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'autographe original non signé, cacheté de cire noire (Bibl. de Neuchâtel). Streckeisen-Moultou, II, p. 477-478, a donné seulement le début du second alinéa, depuis : « Marmontel est... » jusqu'à : « n'a pas faite. »

2. *Cf.* les premiers mots de la lettre suivante.

3. Marmontel, mis à la Bastille le 28 décembre 1759, en sortit le 7 février 1760, trois jours plus tard que ne le pensait Mme de Verdelin.

une version de cette fameuse parodie qu'au demeurant Marmontel n'a pas faite. Je crois que je vais vous donner des voisins à la Chevrette. Le bon docteur n'a reçu nulle missive, il est un peu honteux de son abandon.

Nous avons deux nouveaux maîtres de la garde-robe, mrs de Culag et le m[arqu]is Chauvelin ; ils ont acheté 600.000 ff. et le mis de Cavay 40.000 ff. de pot de vin. Voilà Mrs de Souvré et de Maillebois hors de place. On annonce une promotion. On commence à payer partout et je finis pour Mde Pillieux.

Le prince Ferdinand a pris ses quartiers. A ce qu'on espère, il n'y a plus de troupes aux environs de Giessen. Nous allons avoir une armée sur le bas-Rhin de 60 mille hommes aux ordres du maréchal Soubise. Les Hollandois nous inquiètent. On craint qu'ils ne se déclarent contre nous.

A paris, le 3 février [1760][1].

## *N° 744.*

A MADAME LA MARQUISE DE VERDELIN.
À PARIS[2].

A Montmorenci, 4 janvier [*lisez* février] 1760[3].

*J'ai eu tout plein de chagrins que je n'aurois pu me tenir de vous dire, et je me souviens que vous me l'avez défendu.* Vous vous souvenez de cela, Madame, et vous m'écrivez ! Jean Jaques Rousseau ne veut donc pas que ceux qui l'aiment lui parlent de leurs peines ! Nous nous connoissons depuis si peu de tems, que je ne pourrois vous pardonner de m'avoir cru capable d'une pareille bassesse d'âme ; quoi qu'à dire le vrai, si vous me connoissiez si mal, pourquoi m'avez-vous

1. Streckeisen, en citant les trois premières phrases du 2e alinéa, les date de 1762, ce qui ne concorde pas avec l'emprisonnement de Marmontel. D'ailleurs, J.-J. Rousseau répond le 4 [février] 1760. Voyez le n° suivant.

2. Transcrit de l'imprimé en 1840 par Bergounioux, dans l'*Artiste,* p. 8-9.

3. Les premiers mots de cette lettre montrent qu'elle répond à celle du 3 février de Mme de Verdelin. Si Bergounioux ne s'est pas trompé dans sa transcription, Rousseau aura écrit janvier par distraction. [P.-P. P.]

recherché ! Mais m'écrire nonobstant cela ! donner des témoignages d'amitié à un homme qui s'ennuie d'entendre ses amis lui parler de leurs chagrins ! Et quel cas voulez-vous que je fasse, moi, de cette amitié, si vous pouvez la prodiguer à qui pense si bassement ? Madame, je puis vous pardonner le tort que vous m'avez fait mais non celui que vous vous faites. Oh ! qu'il vous faudra de tems pour rétablir la bonne opinion que j'avois de vous !

Je comprends qu'il y avoit dans ma précédente lettre des expressions louches et mal tournées ; je me souviens même d'une phrase où je vous reprochois de vous donner des migraines pour me donner du chagrin [1] ; et j'avoue sans détour que le sens le plus naturel de cette phrase en elle-même est celui que vous paroissez lui avoir donné. Croyez-vous être pour cela justifiée ? Jamais, jamais, Madame ; il valoit mieux me croire fou que malhonnête, et ne trouver aucun sens à mes phrases que de leur en trouver un si peu digne de moi. Ne croyez pas que je m'abaisse jusqu'à vous interpréter cette phrase ; relisez ma lettre, et trouvez-en le sens de vous-même, ou vous ne le trouverez jamais.

O Francois et Françoises, nation parlière, que vous donnez de force aux mots, et que vous en donnez peu aux choses !

N'apprendrez-vous jamais qu'il faut expliquer les discours d'un homme par son caractère, et non son caractère par ses discours ? Celui qui se sent sûr de lui est peu soigneux de donner un sens clair à ses paroles ; il n'a pas peur qu'on ait le droit de s'y tromper ; mais malheur à qui s'y trompe ! Il faut achever de vous parler nettement. Je ne connois, ni ne veux d'autres liaisons que celles de l'amitié, et je puis me passer d'amis, mais non pas de l'estime de mes amis. Je veux qu'ils comptent plus sur mes sentimens que sur leurs yeux et sur leurs oreilles, et que, quand ils me verroient faire ou dire des choses malhonnêtes, ils n'en croient rien.

1. *Cf.* lettre à Mme de Verdelin du 21 déc. 1759, 2e alinéa. En imprimant « ma précédente lettre », il n'est pas certain que Bergounioux ait reproduit exactement le texte qu'il avait sous les yeux. [P.-P. P.]

Un autre me trouveroit impertinent ; j'espère que vous ne me trouverez que fier. Oui, Madame, je suis fier, je le suis beaucoup, je veux toujours l'être. C'est le seul moyen de se conserver une âme saine parmi les hommes corrompus.

A présent que j'ai bien épanché mon coeur, consultez le vôtre, et faites ce qu'il vous dira. Pour ne pas vous imiter, et donner une si grande force aux paroles, je veux bien oublier les vôtres ; mais, de grace, apprenez à m'interpréter mieux désormais. J'apprends l'accident de M. de Verdelin ; parlez-moi de lui, de vous, de tout ce qui vous intéresse ; mais que je ne revoie de ma vie, dans vos lettres, un seul mot des nouvelles publiques. Je les hais pour mille raisons, et surtout pour le mal qu'elles vous ont fait penser de moi.

[J. J.] Rousseau

*N° 745.*

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Montmorency [1].

(Lettre de Mme de Verdelin.)

[Paris, février 1760] [2].

En nous rendant justice à tous deux, Monsieur, vous auriez dû deviner, puisque je n'ai pas l'esprit de me rendre intelligible, qu'en ne prenant pas la liberté de vous confier mes peines, j'ai voulu ménager votre sensibilité et votre délicatesse. Enfin, n'avez-vous pas imaginé qu'elles partoient d'une cause

1. Collationnée sur l'original autographe (Bibl. de Neuchâtel) et sur la copie de Rousseau (7886, p. 111, 112). Imprimée par Streckeisen-Moultou, II, p. 478-480.

2. L'original autographe n'est pas daté. Dans la copie de Rousseau, la lettre est classée parmi celles de 1760. Elle répond à sa lettre du 4 février 1760. Streckeisen lui donne par erreur la date de 1762.

que vous n'approuvez pas? Voulez-vous me persuader que vous avez oublié mes erreurs? Ah! Monsieur, je vous pardonnerois de m'en souvenir; mais je serai affligée toute ma vie de ce que vous m'avez soupçonnée de vous connoître si mal. Cette expression que vous prétendez louche m'avoit semblé très-clairement honnête, la proposition que vous me faisiez, au-dessus de mes espérances. Ah! Monsieur, si j'avois été aussi contente des gens qui vous aiment et de moi, que je l'étois de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, ma reconnoissance n'eût pas manqué d'expression. Imaginez, mon bon voisin, que votre très aimable lettre est tombée entre les mains d'une créature qui n'existoit plus; peignez-vous l'état d'une âme touchée au delà de toute expression, qui depuis sept ans ne vit, ne respire que pour un être qui étoit près de la sacrifier au fanatisme d'un dévôt. La façon dont je vis avec M. de... [Margency] m'avoit fait voir avec plaisir que la société de M. [de] Foncemagne, devenu très-pieux depuis la mort de sa femme, avoit réveillé chez lui des idées de religion et de piété. Notre confiance, notre union, étoit la même; les idées nouvelles, depuis plus d'un an, n'avoient pas apporté de gêne; au contraire, nous étions plus heureux. A mon retour ici, je l'ai trouvé plus sérieux; les soins qu'il rend à sa mère m'ont mis dans le cas de le voir peu, et presque toujours avec du monde. Enfin son ami me dit qu'il devenoit sublime et qu'il alloit être entre les mains d'un grand faiseur. Peu de jours après, l'ami nous ayant laissés seuls, je vis son visage prendre l'air austère, son esprit cherchant tous les lieux communs pour fournir à la conversation. Je lui demandai s'il souffroit; on me dit que non en levant le siège. Je ne le rappelai pas, mon voisin, je n'en avois plus le courage. J'ai resté bien des jours occupée de lui cacher ma doulour, tant il m'étoit douloureux de troubler son âme. A la fin, mon changement, ma santé, lui ont fait deviner ma frayeur. Soit pitié, soit amitié, on m'a promis de ne me pas fuir et de ne rien changer à notre façon de vivre. Je le verrai, c'est ma vie. Il ne me faut rien [de] plus que votre amitié, avec une petite assu-

rance que vous n'êtes pas fâché du détail que je viens de vous faire. Je voudrois pouvoir vous avouer autant de tendresse pour l'homme [1] à qui vous voulez bien vous intéresser : cette confidence seroit plus faite pour vous et pour moi ; mais, mon très-respectable voisin, je n'y peux rien. Je puis cependant vous dire que cette aventure que vous avez sue m'a prouvé que j'étois moins monstre que je ne vous le parois ; elle m'a causé plus d'effroi qu'à lui de douleur, mais un gros rhume pris depuis le fait fort souffrir. Il y a deux nuits que je ne l'ai pas quitté qu'à 3 heures. Ce soir il est mieux, et ma fille bien portante de la fièvre et des maux de coeur qu'elle a eus m'ont fait craindre la petite vérole [2]. Depuis trois semaines, je n'ai pas cessé d'être infirmière. J'espére que m'en voilà quitte. Il ne me reste plus qu'à guérir la tête de mon mari, qui a repris plus vivement que jamais ses inquiétudes. La petite altération qu'il a vue dans mon humeur l'a éclairé de nouveau. Des visites peu fréquentes dont il sera toujours témoin, puisqu'il sera longtemps sans sortir, ramèneront peut-être le calme ; je le souhaite plus pour lui que pour moi. Bonsoir, mon voisin ; je n'abuserai pas de la permission que vous me donnez de vous parler quelquefois de moi ; je vous demande seulement celle d'envoyer demander de vos nouvelles à M^lle^ Levasseur. Voulez-vous bien qu'elle trouve ici mes complimens très-tendres.

1. Streckeisen dit ici en note : « Il s'agit sans doute de M. de Verdelin. » Les quelques lignes qu'il a omises un peu plus loin viennent confirmer cette opinion.

2. Streckeisen-Moultou a omis tout le passage compris entre : « Je puis cependant vous dire », et « petite vérole ». Il sera question dans des lettres subséquentes du rhume de M. de Verdelin.

*N° 746.*

A MONSIEUR
MONSIEUR VERNES
MINISTRE DU S^t EVANGILE
A GENÈVE[1].

Il y a une quinzaine de jours, mon cher Vernes, que j'ai appris par M. Favre vôtre infortune[2], il n'y en a guéres moins que je suis tombé malade et je ne suis pas rétabli. Je ne compare point mon état au vôtre ; mes maux actüels ne sont que physiques, et moi dont la vie n'est qu'une alternative des uns et des autres, je ne sais que trop que ce ne sont pas les prémiers qui transpercent le coeur le plus vivement. Le mien est fait pour partager vos douleurs et non pour vous en consoler. Je sais trop bien par expérience que rien ne console que le tems, et que souvent ce n'est encore qu'une affliction de plus de songer que le tems nous consolera. Cher Vernes on n'a pas tout perdu quand on pleure encore. Le regret du bonheur passé en est un reste. Heureux qui porte encore au fond de son coeur ce qui lui fut cher. Ô croyez-moi vous ne connoissez pas la maniére la plus cruelle de le perdre c'est d'avoir à le pleurer vivant. Mon bon ami, vos peines me font songer aux miennes, c'est un retour naturel aux malheureux. D'autres pourront montrer à vos douleurs une sensibilité plus desintéressée ; mais personne, j'en suis bien sur, ne les partagera plus sincérement.

A Montmorenci, le 9 fevr 1760.

1. Transcrit le 15 juin 1925 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 203, n° 127. Petit in-4° de 4 pages, la 3e blanche, l'adresse sur la 4e, cachet de cire rouge, à la devise. [P.-P. P.]

2. Mme Vernes, née Marie-Françoise Clarenc, première femme de Jacob Vernes, était morte le 14 décembre 1759 (voy. t. IV, p. 155, note 2). C'est en lui rendant visite le 29 janvier 1760 (*cf.* le post-scriptum de la lettre n° 736) que Favre apprit à Rousseau cette mort, qui remontait à plus d'un mois.

*N° 747.*

De M. Vernes[1].

[vers le 16 février 1760].

Je renvoyois tous les jours, mon cher Rousseau, à vous apprendre le cruel événement dont j'ai été accablé ! Je connois votre coeur et je me faisois une vraye peine de l'affliger par cette fatale nouvelle. Mais vous me prevenez, cher ami, et votre lettre me fait comprendre que j'avois raison de différer à vous apprendre mon malheur. Quel coup, bon Dieu ! quel déchirement d'entrailles ! Cher Rousseau, quels liens formés par l'estime et par l'amitié, rompus tout à coup, et au moment où un enfant heureusement né les resserroit toujours davantage. Helas, je m'étois persuadé qu'on pouvoit être heureux sur la terre parce que je l'étois véritablement. Je n'ai fait que l'entrevoir, ce bonheur, et ce semble afin de ne plus penser à ne plus le chercher sur la terre. La Réligion seule m'a soutenu, mon cher Concitoyen ; j'ai senti violemment le coup, mais j'ai baisé humblement la main qui l'a porté ; j'ai remercié l'arbitre de nos destinées de ce qu'il m'a donné pendant une année cette tendre épouse, dont sans doute je n'étois pas digne ; il a retiré son bienfait ; est-ce à moi de me plaindre ? D'ailleurs, bien convaincu que c'est lui qui dirige tous les événemens de la vie, puis-je douter que dans les coups dont il frappe ses enfants, il n'ait des raisons de sagesse et de bonté ? Faudra-t-il que je me le réprésente comme un tyran qui ne nourrit son coeur que du mal qu'il projette, et qui dans sa sombre retraite s'égaye lugubrement en voyant couler les larmes des malheureux qu'il a faits. Non, cher Rousseau, mon Dieu, celui que j'adore est un tendre père qui lorsqu'il afflige, fait, comme dit l'Ecriture, son oeuvre étrangére,

1. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (7886, p. 86).

et qui conduit par la main dans le sentier du vrai bonheur des aveugles qui s'en éloigneroient s'il les abandonnait à eux-mêmes ! Et cher ami, quelle perspective ne m'ouvre point encore l'Evangile ? Je la rejoindrai un jour, cette épouse chérie, pour n'en être plus separé ! Elle m'attend dans le ciel cette ame qui étoit déjà prette pour le séjour du bonheur ; elle prend en pitié mes larmes ; il me semble que je l'entends me dire que c'est moi qui suis mort, mais qu'elle jouit, elle, de la véritable vie. Ah, cher Rousseau, que ceux là sont cruels qui cherchent à oter à l'homme cette précieuse esperance ! Barbares, qui ne me montrent dans ma mort que l'aneantissement de tout mon être, et dans la mort des personnes qui me sont chéres qu'une poussiére froide et éternellement insensible. Quel affreux sistême, cher Rousseau, qu'il doit bien l'être pour un coeur tel que le vôtre ! Voilà cher ami, les reflexions que j'oppose au chagrin que je porte dans le coeur ; voila ce qui peut seul donner la tranquillité à mon ame. Donnez-moi de tems en tems de vos nouvelles, cher et précieux ami ; combien de fois j'ai pensé à vous dans mon malheur, et quels secours n'aurois-je point trouvés auprès d'un ami tel que vous. Je suis et serai éternellement Votre ami·|·

[A l'occasion de la mort de sa femme, Jacob Vernes avait reçu de M^me^ d'Épinay la lettre suivante :

« A Monsieur, Monsieur Vernes, Ministre, rue de la Cité, à Genève[1].

« A Paris le 22 j^r^. 1760.

« On ne peut plus que moi, Monsieur, partager votre juste douleur, je m'imagine en vérité rien de plus cruel que la situation où vous vous trouvés ; je vous plains de toute mon âme, et je ne trouve rien de consolant à vous dire, si ce n'est que vous avés raison d'estre au désespoir, car tous ceux qui ont eu le bonheur de conoistre celle que vous pleurés la regrettent à proportion qu'ils la voyoient de plus près.

1. *INÉDIT*. Transcrit en janvier 1882 de l'original autographe signé, que m'a communiqué M. Vernes-Prescott. 4 p. in-4°, la 3e blanche et la 4e offrant l'adresse. Cachet de cire rouge armorié : deux écussons surmontés d'une seule couronne : l'un porte un pin accosté de deux étoiles, l'autre, un chevron sur champ d'azur, accompagné, en chef, de deux croissants et, en pointe, d'une petite croix pattée. [Th. D.]

« J'aurois bien quelques petits reproches à vous faire, Monsieur, sur la publicité que vous avés donnée à mes lettres, contre nos conventions et malgré la façon de penser que vous me connoissés à ce sujet. Heureusement qu'il n'y en a eu qu'une de copiée, et qu'on n'en parle plus.

« J'espère, Monsieur, que vous voudrés bien me tenir la parolle que vous m'avés donné et à laquelle vous voulés bien vous engager de nouveau dans votre dernière lettre. Si votre sermon est copié vous pouriés me le faire tenir par la 1re voiture. On m'a mandé que M. Pictet-Dunant alloit partir, vous pourriés l'en charger, vous me feriés un vrai plaisir.

« Il n'y a rien de nouveau icy qui vaille la peine d'estre envoyé, ainsi vous n'aurés rien par nous que les assurances de notre zêle pour vous estre utile, et en mon particulier, Monsieur, celle du plus inviolable attachement. D'Es. D'Epinay. »]

*N° 748.*

A MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU
CŸTOŸEN DE GENÈVE
À MONTMORENCŸ[1].

(Lettre de Watelet.)

Voici, Monsieur, un exemplaire d'un ouvrage auquel je scais que vous avés bien voulu prendre interest ; je serai flatté s'il ne perd rien de l'idée avantageuse que vous en avés pris, je le serai davantage, s'il m'aquiert l'estime et l'amitié d'un homme vertueux. j'ai le plaisir de m'entretenir souvent de vos talens et de vos vertus avec M^rs Loiseau, et je les prendrois pour garand si j'en avois besoin des sentimens que vous m'avés inspiré. Agrées en l'assurance et soÿés persuadé de leur sincerité.

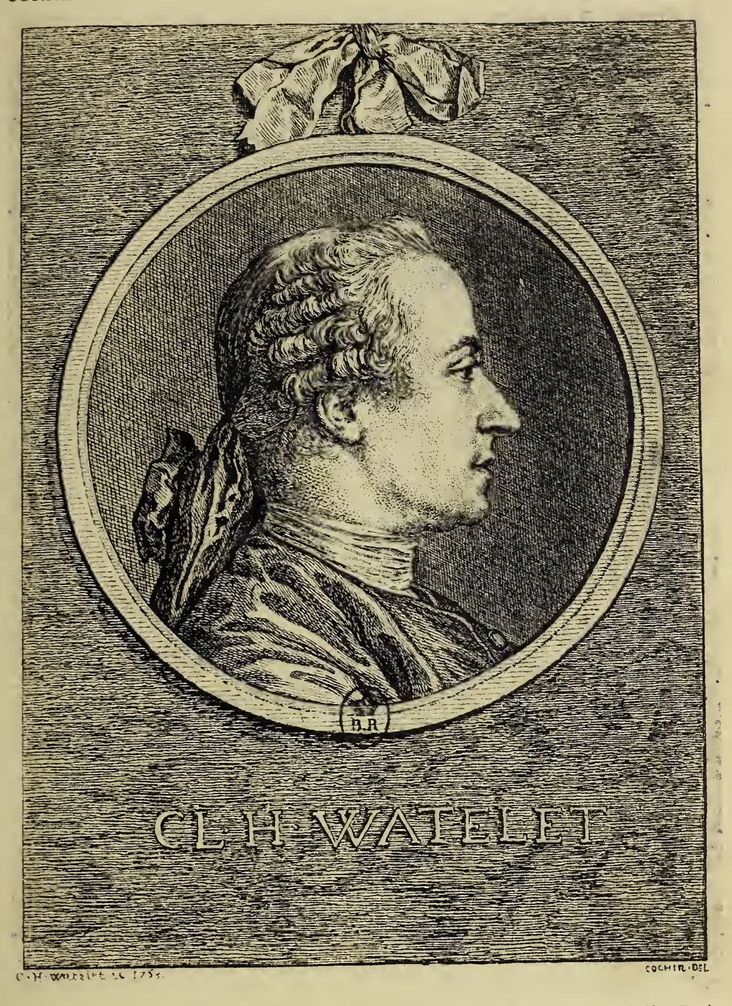
J'ai l'honneur d'etre
Monsieur, votre tres humble et tres obeissant
serviteur

WATELET[2]

A Paris ce 24 fevrier 1760.

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Petit in-4° de 4 pages, les pages 2, 3 bl., l'adresse sur la 4e ; cachet de cire rouge : ancre accostée de deux étoiles. Rousseau a copié cette lettre dans le recueil 7886, p. 109.

2. Claude-Henri Watelet [1718-1786], receveur-général des finances de la généralité d'Orléans, fonction où il succéda à son père, fut en même temps écrivain, peintre, sculpteur et graveur. Son poème l'*Art de peindre,* qui est probablement celui qu'il adresse ici à Rousseau, lui ouvrit en 1760 les portes de l'Académie française. Il a laissé un *Dictionnaire de peinture et de sculpture,* publié par Levesque, après sa mort, en 1795 (5 vol. in-8°). Il fut le créateur des jardins anglais ; il a exposé ses idées à ce sujet dans son *Essai sur les jardins* (1774). Il est l'auteur de la *Vie de Louis de Boulongne, peintre,* dans le *Recueil des vies des peintres du Roy* (1752), et de plusieurs tragédies et drames lyriques.




Librairie Armand Colin, Paris.

CL. H. WATELET
Gravé par lui-même, d'après Cochin.
*Cabinet des Estampes, Paris.*

N° 749.

A Mons[ieur]
Monsieur R[ousseau]
Citoyen de Ge[nève]
A Mon[tmorency][1].

(Lettre de Loyseau de Bérenger.)

Paris ce 29 fevrier 1760.

M. Watelet me charge, Monsieur, de vous faire passer son poëme, cette commission dans toutes ses circonstances est bien satisfaisante pour moy. C'est un ouvrage plein d'esprit et de gout, c'est l'ouvrage de mon meilleur ami que j'envoye a lhomme du monde le plus capable de le bien aprecier.

Quoique votre voisin de campagne j'ai peu eu jusques a present lhonneur de vous voir, et cependant il est peu d'hommes que j'aye autant souhaité de connoitre particulierement. Mais si j'ai été dupe de ma reserve et de ma discretion, je ne veux pas l'etre toujours, je suis bien aise de faire valoir les droits que j'ai de pretendre a quelque sentiment de votre part. Je suis frere d'un homme que vous aimez et qui est rempli d'estime et de tendresse pour les qualités de votre esprit et de votre coeur, je suis, je le repete, ami particulier de M. Watelet que certainement vous estimez et que je scais faire le plus grand cas de vous. La lecture de vos ouvrages, vos conversations m'ont inspiré pour vous tout ce qu'une ame bien née doit de respect et d'admiration au genie et a la vertu. Voilà mes titres. J'ai bien des obligations à M. Watelet de

1. *INÉDIT.* Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. In-4° de 4 p., l'adresse sur la 4e. Le papier a été déchiré, ce qui a enlevé quelques lettres de l'adresse, sans rien enlever au texte de la p. 3. Cachet de cire rouge aux armes des Loyseau : De gueules à un oiseau d'or, perché sur un chicot du même ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent entre deux croisettes d'or. — Rousseau a copié cette lettre dans le recueil 7886, p. 110.

m'avoir fourni l'occasion d'oser vous ecrire, Monsieur, ce que je pense depuis longtemps.

LOYSEAU DE BERENGER[1]

Je suis encore chargé de vous remercier d'une Lettre que vous avez ecrite a quelqu'un de ma connaissance ; la maniére dont vous le jugez le dedomage de l'injustice des autres.

Mon frere qui m'envie ma commission, attend avec la plus grande impatience que ses affaires luy permettent de vous aller voir.

1. « En 1760, M. Loyseau de Bérenger, avocat au Parlement [de Paris], cloître St Jacques de l'hôpital, était attaché à la maison du duc d'Orléans [Louis-Philippe d'Orléans, né à Versailles le 12 mai 1725], en qualité d'Agent des affaires. Je ne le trouve pas inscrit au tableau des avocats du Parlement, mais j'y trouve son frère, M. Loyseau de Mauléon, cloître St Jacques de l'hôpital, reçu en 1751. » (*Note manuscrite de Joseph Richard.*)

## N° 750.

### A Monsieur Rousseau
### à Montmorency[1].

(Résumé d'une lettre de M.-M. Rey.)

Amsterdam, 28 février 1760.

[Rey envoie un échantillon du caractère qu'il a pris. Maintenant que « les eaux sont ouvertes », le papier pourra venir. La guerre « nous a enlevé ce qu'il y avoit de meilleur en ouvriers, qui sont rares actuellement... »]

1. *INÉDIT*. Résumé de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Une demi-page in-4°, l'adresse au verso. Pas de marque postale. Cachet de cire rouge, aux initiales non visibles.

## *N° 751.*

### De M. de Margency[1].

A Paris, ce mercredi 5 Mars 1760.

Vous devez croire, Mon cher Voisin, qu'il ne m'a pas été possible de vous répondre plustot, puisque je ne vous ai point écrit. J'ai prié la Marquise de vous faire passer l'addresse de M. de Malesherbes, parce que vous pouviez en avoir besoin. Imaginez-vous que je le trouvai précisément le jour que je receus vôtre lettre. Il vint chez M. de Foncemagne passer une heure avec nous. Il me demanda de vos nouvelles avec beaucoup d'intérest et me parut rempli d'estime et de considération pour vous. Vous jugez bien que je ne m'endormis pas et je crois que je lui prouvai assez bien que je savois répondre, quand on traitoit avec moi les chapitres qui m'interessoient. Enfin mon cher Voisin, je vous dirai bonnement que je fus fort content et de moi et de lui. J'aime assez l'humeur où vous étes ou plustot la colére que vous donne l'impossibilité de gronder. Il y a là dessus une tirade dans votre lettre[2] qui est d'un agrément infini. Je crois pourtant que notre amie qui ne vous a point dit d'injures ne vous en aime pas moins. Je crois qu'elle ira s'établir à Soisi vers le 15 du mois prochain. J'envoye dans le moment chercher la suite de M. de Buffon que j'ai prise hier pour vous. Il y en a cinq volumes; ils sont en carton comme les votres; je vous les porterai incessamment. Desmahis et moi comptons vous aller demander un morceau de mouton le mardi 18 de ce mois de Mars. Nous avons pris ce jour, et quelque tems qu'il fasse, nous vous arriverons. Je vous porterai l'absolution que vous demandez;

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 114.

2. La lettre du 4 février, adressée à Mme de Verdelin, n° 744.

quoiqu'à dire vrai, vous n'en ayez pas besoin. Je vous assure que je suis fort heureux que vous m'aimiez. Mais je vous gronderois si vous vous géniez de m'écrire. Notre aimable amie a voulu que je fisse une visitte à Circé[1]; elle prétend que cela est dans l'ordre des procédés. Comme je suis bon, je l'ai cru. J'y ai donc été. Heureusement je n'ai trouvé ni fée ni baguette. Ainsi voila les procédés remis à l'année prochaine. Bon soir, mon très aimable voisin ; je vous suis attaché pour ma vie.

1. Mme d'Épinay (?).

N° 752.

A Mme LA MARQUISE DE VERDELIN[1].

[A] Montmorency, le 5 mars 1760.

Vous retombez toujours, Madame, dans vos anciennes fautes. Vous avez la malice de m'écrire les choses les plus amusantes pour me faire oublier que vous ne me dites rien de vous ; mais, comme vous voyez, cela ne réussit pas. Dites-moi du moins une fois qu'il faut conclure de votre silence que tout va bien ; peut-être en résultera-t-il une chose qui me paraît chaque jour plus difficile : c'est de désirer que vous ne m'écriviez point.

Ce serait pourtant grand dommage, car votre dernière lettre m'a fait mourir de rire en me représentant ce pauvre La Condamine avec sa perruque noire et son grand chapeau, saisi au collet et près à être bien fessé dans la boutique aux miracles. Mais ceci n'est rien auprès de la cérémonie de la belle écorchée. On m'avait déjà dit qu'on embrochait les saintes, mais je ne savais pas qu'on les écorchât. Il faut que la peau que celle-ci veut qu'on lui ôte soit fort bonne à conserver, sans quoi je doute qu'elle se prêtât de bon coeur au prodige. Or, cela étant, je m'imagine que bien des spectateurs aimeront mieux la préparation que l'opération ; car enfin, il me semble que, pour l'écorcher de sa peau, il faut auparavant l'écorcher de ses habits. Supposant qu'on commence par la coiffure, et qu'on suive, j'espère pourtant que les honnêtes gens seront assez modestes pour ne pas attendre qu'on soit aux souliers. Par ma foi, madame, j'aime les miracles qui font rire, et celui-là m'a plus d'à moitié converti. Vous me trouverez bien sanguinaire, et vous me ferez tort, car je n'aime pas tant la religion où l'on écorche les demoiselles,

1. Transcrit de l'imprimé en 1840 par Bergounioux, dans l'*Artiste*, p. 9, 10.

que celle où on leur en fait la peur. Voilà, quant à moi, tout ce que j'en veux ; et sitôt que je verrai le couteau, j'apostasie.

Bonjour, Madame ; votre lettre m'a donné de la bonne humeur pour un mois. J'espère que vous viendrez la renouveler avant qu'elle cesse. Mille choses, je vous supplie, de ma part à M. de Verdelin. Mille remercîments au docteur ; il a les plus beaux projets du monde, mais il ne les exécute point.

[J. J.] ROUSSEAU

## N° 753.

### A Mme [de Luxembourg][1].

Je vous sers lentement et mal, Madame la Mareschale; il ne faut pas me le reprocher, il faut m'en plaindre. Je n'aurai jamais de tort avec vous qui ne soit un tourment pour moi; c'est vous dire assés que mon tort est involontaire. Si je ne suis pas plus diligent à l'avenir, croyez que je n'aurai pas pu l'être. En vérité, je suis la dupe de l'état que j'ai choisi. j'ai tout sacrifié à l'indépendance, et j'ai tous les tracas de la fortune. Je supporterois patiemment tout le reste, mais je murmure contre les occupations desagréables qui m'arrachent au plaisir de travailler pour vous.

Je viens de recevoir par un exprès que vous avez eu la bonté de m'envoyer, une lettre de mon libraire de hollande, sans que je sache comment elle vous est parvenüe. je suppose que c'est par M. de Malesherbes; mais j'aurois besoin d'en être sur.

Vous savez que je ne vous remercie plus de rien, ni vous, Madame, ni Monsieur le Mareschal. Vous méritez l'un et l'autre que je ne vous dise rien de plus et que je vous laisse interpreter ce silence.

Les beaux jours approchent, mais ils viennent bien lentement. J'ai beau compter, ils n'en viennent pas plus vîte; ils ne seront venus que quand vous serez ici. Je suis forcé de finir; j'ai vingt lettres indispensables à écrire dont pas une ne m'intéresse; et, ce qui vous fera juger de mon sort mieux que tout ce que je pourrois dire, je n'en puis faire de si courte que celle-ci

A Montmorenci le 5. Mars. 1760.

1. Transcrit le 29 mars 1925 de l'original autographe non signé et sans adresse, conservé à la bibliothèque de la Chambre des Députés, à Paris (7074, f. 27, 28). 4 p. in-4°, les deux dernières blanches. [P.-P. P.]

## N° 754.

### De Mad^e de Luxembourg[1].

[vers le 6 mars 1760].

Je reçois, Monsieur, avec bien de la reconnoissance, la seconde partie que vous m'envoyez. Je relis la prémière avant de commencer l'autre pour faire durer le plaisir plus longtems.

J'ai un grand desir d'aller à Montmorenci. En vérité, il est bien cruel de ne pas vous voir. Est-il possible qu'on soit assez malheureux pour aimer tendrement quelqu'un qu'on ne voit jamais? Combien croyez-vous qu'il y a que nous ne nous sommes vus? Vous n'y pensez pas, j'en suis sure. La lettre que vous avez eue de votre Libraire est venue par M. de Malesherbes qui en a chargé M. de Luxembourg pour qu'elle vous fut remise plus promptement. Vous avez répondu à la lettre qu'on avoit écrite à M^lle le Vasseur. Il me semble, Monsieur, que vous n'y répondez pas juste. Je vous assure que je ne vous ai jamais donné ni chapon ni truffes ni gateaux d'amandes, ce n'est je vous assure pas moi qui vous les ai envoyés. Je n'ose pas entrer en détail plus au long sur cet article, je respecte trop votre façon de penser; mais vous pouvez être très persuadé que nous ne vous avons jamais donné que du gibier de la chasse de M. de Luxembourg. Adieu, Monsieur; je vous aime et vous aimerai toute ma vie.

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 115.

## N° 755.

### A M. [M.-M. Rey libraire à Amsterdam][1].

A Montmorenci, le 6 Mars 1760.

J'ai receu, Monsieur, avec votre lettre du 28 Fevr. l'échantillon du caractère et format que vous avez choisi. Le caractère est fort bien ; je pense que vous prendrez le petit-romain pour les notes, afin qu'elles soient lisibles.

Le format me paroit trop étroit pour sa longueur ou trop long pour sa largeur. A moins qu'il n'y ait à cela des proportions fixes, ce que je ne sais pas, je crois que vous en pouviez prendre une plus élégante. Je ne sais si le papier de l'échantillon, est celui que vous comptez employer ; il me paroit assez vilain. Au reste, faites pour le mieux ; je vous laisse le maître de tout ; mais j'espère que vous voudrez bien me faire tirer quelques exemplaires en beau papier.

Le titre courant des pages ne doit point être *Lettres de deux amans &c.*, mais, *La nouvelle Héloïse*. C'est aussi le titre qu'il faut substituer à celui de la seconde partie et des suivantes.

J'ai aussi receu précédemment votre billet du p^r. Févr. où vous avez mis ces mots : *Je vous ai mandé par le canal de M. de Malesherbes qu'il a accepté ma proposition.* Cela supposoit une autre lettre venüe par le canal de M. de Malesherbes. J'ai toujours attendu cette autre lettre, et ne l'ai point reçüe. Ainsi si elle contenoit quelque chose qui fût nécessaire à dire, répétez-le moi. J'écris aujourd'hui à M. de Malesherbes pour le remercier.

Je vous conjure de faire corriger les premières épreuves avec soin afin que je ne sois pas dans la nécessité de trop barbouiller les miennes ; d'autant plus qu'ayant oublié la pluspart

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 46.

des signes de correction, je ne suis pas trop sûr de me faire bien entendre. Que l'on corrige exactement les fautes de l'imprimeur, mais surtout qu'on laisse toutes les miennes. On doit croire que je sais assez de françois pour avoir rendu l'ouvrage plus correct, si je l'avois voulu.

Ne me faites point d'excuse de vos retardemens. Comme il n'y a point de ma faute, je puis vous en laisser courir les risques sans inquiétude. C'est une affaire à démêler entre vous et le public impatient et rebuté. Faites donc à votre aise et sans vous inquiéter de moi. Je vous embrasse, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

Voici pour la p^re^. partie un changement peu considérable, mais important, et que je vous prie de faire à l'instant de peur qu'il ne s'oublie.

P. 174 vers le milieu après ces mots

« *Quelle est donc cette gloire insensée dont vous faites tant de bruit?* »

ôtez ce qui suit jusqu'à la fin de l'alinea, et substituez-y ces mots

« *celle de servir un Prince, et d'être à charge à l'Etat.* »[1].

Je dois vous avertir aussi, pendant que j'y pense, que quand le mot de *Monsieur* s'écrit en abrégé, il n'y faut point d'r M^r^. mais seulement une M et un point. M. Je vous avertis de cela parce que dans ma lettre à M. d'Alembert on a constamment mis dans l'imprimé cette r qui n'étoit point dans la copie.

1. « Le passage se lit dans la lettre LXII. En corrigeant l'épreuve, l'auteur doit avoir substitué le mot *homme* à celui de *Prince*. On lit déjà dans l'édition originale : *celle de servir un homme, et d'être à charge à l'Etat.* » (Note de Bosscha.)

## *N° 756.*

### A M. DE MALESHERBES[1].

A Montmorenci, le 6 mars 1760.

Comblé depuis long-tems, Monsieur, de vos bontés, j'en profitois en silence, bien sur que vous n'auriez pu m'en croire digne si vous m'y eussiez cru peu sensible, et bien plus sur encore que vous aimiez mieux mériter des remerciemens que d'en recevoir. Je n'ai donc point été surpris de la permission que vous avez donnée à M. Rey, mon libraire, de vous adressez les épreuves du fade recueil qu'enfin je fais imprimer ; je suis même tout disposé à croire, et à m'en glorifier, que cette grace est plus accordée à moi qu'à lui. Mais, Monsieur, il n'a pu vous la demander, et je ne puis m'en prévaloir, qu'en supposant qu'elle ne vous est pas onéreuse ; et c'est sur quoi il ne m'a point éclairci. J'attendois cet éclaircissement d'une de ses lettres, dont il fait mention dans une autre, et qui ne m'est pas parvenue ; ce qui me fait prendre la liberté de vous le demander à vous-même.

Je suis trop jaloux de votre estime pour ne pas souffrir à penser que ce long recueil passera tout entier sous vos yeux. Mon ridicule attachement pour ces lettres ne m'aveugle point sur le jugement que vous en porterez, sans doute, et qui doit être confirmé par le public ; je souhaiterois seulement que ce jugement se bornat au livre, et ne s'étendit pas jusqu'à l'éditeur. Je tâcherai, Monsieur, de justifier cette indulgence par quelque production plus digne de l'approbation dont vous avez honoré les précédentes.

Les épreuves lues, refermées à mon addresse, et mises à la poste, me parviendront exactement. Si les pacquets étoient

1. Transcrit de la copie autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886.

fort gros, nous avons un messager qui va quatre fois la semaine à Paris, et dont l'entrepôt est *à l'hôtel de Grammont, rue S[t] Germain l'Auxerrois*. Tous les pacquets qu'on y porte à mon addresse me parviennent fidèlement aussi, et même quelquefois plustôt que par la poste, parce que le messager retourne le même jour. Recevez, Monsieur, avec mes très humbles excuses, les assurances de ma reconnoissance et de mon profond respect.

## N° 757.

### A M[me] LA MARQUISE DE VERDELIN À PARIS[1].

Mercredi 12 [mars 1760][2].

Vous avez presque honte de votre santé, Madame ; que dirai-je de la mienne, moi qui dois des excuses au public d'être encore en vie ? Depuis que j'ai le coeur dur, que je n'aime plus personne, et que j'appelle tout le monde mon ami, j'engraisse comme un cochon[3]. Je ne sache point de meilleure recette pour se porter bien que l'insensibilité ; si c'est la vôtre, je vous en félicite ; et on jouit fort paisiblement d'une santé gagnée à ce prix. On dit que nous ne tarderons pas à vous voir en ce pays-ci[4] ; j'attends ce moment avec un empressement que je tâche de rendre médiocre, afin qu'il ne nuise pas à mon embonpoint.

On m'écrit qu'on a renouvelé depuis peu le miracle de la broche, et l'on ajoute que la sainte étant cuite, mangera le poulet qu'on avoit fait cuire avec elle. J'ai assés de leurs miracles, qu'on ne m'en parle plus. S'ils commencent par faire rire, ils finissent par faire gémir. Gloire de la philosophie ! le siècle des philosophes est le siècle des fous, des lâches et des fripons. On dit que tous ces gens-là combattent mes maximes. On se trompe ; ils travaillent sans cesse à les prouver.

Bon jour, Madame.

[J. J.] ROUSSEAU

1. Transcrit de l'imprimé en 1840 par Bergounioux dans l'*Artiste*, p. 22.

2. Bergounioux date par erreur cette lettre : « Mercredi 12... 1762. » Il faut lire « mercredi 12 [mars 1760] ». M[me] de Verdelin a répondu le même jour. [P.-P. P.]

3. *Cf.* p. 84, note 2.

4. *Cf.* n° 751, 11[e] phrase, et n° 760, p. 68, note 2.

*N° 758.*

A MONSIEUR ROUSSEAU
À MONTMORENCY[1].

(de Mme de Verdelin).

J'ai fait un long usage de votre recette[2], Monsieur; elle ne m'avoit donné ni gaieté ni embonpoint. Le hasard, plus que mes voeux, m'en a fait changer, et, après tous les maux que peut causer un changement de régime, je suis parvenue à cette santé dont on me fait honte. C'est en renonçant à *l'amitié* que vous avez trouvé la vôtre; dites à *l'erreur* oui, mon bon voisin, lors qu'à la place des âmes fausses qui vous ont sans doute fait renoncer à cette fille du Ciel vous trouverez des coeurs simples, sensibles, honnêtes, exempts de flatterie et de jalousie, vous la rappellerez, vous lui dresserez des autels, et, quoi que vous en disiez, vous êtes très-digne d'en être le ministre. Vous me direz : où les trouve-t-on, ces êtres? Ah! au moins j'en connois un : il est permis de juger le coeur qu'on a éprouvé. N'allez pas croire que ce soit de moi dont je parle avec tant de magnificence.

Aimiez-vous un peu le cpte thurot he bien on le dit tüé dans le combat qu'il a donné apres s'être rembarqué et avoir emporté du petit coin de l'Irlande où il etoit descendu pour 200000 £ sterling de toile. On le pleure avec raison. Je voudrois vous marquer sa résurrection, comme j'aurois pu dire celle de Spartacus. Il est vrai qu'il est à souhaitte[r] que celle du cpte soit plus durable[3]. Les Comédiens françois ont donné une

1. Transcrit de l'original autographe et collationné sur une copie de la main de J.-J. Rousseau dans le ms. 7886 de Neuchâtel, p. 115-116. Streckeisen-Moultou a reproduit cette lettre dans *Amis et Ennemis*, t. II, p. 469-470.

2. L'insensibilité. *Cf.* le premier alinéa de la lettre précédente.

3. Tout le début de cet alinéa « Aimiez-vous un peu... soit plus durable », est *INÉDIT*.

représentation de *Rodogune* au profit d'un petit-neveu de Pierre Corneille qui a perdu son procès contre Mad[e] Geoffrin et qui étoit réduit à retourner sur les ports gagner sa vie et celle de sa fille ; elle a valu des sommes. Cela fait un peu l'éloge du public, et pas *tout à fait de Mad[e] Geoffrin.* Le Docteur et son ami, pour *donner un* air de mérite à leur visite ont attendu la plüye. Je leur ai mandé ce matin que personne ne seroit dupe de ces manières[1]. Bonjour, Monsieur, portez-vous toujours bien, dussions-nous faire le procès à votre sensibilité. Mon cher voisin, quittez cette erreur ; je me sens obligée de vous dire que cette santé dont vous vous louez est accordée aux voeux de tous ceux qui ont ouï parler de vous. C'est une faveur du ciel pour l'humanité. Je croirai qu'il n'est pas tout à fait irrité contre nous pendant qu'il conserve mon voisin et mon père, et puis vous savez bien encore un tiers qui est digne d'eux.

A Paris, le 12 mars 1760[2].

1. Streckeisen a omis le passage, *INÉDIT* : « et pas tout à fait... manières. » Il l'a omis, peut-être parce que les mots que nous imprimons en italiques sont illisibles sur l'original autographe, en raison d'une déchirure ; ces mots sont transcrits ici de la copie de J.-J. (Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 116).

2. Streckeisen imprime 17 mars ; l'original autographe et la copie de J.-J. portent 12 mars.

## N° 759.

### De M. de Luxembourg[1].

A Paris, le 16 mars [1760].

Quand on s'aime, Monsieur, comme je me flatte que vous m'aimez et que je vous aime, on se passe bien des choses. Ainsi vous ne serez pas fâché contre moi de ce que je n'ai pas répondu plustot à la lettre que vous m'avez écrite il y a huit jours. Je veux cependant vous dire ce qui m'en a empêché. Mad^e de Luxembourg étoit fort enrhumée et a négligé son rhume ; elle eut la fièvre il y a cinq jours et fut saignée, ce qui me donna un peu d'inquiétude, d'autant plus qu'elle étoit oppressée. Depuis ce tems-là, elle est à la diéte et garde son lit, mais il n'est plus question de fiévre et il n'y a plus que le reste de son rhume qui doit avoir son cours. Elle me charge de vous dire cent mille choses et a grande impatience, ainsi que moi, d'être au voyage de pâques : vous n'avez pas besoin que je vous en dise la raison. La maladie de Mad^e de Luxembourg m'a tenu auprès d'elle, mais ne m'a point inquiété. Il n'en est pas de même de ma pauvre fille[2], dont le mal augmente et les forces diminuent ; quoiqu'elle se flatte beaucoup, je crains qu'elle n'aille pas loin, et vous partagerez ma peine. Je ne vous fais point de complimens, votre coeur vous dit tout ce que le mien pense, et voilà tout ce qu'il faut entre nous.

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886.

2. La princesse de Robeck (*cf.* plus loin, n^os 761 et 773).

## N° 760.

### A Madame la Marquise de Verdelin à Paris[1].

A Montmorenci, le 19 mars 1760.

Je n'ai pas besoin, Madame, de vous dire que j'ai passé hier une journée agréable ; vous n'aurez pas beaucoup de peine à concevoir cela vous-même. On m'a promis d'autres moments qui ne me seront pas moins agréables, en m'annonçant votre prochain retour à Soisi[2]. Mais le secret que vous me gardez là-dessus me fait peur : je n'en serai bien sur que quand vous me l'aurez dit vous-même. Votre commission pour le frotteur a été faite ; il a dit que vos appartemens étoient prêts, et que vous pouviez, quand il vous plairoit, envoyer vos tapisseries.

Voulez-vous bien que je prenne aussi la liberté de vous donner une petite commission ? C'est de faire dire à M. de Marigny que je le prie de ne parler de rien à M. Lefebvre. Tout bien examiné, quand j'aurai fait de moi-même du mieux que j'aurai pu, j'aurai fait tout ce que j'aurai dû, et l'on ne doit point compte à la société des talents des autres. J'irai tout seul comme je pourrai, et je ne serai point exposé, ni n'exposerai point M. Lefebvre aux inconvéniens des communications.

Bon jour Madame. J'espère que vous ne m'oublierez pas auprés de M. le Marquis.

[J. J.] Rousseau

1. Transcrit de l'imprimé en 1840 par Bergounioux, dans l'*Artiste*, p. 10. (Il n'est pas certain que l'original fût signé.)

2. *Cf.* la lettre de Margency du 5 mars : « Je crois qu'elle (Mme de Verdelin) ira s'établir à Soisi vers le 15 mars. »

## *N° 761.*

### De M. de Luxembourg[1].

A Paris, le 22 mars [1760].

Je serois fâché qu'un autre que moi, Monsieur, vous rendit compte de la santé de Mad^e de Luxembourg. Elle a été purgée hier, son rhume est fort diminué ; elle sera encore purgée lundi, et j'espère qu'il ne sera plus question de rien. Ma fille[2] est un peu moins mal depuis deux jours. Je me fais un sensible plaisir de voir arriver la semaine prochaine.

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886.
2. La princesse de Robeck (*cf.* plus loin, n° 773, note*).

## N° 762.

### Du Chevalier de Lorenzy [1].

A Paris 30 Mars 1760.

En vérité, mon cher ami, il y a un vrai sort qui m'a traversé continuellement le projet de vous venir voir cet hiver. Après les fortes gelées et les grandes pluyes qui ont succédé, la goute m'a pris et m'a tenu plus d'un mois, et quoiqu'elle ne m'ait pas attaqué fortement, j'ai encore bien de la peine à me tenir sur mes pieds, et je regagne mes forces très lentement. Je me console que bientot la *villegiatura* de M. le Mareschal va venir, où nous jouirons de vous à notre aise. Dans ma retraite que la goute m'a procurée, j'ai beaucoup relu Montaigne, j'ai fait de l'astronomie, et j'ai joué aux Echecs tout seul avec le livre de Stamma [2], on y a le même plaisir que si l'on jouoit avec quelqu'un plus fort que soi, et je m'étois ainsi fait une societé factice qui m'a laissé douter si je la regrette, parce qu'ordinairement on préfére l'état où l'on n'est pas, ou si c'est en effet que ce cours de vie me convienne mieux que le tourbillon où je suis rentré. Vn avantage bien grand de la societe artificielle des Livres est que les méchans ne peuvent vous nuire, et qu'on se défait trés facilement *dei seccatori*. J'ai vu dans les journaux les annonces et extraits de plusieurs Livres de morale qui ont paru en France, en Angleterre, et même en Italie, *La Vita civile*, mais je n'ai été curieux d'en lire ni d'en voir aucun. J'attends que la nouvelle Heloïse paroisse et je me plains de la lourde lenteur hollandoise. M. de Luxembourg m'a dit qu'il y avoit longtems qu'il n'avoit eu de vos nouvelles, mais qu'il espéroit que vous vous portiez bien. Personne ne vous desire davantage le bonheur que vous méritez. Adieu, mon cher ami ; je vous embrasse du meilleur de mon coeur.

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée á la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 113.

2. *Essai sur le jeu des eschets*, par Ph. Stamma, d'Alep en Syrie. Paris, 1737, in-12 de 146 p.

## Nº 763.

### M.-M. Rey à Rousseau[1].

(Résumé.)

Amsterdam, 3 avril 1760.

[Rey envoie la première épreuve. Empêché d'écrire, toute la journée, il le fera prochainement.]

## Nº 764.

### [M.-M. Rey à Rousseau][2].

(Résumé.)

Amsterdam 7 avril 1760.

[Rey envoie la seconde feuille. Toute cette semaine, on a nettoyé l'imprimerie, opération qui se fait à cette époque, une fois par an, ce qui retardera un peu l'envoi de la 3e feuille. « Je desirerois mettre des vignettes aux titres ; voulez-vous m'en donner les sujets ? »]

## Nº 765.

### A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam][3].

A Montmorenci, le 10 Avril 1760.

Voici, Monsieur, votre première épreuve corrigée ; je vous prie de vouloir faire la plus grande attention aux corrections.

1. *INÉDIT*. Résumé de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Une demi-page, petit in-4º, sans adresse ni cachet, le verso est blanc.
2. *INÉDIT*. Résumé de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Une page in-4º, verso blanc, sans adresse, ni cachet.
3. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, nº 47.

J'aurois voulu vous éviter le port du retour de la feuille, et c'est ce que je ferai quand les épreuves seront assez correctes pour que sans les renvoyer je puisse indiquer les fautes; mais leur nombre dans celle-ci m'a fait craindre de ne les pouvoir indiquer assez clairement.

A mesure que vous ferez tirer les feuilles, je vous prie de vouloir bien m'en envoyer une avec les épreuves des suivantes, afin que je voye s'il n'y reste point des fautes assez considérables pour exiger des cartons, ce que j'espère qui n'arrivera pas si vous voulez bien y donner vos soins.

Il n'est pas nécessaire de mettre une enveloppe, à mon adresse; il suffit d'adresser seulement les feuilles à M. de Malesherbes qui doit les voir, et qui étant prévenu veut bien prendre le soin de me les faire tenir.

Je ne puis répondre ici à la lettre que vous m'annoncez avec la seconde épreuve, parce que je ne l'ai pas encore receue. Je finis donc, Monsieur, en vous embrassant de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

*N° 766.*

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDET
RUE MICHEL-LE-COMTE
À PARIS[1].

A Dimanche donc, cher Coindet avec Monsieur d'Azaincourt.

S'il fait beau, J'espére aller au devant de vous, entre dix et onse, sur le chemin de la Barre. Adieu ; je suis très pressé, je vous embrasse.

Ce mercredi 16. [avril 1760 ?]

1. Transcrit, en septembre 1883, de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Genève, ms. fr. 203, p. 85. Cacheté d'un pain à cacheter.

### *N° 767.*

### A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam][1].

Voilà, Monsieur, votre 2e feuille. Jusqu'ici je suis assez content de la correction, surtout parce qu'on y laisse les fautes que j'y veux laisser.

Votre projet de vignettes ne me rit pas trop. Les vignettes aux titres des livres rendent ces titres confus, et c'est ce qui arrivera infailliblement à la première partie dont le titre est un peu chargé. D'ailleurs il faudroit trouver des sujets relatifs au caractère de l'ouvrage et c'est ce qui n'est point aisé. Il faudroit que les figures fussent élégantes et légères, et c'est ce que la vignette du discours sur l'inégalité ne me laisse espérer ni de vos dessinateurs ni de vos graveurs. En général les figures, et surtout celles qui demandent de l'expression sont très-difficiles à rendre dans des vignettes parce que l'espace est trop petit. Dans un recueil tel que le nôtre des vignettes maussades gâteroient tout. C'étoient des estampes qu'il nous falloit; tous les sujets en étoient piquans; elles auroient été charmantes; c'eût été peut-être le plus agréable recueil d'estampes qu'on eût fait en ce siècle, et je suis très-sûr qu'elles seules eussent fait la fortune du livre. Au reste, comme excepté la pre. partie les titres des autres laisseront beaucoup de blanc, si vous y voulez mettre des vignettes envoyez m'en des épreuves, je vous en dirai mon avis. Bonjour, Monsieur, je vous embrasse.

[A] Montmorenci, le 17 Avril 1760.

Souvenez-vous, je vous prie, d'envoyer vos pacquets sous la seule enveloppe de M. de Malesherbes, sans y mettre une autre enveloppe à mon adresse.

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 48.

### N° 768.

### [M.-M. Rey à Rousseau][1].

(Résumé.)

Amsterdam, 17 avril 1760.

[Rey compte envoyer « lundi prochain » la 4e feuille en épreuve, avec *a* tirée. Il préfère que Rousseau renvoie les épreuves plutôt que de donner les corrections séparément, parce que la lettre simple « coûte 10s. de ce pays ; la lettre avec l'épreuve a coûté 14s. » ; ainsi la différence est trop petite « pour rien risquer ». Rey désire faire graver le cachet de Rousseau, *vitam impendere vero,* pour le placer comme une vignette sur le titre. « Cela ne vous fera pas de peine ? »]

### N° 769.

### A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam][2].

Voici, Monsieur, votre 3e Epreuve. Je vous les renverrai toutes puisque vous l'aimez mieux ainsi.

Je ne suis pas d'avis que vous orniez de ma devise le frontispice de ce roman. Je ne vois pas trop ce qu'elle feroit là, et d'ailleurs il me paroit de mauvais goût que le titre d'un livre de cette espèce soit bigarré de latin, de françois et d'italien. Au reste[3] je trouve la plaisanterie si bonne que j'aurai soin

1. *INÉDIT*. Résumé de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Une demi-page in-4°, verso blanc, sans adresse, ni cachet.

2. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.,* n° 49.

3. On lit dans la seconde préface de la *Nouvelle Héloïse,* p. 77-78 de la brochure originale : « ... Mais à propos ; mettrez-vous aussi votre devise à ce livre ? — R. Mon Libraire m'a déja fait cette plaisanterie, & je l'ai trouvée si bonne, que j'ai promis de lui en faire honneur. Non, Monsieur, je ne mettrai point ma devise à ce livre ; mais je ne la quitterai point pour cela, & je m'effraye moins que jamais de l'avoir prise. Souvenez-vous que je songeois à faire imprimer ces Lettres quand j'écrivois contre les Spectacles, & que le soin d'excuser un de ces Écrits ne m'a point fait altérer la vérité dans l'autre. »

de vous en faire honneur dans le public en temps et lieu. Je vous embrasse, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

A Montmorenci, ce 24 Avril 1760.

*N° 770.*

Monsieur
A Monsieur Rousseau
à Montmorency[1].

(Résumé d'un billet de Rey.)

Amsterdam, 24 avril 1760.

[Après une absence de quatre jours, Rey envoie la feuille A, avec l'épreuve D. « Je n'ai point de vignette décidée pour cet ouvrage et je ne puis me charger d'en faire faire qui y ait rapport, personne ne voyant votre ouvrage. Si vous vouliez me donner quelque sujet, je les ferois exécuter tant bien que mal. Pour ce qui regarde les planches, dont je voudrois bien orner l'édition, c'est une dépense trop forte.... »]

*N° 771.*

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Montmorency[2].

(Résumé d'un billet de Rey.)

Amsterdam, 28 avril 1760.

[Rey envoie la bonne feuille B et l'épreuve E. Il n'a pas encore reçu en retour l'épreuve C.]

1. *INÉDIT*. Résumé de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 4 p. in-8°, le texte occupe les trois-quarts de la première, les p. 3 et 4 sont blanches; l'adresse est sur la 4e; pas de marque postale; cachet de cire rouge, aux initiales.

2. *INÉDIT*. Résumé de l'original autographe. In-8°. Le texte occupe la moitié de la première page ; 2 et 3 sont blanches; adresse sur la 4e; cachet de cire rouge.

## N° 772.

### A M. de Malesherbes [1].

[Avril 1760] [2].

Lorsque je receus, Monsieur, la prémiére feuille que vous eûtes la bonté de m'envoyer, je n'imaginai point que vous vous fussiez fait le moindre scrupule d'ouvrir le pacquet ; et ni la lettre que je vous avois écrite, ni la réponse dont vous m'aviez honoré, ne me donnoient lieu de concevoir cette idée. Je jugeai simplement que n'ayant pas eu le loisir ou la curiosité d'ouvrir cette feuille, vous n'aviez point pris la peine inutile d'ouvrir le pacquet. Cependant, voyant que vous n'aviez pas moins eu l'intention d'y faire ajouter une enveloppe contre signée, je jugeai que celles de Rey étoient inutiles, et je lui écrivis d'envoyer desormais les feuilles sous une seule enveloppe à vôtre addresse, jugeant que vous connoitriez suffisamment, au contenu, qu'il m'étoit destiné. En voyant le billet que vous avez fait joindre à la seconde feuille, je me suis félicité de ma précaution par une autre raison à laquelle je n'avois pas songé, et dont je prends la liberté de me plaindre. Si malgré vos conventions vous vous faites un scrupule d'ouvrir les pacquets, comment puis-je, Monsieur, ne pas m'en faire un de permettre qu'ils vous soient addressés ? Quand Rey vous a demandé cette permission, nous avons songé, lui et moi, que puisqu'il falloit toujours que le livre passat sous vos yeux comme magistrat ; vous vous feriez un plaisir, comme ami et protecteur des lettres, d'en rendre l'envoi

1. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 167, 168.

2. Rousseau a placé cette lettre parmi celles de novembre 1760 ; mais il y est fait allusion à la première épreuve, envoyée par Rey le 3 avril 1760 et retournée par Rousseau le 10 avril (*cf.* n°s 763 et 765). La présente lettre doit avoir été écrite peu de temps après.

utile au libraire et commode à l'éditeur. Si vous avez résolu de ne point lire l'ouvrage, peut-être en dois-je être charmé; mais si vous croyez devoir le parcourir avant d'en permettre l'entrée, je vous prie, Monsieur, de donner la preférence aux envois qui me sont destinés, afin que je me reproche moins l'embarras que je vous cause, et que je vous en sois obligé de meilleur coeur. J'ai trouvé la prémiére épreuve si fautive, que j'ai chargé Rey de renvoyer la bonne feuille, afin de voir s'il ne reste rien qui puisse éxiger des cartons. En continuant ainsi, vous pourriez lire l'ouvrage moins desagréablement sur la feuille que sur l'épreuve; mais comme cela doubleroit la grosseur des pacquets, et que la feuille ne presse pas comme l'épreuve, si vous ne vous souciez pas de la lire, je la ferai venir à loisir par d'autres occasions. C'est de quoi je jugerai par moi-même, s'il m'arrive encore des pacquets fermés, ou que la feuille ne soit pas coupée. C'est un embarras très importun que celui de tous ces envois et renvois de feuilles d'épreuves. Je ne le sentis jamais mieux que depuis que vous daignez vous en charger; et il me seroit trés agréable de l'épargner dans la suite à vous et à moi. Je sais aussi par ma propre expérience et par des témoignages plus récens, que je pourrois en pareil cas esperer de vous toute la faveur qu'un ami de la vérité peut attendre d'un magistrat éclairé et judicieux : mais Monsieur, je voudrois bien n'être pas géné dans la liberté de dire ce que je pense, ni m'exposer à me repentir d'avoir dit ce que je pensois.

Soyez bien persuadé, Monsieur, qu'on ne peut être plus reconnoissant de vos bontés, plus touché de vôtre estime que je le suis, ni vous honorer plus respectueusement que je le fais.

## N° 773.

### De M. de Luxembourg[1].

A Paris ce 1er may 1760.

Vous me chargez, Monsieur, d'une négociation qui n'est pas difficile, puisqu'il ne s'agit que de faire approuver à Made de Luxembourg une chose que vous desirez : il n'est donc plus question du voyage de Villeroy. Nous n'en sommes pas moins fachez d'être privés du plaisir d'être avec vous pendant ce tems-là ; mais nous n'avons d'autre volonté que la vôtre, et vous nous donnez l'espérance de venir faire un tour ici au retour du voyage de Villeroy, où nous irons la semaine prochaine. Quand j'en serai revenu, vous aurez de mes nouvelles, pour vous rappeler ce que vous me mandez sur cela dans votre derniére lettre, la santé de ma pauvre fille* va toujours plus mal. Il lui survient tous les jours quelques maux nouveaux sans être quitte pour cela des anciens ; sa maigreur est si grande, qu'elle ne sait dans quelle attitude se tenir. Je vous assure que je trouve aussi l'intervalle d'ici au mois de Juillet bien long par le desir que j'ai de me retrouver avec vous.

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886.

* « Made la Princesse de Robeck. » (*Note de J.-J. Rousseau.*) [Elle devait mourir le 3 juillet 1760.]

## N° 774.

A MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU
À MONTMORENCY [1].

(Fragments d'une lettre de Rey.)

Amsterdam, le 3 mai 1760.

[Dès la semaine prochaine, Rey compte envoyer à Rousseau « trois épreuves en deux couriers, c'est à dire par semaine ». L'imprimeur ne pourrait pas faire davantage. « Cette lettre partira le 5 avec l'épreuve G. » Rey a envoyé le 2 mai la bonne feuille C et l'épreuve F.]

Soyez, je vous prie, exact à me renvoyer les épreuves. Si vous manquez un courier, nous perdons 3 et même 4 jours, par la raison qu'il n'y a pas assez de fonte pour faire au dela de 6 ou 7 feuilles et qu'il faut de necessité imprimer pour pouvoir distribuer et aller en avant. Comme je fais bien 4.000 exemplaires sur chaque feuille, c'est tout ce que les pressiers peuvent faire que de bien tirer les 3 feuilles dans la semaine.

Etes-vous content des bonnes feuilles? Je fais de mon mieux pour que vos corrections soient suivies très exactement.

Puisque vous ne voulez pas de vignettes, je n'en mettrai point, ne voulant rien faire contre votre volonté...

.... On dit ici que vous avez fait une réponse à M^r D'Alembert. Je réponds que je n'en crois rien.

[Si le fait est vrai, Rey demande à Rousseau de lui en envoyer un exemplaire par la poste.]

1. *INÉDIT*. Résumé et transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 1 p. in-4° de texte, l'adresse au verso. Cachet aux initiales, sur cire rouge. Pas de marque postale.

## *N° 775.*

### De M. DeLeyre[1].

A Vienne en Autriche ce 21 juillet 1760*.
[*lisez :* janvier ou février.]

Quoique vous ne m'écriviez point, mon cher Citoyen, et que vous me laissiez douter par votre silence du plaisir que vous font quelques particularités de la vie de M. Duval, je vais cependant vous donner encore de ses nouvelles. Vous verrez une lettre qu'il écrivoit l'été dernier à un de ses amis à Paris, et quel feu reste encore à un homme de soixante et dix ans épuisé par des travaux et par l'épreuve qu'il fit dans sa jeunesse sur son temperemment comme vous le savez.

Revenons, maintenant, à vous. J'y pense en dépit de votre obstination à vouloir m'oublier. Vous avez un Opéra des Muses Galantes, et je sais que vous ne voulez pas le donner à l'Académie de Musique de Paris. Il se présente une occasion de vous en défaire avantageusement : la voici. M. le Comte de Durazzo, qui vous connoit de réputation et qui se rappelle même de vous avoir vu chez Mad[e] Dupin, est ici directeur des spectacles. Il a souvent des fêtes de Theatre à donner à la Cour. Le grand mariage qu'on projette, et qu'on fixe déja au mois d'Octobre prochain occasionnera bien des divertissemens. M. l'Abbé Metastase se signalera, comme vous jugez bien. M. de Durazzo, quoiqu'Italien, voudroit aussi produire

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 146.

* « N. B. Il s'est trompé de date, et la lettre est manifestement transposée au moins de quatre mois, puisque la réplique à la réponse que je fis à cette lettre est du 3 may (ci-devant p. 119, D. 4 [c'est-à-dire 7886, p. 119, n° suivant]). Il a peut-être mis à celle-ci Juillet pour Janvier, ou féviier, &c. » (*Note de J.-J. Rousseau sur sa copie.*) La réponse de Rousseau à laquelle De Leyre « répliqua » le 3 mai ne nous est point connue. Comme elles roulent sur les mêmes sujets, je rapproche la présente lettre de celle du 3 mai. [P.-P. P.]

quelque morceau neuf sur son theatre françois. Il ramasse des provisions de tous côtés dans le dessein de les employer à propos. Comme j'ai l'honneur de le voir quelquefois, et que nos entretiens roulent sur la litterature, vos ouvrages y sont cités, et sans avoir cette sote et basse manie de flatter que vous m'avez reprochée, je dois vous dire qu'il estime votre maniére d'écrire, et surtout votre Devin de Village dont la musique et les paroles forment un tout à son gré. Si vous voulez lui ceder votre Opera qui n'a jamais paru, je suis persuadé qu'il se fera honneur de l'acquerir. Quand bien même la Musique n'en seroit pas achevée, il ne sera pas embarrassé de suppleer à ce qui peut y manquer. Je souhaite que cette proposition vous convienne. Dites-moi naturellement ce que vous souhaittez pour votre travail et vos conditions seront bientôt acceptées et remplies. Je suppose qu'on ne vous fera point l'injustice de garder un ouvrage que vous n'avez point aliéné, et que vous l'obtiendrez en le revendiquant. Quant aux paroles de votre Opera, vous seriez toujours le maître de retenir celles que vous voudriez changer ou corriger, afin d'y travailler à loisir ; cela ne vous empêcheroit pas de livrer d'avance le corps de l'Ouvrage. Le secret, je vous prie, sur cette proposition. Du reste, marquez-moi, s'il vous plait, des nouvelles de votre santé. Est-elle toujours également sensible aux malheurs et aux travaux des hommes ? Que pensez-vous de la carriére où je suis ? Quand vous la couriez, n'avez-vous jamais été révolté des maximes des législateurs ? Celles de la République où vous avez vécu deux ans [1] ne vous ont-elles point fait horreur. N'avez-vous pas senti partout l'esprit du Macchiavelisme ? Que j'aurois de questions à vous faire si nous étions seuls dans un bois ! Vous avez été bien sage d'y chercher la paix et la sureté que les hommes y ont laissées en sortant des cavernes. Jamais, mon cher Citoyen, le bonheur et l'équité n'ont été le partage de notre espéce. L'homme est un

1. Rousseau n'est resté qu'un an à Venise, du 4 septembre 1743 au 22 août 1744 Voy. t. I, p. 180.

animal féroce ou traitre, et méchant par consequent. La faim, qui précéde l'industrie, le rendit sanguinaire, l'ambition n'a fait qu'augmenter cette fureur du sang. Je le vois par cette guerre dont il ne résultera que l'épuisement de plusieurs Etats, sans aucun avantage permanent pour aucun. Jamais peut-être on n'a fait de sang-froid des guerres plus atroces. L'humanité s'est refugiée dans les livres ; elle n'a plus même d'azile dans les temples : il nous faut rentrer dans le sein de la terre pour y trouver le repos et l'insensibilité dont la nature nous a tirés. Vous me trouverez encore misantrope. Helas ! mon cher Citoyen, c'est l'état de tout homme qui réfléchit ; plus je veux me guérir de cette maladie, et plus je la sens augmenter. J'en étois frappé dès ma prémiére jeunesse ; croyez-vous que l'age y apporte du reméde. Non pas, si je consulte quelques uns de vos vers que je viens de lire dans un journal nouveau. Ils sont tirés de l'Allée de Sylvie[1], piéce de votre façon que je ne connoissois pas et que je n'ai jamais vue.

La triste et sévére sagesse
Fera bientôt fuir les amours.
Bientôt la pesante vieillesse
Va succéder à nos beaux jours.
Alors les ennuis de la vie
Chassant l'aimable volupté,
On verra la philosophie
Naitre de la nécessité.

Ce sont des vers élégans et faciles. A quel age les avez-vous faits ? Je la montrerois avec plaisir à notre Poète impérial[2]. Vous ai-je dit que je lui ai montré votre traduction de sa fameuse chanson, qu'il en avoit fort goûté certains couplets, et qu'il m'en avoit demandé la copie en entier. J'attends votre consentement pour cela. Voila bien de la matiére pour une réponse. Si vous avez oublié mon addresse, c'est d'abord sous l'enveloppe de M. Charray commis à l'un des Bureaux des

1. *Cf.* Th. Dufour, *Recherches bibliographiques sur les Œuvres imprimées de J. J. R.*, 1925, T. I, nos 8-11.
2. Métastase.

affaires étrangéres. Bon jour, mon très cher Citoyen ; souvenez-vous quelquefois d'un homme qui parle souvent de vous à 300 lieues de votre retraite. Bien des complimens à M^lle le Vasseur et à M. Coindet votre ami.

*N° 776.*

De M. DeLeyre[1].

A Vienne le 3 may 1760.

J'ai montré, cher Citoyen, à M. Durazzo l'article de votre derniére lettre[2] qui concernoit l'Opera des Muses Galantes. Il n'en a pas cru tout le mal que vous en dites, mais le goût de la musique, que vous appelez archifrançoise l'a seul arrêté. Il a senti qu'il n'en pourroit pas faire usage dans un pays où l'on est fou comme vous de la musique italienne. J'ai suivi vos intentions et n'ai point insisté sur le desir qu'il m'avoit temoigné d'acquerir votre ouvrage, persuadé qu'avec les grands il faut être plus haut qu'eux. Ainsi, mon très cher Citoyen, vous n'aurez point de lettre de change, mais à la place je vous en donne deux qui vous feront plus de plaisir. Elles sont de deux philosophes que vous estimez. Je vous prie de m'en garder la copie que je vous envoye, ou plustot, (car je l'ai faite pour vous, puisqu'il m'en reste une) de ne la communiquer à personne, quoique cependant vous pourrez la lire à qui vous voudrez. Je tâcherai de vous procurer le plus que je pourrai de cette espèce de trésors philosophiques, les seuls dont vous faites cas. Indépendamment du plaisir que j'ai de verser des vérités dans une ame où elles fécondent, je vous dois quelque échange

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 119-121.

2. Je suppose que cette lettre de Rousseau, qui nous est inconnue et qui répondait à la précédente, a été écrite vers la même époque que le n° 757 (du 12 mars, à M^me de Verdelin), à cause de ce que J.-J. y disait de son embonpoint, à peu près dans les mêmes termes (*cf.* n° 757, p. 64, note 3). [P.-P. P.]

pour l'agréable poesie que vous avez daigné me copier et m'envoyer. J'ai lu votre allée de Sylvie à M. l'Abbé Métastase, qui en a été véritablement enchanté. Il trouve que vous avez l'art de penser, même en vers. Moi qui sens un peu mieux qu'un Italien le génie de notre poesie, je remarque encore dans votre piéce beaucoup de douceur et d'harmonie. Il y a des traits que je trouve ravissans et pleins d'energie. Laissez-moi répéter celui-ci.

Passions, sources de délices,
Passions, sources de supplices;
Cruels tyrans, doux séducteurs;
Sans vos fureurs impétueuses,
Sans vos amorces dangereuses
La paix seroit dans tous les coeurs.

Ce sont des vers à la Chaulieu. J'aime encore bien ces passions de qui vous dites;

La haine et ses fureurs sanglantes
S'endorment à leur douce voix.

Voila des images vraiment poetiques : mais croyez-vous encore aux Sylvies? Non, aussi ne faites-vous plus de vers, et je vous plains; car vous deviez y trouver du plaisir. Les votres sont le fruit d'un sentiment exquis, composé de sagesse et de passion, de cette philosophie épicurienne capable de toutes les vertus et susceptible de mille délices. J'apprends avec une joye inexprimable que vous n'avez pas encore renoncé tout à fait à cet état voluptueux; Votre lettre est pleine de chaleur et de gaieté. Je l'ai lue à la Cour. On y a trouvé charmant cet endroit où vous dites : j'ai le coeur dur comme un diable, je n'aime personne et je dis à tout le monde, mon ami. C'est à dire que de philosophe et de paysan que vous etiez, vous vous étes fait courtisan. Mais n'importe, vous étes gros comme un cochon[1], je vous passe tout en faveur de cette bonne santé, parce qu'elle

1. *Cf.* la note 2 de la page précédente, et aussi la 3e phrase de la lettre, *INÉDITE,* du 15 mai à Lenieps, no 783.

m'annonce une vie tranquille, heureuse et longue. Pour moi je n'engraisse point, quoique dans un profond loisir; je ne maigris pas non plus, parce que l'espérance me soutient dans le mécontentement. Il y a certainement quelque attraction entre nos deux étoiles, pour parler le langage de nos péres; car je vais par le même chemin que vous tout droit à l'hermitage; c'est à dire que je prends ici beaucoup de dégout pour les hommes et les affaires, afin de me trouver pleinement heureux dans une entiére solitude. Quand je dis entiére, vous savez comment. Vous m'envierez peut-être un jour le sort dont vous m'avez raillé. Ma maison n'est ni fragile ni brillante comme le verre, et je m'y trouve trop bien pour être tenté de jetter des pierres dans la vôtre. Ainsi votre allée de Sylvie ne vous attirera point de plaisanteries. Aujourd'hui je prends tout au sérieux; tout, vous dis-je, et même la folie. Mais que ne suis-je dans vos bois! Jamais je ne me trouvai plus propre à courir les champs. Le souvenir de nos entretiens et de nos promenades vient me poursuivre jusques dans un bureau de dépêches. Je crois vous y embrasser et je me console d'y être. Du reste les réflexions que je fais sur les evenemens publics ne sont guéres capables de m'attacher à la politique. J'ai pris cette carriére, vous le savez, parce que je devois en suivre une; mais ç'a toujours été dans le dessein d'y faire un essai de probité. J'ai du tenter une route pour obeir aux intentions d'un pére, et pour arriver à des engagemens aussi sacrés et plus chers encore. Si je la quite, quoi qu'en dise le monde j'aurai satisfait à tous mes devoirs, et je me contenterai du suffrage de mon coeur, le seul qui m'a soutenu dans toutes les traverses de la vie...

On m'écrit en ce moment de Paris que vous y êtes chez M. le M[al] de Luxembourg; quoiqu'on ne puisse donner à vôtre retour en ville aucune interpretation desavantageuse, je serois surpris que vous eussiez quitté la campagne aprés les agrémens que vous m'avez toujours dit que vous y trouviez. Mais quelque part que vous soyez donnez-moi de vos nouvelles, sans vous gêner cependant, et quand il vous plaira de remuer

une ame à 300 lieues de vous. Ne doutez pas, cher Citoyen, que je ne pense toujours bien de vous, quelques discours que tiennent les hommes. Vous savez mieux que personne les égards que vous devez au public, et prendre les conseils que vous donneriez vous-même. Vous avez beau abjurer la philosophie, vous ne sauriez vous trahir. Vos écrits et vos démarches deposeroient éternellement contre vous si vous cessiez d'être celui que vous m'avez paru. Non, je ne le crois pas. Paris est un sot, et vous un honnête homme, un être libre, indépendant, courageux, armé contre la misére et la flaterie. A ces titres vous aurez mon respect et mon amitié.

## N° 777.

### A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam][1].

A Montmorenci, le 8 Mai 1760.

Il m'est impossible, Monsieur, de vous renvoyer les épreuves avec plus d'exactitude et de diligence que je l'ai fait jusqu'ici, car je les ai toujours renvoyées par le courrier immédiatement suivant celui où je les ai reçües.

Par exemple, l'épreuve E m'est arrivée Lundi 5 au soir, et l'épreuve F le lendemain ; je les mets aujourdhui jeudi à la poste de Montmorenci, afin qu'elles partent de Paris par le courrier de demain. J'en ai usé et en userai de même pour toutes les autres. Si donc elles ne m'arrivent pas ou ne vous retournent pas en tems dû, ce n'est pas ma faute.

Je suis content des premières feuilles, et quand je le suis j'ai grand plaisir à le dire ; c'est dommage qu'on ne me donne pas ce plaisir plus souvent. Il y est pourtant resté plusieurs fautes et il y a des corrections qui ont été transposées et où l'on ne m'a pas entendu. Cela m'a fait prendre le parti de les numéroter quand il y en a plusieurs sur la même ligne dans les pages Verso. Malheureusement je suis souvent fort embarrassé pour me faire entendre, ne sachant pas les signes, et de plus le papier boit extrêmement, ce qui rend les corrections très-embrouillées quelquefois. Je vous prie instamment qu'il n'en soit fait aucune qu'on ne soit très-sûr de m'avoir entendu. J'aime mieux qu'on laisse les fautes que de les mal corriger. Bonjour, Monsieur ; je vous embrasse.

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 50.

## N° 778.

## [M.-M. Rey à Rousseau][1].

[8 mai 1760?]

Je vous prie, mon cher Rousseau, de retarder le moins possible les épreuves. Dorénavant, il en partira 3 par semaine; leur prompt retour accélerera l'exécution. Il n'y a pas assez de fonte pour aller au delà de 6 feuilles.

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe sans adresse, sans date ni signature, conservé à la bibliothèque de Neuchâtel. Cinq lignes sur un fragment de feuillet, verso blanc, qui accompagnait sans doute l'envoi, fait le 8 mai, de l'épreuve Hetdela feuille D (*cf.* n° 780) [Th. D.]. — Le paquet envoyé le 8 mai etcontenant l'épreuve H et la feuille D semble n'être jamais parvenu à Rousseau. (*Cf.* nos 785, 786, 791, 793, 795, 800, 804, 809, 816, 820). Le 8 juin, après l'avoir plusieurs fois réclamé, J.-J. écrit : « Le pacquet est bien certainement perdu, et c'étoit, de tout l'ouvrage, celui qu'il importoit le plus qui ne le fût pas. » La date proposée par Th. Dufour pour le présent billet n'est donc pas certaine, et il est possible qu'il s'agisse de quelques lignes accompagnant un autre envoi. [P.-P. P.]

## N° 779.

### Du P. Bertier de l'Oratoire [1].

A Paris le 9 May 1760.

Monsieur,

Le P. Curé est hors de la Maison. Il sera trés reconnoissant quand il saura l'interest que vous prenez à sa santé : elle est un peu mieux que quand il est arrivé. On croit que son mal n'est qu'une augmentation de pituite causée par l'augmentation des années. Je tâche de le dissiper. Hier je le menai voir les modeles des vaisseaux au Louvre, et l'anatomie artificielle à l'estrapade. Ce matin je lui ai fait voir amplement la Bibliotheque et les manuscrits du Roy. Après demain je me propose de lui faire voir la Galerie du Palais royal ; je m'apperçois que tout cela l'amuse. Au milieu des Savans et des Académiciens je soupire aprés M. Rousseau, dont je suis charmé de n'avoir pas perdu l'amitié malgré mes simplicités. Je suis avec tout le respect et tout l'attachement que vous savez inspirer &c [2].

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 133.

2. « J'avois à Montmorenci les Oratoriens, et entres autre le P. Berthier, professeur de physique, auquel, malgré quelque léger vernis de pédanterie, je m'étois attaché par un certain air de bonhomie que je lui trouvois. J'avois cependant peine à concilier cette grande simplicité avec le desir et l'art qu'il avoit de se fourrer partout, chez les grands, chez les femmes, chez les philosophes. Il savoit se faire tout à tous. Je me plaisois fort avec lui, j'en parlois à tout le monde. Apparemment que ce que j'en disois lui revint. Il me remercioit un jour, en ricanant, de l'avoir trouvé bonhomme. Je trouvai dans son souris je ne sais quoi de sardonique qui changea totalement sa physionomie à mes yeux, et qui m'est souvent revenu depuis lors à la mémoire. Je ne peux pas mieux comparer ce souris qu'à celui de Panurge achetant les moutons de Dindenaut... » (*Confessions*, livre X).

*N° 780.*

A MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU
À MONTMORENCY [1].

(Fragments d'une lettre de Rey.)

Amsterdam, le 10 mai 1760.

[Rey avait compté recevoir hier, 9 mai, l'épreuve E : elle n'est pas venue. A cause de ces retards, l'ouvrage ne pourra pas être fini cette année. Rey voudrait qu'il le fût au plus tard en octobre prochain. Il tiendra 90 feuilles en comptant à 15 feuilles le volume l'un dans l'autre.]

Je vous conjure donc de faire votre possible pour que chaque courier m'apporte au moins une feuille.

Recevez-vous les épreuves exactement ? J'ai fait partir H le 8 du courant, avec la bonne feuille D. Peut-être qu'après-demain J et K pourront partir. Je fais mes efforts pour que vous receviez 3 épreuves en 2 couriers. J'attends les additions pour la seconde partie, si vous en avez, et même pour les suivantes, afin de n'être point arrêté...

Voici, à la place de J et K, les feuilles A, B, du tome 2 [2].

1. *INÉDIT.* Résumé et transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 1 p. in-4° de texte, l'adresse au verso, cachet aux initiales sur pain à cacheter.

2. Ce post-scriptum est sur la page de l'adresse.

## *N° 781.*

A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam][1].

A Montmorenci, le 11 Mai 1760.

Vous m'envoyez des épreuves pleines de fautes horribles, sur du papier qui boit si fort qu'on n'y sauroit écrire; cela n'est-il pas désolant? Précisément cela tombe sur la feuille G qui avec la suivante est celle de tout l'ouvrage dont la correction importe le plus[2]. J'ai fait ce que j'ai pu pour rendre mes corrections claires ; mais je sens qu'il faut bien de l'attention et de la bonne volonté pour les trouver telles. Je vous supplie instamment qu'on y veille avec le plus grand soin, surtout pour ces deux feuilles, où, indépendamment des fautes, je suis forcé de faire beaucoup de changemens. S'il y a quelque chose sur quoi vous restiez en doute, renvoyez plustot une seconde épreuve; car quoi qu'il arrive il faut que ces deux feuilles soient correctes, et il faut s'il vous plait, vous résoudre à y faire autant de cartons qu'il y restera de fautes.

Soyez très-sûr qu'il n'y aura point de retard de ma part. Ayant receu hier fort tard cette épreuve j'y ai passé la nuit pour la renvoyer ce matin afin qu'elle soit à tems à Paris pour le courrier de demain.

Je n'ai pas songé à répondre à M. d'Alembert; j'espère ne jamais répondre ni à lui ni à personne. Quand j'ai dit mon sentiment et mes raisons, j'ai fait mon devoir. Ceux qui sont d'un avis contraire font fort bien de dire aussi leurs raisons. Au surplus c'est au public à juger : Qu'il juge.

M^lle^. Le Vasseur vous remercie de l'honneur de votre souvenir, et moi, Monsieur, je vous salüe et vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 51.
2. La feuille G, dans l'édition originale de la *Nouvelle Héloïse,* contient les Lettres XXV-XXIX, et la feuille H, les lettres XXX-XXXIV de la première partie.

N° 782.

[M.-M. REY À ROUSSEAU][1].

(Fragment.)

Amsterdam, le 15 Mai 1760.

[Rey envoie la bonne feuille E, avec l'épreuve J. La bonne feuille F partira par le prochain courrier.]

La perte d'un courier nous fait perdre 3 à 4 jours, qu'il est impossible de remplacer ou de gagner. Je prendrai la liberté d'écrire à Monsieur de Malesherbes qu'il donne ses ordres pour que les feuilles vous soient envoyées sans renvoi ni sans délai...

[Rey répondra le courrier prochain à la lettre de Rousseau du 8 mai.]

1. *INÉDIT*. Résumé et transcrit de l'original autographe sans adresse ni cachet, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Une page in-8° et trois lignes.

*N° 783.*

A MONSIEUR
MONSIEUR LENIEPS, BANQUIER,
RUE DE SAVOIE. A PARIS[1].

A Montmorenci le 15 mai 1760.

Quoi que je sois si pressé, si accablé, mon bon ami, qu'on ne me laisse pas un seul moment de libre, il faut que j'en prenne un pour vous tranquilliser sur la difficulté qui vous inquiète dans l'introduction des sondes. Car je crois que, pour la comparaison de vôtre état au mien, vous avez de quoi vous moins allarmer, quand vous saurez, et M. Cabanis a pu dans le temps vous le dire, qu'il y a dix ans et plus que ni sondes ni bougies, quelque[2] minces qu'elles fussent, n'ont pu entrer dans le canal de l'uretre de vôtre ami : qu'il y en a plus de quinze qu'il urine avec difficulté, sans qu'il puisse passer un seul grain de gravier par les urines, tellement que se filtrant à travers les embarras avec la plus grande peine, elles laissent dans la vessie tous les dépôts qui s'y accumulent incessamment : que malgré cela, convaincu que tous les secours humains me sont aussi inutiles que douloureux, j'y ai renoncé depuis huit ans et ne m'en trouve pas plus mal. Au contraire, ôtez les attaques douloureuses auxquelles je ne fais rien que prendre patience, au surplus, je vais, viens, agis, mange et bois, et jouis même à-présent d'un embonpoint dont j'ai presque honte[3]. Mon bon ami, si vous n'aviez rien fait du tout,

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie ms. de 1795. C'est la « dix-neuvième » lettre du recueil Il existe de cette lettre une autre copie, moderne, à la Bibliothèque nationale de Paris, nouv. acq. fr. 21196, fol. 148, 149. [P.-P. P.]

2. Le copiste de 1795 a écrit en marge : « Rousseau met un *s* à la fin de ce quelque : c'est une faute ; il écrit *urethre* : autre faute. » (En ce qui concerne ce dernier mot, le purisme du copiste est exagéré). [P.-P. P.]

3. *Cf.* p. 85, note.

votre attaque se seroit passée, vous seriez aussi bien guéri que vous l'êtes; et l'embarras que vous sentez dans l'uretre ne sera rien, pourvu qu'on ne l'augmente point en vous tracassant avec des bougies et des sondes. Il faut prendre le parti de supporter le mal, quand il vient, et de se porter bien si tôt qu'on ne souffre plus. Tel est mon avis et telle est ma pratique.

Quand vous pourrez me venir voir, marquez-moi le jour d'avance, à-fin que je sois libre et tout à vous. Après tous les maux que vous venez de souffrir, il me sera bien doux de vous voir bien portant dans ma solitude. M. Roguin m'avoit promis d'y passer quelques jours ce printems : je n'ai rien dit tant que sa compagnie et ses consolations vous étoient utiles : mais maintenant je vois bien qu'il m'oublie. S'il veut me prouver le contraire, engagez-le à vous accompagner à Montmorenci ; et qu'il fasse au moins pour vous ce qu'il ne veut pas faire pour moi. Au reste il ne faut pas venir pour s'en retourner le même jour, et ne soyez pas en peine du gîte ; on aura soin de pourvoir à tout. Adieu, mon bon ami : portez à vôtre digne Fille les respects de l'homme du monde qui l'honore le plus[1].

J. J. Rousseau

1. La dernière phrase, depuis « Adieu », jusqu'à « le plus », est soulignée (*cf*. t. II, p. 29, note 1). Il est vraisemblable que ces passages soulignés, qui ont trait à la fille de Lenieps, l'ont été par ce dernier ou par son gendre Lambert après la mort de la jeune femme.

## *N° 784.*

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Anguien [1].

(Lettre de M^lle Guérin, terminée par son père, le libraire Guérin.)

A S^t Brice, ce mercredi au soir [14 mai 1760].

Manquer de vous trouver, manquer de vous recevoir, est une double contrariété du sort, qui vous importe peu, mais qui m'impatiente beaucoup. M. Guérin s'était flatté, monsieur, que vous voudriez bien venir dîner avec nous, et l'on a dû vous en prier de sa part. Nous arrivâmes hier à 4 heures à Montmorenci, ayant affronté l'ardeur du soleil dans l'espérance de vous atteindre avant votre départ pour la promenade. On tâcha de me consoler par les beautés du château dans lequel vous habitez, parfois, un petit palais de fées, qui, tout admirable et charmant qu'il est, ne parle ni ne pense. Il n'est, je crois, ni ridicule, ni singulier, qu'ayant eu l'honneur de vous voir une fois, je désire de vous voir une seconde, par la raison que je n'ai jamais lu pour une fois ce qu'il n'a pas dépendu de vous de m'empêcher de lire deux ; et, quoique vous ne vous souciiez peut-être pas plus d'être vu que d'être lu, il serait cependant généreux à vous de venir dîner vendredi avec une inconnue qui ne vous connoit qu'un peu et qui voudrait vous connaître davantage. Si vous ne voulez pas nous sacrifier une demi-journée, et que mon messager vous trouve, nous ne partirons point demain, et vous pourriez diriger encore votre promenade de notre côté, car nous savons que M. le maréchal arrive vendredi au soir. Ainsi, monsieur,

1. *INÉDIT*. Transcrit par Joseph Richard de l'original autographe non signé, de M^lle Guérin, achevé et signé par son père, et conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

si vous n'acceptez une des deux manières de me rembourser ma visite, je ne vous tiens pas quitte, c'est une dette dont je viendrai quelque jour chercher le paiement au risque de vous impatienter, et je vous conseille de vous débarrasser plus tôt que plus tard de votre trés-humble servante.

[Ce qui suit est de l'écriture du libraire Guérin.]

L'Enfant dit vrai : c'est le véritable serviteur de monsieur Rousseau qui le certifie et qui signe

H. L. Guérin

St Brice, ce jeudi matin 15 mai au matin.

Post Scriptum.

J'apprends, dans ce moment, que M. l'abbé d'Olivet me fera l'honneur de me venir demander à dîner dimanche prochain ; il sera seul de la compagnie. Puis-je espérer que monsieur Rousseau voudra lui donner la satisfaction de se trouver avec lui ?

H. L. Gn.

Ce jeudi après dîner. [15 mai 1760.]

[Mlle Guérin, qui a commencé cette lettre et qui vivait à Saint-Brice et à Paris avec son père, le libraire Hippolyte-Louis Guérin, devait être Marguerite Guérin. Sa sœur, Françoise-Catherine, mineure, avait, le 22 mai 1752, en l'église Saint-Benoît, sa paroisse, à Paris, épousé l'imprimeur-libraire bien connu Louis-François Delatour, qui figurera plusieurs fois dans la *Correspondance* en qualité de gendre et d'associé de Guérin, et qu'il ne faut pas, comme le comité de rédaction des *Annales de la Société J. J. Rousseau* l'a laissé faire dans cette revue (tome XIV, p. XIX et 30), confondre avec le peintre pastelliste également bien connu Maurice-Quentin La Tour, lequel ne fut oncques marié, non plus que libraire. — Louis-Francois Delatour, imprimeur-libraire rue de la Harpe, était fils de l'imprimeur-libraire Louis-Denis Delatour et de Marie-Anne Mérigot, fille et sœur de libraires. Quant à Hippolyte-Louis Guérin, imprimeur-libraire rue St Jacques, dont il devint l'associé en même temps qu'il devenait son gendre, il était ancien commissaire des pauvres et ancien marguillier de la paroisse Saint-Benoît, et avait sa boutique rue Saint-Jacques ; lors du mariage de sa fille Françoise-Catherine, le 22 mai 1752, il était veuf de Madeleine-

Catherine Osmont, également fille et sœur de libraires. Parmi les témoins du mariage, dont J. Richard a relevé l'acte sur les registres de la paroisse Saint-Benoît, figurent François-Gabriel Mérigot, libraire, oncle maternel de l'époux ; Antoine-Urbain Coûtelier, libraire, son cousin-germain, et Gabriel Martin, imprimeur-libraire, grand-oncle maternel de l'épouse. — P.-P. P.]

## N° 785.

### A Monsieur de Malesherbes [2].

A Montmorenci, 18 May 1760.

M. Rey me marque, Monsieur, qu'il a mis à la poste, le 8 de ce mois, un pacquet contenant l'épreuve H et la bonne feuille D de la première partie du recueil qu'il imprime. Je n'ai point receu ce pacquet, et il ne m'est rien parvenu l'ordinaire précédent. Permettez-moi donc, Monsieur, de vous demander si vous avez receu ce même pacquet; car, comme son retard suspend tout, il m'importeroit de savoir où il faut e réclamer. Le contre-seing, vôtre cachet, vôtre nom, sont rop respectés pour que je puisse imaginer qu'un tel pacquet se perde à la poste; et je connois trop vos attentions, votre exactitude, pour supposer qu'il vous soit resté. Mais, Monsieur, est-il bien sur que les envois ne passent point par quelque autre main, en sortant des vôtres, et que peut-être es misérables feuilles n'ont pas quelque lecteur à votre nsu? Il y a quinze jours que je reçus deux pacquets conséutivement, l'un le lundi, l'autre le lendemain, et je conjecurai que vous n'aviez pas arrangé ainsi cet envoi. Si cela toit, il seroit à croire qu'un pacquet put se perdre où les utres se retardent.

C'est à regret, Monsieur, que je fais passer sous vos yeux es minuties; mais j'y suis forcé par la chose même, et il est ès sur que l'importunité que je vous cause me fait beaucoup lus de peine que mon propre embarras.

Agréez, Monsieur, les assurances de mon profond respect.

1. Transcrit de la copie autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, ns le Recueil 7886.

### N° 786.

### A. M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam][1].

A Montmorenci, le 18 May 1760.

J'ai receu hier, Monsieur, votre pacquet du 10 contenant les 2. premières feuilles du 2e Tome. Je les fais repartir aujourd'hui corrigées. J'ai eu la même exactitude pour toutes les autres feuilles ; l'épreuve E n'a point été retardée par ma faute, et je ne comprends rien du tout à vos reproches, sinon que d'une ligne légèrement écrite vous me coûtez des pages d'éclaircissement. Mais j'ai toujours dû m'attendre qu'après quatorze mois de retard vous feriez si bien qu'enfin le retard seroit sur mon compte. Patience. Quelque jour peut-être nous saurons les raisons de vos procédés, auxquels quant à présent je ne comprends rien du tout. Vous dites avoir fait partir le 8 l'épreuve H avec la bonne feuille D. Ce pacquet ne m'est point parvenu et je n'ai rien receu du tout l'ordinaire dernier. J'écris à M. de Malesherbes pour savoir s'il lui est parvenu. Dans le doute qu'il soit perdu je vous conseille pour éviter de plus grands délais de me renvoyer par duplicata cette épreuve H et même la bonne feuille D afin qu'il n'y ait point de déficit dans ma suite. Jusqu'à présent je n'ai que les 3 premières feuilles.

Dimanche un M. *de la Bastide*[2] que je ne connois point mais qui publie à Paris des feuilles périodiques vint me voir et m'offrir deux cents loüis du manuscrit de la nouvelle Héloïse si je voulois m'en défaire. Je lui dis que ce manuscrit n'étoit plus à moi, qu'il vous appartenoit, mais que j'avois

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 52.

2. « J.-F. de Bastide, auteur d'un Journal *le Monde comme il est,* dans lequel il voulait, bon gré mal gré, insérer tous les manuscrits de Rousseau. *Conf.* L. XI. » (*Note de Bosscha.*)

ieu de croire que vous n'y étiez pas fort attaché. Là-dessus il ne demanda votre adresse et mon consentement si vous étiez l'humeur de faire affaire avec lui ; je lui dis que quant à moi e ne m'y opposerois point. Il repartit là-dessus paroissant isposé à vous écrire. Voilà tout ce que j'en sais. Je vous em-rasse, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

Il n'est pas nécessaire de mettre aux pacquets une enve-oppe à mon adresse ; attendu que M. de Malesherbes a la onté d'y en faire ajoûter une autre contresignée, et qu'ainsi a votre ne sert de rien.

## *N° 787.*

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Montmorency[1].

(Fragments d'une lettre de Rey.)

Amsterdam le 19 mai 1780.

... Je fais de mon mieux pour suivre exactement vos correc-ons. S'il reste des fautes, malgré mes soins, ne les attribuez u'à l'impossibilité d'être parfait. Il vous en échappe à vous ıême, que je corrige, quand j'ai le bonheur de les voir, en lisant l'épreuve faite sur la vôtre. Dans les 5 feuilles que je ous ai adressées, il y en a trois.....

... Dorénavant les épreuves seront faites sur du papier qui e boira pas. Je donnerai toute mon attention à la feuille G, ue vous m'avez renvoyée, afin qu'elle soit conforme à vos orrections, quoique vos marques ne soient pas précisément

1. *INÉDIT.* Transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de uchâtel. Pas de marque postale. Cachet aux initiales, sur pain à cacheter. 4 p. 4°, le texte sur les 2 premières, l'adresse sur la 4°.

celles qui sont en usage ici, je crois vous comprendre et j'espère que tout ira bien.

Je vous remercie de l'attention que vous avez de ne point retarder les épreuves...

[Prière, en renvoyant les épreuves, d'ajouter un mot pour accuser réception des bonnes feuilles. Avec cette lettre, Rey envoie l'épreuve K et la bonne feuille F. Il réclame les changements pour les tomes 2 et suivants, si Rousseau en veut faire.]

Le papier ne boira pas, si vous le faites bien sécher au feu, avant de corriger. Ployez, s. v. p., votre feuille et, pour l'enveloppe, prenez du papier plus léger; le retour m'en coûtera moins...

## N° 788.

### A M. Duchesne[1].

*En lui renvoyant la comédie des Philosophes*[2].

[Montmorenci] le 21 May 1760.

En parcourant, Monsieur, la piéce que vous m'avez envoyée, j'ai fremi de m'y voir loué. Je n'accepte point cet horrible présent. Je suis persuadé qu'en me l'envoyant vous n'avez point voulu me faire une injure ; mais vous ignorez [sans doute] ou vous avez oublié que j'ai eu l'honneur d'être l'ami d'un homme respectable[3], indignement noirci et calomnié dans ce libelle.

[J. J. Rousseau][4]

[Rousseau dit que « Duchesne communiqua cette lettre ». Grimm la cite le 15 août 1760 dans sa *Correspondance*, mais sans la commenter. Il avait pu la voir imprimée dans la brochure intitulée *Les Qu'est-ce ?*[5],

1. Transcrit de la copie autographe, dans le ms. des *Confessions* conservé à la Bibliothèque publique de Genève, t. II, p. 87.

2. Cette seconde ligne est empruntée à deux autres copies autographes qui sont à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 33 et 7842, garde finale.

3. Diderot.

4. L'original autographe, sans adresse, a été signalé en avril 1858 sur le « catalogue des livres et autographes composant la bibliothèque de feu M. Achille Deveria, Aubry libr. », sous le n° 107. « J. J. R. lettre aut. signée in-4°, à Palissot de l'Académie française, à l'occasion de la diète [*sic*, pour pièce] des Philosophes, 21 mai 1760, 26 f. » Il a reparu, toujours avec l'indication erronée de Palissot comme destinataire, dans le « Catalogue de l'intéressante collection de lettres autographes composant le cabinet de feu M. Joseph Renard, de Lyon », n° 127. (Vente le 18 mai 1889) : « L. a. s. (à Palissot) ; Montmorency 21 mai 1760, 1/2 p. in-4° ; très curieuse lettre sur la fameuse pièce des Philosophes. En voici le texte. » [Suit ce texte, qui ajoute à celui du manuscrit des *Confessions*, le mot « Montmorency » à la date, les mots « sans doute », après « vous ignorez », et la signature.]

5. *Les Qu'est-ce ? à l'auteur de la Comédie des Philosophes*, s. l., 1760, 32 p. in-12, brochure imprimée sans permission, signalée par d'Hémery, inspecteur de la librairie dans son *journal ms*. (Bibl. nat., ms. fr. 22161), à la date du 5 juin, contenait

parue au début de juin 1760, parmi les nombreux opuscules publiés à l'occasion de la comédie des *Philosophes*.]

« un chaleureux plaidoyer entrepris en faveur de Rousseau, et de Rousseau seul » (D. Delafarge, *La Vie et l'Œuvre de Charles Palissot,* 1730-1814, Paris, 1912, p. 218).

## N° 789.

### A M. [Coindet][1].

ce 21. May [1760].

Bonjour, cher Coindet, n'oubliez pas mes remerciemens à M. d'Azaincourt. Je voudrois bien qu'il ne choisit pas pour venir me voir une des fêtes de la Pentecôte[2], car j'ai grande envie de le recevoir à mon aise et je ne serai pas seul dans ce tems-là. Pour bien faire il faut que je sois averti du jour à tems pour pouvoir répondre. Ne manquez pas aussi de me règler tous mes comptes, sans rien oublier, pour la quinzaine. Adieu. Je vous embrasse.

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé et sans adresse, conservé à la Bibliothèque de Genève, ms. fr. 203, n° 87.

2. La Pentecôte, en 1760, fut le 25 mai.

## N° 790.

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Montmorency[1].

(Fragment d'une lettre de Rey.)

Amsterdam, le 22 mai 1760.

[Rey n'a pas reçu le 20 l'épreuve H de retour, comme il comptait. De là, du temps perdu.]

...Vous avez les épreuves H, I, K du tome 1. Voici L, M ; et N partira par premier courier, puisqu'on la compose.

Vous avez A, B, du tome 2. Voilà 8 feuilles ; c'est tout ce qu'on peut composer ; il n'y a pas davantage de fonte.

Voici la bonne feuille G ; j'espère qu'elle sera conforme à vos corrections ; vous me ferez plaisir de m'en informer.

Si les épreuves ne vous arrivent pas plus exactement par la suite, je vous les adresserai directement et je vous rembourserai des fraix ne pouvant les affranchir ici. Je prendrai ce parti, parceque je ne sais comment m'y prendre pour en informer Mr De Malesherbes. Si vous savez un moyen, indiquez-le moi et servez-vous de celui que vous croirez pouvoir employer pour l'instruire que ces retards me sont très préjudiciables, en ce que l'ouvrage risque de n'être point achevé cette année, qu'il n'y a pas moyen d'en expédier à Paris pendant l'hiver, et que je voudrois vous conter [contenter ?] et vous le porter moi-même à Paris en Octobre prochain. En outre, s'il n'est pas fini en Octobre pour qu'il arrive à Paris avant la fermeture des eaux, je n'en pourrai point vendre qu'en février ou mars de 1761, et moi je n'en recevrai aucun rembours que douze mois après.

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 3 p. in-8° de texte. Adresse sur la 4e, cachet aux initiales sur pain à cacheter. Pas de marque postale.

Je serai pour lors en débours de près de 13.000 livres pendant un an et je vous avoue que mes facultez ne sont pas assez considérables pour parer à ces malheurs.

Je vends aux trois quarts de mes correspondants toute l'année à crédit, et je reçois le payement l'année suivante en Mars ou Avril. A l'autre quart, je vends à 12 mois de crédit à compter du jour de l'expédition. J'en attends quelquefois 18 avant que d'avoir mon argent, car les payemens se font très mal et presque jamais au terme convenu....

### *N° 791.*

### A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam][1].

A Montmorenci, le 22 May [1760].

J'ai receu hier au soir avec votre billet du 15 cette épreuve et je vous la renvoye ce matin malgré une migraine horrible qui m'empêche d'ouvrir les yeux. J'ai toujours fait la même diligence; ainsi je vous prie de ne perdre plus le tems à me la prêcher; car il me sera toujours impossible de renvoyer les pacquets avant de les recevoir.

Votre envoi du 8 lequel contenoit l'épreuve H et la bonne feuille D ne m'est point parvenu et ne se trouve point. Ainsi je le regarde comme perdu, et j'ai pris le bon parti de vous prier par le courrier précédent de me renvoyer la même chose par duplicata. Surtout gardez-vous, je vous supplie, de faire tirer cette feuille H avant que j'en aye corrigé l'épreuve; car c'est celle de tout l'ouvrage qu'il importe le plus de faire passer sous mes yeux.

Je ne vous envoye pas les corrections pour les autres parties, parce que je n'en prévois pas de considérables, et qu'ayant négligé de coter sur ma copie les pages de la votre, vous auriez beaucoup de peine à trouver les renvois.

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 53.

Je n'ai encore que quatre bonnes feuilles savoir les trois premières, et la cinquième ; j'attends d'avoir toute une partie pour la relire de suite et vous en dire mon avis. Je souhaite de tout mon coeur qu'il n'y ait pas de faute assez considérable pour exiger des cartons, car je n'aime point à vous donner de l'embarras ; Bonjour, Monsieur ; je vous embrasse.

J. J. Rousseau

J'oubliois de vous dire que le papier boit si fort que n'y pouvant faire de correction lisible avec la plume je me suis avisé de les faire avec du crayon. Je crains que le crayon ne macule dans le transport, mais je n'y saurois que faire. Je ne vois point d'autre expédient.

## N° 792.

### A M. Duchesne
### Libraire, à Paris[1].

A Montmorenci, le 24 may 1760.

Vous auriez pu voir, Monsieur, par ma lettre même[2], que je n'avois pas eu un moment de doute sur l'honnêteté de vos intentions, et je ne puis mieux vous le confirmer qu'en acceptant d'aussi bon coeur que vous me l'offrez le présent[3] que vous voulez me faire en échange de celui que je vous ai renvoyé. Je voudrois être à portée de vous témoigner combien je suis sensible à vos attentions et à votre estime. Au reste, je ne suis point un philosophe comme vous m'appelez, mais un bon homme qui tâche de ne faire de mal à personne, qui aime les honnêtes gens, qui se plaît à entendre et à dire, quand il le peut, des vérités utiles ; mais qui déteste la satire particulière, et ne peut sans indignation voir outrager le mérite et diffamer son ancien ami.

Bon jour, Monsieur, je vous salue et vous remercie de tout mon coeur.

1. Transcrit de l'imprimé en 1825 par Musset-Pathay dans *Œuvres inédites de J.-J. R.*, t. I, p. 62.
2. Du 21 mai.
3. Un ouvrage envoyé par Duchesne, à la place de la comédie de Palissot, *les Philosophes,* que Rousseau avait refusé d'accepter. (*Cf.* n° 788).

## N° 793.

### A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam][1].

A Montmorenci, le 25 Mai 1760.

J'ai receu hier au soir votre pacquet du 19 contenant la bonne feuille F et l'épreuve K que je vous renvoye ce matin corrigée. Il n'est pas étonnant qu'il m'échappe des fautes ; car pour les corriger il faudroit relire plusieurs fois l'épreuve à tête reposée, et à peine ai-je le tems de la bien lire une ; surtout celle qui m'arrive le samedi, et quand il faut encore vous écrire. Quoi qu'il en soit, j'aime mieux que vous laissiez mes fautes, que de faire des corrections qui ne soient pas sur le MS. parce qu'il vous est impossible de distinguer sûrement les fautes qui m'échappent de celles que je veux laisser.

Le paquet contenant la bonne feuille D et l'épreuve H n'est point retrouvé. Ainsi pour corriger cette épreuve j'en attends le duplicata ; je dois même vous prévenir qu'il y a tant à travailler sur cette épreuve que je pourrois bien être forcé d'en retarder le renvoi d'un courrier ce que je tâcherai pourtant de ne pas faire.

Je voudrois bien vous envoyer d'avance les corrections, mais il m'est presque impossible de vous les indiquer exactement par la raison que je vous ai déjà marquée, et je crains les quipro-quo. D'ailleurs en faisant votre copie sur la mienne j'y ai changé beaucoup de choses dont je ne me souviens plus, et qui sont mieux que les changemens que je pourrois faire aujourd'hui ; de sorte que ce n'est que sur l'épreuve même que je peux juger de la leçon qui est à préférer. Au reste, les changemens seront beaucoup moindres dans les parties subséquentes qu'ils n'ont été dans la première. Il m'en tombe actuellement un sous la main pour la 3e feuille de la 2e partie : je vous l'envoye à bon compte, et vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 54.

## N° 794.

### De M. de Luxembourg[1].

A Paris, ce lundi 26 mai [1760].

Je n'ai point oublié, comme vous croyez bien, Monsieur, que vous nous avez promis de venir ici après notre voyage de Villeroy. Il y en a eu un du Roy à St-Hubert depuis ce tems-là ; ils vont être fréquents et mes séjours à Paris courts. Vous m'avez dit de vous mander les jours que je serai libre ; ainsi je vous fais part que je le serai mercredi et jeudi de cette semaine. Nous vous invitons, Made de Luxembourg et moi de tenir votre parole, de choisir le jour qui vous conviendra le mieux et de me mander celui que vous aurez choisi ; c'en sera un bien agréable, où je pourrai vous embrasser de tout mon coeur.

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 134. Streckeisen-Moultou a reproduit ce billet d'après l'original autographe (*Amis et Ennemis,* t. I, p. 467).

## N° 795.

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Montmorency[1].

(Fragment d'une lettre de Rey.)

Amsterdam, le 26 mai 1760.

[Rey s'excuse d'avoir attribué à Rousseau le retard des feuilles, puisque celui-ci fait tout son possible pour les faire parvenir le plus tôt que faire se peut..]

Je n'ai pas su cela quand je vous en ai parlé les premières fois: ma précédente vous le prouve. Je me suis rangé ici avec l'imprimeur pour exécuter 3 ou 4 feuilles par semaine, afin que l'ouvrage paroisse cette année à Paris.... Pour le bien de l'ouvrage, son uniformité, il faut que le tout soit exécuté par les mêmes ouvriers : ainsi je ne puis pas le faire travailler ailleurs.

Avant que de me mettre en train, il falloit faire mes petits arrangements pour satisfaire à la dépense ; voilà la raison de mon retard pour commencer l'impression.

Oui, mon cher, l'épreuve H est partie le 8, avec la bonne feuille D. Je serois bien fâché si elle se trouve perdue: je suis en crainte qu'on n'en fasse un mauvais usage, ce qui me désole. Vous avez bien fait d'écrire à Mr. De Malesherbes ; je vous renvoie les mêmes feuilles.

Voici la lettre de Mr De Bastide en original, afin que vous voyez ses propositions et voici ma réponse:

« Mr Rousseau m'a informé de votre visite. Je ne puis pas

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 1 p. 1/2 de texte, plus une page blanche au verso de laquelle est l'adresse. Cachet de cire rouge, aux initiales. Pas de marque postale.

« vous rendre le manuscrit ; je le rendrai public plus tôt « qu'on ne pense. Voilà tout ce que je puis vous dire pour le « présent. »

Vous voyez, mon cher, que je n'ai nulle envie de m'en défaire. Sur le pied où il est actuellement, je ne crois pas que personne l'exécute plus promptement ; c'est, je pense, la seule raison qui pourroit vous déterminer à le voir en d'autres mains.

Je ne ferai plus d'enveloppe... Avec l'épreuve H du tome 1 et la bonne feuille D, voici encore l'épreuve N du tome 1 et la bonne feuille A du tome 2.

Je ne vous enverrai pas de nouvelles épreuves avant la huitaine, parce qu'il n'y a plus de fonte pour composer, que les ouvriers ne travaillent presque pas cette semaine ; les fêtes en sont cause.

J'espère cependant recevoir demain les épreuves H et J, que la première, par conséquent, n'aura point été perdue...

[A cette lettre était jointe la suivante, de M. de Bastide à Rey :

## *N° 796.*

### [M. de Bastide à M.-M. Rey][1].

aiant oui dire, monsieur, que mr rousseau de geneve vous avoit cédé un manuscrit formant plusieurs parties, je me transportai jeudi chez lui a montmorency, pour lui communiquer des idées que j'avois a cet egard. je les lui fis gouter, et c'est d'aprés ma conversation avec lui, que j'ai l'honneur de vous écrire.

il ne paroit pas monsieur que vous aiés de l'empressement a faire usage de ce manuscrit, acquis depuis plusieurs mois : si vous n'avés aucune repugnance a le céder, j'ose vous prier de m'en accommoder. comme c'est un ouvrage par lettres, je le ferois entrer dans un ouvrage periodique intitulé *le monde comme il est*, que je distribue par feuilles

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 1 page 1/3 in-4° de texte. L'adresse manque.

qui paroissent a paris et a versailles tous les deux jours. mr rousseau verroit avec plaisair cet arrangement avec vous, et il vous enverroit son consentement aussitot que vous m'auriés donné une parole. mon projet monsieur, si cela peut avoir lieu, est demploier, a peu près, trente six pages par semaine de ce manuscrit. mes pages sont de 24 lignes. voici, monsieur ma proposition. je paierois ce manuscrit par pages, ou par feuilles, comme vous le voudriés : vous deposeriés le manuscrit ches un particulier dans cette ville, et en recevant la partie de copie dont j'aurois besoin, chaque fois, je paierois au depositaire le prix dont nous serions convenus. c'est a vous monsieur a mettre un prix a ces feuilles, je souhaite qu'il puisse me convenir, et que ceci puisse former une liaison entre nous: mr rousseau m'a dit ce que vous lui aviés donné du tout.

permettés, monsieur, que par la meme occasion je m'informe si vous connaissés *le monde comme il est*, et si vous en tirés des exemplaires. si vous ne le connaissés pas, et que vous vouliés le connaître, je me ferai un plaisir de vous en envoier un exemplaire. on souscrit seulement en province pour six mois, et le montant de cette partie de souscription est de 10#8 s. les frais de la poste compris. ma premiere feuille parut le 20 mars passé, il y en a aujourdhui 26.

j'ai lhonneur détre très parfaitement

Monsieur

vostre très humble et tres obeissant
serviteur

de bastide

a paris ce 19 mai 1760
a l'hotel d'espagne rue guenegaut.]

## N° 797.

### A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam][1].

A Montmorenci, le 28 Mai 1760.

Voici, Monsieur, les épreuves L et M que j'ai receues hier au soir avec la bonne feuille G qui est bien. Mais gare H que j'attends toujours et qui j'espère m'arrivera le courrier prochain, si vous avez eu soin de m'en expédier le double aussitôt que je vous ai donné avis de la perte du pacquet qui la contenoit.

Vous assurez que j'ai 8 épreuves. Je n'en avois pas une hier au soir à huit heures ; à neuf j'ai eu ces deux-ci ; je les renvoye à dix ce matin ; à midi je n'en aurai plus, et il en a toujours été de même quand vous avez tant fait que d'en envoyer deux dans le même pacquet ; ce qui n'est encore arrivé que deux fois.

J'ai eu une explication avec M. de Malesherbes au sujet du pacquet perdu. J'ai quelque soupçon qu'il s'est égaré dans ses bureaux. Quoi qu'il en soit, il veut bien désormais faire fermer les pacquets en sa présence. Vous voyez par mes dates qu'ils m'arrivent en tems dû, et par mon exactitude, ils doivent, sauf accident, vous retourner de même. Ne vous en prenez donc ni à M. de Malesherbes ni à moi si votre impression ne va pas aussi vite que vous le souhaiteriez. Si vous vouliez finir en Octobre il falloit commencer assez tôt pour que la chose fût faisable. Selon votre propre calcul il vous faudroit quatre feuilles par semaine pour achever au mois d'Octobre et à peine en pouvez-vous faire trois. Quand j'ai bien voulu ne vous pas reprocher votre négligence et votre lenteur vous avez abusé de ma patience et vous finissez par me la reprocher. Je ne refuse

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 55.

pas d'essuyer les reproches que je mérite pourvu que vous me disiez en quoi j'ai tort.

Je ne dois cependant pas vous cacher qu'il vous importeroit plus que vous ne pensez d'achever promptement et de distribuer avant l'hiver : car outre que la réputation de ce recueil commence à chanceler et qu'on n'en voudra plus s'il tarde à paroitre, je sais qu'il doit paroitre durant l'hiver des nouveautés capables d'absorber l'attention du public. Je vous conseille de faire tous vos efforts pour les prévenir. C'est la dernière fois que je vous en parlerai. Adieu.

J'ai eu beau sécher le papier avec le plus grand soin. Il boit toujours.

## *N° 798.*

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDÉ,
RUE MICHEL LE COMTE
À PARIS[1].

(Billet de [La Roche])[2].

Mr. rousseau vient d'arriver mde La marechale prie mr. Coindé de venir Souper ce soir avec Luy.

mercredi au Soir [28 may 1760)[3].

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original anonyme conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 203, n° 18 bis, 4 p. in-4°, les 2e et 3e blanches, l'adresse sur la 4e, cachet de cire rouge.
2. La Roche était le valet de chambre et l'homme de confiance de la Maréchale de Luxembourg.
3. Les mots 28 may 1760 sont, au crayon, de la main du destinataire, François Coindet, sur la page de l'adresse.

## N° 799.

### A Mme [de Luxembourg][1].

Bon Dieu ! Madame, quelle lettre ! quel stile ! Est ce bien à moi que vous écrivez ? Est-ce une plaisanterie, et vous moquez-vous de mes frayeurs ? J'aurois ce soupçon, peut-être, s'il ne faisoit que m'humilier, mais il vous outrage et je l'étouffe. Non, non, plus d'allarmes, plus d'inquietudes ; cet état est trop crüel, et sans doute il est trop injuste. J'y renonce pour la vie. Je me livre dans la simplicité de mon coeur à toute la bonté du vôtre, et je suis bien sur, quelque ton que vous puissiez prendre, que je ne mériterai jamais que vous quittiez celui de l'amitié.

Mais quoi, toujours des torts ! vous m'en reprochez d'autres au sujet du livre. Qu'ai-je donc fait ? Que vous m'affligez ! Oui, Madame la Mareschale, si je vous ai promis quelque chose que j'aye oublié, il faut que je sois un monstre. Je ne sens pas en moi que je sois fait pour l'être. En vérité je croyois être en règle. Je vais tout quiter à l'instant pour me mettre à vos copies ; et je vous promets, et je m'en souviendrai, que je ne les suspendrai point sans vôtre congé.

J'écris ces mots à là hâte pour vous renvoyer plustôt vôtre Exprès ; je voudrois qu'il eut des ailes pour vous porter ce témoignage de ma reconnoissance et de mon repentir. Mais pourtant je ne puis avoir regret au souci que m'a donné ma mauvaise tête, puisqu'il m'attire un soin aussi obligeant de vôtre part.

Ce mardi matin [mai 1760 (?)][2].

1. Transcrit le 21 octobre 1925 de l'original autographe non signé et sans adresse, conservé à la Bibliothèque de la Chambre des Députés, p. 7074, f. 53, 54, 4 p. in-4°, les deux dernières blanches. [P.-P. P.]

2. Dans le recueil conservé à la Bibliothèque de la Chambre des Députés, cette lettre, simplement datée : « Ce mardi matin », se trouve reliée entre une lettre du 26 oct. [1760] et une lettre du mercredi 18 [juin 1760 (?)].

N° 800.

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Montmorency[1].

(Lettre de Rey.)

Amsterdam, le 1 juin 1760.

Les corrections, mon cher, que vous m'avez adressées, avec la chère vôtre du 25ᵉ may sont difficiles à trouver et la crainte que j'ai de gâter ou de ne pas rencontrer juste fait que je suis indécis. Je vous renvoie ce feuillet et voici mes raisons.

N° 1. J'ai trouvé *au devoir sacré de la fidelité,* mais je n'ai point vu *quel sort affreux j'envisage.* J'ai cependant mis tout l'article et j'ai biffé ce qui m'a paru convenable. Reste à savoir si je me serai arrêté où il falloit; faites-y attention en recevant l'épreuve.

N° 2. Je ne trouve point cet article N° 2.

N° 3. Il n'y a point de note dans toute la Lettre.

4. J'ai trouvé celui-ci et j'y ai ajouté la note.

5. Cet article étoit déjà changé par vos précédentes corrections : je n'ai donc changé que le mot Prince en celui d'homme.

6. J'espére que les &c. resteront en arrière.

J'ai reçu, Monsieur, l'épreuve K. Vous avez encore L, M, N, et H renvoyée.

Je ne puis pas comprendre comment cette dernière feuille, avec D, puisse être perdue. Les grands sont bien réellement la dupe de leur façon d'agir ; il y a tant de monde pour les servir qu'ils le sont trés mal.

1. *INÉDIT.* Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 2 p. 1/2 de texte. L'adresse sur la 4ᵉ. Cachet aux initiales sur pain à cacheter. Pas de marque postale.

Les feuilles I du tom. 1, B du tom. 2 sont tirées. Je compte vous les envoyer avec celle-ci et l'épreuve C du tom. 2, et le courier suivant, la bonne feuille K, avec les épreuves O, P du tom. 1.

Je viens de lire une pièce intitulée les *Philosophes* par Pallissot — que je connois d'ailleurs pour un coquin (N. B.) en ayant des preuves et des témoins, s'il le falloit, — où il vous a représenté sur la scène marchant à quatre (*sic*). Le meilleur est le mépris. Si cependant vous vouliez le confondre en quatre mots, j'en serois bien aise. Cet homme-là, avec Fréron, sont réellement des gens à tout faire. Je ne connois ce dernier que par ses feuilles qu'on devroit intituler Chronique scandaleuse, au lieu d'Année littéraire. Je crois que si les choses continuent sur le pied où elles sont, la France deviendra si frivole et le (*sic*) ridicule qu'elle s'attirera le mepris des autres nations, après en avoir fait l'admiration...

[Suivent des compliments, puis, sur la 3^e^ page, verticalement, pour correspondre au N. B. marqué plus haut :]

N. B. Du Chesne, libraire à Paris, qui a imprimé cette piéce, me mande qu'il m'en a expédié des exemplaires et il ajoute : « nouvelle piéce qui fait un bruit étonnant ici, et qu'amicale- « ment je vous conseille d'imprimer. » Je parierois cent contre un que Du Chesne ne m'a fait cette ouverture qu'à l'instigation de Pallissot, afin de me brouiller avec vous. Voyez, je vous prie, jusqu'où un homme de ce caractére peut pousser la haine. Si je n'avois pas su par Mr l'abbé Trublet que cette piéce étoit de Pallissot, j'aurois sur le champ profité de l'avis de Du Chesne, et j'aurois fait une sottise, sans en sentir les conséquences.

## *N° 801.*

### A Mad[e] de Luxembourg [1].

Le 20 [*lisez* 2] juin 1760.

Voici, Madame, la troisième partie des Lettres. Je tâcherai que vous les ayez toutes au mois de juillet, et, puisque vous ne dédaignez pas de les faire relier, je me propose de donner à cette copie le seul mérite que puisse avoir un manuscrit de cette espèce, en y insérant une petite addition qui ne sera pas dans l'imprimé. Vous voyez, Madame la Mareschale, que je ne vous rends pas le mal pour le mal ; car je cherche à trouver quelque chose qui vous amuse, vous et Monsieur le Mareschal ; au lieu que vous ne cessez de vous occuper ici, l'un et l'autre, à me rendre ma solitude ennuyeuse quand vous n'y êtes plus.

1. Transcrit de la copie autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7884, où ce billet est daté du 20 juin. C'est 2 juin, qu'il faut lire, puisque Rousseau a envoyé la 4[e] partie le mercredi 18 [juin].

## *N° 802.*

## A M. [Coindet][1].

[1760?][2].

L'obligeant et honnête aubergiste que M. Coindet est prié de recommander à ses amis est M. Varenne, à l'enseigne de la Cour de France, à Montreuil.

1. Transcrit en septembre 1883, de l'original autographe, non signé et sans adresse, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 203, n° 84.

2. Th. Dufour place ce billet en 1760, sans en dire la raison. Il pourrait être d'une autre année, entre juin 1756 et l'été de 1761.

## N° 803.

A Monsieur Rousseau
à Montmorency[1].

(Résumé d'un billet de Rey.)

Amsterdam, le 5 juin 1760.

[Rey envoie la bonne feuille K du tome 1, et les épreuves O du tome 1 et D du tome 2. Il a reçu les feuilles L, M, de retour. On tire la première; la seconde sera tirée après-demain Lundi ; les bonnes feuilles seront envoyées.]

## N° 804.

A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam][2].

Mm : le 8 Juin 1760.

J'ai receu hier avec l'épreuve C du Tom. 2 que je vous renvoye corrigée, les feuilles B du même Tome et J. du premier. Je me doutois bien que vous trouveriez difficilement les places des corrections que je vous avois envoyées, parcequ'ayant corrigé sur votre copie beaucoup de choses que j'ai négligé de corriger sur la mienne, je suis exposé à vous renvoyer à des lieux déja changés. D'ailleurs comme je me souviens d'avoir été assez content des changemens que je faisois sur votre copie, il peut arriver que la leçon que je substitue, vaut moins que celle que vous avez déja, et ce pourroit bien être le cas des pages 61 et 62 de la présente épreuve ; si donc voyant que mon renseignement ne s'accordoit pas avec votre

1. *INÉDIT*. Résumé de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 1/2 p. in-4° de texte, l'adresse au v°. Traces de cachet de cire rouge. Pas de marque postale.

2 Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 56.

texte vous m'eussiez transcrit la partie du même texte à laquelle se rapportait ma nouvelle correction, j'aurois été en état de comparer les deux corrections et de choisir la meilleure; mais n'en ayant rien fait, vous m'avez mis dans la nécessité de lier et rapetasser le tout comme j'ai pu. Quoiqu'il en soit vous voyez l'inconvenient de vous envoyer les corrections d'avance. Il faut desormais vous contenter de les faire sur les épreuves et d'en faire le moins qu'il se pourra.

Le pacquet est bien certainement perdu ; et c'étoit de tout l'ouvrage celui qu'il importoit le plus qui ne le fut pas. Qu'il y a de gens qui se tourmentent pour mal faire! Pour moi je suis très-déterminé à ne jamais faire de mal à personne et au surplus à ne plus me tourmenter de rien. J'ai lieu de croire que M. de Malesherbes est aussi fâché que nous de cette perte. Il a pris le parti de faire desormais fermer les pacquets devant lui. Aussi m'arrivent-ils plus exactement.

M. Duchesne m'avoit aussi envoyé la Comédie des Philosophes, mais ne jugeant pas à propos d'accepter ce présent, je la lui ai renvoyée avec une lettre qu'il a eu l'indiscrétion de rendre publique, ce qui pourtant ne me fâche nullement. Quant à ce qui me regarde personnellement j'ai peu à me plaindre de cette pièce. Si l'on m'y donne quelques ridicules dont je ne me soucie guère, on y joint des louanges dont je ne me soucie pas davantage, mais que je voudrois mériter. Je crois pourtant par beaucoup d'autres considérations que vous avez très bien fait de ne la pas imprimer. Il ne faut jamais qu'un honnête homme prête son ministère à des satires et à des libelles. Comment avez-vous pu vous imaginer que je voulusse répondre à M. Palissot ni à qui que ce fut? quoi qu'on puisse dire de moi je garderai vis à vis de mes aggresseurs un éternel silence. Si ma conduite me condamne, ma plume ne me justifiera pas ; si ma conduite me justifie, je suis assez justifié. Bonjour, je vous embrasse.

J. J. Rousseau

*N° 805.*

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Montmorency [1].

(Fragments d'une lettre de Rey.)

Amsterdam le 9 juin 1760.

... Les fondateurs de la liberté helvétique se nommoient Arnold de Melchtal, du canton d'Vnterwald, Werner Stauffacher, de Svits, Walther Furst, d'Vri. Guillaume Tell fut un de ceux que les trois premiers attirèrent à leur parti.

Ne seroit-ce pas mieux de mettre *Melchtal* en second, et Tell comme un quatriéme ? [2]

Comme nous avons commencé cette édition avec des points, il seroit mieux de finir ou de continuer de même, cet usage n'étant d'ailleurs pas de mode excepté chez les Anglois. Si cependant vous le voulez, nous pourrons commencer avec le tome 3 avec des lignes.

J'ai reçu H de retour. Voici L, M, avec l'épreuve P. Q et R pour le courier prochain avec la bonne feuille H.

Ce premier tome tiendra 18 feuilles...

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 1 p. in-4°, l'adresse au verso. Cachet indistinct, sur pain à cacheter. Pas de marque postale.

2. *Cf.* plus loin, n° 807, note 2. Rousseau n'avait pas nommé Melchtal, et avait adopté l'ordre suivant : « Furst, Tell, Stauffacher ».

## N° 806.

### De M. l'Abbé Trublet[1].

Paris, 13 juin 1760.

Vous ignorez peut être, Monsieur, du moins une partie de ce que je vais vous dire, et il peut vous être utile de le savoir. Le voici donc : En vous en faisant part je crois vous donner une nouvelle preuve des sentimens que j'ai pour vous depuis longtems, depuis que je vous connois, et la date de notre connoissance est bien ancienne ; peut-être même ne vous la rappellerez-vous pas. Ce fut M. l'Abbé de Mably qui me procura le plaisir de vous voir pour la prémiére fois, pendant que nous étions l'un et l'autre chez feu M. le Cardinal de Tencin. Il s'agissoit de votre premier Opera dont vous me lutes une partie &c. Mais venons au sujet de cette lettre.

Vous en avez écrit une à M. de Voltaire en Aoust 1756 sur ses deux Poemes de la Loi naturelle et du desastre de Lisbonne. Cette lettre est imprimée dans un Journal de M. Formey, intitulé ; Lettres sur l'état présent des Sciences et des moeurs, à Berlin, 1759, et contient environ 30 pages in 8$^{vo}$. C'est M. Formey lui-même qui m'a envoyé ce Journal, parce qu'il m'envoye presque tous ses ouvrages. Je n'ai receu que depuis peu les deux feuilles qui contiennent votre lettre à M. de Voltaire, et dans celle que M. Formey avoit jointe à son pacquet il n'entre dans aucun détail, et ne me donne aucun éclaircissement sur votre écrit. Mais 1° En l'annonçant dans son Journal il dit, après avoir daté du 23 8$^{bre}$ 1759, *Qu'il l'a trouvé il y a quelques semaines chez les libraires de Berlin, et que, comme c'est une de ces feuilles volantes qui disparoissent bientôt sans retour, il a cru lui devoir donner place dans son Journal.*

1. *INÉDIT.* Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 134, 135.

2° Il y a joint plusieurs notes dans lesquelles il vous loue et critique tour-à-tour. Mr Formey est très réligieux, et si vous voulez, réligioniste, et trouve que vous ne l'étes pas assez. Il s'éléve donc contre ce que vous dites sur le suicide que vous paroissez permettre, et sur l'éternité des peines que vous niez expressement.

De ce que M. Formey a trouvé votre lettre à M. de V. chez les libraires de Berlin, je conclus qu'elle a été imprimée en Hollande, et que c'est de là que les libraires de Berlin l'ont tirée. Mais quand l'a-t-elle été? c'est ce que M. Formey ne dit point.

Je n'avois jamais entendu parler de cet écrit, et il en est de même de toutes les personnes à qui j'en ai parlé, parmi lesquelles plusieurs sont de vos amis, entr'autres Mrs Duclos et d'Alembert. J'ai en Hollande une bonne correspondance litteraire. C'est avec M. de Loches, Pasteur de l'Eglise Wallonne à Rotterdam, et ci-devant Aumonier de l'Ambassadeur de Hollande à notre Cour. Je crois qu'il vous a vu quelquefois, pendant le séjour qu'il a fait à Paris; c'est du moins un de vos plus zélés admirateurs, et vous avez été souvent le sujet de nos conversations philosophiques. Or M. de Loches ne m'a jamais écrit ni parlé de votre lettre à M. de Voltaire. Elle est pourtant bien propre à faire du bruit; elle est de vous, à l'Auteur le plus célébre, et très digne de l'un et de l'autre. Je me perds donc dans l'enigme de cet incognito, et j'ose vous en demander le mot. En attendant, je n'ai voulu prêter mon exemplaire à personne; j'en excepte le P. Berthier qui me le renvoya le lendemain. C'est un homme d'une probité parfaite, et si vous avez lu ceux des articles du Journal de Trévoux où il a rendu compte de vos ouvrages, vous savez combien il vous estime. Je vous avouerai encore que j'ai lu votre ditte lettre à deux ou trois de nos philosophes, et vous croyez bien qu'ils m'ont fort prié de la leur préter. Je les ai refusés et elle ne sortira point de mes mains, à moins que vous ne me le permettiez. L'un d'eux me dit que cela seroit bon à réimprimer dans les circonstances. Oui et non,

mais cela seroit curieux, et dès lors très recherché. Qu'en pensez-vous ?

Je ne vous entretiendrai point de tout ce qui se passe au sujet du disours de M. de Pompignan à l'Academie, de son Mémoire présenté au Roy, de la Comedie des *Philosophes* et des écrits pour et contre. Vous avez des amis qui ne vous laissent rien ignorer sur tout cela, ou s'ils ne vous le mandent pas, c'est qu'ils savent que vous ne vous souciez pas de le savoir, ou même que vous ne le voulez pas. C'est bien fait ; vous sauriez des horreurs, et vous en gémiriez. Je vous dirai seulement, parce que la nouvelle est assez récente pour qu'on n'ait pas encore eu le tems de vous la mander, que quelques colporteurs et votre collégue dans l'Encyclopédie, M. l'Abbé Morrellet ont été arrêtés. C'est au sujet de l'Ecrit intitulé : *la vision de Charles Palissot.*

Je suis avec l'estime et la considération la plus parfaite, Monsieur, &c.

*N° 807.*

A M. [M-M. Rey, libraire à Amsterdam][1].

Je vous suis obligé de votre remarque sur les libérateurs de la Suisse. Je crois pourtant qu'il sera mieux de ne rien changer à la phrase, par ce qu'un entretien entre gens de condition ne demande pas toute l'exactitude historique[2], qu'il faut que ces noms barbares passent comme un trait, et que la phrase est tellement cadencée que l'addition d'une seule sillabe en gâteroit toute l'harmonie.

Continuez avec des points puisque vous le jugez à propos; mais recommandez au compositeur d'en faire les traînées moins longues.

On me mande que M. de Formey a fait imprimer à Berlin une grande lettre sur la providence, que j'écrivis en 1756 à M. de Voltaire. On ajoûte qu'il dit avoir trouvé cette lettre chez les libraires de Berlin, d'où l'on infére qu'elle a dû être imprimée en Hollande[3]. Si vous en avez quelque connoissance vous m'obligerez de me marquer ce qu'il en est. Car il m'importe de remonter à la source et de savoir par quelle voye cette

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, n° 57.

2. « Le sujet de la lettre LXII est l'entretien de Milord Edouard Bomston avec les pères de Julie et de Claire. La phrase où se trouvent les noms des libérateurs de la Suisse s'y lit ainsi : « Les Furst, les Tell, les Stouffacher étoient ils gentils- « hommes? Quelle est donc cette gloire insensée &c. » (*Note de Bosscha.*)

3. « On se rappelle ce que Rousseau a écrit là-dessus dans ses *Confessions.* Au sujet de cette affaire j'ai trouvé dans la Correspondance de Rey une lettre d'un ami de l'Abbé Trublet, qui en date 9 juillet 1760 écrit à Rey : « Pour la lettre de « M. Rousseau, M. Formey l'a fait réimprimer dans ses Lettres sur l'état présent « des sciences et des moeurs, lettres 43 et 44, en y joignant quelques notes, et il « dit dans une espèce d'avant-propos qu'il l'a trouvée chez les Libraires de Berlin. « Cette lettre de M. Rousseau est très curieuse. J'en ai une autre en MS. qu'il a « écrite à Voltaire dans une autre occasion dont les copies avoient été mutilées ; « mais mon exemplaire a été corrigé par lui-même. » (*Note de Bosscha.*)

lettre que je ne destinois point à l'impression a pu parvenir à M. de Formey.

J'ai receu avec votre lettre du 9 les deux bonnes feuilles L M et l'épreuve P que je vous renvoye. Vos nouvelles vignettes me paroissent jolies et d'assez bon goût. Cela vaut mieux que les anciens placards. Je vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

Montm. 15 Juin 1760.

### *N° 808.*

A Monsieur Rousseau
à Montmorency[1].

(Fragments d'une lettre de Rey.)

Amsterdam le 16 juin 1760.

Par les couriers du 2, 5, 9 et 12 du cour[t]., j'ai fait partir des épreuves, savoir O, P, Q, R, du tom. 1, C et D du tom. 2, et les bonnes feuilles jusqu'à N, tom. 1.

Je vous envoie présentement la feuille A du tom. 3.

Je comptois recevoir, le 13 dernier, l'épreuve du 2 de retour[2]; mais rien n'est venu. J'espère que demain, j'aurai quelque chose, les imprimeurs étant à attendre depuis vendredi 13...

... Ne pensez pas, mon cher Rousseau, que ce soit un reproche que je vous fais, mais je dois vous tenir au fait de mes envois...

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 1 page in-8° de texte. P. 2 et 3 blanches. L'adresse sur la 4e. Cachet de cire rouge aux initiales.

2. C'est-à-dire les épreuves envoyées par le courrier du 2.

N° 809.

A Monseigneur
Monseigneur De Lamoignon
De Malesherbes, Premier Président
à la Cour des Aides, Inspecteur de
la Librairie, à Paris[1].

(Lettre de Rey.)

Voici, Monseigneur, ce que je viens de trouver : *Bibliotheca regni animalis atque lapidei*, etc.

J'ai l'honneur de vous l'envoyer, espérant qu'il vous fera plaisir.

Je continue à vous adresser les épreuves pour Mr Rousseau. Voici A du Tom. 3. Je suis surpris de n'avoir pas les feuilles à lui envoyées le 2 courant, arrivées à Paris le 6, qu'il auroit dû me renvoyer le 9. Je crains qu'elle (*sic*) ne soit égarée comme la feuille H du Tom. 1, qui a été perdue tout-à-fait.

Agréez mes obeissances et me croyez bien respectueusement, Monseigneur,

Votre trés humble et trés obeissant serviteur

Rey

Le 16e Juin 1760.

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 4 p. in-8°, les p. 2 et 3 blanches, l'adresse sur la 4e. Cachet de cire rouge, aux initiales. Pas de marque postale.

*N° 810.*

De M. de Lamoignon de Malesherbes
Premier Président de la Cour des aides[1].

Paris ce 17 Juin 1760.

Je n'ai aucune connoissance, Monsieur, des Editions de vos Oeuvres faites à Paris, ni de la Lettre qui a été imprimée à Berlin. Je m'informerai du prémier article et je vous ferai part de ce que j'en saurai. Quant à la Lettre, puisqu'elle a été imprimée à Berlin vous vous opposeriez inutilement à ce qu'elle parut en france, et le meilleur parti que vous ayez à prendre est de la faire imprimer promptement à Paris.

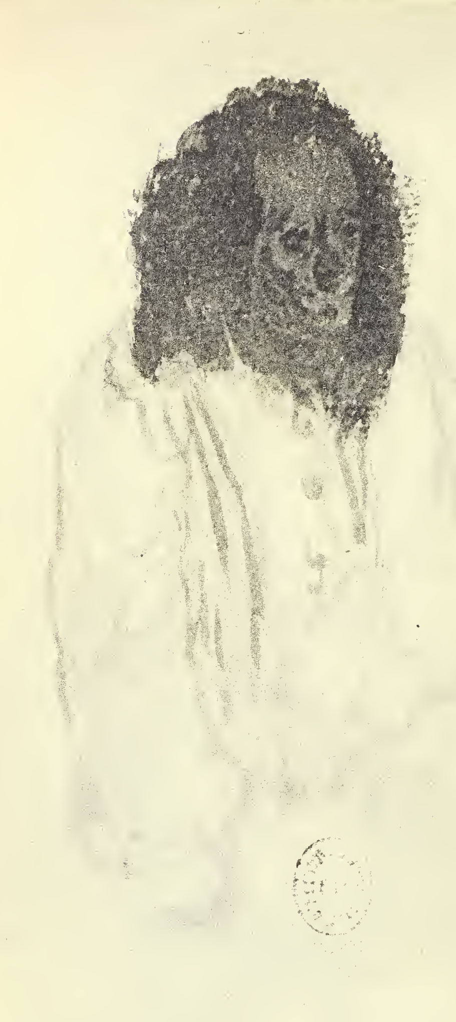
Vous nous annoncez, Monsieur, une retraite de littérature que je me flatte que vous n'effectuerez pas. Vne lettre n'est pas susceptible de ce qu'il y auroit à vous dire sur ce sujet, et je ne présume pas assez de moi pour me flatter de vous persuader. Cependant permettez-moi de vous dire en général que ni votre santé, ni votre philosophie ne me paroissent être des motifs suffisans pour renoncer aux lettres. Il me semble que la littérature ne peut jamais être deshonorée par les vices de ceux qui la cultivent, et dans le tems où un grand nombre d'hommes abusent de leurs talens, ce seroit un double malheur si les clameurs fermoient la bouche à ceux dont les ouvrages n'ont jamais respiré que la vertu et l'humanité.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

[Signalant, au X^e^ livre des *Confessions,* la lettre qu'il avait reçue de l'abbé Trublet en date du 13 juin (plus haut, n° 806), Rousseau ajoute :

« Je compris bien, quoi qu'en put dire Trublet, que Formey n'avoit

1. *INÉDIT.* Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (7886, p. 136, 137). L'original autographe n'est pas parmi les autres lettres de Malesherbes conservées dans la même bibliothèque.




Librairie Armand Colin, Paris.

VOLTAIRE

Dessin inédit d'Huber,

*Cabinet des Estampes, Paris.*

point trouvé cette lettre imprimée, et que la prémiére impression[1] en venoit de lui. Je le connoissois pour un effronté pillard qui sans façon se faisoit un revenu des ouvrages des autres quoiqu'il n'y eut pas mis encore l'impudence incroyable d'ôter d'un Livre déja publié le nom de l'Auteur, d'y mettre le sien et de le vendre à son profit*. Mais comment ce manuscrit lui étoit-il parvenu? C'étoit là la question qui n'étoit pas difficile à resoudre, mais dont j'eus la simplicité d'être embarrassé. Quoique Voltaire fut honoré par excès dans cette lettre, comme enfin, malgré ses procédés malhonnêtes il eut été fondé à se plaindre si je l'avois fait imprimer sans son aveu, je pris le parti de lui écrire à ce sujet. Voici cette seconde lettre, à laquelle il ne fit aucune réponse, et dont pour mettre sa brutalité plus à l'aise il fit semblant d'être irrité jusqu'à la fureur » :]

## *N° 811.*

### A M. [de Voltaire][2].

A Montmorenci le 17 Juin 1760.

Je ne pensois pas, Monsieur, me trouver[3] jamais en correspondance avec vous. Mais apprenant que la lettre que je vous écrivis en 1756 a été imprimée à Berlin, je dois vous rendre compte de ma conduite à cet égard, et je remplirai ce devoir avec vérité et simplicité.

Cette lettre vous ayant été réellement addressée n'étoit point destinée à l'impression. Je la communiquai sous condition à trois personnes à qui les droits de l'amitié ne me permettoient pas de rien refuser de semblable, et à qui les mêmes droits permettoient encore moins d'abuser de leur dépôt en violant

1. Cette première impression, sans indication de lieu, datée simplement de 1759, est une brochure in-12 de 60 pages, assez élégamment imprimée. *Voyez :* Th. Dufour, *Recherches bibliographiques sur les œuvres imprimées de J.-J. Rousseau,* 1925, t. I, p. 68, n° 76.

* « C'est ainsi qu'il s'est, dans la suite, approprié l'Emile. » (*Note de J.-J. Rousseau.*)

2. Transcrit de la copie autographe, dans le manuscrit des *Confessions* conservé à la Bibliothèque publique de Genève, t. II, p. 89. [P.-P. P.]

3. Il y a bien « trouver », dans la copie autographe, et non « retrouver », comme on lit dans les précédentes impressions. [P.-P. P.]

leur promesse. Ces trois personnes sont, Mad[e] de Chenonceaux belle-fille de Mad[e] Dupin, Mad[e] la Comtesse de Houdetot, et un allemand nommé M. Grimm. Mad[e] de Chenonceaux souhaittoit que cette lettre fut imprimée, et me demanda mon consentement pour cela. Je lui dis qu'il dependoit du votre. Il vous fut demandé, vous le refusates, et il n'en fut plus question.

Cependant, M. l'Abbé Trublet avec qui je n'ai nulle espéce de liaison vient de m'écrire par une attention pleine d'honnêteté qu'ayant receu les feuilles d'un journal de M. Formey il y avoit lû cette même lettre, avec un avis dans lequel l'Editeur dit sous la date du 23. Octobre 1759 qu'il l'a trouvée il y a quelques semaines chez les Libraires de Berlin, et que, comme c'est une de ces feuilles volantes qui disparoissent bientot sans retour, il a cru lui devoir donner place dans son journal.

Voila, Monsieur, tout ce que j'en sais. Il est très sur que jusqu'ici l'on n'avoit pas même oui parler à Paris de cette lettre. Il est très sur que l'exemplaire, soit manuscrit soit imprimé tombé dans les mains de M. Formey n'a pu lui venir que de vous, ce qui n'est pas vraisemblable ; ou d'une des trois personnes que je viens de nommer. Enfin il est très sur que les deux Dames sont incapables d'une pareille infidélité. Je n'en puis savoir davantage de ma retraite. Vous avez des correspondances au moyen desquelles il vous seroit aisé, si la chose en valoit la peine, de remonter à la source, et de vérifier le fait.

Dans la même lettre, M. l'Abbé Trublet me marque qu'il tient la feuille en réserve et ne la prêtera point sans mon consentement qu'assurement je ne donnerai pas[1]. Mais cet exemplaire peut n'être pas le seul à Paris. Je souhaite, Monsieur, que cette lettre n'y soit pas imprimée, et je ferai de mon mieux pour cela : mais si je ne pouvois éviter qu'elle ne le fut, et qu'instruit à tems je pusse avoir la préférence ; alors je n'hésiterais[2] pas à la

1. Dans le ms. de Genève des *Confessions*, « pas » est en surcharge sur « point », biffé.

2. Il y a bien « hésiter*ais* », sur la copie autographe ; cette forme est très rare sous la plume de Rousseau, alors qu'elle était habituelle à Voltaire, à Diderot, à De Leyre et à d'autres.

faire imprimer moi-même. Cela me paroit juste et naturel.

Quant à votre réponse à la même lettre, elle n'a été communiquée à personne, et vous pouvez compter qu'elle ne sera point imprimée sans votre aveu qu'assurément je n'aurai point l'indiscrétion de vous demander, sachant bien que ce qu'un homme écrit à un autre, il ne l'écrit pas au public. Mais si vous en vouliez faire une pour être publiée et me l'adresser, je vous promets de la joindre fidellement à ma lettre et de n'y pas répliquer un seul mot.

Je ne vous aime point, Monsieur; vous m'avez fait les maux qui pouvoient m'être les plus sensibles, à moi votre disciple et vôtre enthousiaste. Vous avez perdu Genève pour le prix de l'azyle que vous y avez receu. Vous avez aliené de moi mes concitoyens pour le prix des applaudissemens que je vous ai prodigués parmi eux : c'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable; c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangére, privé de toutes les consolations des mourans, et jetté pour tout honneur dans une voirie, tandis que tous les honneurs qu'un homme peut attendre vous accompagneront dans mon pays. Je vous hais, enfin, puisque vous l'avez voulu; mais je vous hais en homme encore plus digne de vous aimer si vous l'aviez voulu. De tous les sentimens dont mon coeur étoit pénétré pour vous, il n'y reste que l'admiration qu'on ne peut refuser à vôtre beau génie et l'amour de vos écrits. Si je ne puis honorer en vous que vos talens, ce n'est pas ma faute. Je ne manquerai jamais au respect qui leur est du ni aux procédés que ce respect exige.

[J. J. Rousseau]

## N° 812.

### A M[me] [de Luxembourg][1].

Voici, Madame, une quatriéme partie que vous devriez avoir depuis longtems, mais mon libraire et d'autres tracas, dont je vous rendrai compte, ne me laissent pas le tems d'aller plus vîte, quelque effort que je fasse pour cela. Tous les tracas du monde ne justifieroient pourtant pas mon silence, et ne m'auroient pas empêché d'écrire à Monsieur le Mareschal et à vous. Mon excuse est d'une autre espéce, et plus propre à me faire trouver grace auprès de vous. Dans le commencement de mes attachemens, j'écris fréquemment pour les serrer, pour établir la confiance; quand elle est acquise, je n'écris plus que pour le besoin; il me semble qu'alors on s'entend assez sans se rien dire. Si vous trouvez cette raison valable, voici Madame la Mareschale, comment vous me le ferez connoitre. c'est en vous faisant pour répondre la même régle que je me fais pour écrire. Quand un honnête homme indifférent a l'honneur d'écrire à Madame la Mareschale de Luxembourg sa politesse peut lui faire un devoir de répondre; mais quand elle ne répondra pas exactement à celui qu'elle honore d'une estime particulière, ce silence ne sera pas équivoque et vaudra bien une lettre. Je n'aime pas tout ce qui se fait par régle, si ce n'est celle de n'en point avoir d'autre que son coeur, et je suis bien sur que sans me dicter de fréquentes lettres, le mien ne se taira jamais pour vous. J'apprends à l'instant la désertion de ce malheureux S[t]-Martin. La plume m'en tombe des mains. Ô si vous avez des fripons à vôtre service qui jamais aura d'honnétes gens! Que je vous plains! que je gémis de ce qui fait l'admiration des autres! Que la providence en vous

1. Transcrit le 21 octobre 1925 de l'original autographe, non signé et sans adresse, conservé à la Bibliothèque de la Chambre des Députés, P. 7074, 4 p. in-8°, la 4e blanche. [P.-P. P.]

rendant si bons, si aimables, si estimables vous a tous deux déplacés ! Ah vous méritiez d'être nés obscurs et libres ; de n'avoir ni maitre ni valets ; de vivre pour vous et pour vos amis ; vous les auriez rendus heureux, et vous l'auriez été vous-mêmes.

Ce mercredi 18. [juin 1760][1].

## *N° 813.*

### De M. de Luxembourg[2].

A Paris ce 19 juin 1760.

Vous envoyez ici Mlle le Vasseur pour être instruit plus exactement de la triste aventure de St-Martin ; je reconnois bien à cela, Monsieur, votre bon coeur et le tendre intérest que vous prenez à ce qui nous regarde. Je ne puis savoir encore ce qu'il m'en coûtera ; mais ce n'est pas l'argent que je regrette, ce qui m'afflige le plus, c'est de trouver un fripon dans un homme sur la probité duquel je comptois beaucoup.

Mlle le Vasseur m'apprend que vous avez été assez incommodé, mais, en même tems, que vous étes bien présentement, et j'espère que vous étes en état d'accepter une proposition que j'ai à vous faire, ce seroit de venir souper ici avec nous ici Vendredi 27. Je serois enchanté de souper avec vous ce jour-là et d'y diner le lendemain, car on ne peut se flatter de vous posséder plus longtems ici. Mandez moi, je vous prie, Jeudi, si cette proposition vous convient, et j'attendrai avec grande impatience le plaisir de vous embrasser de tout mon coeur. | .

1. Il n'y a que « Ce mercredi 18 ». Or, Rousseau a envoyé la 3e partie le 2 juin 1760 et la sixième partie, le 6 octobre 1760. Entre ces deux dates, le 18 ne tombe au mercredi qu'en juin. Voyez d'autre part, la lettre du maréchal de Luxembourg qui suit, du 19 juin, parlant de « l'aventure de St Martin » dont il est question dans la présente.

2. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 139.

## N° 814.

### De Mad$^{e}$ de Luxembourg[1].

à Paris ce jeudi [19 juin 1760][2].

Il n'y a rien de si charmant que votre Lettre. Nous ressentons tous les jours avec delices le prix d'une amitié aussi rare que la vôtre, et je vous aime avec toute la tendresse que vous méritez; il n'y a pas de coeur plus tendre que le mien.

S$^{t}$ Martin est un fripon et un sot. M. de Luxembourg est de trop bonne foi; il a eu de la confiance à un homme qui ne la méritoit pas. Je l'en ai averti plus d'une fois; il ne m'a pas assez écouté. Ceci soit dit entre nous.

On vous propose, Monsieur, de venir ici de demain en huit; c'est encore bien loin : mandez-nous bientôt que vous acceptez. Adieu, Monsieur. Je desire le voyage de Montmorenci avec bien de l'impatience. Je ne vous remercie point de la quatrième partie. Je l'ai commencée, mais je la lirai bien lentement : vous en savez la raison ./.

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 112.

2. Streckeisen (*Amis et Ennemis,* t. I, p. 445) propose octobre 1761. Il est évident qu'il se trompe et que la présente lettre répond, comme le n° précédent, du maréchal de Luxembourg, à celle de Rousseau du mercredi 18 juin 1760. [P.-P. P.]

### Nº 815.

### De M. l'Abbé Trublet.

Paris, 21 juin 1760.

J'ai receu, Monsieur, la réponse que vous avez bien voulu me faire. Je me conformerai très exactement à vos intentions, et votre lettre à M. de Voltaire ne sortira pas de mes mains. Je ne la lirai même à personne si vous l'exigez. Je ne l'ai lue qu'à une Dame que vous ne connoissez point et peu connue, à M. l'Abbé Du Resnel, à M. Suard, un des associés du Journal étranger, et enfin à un ami de M. de la Condamine nommé de Gastel, jeune Ex-Oratorien, homme d'esprit, mais encore inconnu dans la littérature; encore ne fut-ce que par occasion et parce qu'il se trouva chez moi avec M. Suard. Voila exactement tous ceux qui connoissent par moi l'écrit en question. J'en ai seulement parlé, comme je vous l'ai dit, à quelques uns de vos amis, et entre autres à M. Dalembert. Je lui ajoutai que je la tenois de M. de Formey, et comme il est en commerce avec lui, il pourra bien la lui demander; car il me parut très curieux de la voir. A tout évenement je suis bien aise de vous en prévenir.

Vous me dites *qu'il n'est pas absolument clair*, dans le passage que je vous ai transcrit de l'annonce de M. de Formey, *s'il a trouvé la lettre imprimée ou manuscrite chez les Libraires de Berlin*. Il l'a, sans doute, trouvée *imprimée* ; car il ajoute. *Comme c'est une de ces feuilles volantes qui parviennent à la connoissance de peu de personnes, et qui disparoissent bientôt sans retour, j'ai cru devoir lui donner place ici*. Je ne puis guéres douter de la sincérité de M. de Formey.

Mais où votre lettre à M. de V. a-t-elle été imprimée

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 140, 141.

d'abord? Voila ce que M. Formey ne dit point dans l'annonce, ni dans la lettre particuliére qui accompagnoit l'envoy. En lui répondant je le lui ai demandé, et s'il me le dit, je vous le dirai.

J'ai écrit aussi en Hollande à M. de Loches. Il m'a répondu le 16, et je receus hier sa lettre, qu'il n'avoit jamais vu la lettre à M. de Voltaire et n'en avoit entendu parler à personne. Qu'il s'en informeroit, et m'en rendroit compte etc. Je vous le rendrai à mon tour s'il découvre et m'apprend quelque chose.

Je vois souvent M. de Malesherbes, et je puis lui demander son avis sur l'impression de votre lettre. Mais 1° il faudroit la lui confier, et il pourroit bien la confier à d'autres, à quelque Censeur royal pour avoir son avis, et en ce cas il seroit à craindre que le consulté ne la confiat encore à d'autres, et qu'enfin à force de passer en différentes mains il n'en fut tiré copie. 2° Je ne crois pas que M. de Malesherbes fut d'avis de l'impression, surtout dans les circonstances présentes. Je ne lui parlerai donc point jusqu'à nouvel ordre de votre part.

On parle beaucoup d'un nouveau poeme de M. de Voltaire, intitulé, *le pauvre Diable*. Il n'est pas encore public. Cependant quelques personnes le connoissent et m'en ont dit quelque chose. Il a été apporté de Genève, moitié imprimé, moitié manuscrit. Il est principalement contre M^rs de Pompignan et Fréron, mais j'y suis aussi pour une douzaine de vers. M. de V. a sans doute été mécontent de la maniére dont j'ai parlé de lui dans un 4^e Tome de mes *essais etc.* que j'ai publié il y a quelques mois. Je l'ai pourtant beaucoup loué, mais je l'ai aussi un peu critiqué. Au reste, l'on m'a assuré que les critiques par lesquelles il a voulu se vanger des miennes sont purement littéraires. Dès lors je n'en serai point blessé, ou plustôt, j'en serai flatté.

du 22.

J'entendis encore beaucoup parler hier au soir du nouveau poeme de M. de V. Il est d'environ 400 vers, et sur quelques

uns qu'on en avoit retenus et qu'on m'a dits, je doute qu'on en permette ici le débit. C'est grand dommage que M. de V. ait si souvent abusé de ses talens contre la réligion. Lui et quelques autres de vos anciens amis me paroissent bien coupables à cet égard, et c'est un point que vous avez vous même bien touché dans vos lettres à Mrs d'A. et de V. Après celui-ci M. Diderot est le plus coupable, et c'est sans doute lui qui a trahi votre confiance en tant de choses.

Je finis, comme vous, Monsieur, sans ceremonie, en vous embrassant de tout mon coeur ./.

## *N° 816.*

### A M. [de Malesherbes][1].

[22 Juin 1760][2].

J'ai receu, Monsieur, dans son tems le pacquet du 2 que M. Rey réclame, et je l'ai fait repartir de même : ainsi ce pacquet ne peut s'être perdu, s'il l'est, que dans son retour en Hollande et M. Rey a grand tort de vous importuner là-dessus avant même de s'en être éclairci avec moi. Cependant son inquiétude est en quelque sorte excusable en ce que lorsqu'un pacquet est en retard, ses ouvriers restent oisifs et lui font des fraix.

J'espère que le pacquet ne sera que retardé ; s'il se trouvoit encore perdu, il seroit à présumer que le prémier s'est perdu de quelque maniére semblable, et je serois bien forcé de m'en plaindre enfin à Mrs des postes, sans trop savoir pourtant à qui m'addresser. D'ailleurs, comme le prémier pacquet ne m'est pas parvenu, il n'a pu se perdre que sous vôtre addresse ou sous vôtre contreseing, et il ne me conviendroit pas de le réclamer sans vôtre permission.

J'ai suivi, Monsieur, vôtre conseil au sujet de ma lettre à M. de Voltaire, et j'ai prié mes voisins de campagne, Mrs Guérin et de la Tour[3] de l'imprimer quand ils en auront receu de vous la permission. Je suppose que M. l'abbé Trublet aura bien voulu leur communiquer son exemplaire pour vous être présenté, sinon je lui remettrai ma copie et nous nous passerons des notes de M. de Formey. J'ai dessein d'y joindre un

1. Transcrit en 1912 de l'original autographe signé, alors *INÉDIT* (Bibl. Nat. nouv. acq. fr. 1183), que j'ai publié dans le *Mercure de France* du 1er mai 1912. (Tirage à part, p. 23). [P.-P. P.]

2. L'original autographe est sans adresse et sans date. Celle du 22 juin résulte de la réponse, datée, de Malesherbes (n° suivant).

3. Le libraire Delatour, gendre et associé de Guérin. *Cf.*, p. 97, note entre crochets à la suite du n° 784.

autre petit morceau extrait de Platon sur l'imitation Theatrale d'une metaphysique assés ennuyeuse mais qui se rapportant à un sujet que j'ai traitté, devient intéressant pour moi. Aggreez, Monsieur, mes très humbles excuses et mon profond respect.

J. J. Rousseau

*N° 817.*

De M. de Malesherbes[1].

Ce 23 juin 1760.

Je pars, Monsieur, pour la campagne, où je passerai une quinzaine de jours. J'ai donné ordre qu'on décachetat en mon absence les paquets qui me viendroient de Hollande, surtout avec l'adresse de l'écriture de Rey, et qu'on vous envoyat vos feuilles et vos lettres. Pour les autres affaires de libraire, c'est M. Salley, inspecteur de librairie, que vous connoissez au moins de réputation, qui me rendra compte de ce qui se passera dans mon absence, et c'est lui qui a déja exercé la même fonction pendant que j'étois séquestré du commerce des hommes à cause de l'art de la petite vérole.

Dès que l'abbé Trublet vous aura remis le manuscrit ou que vous aurez pris le parti de faire imprimer ici le vôtre envoyez-le à M. Salley; je l'en préviendrai, et je m'arrangerai pour que la permission soit expédiée tout de suite sans m'écrire à Malesherbes et attendre sa réponse.

Il en sera de même du morceau que vous m'annoncez sur l'imitation théâtrale. S'il est prêt à être imprimé avant mon retour, il suffira que vous l'envoyiez à M. Salley. Je lui laisserai en partant une mission pour l'examiner comme censeur, et les pouvoirs nécessaires pour expédier la permission. M. Sal-

1. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 141. L'original autographe, également conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, n'est pas signé.

ley demeure au Louvre, et celui qui ira lui porter des pacquets de votre part ou de celle de M. Guérin sera sûr de le trouver tous les mardis et les vendredis, le matin, vers midi.

*N° 818.*

NOTE DE MALESHERBES[1].

il est permis à m. guérin d'imprimer la lettre de m. rousseau à m. de voltaire et un morceau extrait de platon par le même auteur sur l'imitation théatrale.

à paris ce 23 juin [1760].

DE LAMOIGNON DE MALESHERBES

Cet ordre n'a pas eu d'exécution, m. guérin est convenu et m. rousseau aussi que la lettre ne pourroit pas être imprimée en france.

*N° 819.*

[MALESHERBES À SALLEY][2].

Monsieur *Salley* prendra s'il lui plait, la peine d'examiner *ces ms*. avec le plus d'attention et de diligence qu'il lui sera possible, pour en donner incessamment son jugement à M. le Chancelier. Ce *23 juin 1760. de lamoignon de Malesherbes*.

1. Transcrit de l'original autographe, en entier de la main de Malesherbes, conservé à la Bibliothèque Nationale, *nouv. acq. fr.* 1183. Le post-scriptum, également de la main de Malesherbes, est tracé au-dessus de la note.

2. Transcrit de l'original, formule imprimée, conservée à la Bibliothèque Nationale, *nouv. acq. fr.* 1183. Les mots en italiques, y compris la date et la signature, sont de la main de Malesherbes.

*N° 820.*

A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam][1].

22 Juin [1760].

En réponse à votre lettre du 16 à laquelle étoit jointe ’épreuve A T. 3, que je vous renvoye, je vous dirai que votre ɔacquet du 2 contenant ce me semble l’épreuve C du T. 2 n’est parvenu dans son tems, et que la dite épreuve fut remise e 5 à la poste de Montmorenci pour partir de Paris le lendemain ; ainsi c’est avec raison que vous ne me faites point de eproche ; car jamais envoi de votre part n’a été jusqu’ici etardé dans mes mains.

J’espère que le dit pacquet vous sera parvenu le Courrier uivant, et que, si cela n’étoit pas, vous aurez pris le parti de ne renvoyer ce qu’il contenoit par duplicata. Si nos pacquets e perdent à la poste, où se perdent-ils, et qu’y faire ? Il faudra prendre le parti de les réclamer, de se plaindre, et qu’avanerons-nous ? rien : car qui sait où ils se sont perdus ? Ce qui st très clair est qu’au moins celui-ci n’est pas resté dans les ɔureaux de M. de Malesherbes, puis qu’il n’a pu s’égarer qu’au etour. M. de Malesherbes m’a envoyé la lettre que vous lui vez écrite et m’a marqué qu’il avoit le soin de me faire expéier les pacquets à leur arrivée. Ainsi dussions-nous en perdre ncore, il est inutile de l’en importuner davantage.

Voici je crois ce qu’il faut que nous fassions desormais l’un t l’autre ; c’est jusqu’à la fin de l’impression, soit qu’il y ait les envois soit qu’il n’y en ait pas, 1°. d’écrire un mot à chaque ordinaire sans jamais y manquer. Car de cette manière quand l’un ou l’autre ne recevra rien, il en pourra conclure qu’il y a sûrement lettre ou pacquet égaré ou retardé ; 2°. de nettre nos lettres ou pacquets à la poste nous-mêmes ou de ne es y faire mettre que par des gens sûrs. Pour vous épargner

1. Transcrit de l’imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 58.

quelque partie du port j'ai quelquefois envoyé vos pacquets à la poste de Paris par occasion. Je ne le ferai plus ; mais tous mes pacquets seront mis à la poste de Montmorenci par moi-même ou par Mlle. le Vasseur ; 3°. il faut tenir par devers soi note de ce que contient chaque pacquet qu'on envoye, afin que s'il est égaré, on sache d'abord ce qui doit être renvoyé par duplicata. Si ces précautions ne suffisent pas, je ne sais qu'y faire autre. Je suis exact, je l'ai toujours été, je le serai tant qu'il me sera possible. Voilà tout ce que je puis vous dire. Je vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

*N° 821.*

A Monsieur Rousseau
à Montmorency [1].

(Fragments d'une lettre de Rey.)

Amsterdam, le 22 juin 1760.

Je viens d'écrire, mon cher Rousseau, à Mr. Formey à votre sujet, et je l'ai prié de m'honorer d'une prompte réponse que je vous communiquerai. En attendant, je puis vous dire que jusqu'à présent, je n'ai point oui parler de votre *Lettre à Voltaire* ; j'en saurois quelque chose si elle avoit été publiée ici en Hollande.

Vous êtes sage de ne point faire de réponse à personne. Par cette conduite vous vous éviterez bien des desagrements. Du Chesne, à Paris, peut être un très honnête homme, mais il n'a pas le bon sens en partage. Voilà comme sont la plupart de mes confrères ; ils en peuvent dire à peu près autant de moi : j'ai été attrapé par Pallissot, présentement je suis en garde.

Vous vous bornerez donc à faire les changemens sur l'imprimé. De cette façon, je serai moins sujet à faire des fautes....

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 1 p. in-4° de texte, l'adresse au verso. Cachet de cire rouge, aux initiales. Pas de marque postale.

... Voici le titre du tome I de votre ouvrage. Vous m'en direz, s. v. p., votre sentiment et si vous y voulez des changemens. Je serois d'avis de faire tous les autres de même ; ou voulez-vous que les autres soient moins chargés ?

Voici l'épreuve C du tome 3e, et les bonnes feuilles C, D du tome 2. Je compte par premier ordinaire de vous envoyer deux épreuves et la bonne feuille P....

### *N° 822.*

A MONSIEUR ROUSSEAU
À MONTMORENCY[1].

(Résumé d'un billet de Rey.)

Amsterdam, le 26 juin 1760.

[Rey envoie la bonne feuille P du tome 1, les épreuves E, F, du tome 2, et compte expédier par le prochain courrier les épreuves D, E, du tome 3, avec les bonnes feuilles Q, R, du tome 1, reçues de retour par le courrier d'avant-hier.]

### *N° 823.*

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM][2].

Ce 29 Juin 1760.

J'ai receu hier au soir avec votre lettre du 22 les feuilles C et D du T. 2., l'épreuve ci-jointe et le modèle du titre. Je le trouve trop confus, et je crois qu'on y peut remédier en plusieurs manières. 1°. Il y a trop de lettres capitales ; ces mots *habitans d'une petite ville au pied des Alpes* seront mieux en

1. *INÉDIT*. Résumé de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Cinq lignes de texte sur une page in-4°. Adresse au verso, cachet de cire rouge, aux initiales. Pas de marque postale.

2. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 50.

caractère Romain et ceux-ci *recueillies et publiées,* en caractère Italique. 2°. Vous avez laissé une place immense pour la vignette ; il ne faut point de vignette ; l'épigraphe même entre deux petits fleurons doit en tenir lieu. 3°. Je suis d'avis que le titre se partage et qu'il y en ait deux au lieu d'un. Le premier n'aura que ces mots « Julie ou la nouvelle Héloïse. Première partie. » Le second titre comprendra le reste. En un mot, il faut absolument trouver quelque expédient pour que le titre simple ou double contienne tout ce que j'y ai mis, et pourtant qu'il ne soit pas confus.

Je ne puis rien vous dire encore sur la correction. Vous savez que j'attends le reste de la première partie pour la lire de suite et toute entière, mais dans les bonnes feuilles de cet ordinaire je viens d'appercevoir une grosse étourderie qui me fait bien de la peine. Patience ; le mal est sans remède. Mais pour Dieu ne vous négligez pas et soyez attentif jusqu'au bout. Je vous embrasse de tout mon cœur.

J. J. Rousseau

Le pacquet m'est arrivé en mauvais état. L'épreuve n'est pas trop maltraitée, mais les bonnes feuilles ont été fort mouillées et sont presque pourries.

*N° 824.*

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Montmorency[1].

(Analyse d'un billet de Rey.)

Amsterdam, le 30 juin 1760.

[Rey a reçu la lettre de Rousseau du 22 et son contenu. « Les feuilles qui avoient manqué sont arrivées le courier suivant, comme je vous l'ai mandé. Voici les bonnes feuilles Q. R, qui finissent le tome 1, G du tome 2, D du tome 3 »...]

1. *INÉDIT*. Résumé de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Sept lignes de texte sur une page in-4°. L'adresse au verso. Cachet de cire rouge aux initiales. Pas de marque postale.

## *N° 825.*

### Du P. Bertier de l'Oratoire[1].

A Paris ce 26 Juin 1760.

Monsieur

L'impatience me prend, et je ne peux attendre plus longtems à m'entretenir avec vous un moment par lettre, ne pouvant le faire de vive voix plustot que la semaine prochaine.

Voila ma Physique des Cometes bonne ou mauvaise que je mets sous votre protection avec l'Auteur.

Mad[e] le Vasseur est venue me demander conseil, savoir si elle accepteroit l'offre obligeante de M. Grimm de la loger et entretenir à Deuil. Je lui ai répondu que c'étoit la meilleure chose qui put lui arriver, et que je lui conseillois de ne pas refuser. Elle étoit surtout en peine de votre consentement; je me suis fait fort de l'obtenir[2].

M. de Mongabert mon ami est prié de répondre au compliment de M. de Contade fils à l'Académie d'Angers, et a besoin de la prémiére plume de France pour cela. Je vous envoye ce qu'il m'en écrit. Je ne me fais pas fort d'obtenir ce secours, mais si vous pouvez le lui accorder, vous me ferez plaisir. Je suis avec tout le respect et tout l'attachement possibles &a.

1. *INEDIT*. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 142.

2. *Cf. Confessions*, livre X : « ... Je ne dirai pas l'impression que fit sur moi cette nouvelle, qui auroit été moins surprenante si Grimm avoit eu dix mille livres de rentes... et qu'on ne m'eût pas fait un crime de l'avoir amenée à la campagne, où cependant il lui convenoit maintenant de la ramener. Je compris que la bonne vieille ne me demandoit une permission dont elle auroit bien pu se passer, si je l'avois refusée, qu'afin de ne pas s'exposer à perdre ce que je lui donnois de mon côté... »

## *N° 826.*

A M. [Rousseau, à Montmorency][1].

(Lettre du libraire Guérin.)

Monsieur,

Mon gendre est venu me voir hier. Il m'a apporté une copie de votre lettre que M. Trublet lui a confiée, et qu'il a fait transcrire avec les notes de M. Formey, auxquelles il a joint quelques unes des siennes. Il n'a pas jugé à propos de se dessaisir de l'imprimé.

Je vous renvoie aussi celle que vous m'avez confiée, et que j'ai lue avec attention. Je ne crois pas que le magistrat veuille prendre sur lui d'en permettre ici l'impression : les conséquences sont trop sérieuses pour un pays comme celui-ci. Nos théologiens, sont de terribles gens ; et comme on tiraille assez souvent ici le clergé pour d'autres choses, on lui accorde, pour appaiser ses cris douloureux, quelques satisfactions dont, comme votre serviteur et votre ami, je souhaite que vous ne puissiez jamais être l'objet.

*Amat bonus otia Daphnis.*

Je garde encore, avec votre permission, Monsieur, votre Extrait de Platon, dont je veux faire une seconde lecture réfléchie. J'aurai soin de vous le remettre avant mon départ d'ici : cherchez dans votre porte feuille quelque petite piéce de litterature ; on pourroit la joindre à cet écrit.

Au reste je compte voir M. De Malesherbes à son retour de la campagne, et je vous rendrai compte de ce qu'il pense de tout ceci.

1. *INÉDIT.* Transcrit par J. Richard de l'original autographe signé et sans adresse, conservé à Neuchâtel. Il existe de cette lettre, également à la Bibliothèque de Neuchâtel, une copie de la main de Rousseau, dans le recueil 7886, p. 142.

Je ferai remettre à M. Trublet la copie de votre lettre, lorsque vous l'aurez conférée et vu les notes qui l'accompagnent.

Je suis de tout mon cœur, Monsieur, votre trés humble et trés obeissant serviteur.

H.-L. Guérin

St Brice, ce 30 juin 1760.

*N° 827.*

De M. l'Abbé Trublet[1].

Paris, 30 juin 1760.

Je receus, Monsieur, Samedi 28 votre lettre sans date. Le mardi 24. M. de la Tour[2] Gendre de M. Guérin vint chez moi et me lut votre lettre à son beau pére par laquelle vous le priez de venir me demander mon exemplaire de la vôtre à M. de Voltaire. Je répondis à M. de la Tour que je vous avois récrit le 21, et que j'attendois votre réplique, qui ne pouvoit pas tarder. Il trouva cela très juste. Votre seconde lettre ne me parvint neanmoins que samedi à midy, et je vous avoue que je la trouvai peu honnête et peu raisonnable. Vous l'aviez écrite dans un moment d'humeur et assurément les deux miennes étoient bien différentes. Je vous excusai, parce qu'on excuse aisément ceux qu'on aime, qu'on estime, et qu'on respecte. Or ce sont là depuis longtems mes sentimens pour vous. D'ailleurs je me dis que vous me connoissiez peu, et après ce que vous avez éprouvé de quelques uns de vos amis, il est naturel que vous vous défiiez trop aisément de ceux qui ne sont guéres pour vous que de simples connoissances. Je vous excusai donc et je portai sur le champ à M. de la Tour

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 143, 144.

2. *Cf.* la première phrase du n° précédent et p. 97, la note entre crochets à la suite du n° 784.

votre lettre à M. de V. Il est vrai que ce n'est pas l'imprimé que je lui ai laissé. Il fait partie d'un Livre, comme je vous l'ai dit, et j'ai craint qu'à force de passer par différentes mains ces deux feuilles ne se perdissent, ou du moins ne s'égarassent ne se déchirassent etc. Mais comme j'avois prévu, dès que je crus devoir vous avertir de l'impression de votre lettre à M. de Voltaire que vous pourriez me la demander, j'en fis faire, et sous mes yeux, une copie par mon Laquais qui écrit très lisiblement. Cette copie étoit achevée lorsque je receus votre seconde lettre. Mais en la donnant à M. de la Tour je lui montrai l'imprimé qu'il parcourut en ma présence. Cette copie vous parviendra, sans doute ; car c'est pour vous que je l'ai principalement fait faire, et vous verrez qu'elle comprend, non seulement votre lettre à M. de Voltaire, mais encore le préambule et les notes que M. Formey y a jointes. Il y en a aussi quelques unes en petit nombre que j'avois écrites de ma main sur l'imprimé. Ce ne sont ni des louanges ni des critiques comme celle de M. Formey, mais seulement quelques indications des ouvrages dont il est question dans votre lettre ou dans les notes de M. Formey.

Observez, Monsieur, que je ne connoissois point du tout M. de la Tour. C'etoit un nouveau motif d'attendre vos ordres précis et addressés à moi-même, pour lui remettre ce qu'il me demandoit, à la vérité, de votre part, mais en me lisant seulement quelques lignes d'une lettre qu'il ne me laissoit pas. Il eut été peu honnête de le prier de me la laisser pour preuve que je ne faisois rien que par votre ordre si lui remettois celle à M. de Voltaire : mais il l'eut eue sur le champ si de lui-même il m'avoit proposé de me laisser celle qu'il me lisoit. La défiance est souvent permise, mais il convient rarement d'en montrer. Vous en restera-t-il encore, Monsieur à mon égard, après cet exposé de ma conduite ? Mais pour dissipper entiérement vos soupçons j'ajoute quelques observations sur quelques endroits de la seconde lettre que vous m'avez écrite.

Je trouve comme vous *bizarre que celle à M. de Voltaire eut été publique et que personne n'en sut rien.* Je crois même

vous l'avoir dit dans ma prémiére lettre. Cependant comme je n'ai aucune raison de suspecter la sincérité de M. Formey, et que dans l'annonce de cette lettre il dit expressement qu'il l'a trouvée imprimée, je suis porté à l'en croire. Au reste je saurai bientot à quoi m'en tenir. Je lui ai fait l'objection dans ma dernière lettre du deux de ce mois et sa réponse ne tardera pas vraisemblablement : car il est fort exact dans le commerce que nous avons ensemble depuis plusieurs années. Dès que je l'aurai receu je vous en rendrai compte. J'ai prié aussi M. de Loches de faire quelques recherches en Hòllande.

Vous dites que *je n'ai point voulu communiquer à M. de M.* votre lettre à M. de Voltaire. Je l'ai tres bien *voulu,* supposé que vous persistassiez à le vouloir vous-même, après les réprésentations que je vous ai faites à ce sujet. Il est à la campagne; je lui écrivis hier, et je lui dis ce que j'avois fait avec M. de la Tour. Celui-ci a dû porter hier la copie à M. Guerin qui est à la campagne. Il ne manquera pas d'en conferer avec M. de M. dès qu'on pourra le voir. Son portier m'a dit que les Bureaux de librairie recommenceroient Jeudi prochain 3. Juillet. Je m'y rendrai, je parlerai, et vous écrirai ensuite.

Ne craignez pas, Monsieur, que ni le Pere Berthier ni M. Suard parlent de votre lettre à M. de Voltaire. Je vous réponds surtout du prémier, le seul à qui j'ai prêté mon exemplaire. Le second n'en a eu qu'une simple lecture. D'ailleurs votre admirateur et de M. de Voltaire, il ne voudroit pas faire la moindre chose qui put déplaire à l'un ou à l'autre.

Il ne me reste, Monsieur, qu'à vous saluer du meilleur de mon coeur et sans aucun ressentiment de ce qui a pu me faire peine dans votre seconde lettre.

## *N° 828.*

### A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam][1].

Ce 6 Juillet 1760.

J'ai receu hier avec les deux épreuves que je vous renvoye, les deux dernières bonnes feuilles du T. 1. et le cartouche où vous avez fait insérer ma devise.

J'ai été fort surpris que vous ayez tenu assez peu de compte de mon opposition pour aller votre train et faire graver cette vignette sans m'en parler[2]. J'ignore quelles sont en cela vos raisons; vous ne pouvez ignorer qu'on n'a jamais vu deux épigraphes sur le titre d'un livre, et combien c'est un étalage pédantesque de chamarrer de latin et d'italien le titre d'un livre d'amour. Quoiqu'il en soit, non seulement je ne consens point que ma devise soit à la tête de ce livre dont je me déclare seulement l'éditeur; mais de plus je m'y oppose formellement, et si votre dessein est de passer outre malgré votre promesse et mon opposition, je vous conseille d'y bien penser auparavant.

Si vous avez à mon refus l'égard que vous me devez et auquel j'ai lieu de m'attendre, voici ce que je vous conseille pour que votre vignette ne soit pas perdüe. Faites effacer la devise, et puis ôtant à droite et à gauche deux petits feuillages à côté du mot *impendere* substituez y les deux vers italiens de l'épigraphe lesquels dans le fond disent la même chose que vous voulez dire avec la devise, et le disent mieux. Je vous renvoye votre cartouche ainsi changé, bien entendu que la gravure sera plus nette et donnera le moyen de mieux séparer les mots. La ponctuation s'est barbouillée; mais vous la retrou-

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 60.

2. *Cf.* n° 769 et n° 833. Il s'agit d'une vignette avec la devise *vitam impendere vero.* Rey la mit en réserve et s'en servit en 1764 pour les *Lettres de la Montagne.*

verez exacte sur le titre imprimé d'où vous ôterez ces deux mêmes vers quand ils auront été transportés dans la vignette.

Si vous suivez mon conseil et que vous doubliez le titre comme je vous ai marqué ci-devant, alors il n'y aura plus de confusion et le coup d'oeil sera très agréable. Adieu je vous embrasse.

NB. il faudra me renvoyer une épreuve de la vignette ainsi changée avant de la tirer.

## *N° 829.*

## De M. DeLeyre[1].

A Vienne en Autriche le 7. Juillet 1760.

Je vous écris pour la derniére fois d'Allemagne, mon cher Citoyen. Vous allez imaginer des dégouts, de l'inconstance; et pourquoi non de la fortune? Oui, vraiment, je me pousse, et je vais à la Cour. Me croyez-vous fait pour respirer cet air? Quoi qu'il en soit, je vais y vivre ou m'y noyer. Encore est-ce dans une Cour d'Italie que l'on m'envoye; auprès du jeune Prince de Parme. J'aurai soin de ses livres jusqu'à ce qu'il me fasse secretaire de ses commandemens. Ne voilà-t-il pas un chemin tracé? Mais si vous alliez m'abandonner à ma bonne fortune; car vous tournez le dos à la faveur pour tendre à la misére... Sachez donc, je vous prie, que je detesterois le présent que me fait le sort et que j'y renoncerois s'il pouvoit me faire perdre votre — je ne dis pas votre amitié, car vous n'aimez personne, si ce n'est que vous n'étes pas fâché que certaines gens vous aiment. Après tout, je crois qu'un homme de mon âge, éprouvé sinon par l'adversité, du moins par bien des contrariétés, peut s'exposer à la bonace. D'ailleurs je m'y fie assez peu. De plus, je suis bien aise d'être venu à Vienne pour y voir un philosophe à la Cour. Il est vrai qu'il y a de bonnes gens dans celle-ci. L'Empereur, dont M. Duval est bibliothécaire, est franc, peu ceremonieux, point amateur des intrigues. L'Imperatrice, quoique d'un esprit fort adroit, met au rang des finesses de sa politique d'aimer les maniéres simples et les hommes vertueux. Sera-ce de même à la Cour de Parme? N'importe, il faut y aller, puisqu'on y vit longtems, sans

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau (Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 144).

guerre et sans beaucoup d'ambition, et que d'ailleurs on y sera peut-être utile à l'instruction d'un jeune Prince. Vous estimez M. l'Abbé de Condillac, son Precepteur. Vous lui direz ce que vous pensez de moi ; j'espére que cela ne nous brouillera point ensemble. Je vous enverrois deux bons morceaux de M. Duval, si je n'aimois mieux vous les apporter. C'est un des meilleurs passeports, si je ne me trompe, pour être accueilli à Montmorenci par un philosophe. Ce nom vous choque : il faut bien que vous le preniez aujourdui qu'on le bafoue à la Comedie françoise. La voilà donc bien déclarée, cette persecution que vous aviez prévue et pour ainsi dire prédite. Nous serons Athéniens jusqu'au bout ; les Anytus ont paru, préparez-vous à la ciguë. Mais encore si quelques victimes devoient réparer les maux de la nation, et qui ne voudroit, mon cher, la racheter de son sang ? Mais les Socrates periront, et la patrie ne se relèvera pas de ses ruines. Nous parlerons de ce triste avenir sur vos coteaux et dans vos bois, parmi les Cerfs et les Sangliers qui ne nous dévoreront pas pour étouffer vos cris. Adieu, mon cher Citoyen ; je pars dans quatre ou cinq jours, et j'espére vous voir dans quinze jours à peu près. Souffrez toujours que je me dise votre ami comme si vous étiez le mien. Mes respects, je vous prie, à Mlle le Vasseur pour sa mère et pour elle ; car j'honore qui vous sert.

## N° 830.

### De M. l'Abbé Trublet[1].

Paris, 8 Juillet 1760.

Je receus hier, Monsieur, votre lettre du 5 et quoique vous ne vouliez plus entendre parler de l'affaire en question, il faut encore vous en dire un mot. Il y a quelques jours que j'ai receu une lettre de M. Formey du 17 Juin, et voici ce que j'y ai trouvé sur la votre à M. de Voltaire. Je l'avois prié dans la mienne du 2 du même mois de m'envoyer un exemplaire de la votre, c'est à dire, un de ceux qu'il avoit trouvés chez les libraires de Berlin. Voici ce qu'il me répond là-dessus. Observez qu'il me répond *à lettre vue*, ce sont les termes.

« Je tâcherai de trouver la lettre de R. de G. qui vous a « tant intéressé. Je suis aussi surpris que vous qu'elle n'ait été « connue ni en France ni en Hollande ; vous avez sa date à « la fin, elle est du 18 Aoust 1756. Je la trouvai, en effet, « comme je le rapporte, dans nos librairies, et c'étoit une édi- « tion d'Allemagne des plus communes, sans aucun avertis- « sement qui marquat si c'étoit une réimpression, ou com- « ment on étoit parvenu à recouvrer cette pièce. Sa lecture « m'affecta, et voyant qu'elle étoit si peu connue, je crus « devoir la répandre par la voye de mon Journal. Voila, Mon- « sieur, tout ce que j'en sais et puis vous en dire pour le pré- « sent. Je n'ai aucune connoissance que Voltaire y ait « répondu. »

M. Guerin ne m'a point encore fait remettre la copie &c. Je n'en suis pas en peine ; c'est un très honnête homme, et elle ne court aucun risque entre ses mains. Cependant je passerai chez lui au prémier jour. Je suis actuellement un peu occupé

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 145 146.

étant à la veille d'un démenagement, et ce ne sera pas un petit embarras pour moi. Je compte être dans mon nouvel appartement au commencement de la semaine prochaine. A tout hazard voici mon adresse.

rue St Honoré, vis à vis les Jacobins, chez M. de la Fage. Il ne me reste qu'à vous assurer encore, Monsieur ; qu'on ne peut être plus véritablement que je le suis et avec plus d'estime. V. T. H. et T. O. S.

## N° 831.

A Monsieur
Monsieur Lenieps, Banquier, rue de Savoie,
à Paris[1].

En retournant, mon bon Ami, d'un voyage de quelques jours que j'ai fait à vôtre voisinage, mais sans entrer dans Paris[2], je trouve vôtre Lettre du 3, laquelle m'afflige et m'effraie à tel point, que je me hâte de vous écrire ces deux mots, en attendant une plus longue lettre, pour vous prier instamment de me donner des nouvelles de vôtre état actuel. Mon bon Ami, du courage et de l'espérance, avec la nature et la défiance des medecins : voilà dequoi j'attens le retour de vôtre santé, l'accomplissement des voeux de vôtre veritable ami.

J. J. Rousseau

Montmorenci le 9 Juillet [1760][3].

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie manuscrite de 1795, où cette lettre est la « Vingtième. » [P.-P. P.]

2. Cf. *Confessions*, livre X : « Outre ces deux logemens, [à Montmorency], j'en eus bientôt un troisième à l'hôtel de Luxembourg, dont les maîtres me pressèrent si fort d'aller les y voir quelques fois que j'y consentis malgré mon aversion pour Paris... encore n'y allois-je que les jours convenus, uniquement pour souper, et m'en retourner le lendemain matin. J'entrois et je sortois par le jardin qui donnoit sur le boulevard, de sorte que je pouvois dire avec la plus exacte vérité que je n'avois pas mis le pied sur le pavé de Paris. » L'hôtel de Luxembourg occupait l'îlot compris aujourd'hui entre la rue Vivienne et la rue Montmartre, d'une part, et la rue St Marc et le boulevard de l'autre. Le boulevard marquait alors la limite de Paris. Voyez le frontispice du présent tome. [P.-P. P.]

3. Il n'y a que la date du jour. Le copiste de 1795 écrit en marge : « Une note au crayon indique 1760 ».

### N° 832.

A Monsieur Rousseau
à Montmorency[1].

(Fragment d'un billet de Rey.)

Amsterdam, le 10 juillet 1760.

Voici, mon cher Rousseau, un autre [envoi], sur lequel j'atends votre réponse et vos observations. Chaque tome, ou partie, aura un faux titre, avec le bon ; présentement il est question de se décider pour le goût et les autres seront également (*sic*).

Voici H, I, du tome 3, epreuves ; E, F, du tome 2, bonnes feuilles.

Vous voyez que j'y tiens la main. J'espére, s'il ne nous arrive pas de malheur, finir en octobre prochain, et les faire partir sur le champ pour Paris....

### N° 833.

A Monsieur Rousseau
à Montmorency[2].

(Fragment d'une lettre de Rey.)

[vers le 11 ou 12 juillet 1760.]

Je vous ai prévenu, mon cher Rousseau, que je ne ferois

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Une demi-page in-4° de texte ; l'adresse au verso. Cachet aux initiales, sur pain à cacheter. Pas de marque postale.

2. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 3/4 de page de texte petit in-4°. L'adresse au v° ; Rey a écrit au-dessous : « Epreuves H, I. Tome 2. Bonne feuille G. Tome 2. » Cachet de cire rouge, empreinte effacée.

point usage de votre vignette contre votre volonté et vous pouvez compter qu'il en sera ainsi.

Présentement je vous demande pour la derniére fois si vous voulez me permettre d'en faire usage à la fin du dernier volume. Si ma demande ne vous agrée pas, donnez-moi un *non* tout net. J'ai trouvé cette devise si belle que la tentation m'a pris, mais je n'ignore pas ce que je vous dois [1].

Je fais graver la vignette telle que vous me l'indiquez ; je vous ferai parvenir une épreuve pour avoir votre sentiment.....

## *N° 834.*

A MONSIEUR ROUSSEAU
À MONTMORENCY [2].

(Fragment d'une lettre de Rey.)

Amsterdam, 17 juillet 1760.

Voici, Monsieur, l'épreuve de la vignette sur laquelle j'attends votre avis ; — les deux feuilles D, E, du tom. 3, que j'ai fait mettre en 4, afin de grossir un peu ce volume, car il n'ira qu'à XI feuilles ; le caractère en est beaucoup moins serré, ce qui m'a trompé ; — les épreuves K, L, du tom. 2.

Comme je suis obligé de m'absenter pour la huitaine, je ne vous écrirai pas avant lundi prochain en 8 ; j'ai chargé ma femme de vérifier si vos corrections seront exactement corrigées et j'espére que tout ira bien pour ce temps....

1. *Cf.* nos 769, p. 75, note 3 ; 828, 2e alinéa ; 836, 3e alinéa.

1. *INÉDIT.* Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 1 p. de texte petit in-4°. 2 p. blanches et l'adresse sur la 4e. Cachet aux initiales sur pain à cacheter. Pas de marque postale.

## N° 835.

A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam] [1].

Ce 17 Juillet 1760.

Votre titre ainsi partagé me paroit mieux, Mais il me semble que les mots *première partie* devroient être dans le vrai titre et que dans le faux titre vous pourriez mettre *Tome I*. Cette addition au titre pourroit vous obliger de baisser un peu l'épigraphe et peut-être de supprimer tout à fait la vignette ; mais ce qui me paroitroit encore mieux seroit de mettre ces mots *habitants d'une petite ville au pied des Alpes* en caractère courant et plus petit ; ce qui vous feroit gagner assez d'espace pour ajoûter les mots *Première partie* sans baisser l'épigraphe. Il faudroit aussi dans le faux titre que le mot *ou* fit seul la seconde ligne et que ces trois mots *La nouvelle Héloïse* fissent la troisième ligne. Je m'en rapporte à vous ; arrangez le tout pour le mieux. Voilà vos deux épreuves H et J de la troisième partie ; mais je ne comprends pas pourquoi vous achevez cette 3e. partie avant la seconde. Je vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

## N° 836

A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam] [2].

Comme depuis quelque tems je reçois fidellement un envoi par chaque ordinaire, et qu'étant quelquefois hors de chez moi quand je vous écris, je ne puis pas me ressouvenir exactement

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 61.
2. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 62.

des feuilles que j'ai receues, lorsque je vous renvoye vos épreuves vous devez tenir pour accusée la reception des feuilles que vous m'avez marqué les accompagner. S'il arrivoit que je ne reçusse rien par un courrier, je vous en donnerois avis aussitôt, et vous en devez faire de même si vous ne recevez pas chaque pacquet dans son tems ; car je vous les renvoye tous exactement par le courrier suivant.

Voici les épreuves K et L, T. 2 que j'ai receues avec les deux bonnes feuilles marquées dans votre lettre du 17. L'épigraphe gravée dans le cartouche est fort bien. Il n'y a rien à changer à cette vignette, et vous pouvez dès à présent faire tirer le titre de la première partie selon votre dernière épreuve corrigée sur ce que je vous ai marqué dans ma précédente. A mesure que la gravure de la vignette s'usera à force de tirer, vous aurez soin de la faire retoucher afin que l'épigraphe soit toujours lisible. Je suis d'avis que cette vignette ne soit qu'au titre du premier volume et du dernier. Aux autres volumes il convient de mettre d'autres petites vignettes sans figures et sans épigraphes[1].

Vous revenez à la charge sur la devise latine. Je vous déclare une fois pour toutes que je ne veux pas qu'elle entre dans ce recueil de quelque manière que ce soit. Je vous prie de vous le tenir enfin pour dit.

J'ai relu la première partie et j'en suis content aux dernières feuilles près qui sont pleines de fautes grossières, lesquelles me paroissent avoir été faites en remaniant. Je vous prie de faire desormais attention à cela. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

Ce 24 Juillet 1760.

1. « C'est ce que Rey a fait ». (*Note de Bosscha.*)

## N° 837.

### A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam][1].

Ce 27 Juillet 1760.

J'ai receu hier les quatre bonnes demi-feuilles H, I, K, L du Tome 3 et deux épreuves K du même tome, dont je vous en renvoye une corrigée. Cette double épreuve de la même feuille me fait juger qu'on aura fait quelque qui-pro-quo en votre absence, et qu'au lieu d'une de ces deux épreuves on aura voulu m'envoyer celle de la dernière feuille du même tome, lequel en effet se trouvera bien petit; mais je ne saurois qu'y faire. J'espère recevoir après-demain cette dernière épreuve au moyen de laquelle tout le t. 3 se trouvera corrigé. Je vous embrasse, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

## N° 838.

### Pour Monsieur Rousseau[2].

(Fragment d'une lettre de Rey.)

Amsterdam 28 juillet 1760.

Voici, Monsieur, les bonnes feuilles H, I, du tom. 2, les épreuves C, D, du tom. 4. C'est tout ce que le temps me permet de vous dire, ne faisant que d'arriver d'un petit voyage.

Je vais relire les épreuves qui vous ont été envoyées pendant

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 63.

2. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 1 p. et 3 lignes petit in-8° ou in-12 de texte. Page 3 blanche, l'adresse sur la 4e : « Pour M. Rousseau », sans autre indication. Traces de cachet sur pain à cacheter. Pas de marque postale.

mon absence et voir si elles sont conformes à la copie; les bonnes feuilles, si on les a corrigées conformément à vos épreuves.

Je suivrai vos avis pour le titre.

Par premier courrier, je vous donnerai de mes nouvelles et de Mr Formey, de qui j'ai reçu réponse....

### *N° 839.*

### [Rey à Rousseau][1].

(Fragment.)

Amsterdam 31 juillet 1760.

Mon absence est cause, mon cher Rousseau, que je n'ai pas fait travailler au titre. Vous en aurez la semaine prochaine une nouvelle épreuve, que vous confronterez avec celle que vous avez, et j'attendrai votre avis avant que d'aller plus loin.

Le Tom. 2 de votre ouvrage s'imprime avec une fonte qui diffère de quelque chose de celle qu'on emploie pour les autres volumes, et comme elle n'est pas forte, on ne peut pas aller plus vite. Voilà pourquoi les autres volumes se finiront avant celui-là. En voici la 12e feuille, savoir M, et la bonne feuille K.

Nous ne parlerons plus de la devise latine et je n'en ferai point usage[2].

Avec les deux feuilles incluses, Mr Formey m'a envoyé cette lettre. Si elle demande réponse, vous pouvez me l'adresser et je la lui ferai parvenir....

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 1 p. in-4°, verso blanc. Pas d'adresse.

2. *Cf.* p. 162, note 1.

[« Diderot... trouva une vengeance dans l'Abbé Morrellet qui fit contre Palissot un petit écrit imité du petit prophète et intitulé *la vision*. Il offensa trés imprudemment dans cet écrit Mad[e] de Robeck, dont les amis le firent mettre à la Bastille : car, pour elle, naturellement peu vindicative, et pour lors mourante, je suis persuadé qu'elle ne s'en mêla pas.

« D'Alembert, qui étoit fort lié avec l'Abbé Morrellet[1], m'écrivit pour me prier d'engager Mad[e] de Luxembourg de solliciter sa liberté, lui promettant en reconnoissance des louanges dans l'Encyclopédie. (Cette lettre, avec plusieurs autres, a disparu à l'Hôtel de Luxembourg, tandis que mes papiers y étoient en depôt). Voici ma réponse : » (*Confessions*, livre X)]

*N° 840.*

A M. [D'ALEMBERT][2].

[Vers le 15 juillet 1760].

Je n'ai pas attendu votre lettre, Monsieur, pour témoigner à Mad[e] la Mareschale de Luxembourg la peine que me faisoit la détention de l'Abbé Morrellet. Elle sait l'intérest que j'y prends, elle saura celui que vous y prenez, et il lui suffiroit pour y prendre intérest elle-même, de savoir que c'est un homme de mérite. Au surplus, quoiqu'elle et M. le Marêchal[3] m'honorent d'une bienveillance qui fait la consolation de ma vie, et que le nom de votre ami soit près d'eux une recommandation pour l'Abbé Morrellet, j'ignore jusqu'à quel point il leur convient d'employer à cette occasion le crédit attaché à

1. Pour cette orthographe, voyez p. 174, note 3.

2. Transcrit de la copie autographe, dans le ms. des *Confessions* conservé à la Bibliothèque de Genève, II, p. 88. (Il y en a une copie autographe, sans date, à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 149.)

3. *Sic*, dans le ms. des *Confessions*. Généralement, Rousseau orthographie *Mareschal*.

leur rang et la considération due à leurs personnes. Je ne suis pas même persuadé que la vengeance en question regarde Mad^e la Princesse de Robeck autant que vous paroissez le croire, et quand cela seroit, on ne doit pas s'attendre que le plaisir de la vengeance appartienne aux philosophes exclusivement, et que quand ils voudront être femmes, les femmes seront philosophes.

Je vous rendrai compte de ce que m'aura dit Mad^e de Luxembourg quand je lui aurai montré votre lettre. En attendant je crois la connoître assez pour pouvoir vous assurer d'avance que quand elle auroit le plaisir de contribuer à l'élargissement de l'Abbé Morrellet elle n'accepteroit point le tribut de reconnoissance que vous lui promettez dans l'Encyclopédie, quoiqu'elle s'en tint honorée; parce qu'elle ne fait point le bien pour la louange, mais pour contenter son bon coeur.

## *N° 841.*

### [M^me de Luxembourg à Rousseau] [1].

A Versailles, ce mercredi [16 juillet 1760] [2].

M. de Luxembourg est parti hier à six heures du matin. Je ne sais pas encore si j'irai. J'attends de ses nouvelles, parce qu'il ne sait pas lui-même combien de tems il y sera. J'ai vû M. de S^t Florentin, qui est le mieux disposé pour l'Abbé Morrellet; mais il y trouve des obstacles dont il espère cependant triompher à son prémier travail avec le Roi, qui sera la semaine prochaine. J'ai demandé aussi en grâce qu'on ne l'exilat point, parcequ'il en étoit question: on vouloit l'en-

1. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, dans le ms. des *Confessions*, conservé à la Bibliothèque de Genève, II, p. 88.

2. Le « premier travail avec le roi » dont M^me de Luxembourg parle devant avoir lieu « la semaine prochaine » et l'ordre d'élargissement de l'abbé Morellet ayant été donné le [dimanche] 27 juillet, il en résulte que M^me de Luxembourg écrivait le mercredi de la semaine précédant le dimanche 20 juillet, soit le 16.

voyer à Nanci. Voila, Monsieur, ce que j'ai pu obtenir : mais je vous promets que je ne laisserai pas M. de St Florentin en repos que l'affaire ne soit finie comme vous le desirez. Que je vous dise donc a présent le chagrin que j'ai eu de vous quitter sitôt, mais je me flatte que vous n'en doutez pas. Je vous aime de tout mon coeur et pour toute ma vie.

### *N° 842.*

### De Mad^e^ de Luxembourg [1].

Paris, ce vendredi [25 juillet 1760].

Vous vous échauffez à courrir, vous n'étes pas un moment en place ; vous faites des promenades trop longues ; vous tirez de l'arc continuellement, et puis vous saignez du nez ; mais c'est que vous ne faites que votre volonté du matin au soir, et que vous ne songez point du tout à votre santé : si vous m'aimiez, vous en devriez être un peu plus occupé. J'ai eu hier des nouvelles de Rouen par un Courrier et par la poste. Il n'y avoit encore rien de décidé. M. de Luxembourg a été très bien receu. On dit qu'on n'approuve pas la conduite de la Chambre des Comptes. La députation du Parlement est toujours mandée pour le 28 [2] à St Germain où elle doit attendre les ordres du Roi. Je n'ai pas reçeu de nouvelles aujourdui par la poste. Apparemment qu'il viendra au Courrier peut-être ce soir. A dieu, Monsieur, je vous aime de tout mon coeur.

1. Transcrit par J. Richard de la copie de Rousseau (Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 151).

2. Le 28 juillet, ce qui montre que la présente lettre n'est pas du mois d'août, comme l'imprime Streckeisen-Moultou. *Amis et Ennemis,* t. I, p. 437.

## *N° 843.*

### De Mad[e] de Luxembourg[1].

Paris, ce lundi [28 juillet 1760].

J'ai receu aujourdui des nouvelles de Roüen ; On me mande que M. de Luxembourg s'est trouvé un peu mal, mais qu'on croit que ce n'est qu'un mouvement d'humeurs, et que ce ne sera rien. Cela ne laisse pas, cependant, que de m'inquiéter ; je vous en manderai demain des nouvelles ; mais je vous demande la grace de me donner des vôtres. Je n'en sais point depuis votre saignement de nez. On vient de me dire que l'Abbé Morellet sort aujourd'hui de la Bastille[2].

## *N° 844.*

### A M[me] [de Luxembourg][3].

Vôtre Lettre, Madame la Mareschale, m'a tiré de la peine où me tenoient mille bruits populaires, qui tous tendoient à m'allarmer. Il me paroitra toujours bizarre que je me sois donné des attachemens qui m'intéressent aux nouvelles publiques ; mais, quoiqu'il arrive ces nouvelles ne m'intéresseront jamais guéres par elles-mêmes, et je me soucierai toujours fort peu du sort de la Normandie, quand Monsieur le Mareschal n'y sera pas. Tant qu'il y est, rien de ce qui s'y

1. Transcrit par J. Richard, de la copie de la main de Rousseau (Neuchâtel, 7886, p. 153).

2. L'ordre d'élargissement en faveur de l'abbé Morellet fut donné par le roi le dimanche 27 juillet, et l'abbé sortit de la Bastille le 30. [Th. D.]

3. Transcrit le 21 octobre 1925 de l'original autographe non signé et sans adresse, conservé à la Bibliothèque de la Chambre des Députés. P. 7074, f. 65, 66 ; 4 pages in-4°, la 4e blanche. [P.-P. P.]

passe ne peut m'être indifférent. Sa santé, sa sureté, son repos, sa gloire me rendent attentif à tout ce qui s'y raporte. C'est un des inconvéniens inévitables dans les attachemens iné-gaux qu'on n'évite l'ingratitude que par l'indiscrétion, et je n'ai pas peur d'être jamais tenté de délibérer sur cette alterna-ive, lorsqu'il sera question de vous. Je n'ai offert[1] ni de suivre Monsieur le Mareschal ni de vous aller voir. Vous avez à-dessus très bien dit à Made Du Deffand que je ne me déplaçois pas ainsi et vous aviez raison. Ce seroit beaucoup ne déplacer que me croire quelque chose en pareilles cir-constances. En vous rappelant la lettre que je vous écrivis à 'occasion de St. Martin je vous ai parlé pour toute ma vie, et je vous la rappelle pour la derniére fois[2]. Si jamais l'attache-ment d'un homme qui n'a que du zéle pouvoit vous être de a moindre utilité, c'est à vous de vous en souvenir.

J'espère, Madame, par ce que vous me marquez, que le voyage de Monsieur le Mareschal ne sera pas de longue durée et que vous n'irez pas à Roüen. Puisque, dans le fort de vos nquietudes vous avez bien voulu penser à l'Abbé Morellet[3], 'espére aussi que, quand elles seront calmées, vous voudrez bien ne pas l'oublier, et que vous acheverez la bonne oeuvre que vous avez si bien commencée. Si vous receviez quelque nouvelle favorable, je vous supplierois d'en faire immédiate-ment part à M. d'Alembert afin que le pauvre Abbé en fut instruit plus promptement. Deux heures de peine de plus ou de moins ne sont pas une petite affaire pour un prisonnier, et à juger de son coeur par le mien, le sentiment de vos bienfaits lui doit être trop cher pour ne pas le lui donner le plustôt qu'il est possible.

Le lundi 28 juillet 1760.

1. J.-J. avait écrit, après « offert » : « bien des fois », mots qu'il a biffés.
2. *Cf.* n° 812, quatrième phrase.
3. *Cf.* p. 174, note 3.

### *N° 845.*

De M. Dalembert[1].

Ce 30 Juillet [1760].

Je suis trés sensible, mon cher Monsieur, aux bontés de Mad^e la Mareschale de Luxembourg, et je vous supplie de lui en témoigner toute ma reconnoissance. Je ne puis avoir auprès d'elle un meilleur interprète que vous, j'attends d'une heure à l'autre le moment de revoir le pauvre Abbé dont je me flatte que la captivité va finir. Voltaire écrivoit à quelqu'un ces jours passés ; C'est un grand dommage qu'un si bon officier ait été fait prisonnier à l'entrée de la campagne. Adieu, ma santé n'est pas trop bonne et tout ce qui se passe n'est pas propre à la rétablir.

Heu ! fuge, nate Deâ, teque his, ait eripe flammis.
Hostis habet muros, ruit alto a culmine Troja[2].

Voila, mon cher Philosophe, ce que tous les gens de lettres qui pensent, doivent se dire aujourdui. Adieu, je vous embrasse.

### *N° 846.*

De M. le M^al de Luxembourg[3].

A Roüen ce 31 Juillet 1760.

Helas, mon cher ami, comment ne regretterois-je pas tout ce dont vous me parlez ; comment ne regretterois-je pas Emile, et le mentor que je connois, et la petite Sophie, quoique je ne

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel [7886, p. 180]. L'original autographe, non signé, est également conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

2. Virgile, *Aeneid.* II, 292-293.

3. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 150.

[l]a connoisse pas, puisque c'est vous qui l'avez formée? J'ai [t]rouvé toute la ville et la province dans la plus parfaite tranquillité. Je suis bien persuadé que si on l'avoit su à la cour, [o]n ne m'y auroit pas envoyé ; mais je la connois, cette cour, [e]t je suis persuadé qu'y étant une fois, on m'y retiendra sans [n]écessité plus longtems que je ne voudrois.

Je ne serois pas digne des sentimens que je veux que vous [a]yez pour moi, si je croyois qu'il fut nécessaire de vous renou[v]eler l'assurance que j'ai pour vous.

## N° *847.*

### [Mme de Luxembourg à Rousseau][1].

A Paris, ce vendredi [1 août 1760].

Oui, assurément, je me souviens de ce que vous m'avez [m]andé[2]. Je suis pour vous comme une certaine personne qui [g]ravoit dans son coeur les paroles d'une autre personne. Eh [b]ien, donc, je me souviens très bien de ce que vous m'avez dit, [m]ais c'est que je veux abuser de votre complaisance et de votre [a]mitié rare. Toutes les fois qu'on est fort agréable, on est [f]ort nécessaire, et comme je n'aime qui que ce soit plus que [v]ous, il est impossible d'avoir plus de plaisir que j'en ai quand [j]e suis avec vous. M. de Luxembourg se porte bien. Je suis [d]ans l'incertitude sur son retour, les députés du parlement de [R]ouen étaient encore hier à Versailles, et ce n'est qu'à leur [r]etour qu'il y aura quelque chose de décidé sur celui de M. de [L]uxembourg. J'ai vu ce matin l'abbé Morellet ; il me paroît [a]imable. Nous avons parlé de vous. Il va à la campagne, non [p]as que cela lui soit ordonné, mais seulement par prudence. [I]l a fort bon visage pour un homme qui a été sept semaines [e]n prison.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen Moultou, *Amis et Ennemis,* t. I, [p]. 438, 439.

2. *Cf.* n° 844, avant-dernière phrase du 1er alinéa, et note 2, p. 171.

## N° 848.

### [D'Alembert à Rousseau][1].

Ce p^r Aoust [1760].

Grace à vos soins, mon cher Philosophe, l'Abbé est sorti de la Bastille, et sa détention n'aura point d'autres suites. Il part pour la campagne et vous fait ainsi que moi mille remercimens et complimens. *Vale et me ama.*

[« L'Abbé m'écrivit aussi quelques jours après une lettre de remerciment qui ne me parut pas respirer une certaine effusion de coeur, et dans laquelle il sembloit exténuer[2] en quelque sorte le service que je lui avois rendu ; et à quelque tems de là je trouvai que d'Alembert et lui m'avoient en quelque sorte, je ne dirai pas supplanté, mais succédé auprès de Mad^e de Luxembourg, et que j'avois perdu près d'elle autant qu'ils avoient gagné. Cependant, je suis bien éloigné de soupçonner l'Abbé Morrellet[3] d'avoir contribué à ma disgrace ; je l'estime trop pour cela. Quant à M. d'Alembert, je n'en dis rien ici ; j'en reparlerai dans la suite. » (*Confessions*, livre X).]

## N° 849.

### [Morellet à Rousseau][4].

A S^t Just près Chambly le 4 Aoust 1760.

J'apprends, Monsieur, en recouvrant la liberté, que vous

1. Transcrit de la copie de la main de Rousseau, dans le ms. des *Confessions* conservé à la Bibliothèque de Genève, II, p. 88. L'original autographe est conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Il est signé.
2. *Sic,* dans le ms. des *Confessions* et non *atténuer*. [P.-P.P.]
3. Dans ses lettres, Rousseau écrit, correctement, « Morellet » ; dans le manuscrit des *Confessions,* il écrit « Morrellet ». [P.-P. P.]
4. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 152.

avez pris beaucoup d'intérest à mes petits malheurs et que je vous dois en grande partie celui que Mad^e^ de Luxembourg a bien voulu y prendre. Je vous remercie de tout mon coeur de cette marque de vôtre estime, je voudrois pouvoir dire de vôtre amitié, mais je ne profane point un si beau nom en l'appliquant à la liaison peu suivie que j'ai eue avec vous. Je sens cependant que je l'aurois acquise et méritée cette amitié, si vôtre éloignement du pays que j'habite ne m'eut pas interdit un commerce qui me paroissoit bien doux et que je renouerois avec le plus grand plaisir du monde si les obstacles qui l'ont interrompu pouvoient cesser. Je n'oserois blâmer vôtre retraitte, mais quand je songe à ce qu'y perdent un petit nombre de Philosophes qui eussent été dignes de vivre avec vous, j'en suis véritablement affligé. Je suis aussi retiré du monde pour le reste de l'automne et c'est de la campagne que je vous écris. J'addresse ma lettre à M[r] d'Alembert, qui vous la fera parvenir. Comme mon hermitage n'est qu'à quatre ou cinq lieues du vôtre, attendez-vous, je vous prie, à me voir venir passer quelques heures avec vous avant la fin du mois. Je vous demande cette permission. J'ai eu l'honneur de voir Mad[e] de Luxembourg avant mon départ ; elle m'a receu avec la plus grande bonté ; chargez-vous, je vous prie, de lui exprimer ma reconnoissance. Vous me feriez grand plaisir de lui écrire un mot, supposé que vous ne la voyez de quelque tems. Au reste, d'après la conversation que j'ai eue avec Mad[e] la Mareschale, je comprends très bien qu'elle pouvoit être exceptée dans le renoncement que vous avez fait au monde et à ses pompes. Je vous embrasse de tout mon coeur, sans préjudice du respect et de l'estime que vous méritez par tant de titres ; je ne saurois me déterminer à employer avec vous d'autres formules.

## N° 850.

## A Mme [de Luxembourg][1].

Ce mercredi 6 Aoust [1760].

Je suis chargé, Madame, par l'Abbé Morellet de vous témoigner sa reconnoissance et pour les soins que vous avez bien voulu prendre en sa faveur, et pour la bonté avec laquelle vous l'avez receu. Il m'a écrit de la campagne où il est, et il m'a marqué qu'après avoir eu l'honneur de vous voir il n'étoit plus surpris que vous fussiez exceptée de mon renoncement au monde et à ses pompes. Ce sont ses termes ; de sorte que si l'on accuse encore ma conduite d'être en contradiction avec mes principes, j'aurai toujours ma réponse assurée quand il vous plaira d'en faire les fraix, très sur d'avoir autant réfuté de gens que vous aurez bien voulu recevoir de visites. M. d'Alembert me prie aussi d'être son interprette envers vous. Mais moi, qui ai tant de choses à dire, qui sera le mien ? Mon silence.

Je n'entends point parler du retour de Monsieur le Mareschal ; je vois bien qu'il faut absolument renoncer à l'espoir de vous voir cet été ; voila donc déja l'hiver venu et malheureusement le printems n'en est pas plus rapproché de nous ; vos voyages en ce pays m'ont fait pendre la montre d'Émile. Le tems ne coule plus également pour moi.

1. Transcrit le 21 octobre 1925 de l'original autographe non signé et sans adresse, conservé à la Bibliothèque de la Chambre des Députés, P. 7074, f. 19, 20 ; 4 p. in-8°, les deux dernières blanches. [P.-P. P.]

## N° 851.

### De M. DeLeyre[1].

A Paris ce 30 Juillet 1760.

J'ai poursuivi ce matin à travers le Jardin du Luxembourg un homme qui vous ressembloit, cher Citoyen. Il avoit votre taille, votre demarche, votre perruque, vos bas, un de vos habits : je crois qu'il vous a volé, à moins que vous ne lui ayez donné un fond de garderobbe. J'ai couru jusqu'à suer; enfin j'ai vu qu'il n'étoit pas vous, et je veux aller m'en convaincre dans trois ou quatre jours, à moins que vous ne me donniez un contre ordre d'ici à samedi prochain. Je suis à Paris depuis huit jours sous les fenêtres d'un de vos anciens amis que j'avois cru le mien. Nous passons quelquefois l'un à côté de l'autre, nous faisons la révérence et tout est dit. Ce n'est plus le tems où je l'accompagnois jusqu'à l'hermitage. De tous les amis que vous aviez alors, je suis peut-être le seul qui vous aime et que vous n'aimez pas. Voyez combien vous étes injuste ; mais je me reserve à vous le reprocher ou plustot à l'oublier quand je vous embrasserai. J'irai vous voir sans vous amener de compagnie : où serez-vous ? Je vous apporterai des nouvelles fort anciennes de votre ami M. Duval. J'ai dequoi vous interesser ; je m'attens à l'accueil le plus favorable. Votre ami sans retour.

1. Transcrit, par J. Richard, de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 148.

## N° 852.

### De M. Du Bettier[1].

A Roüen le 2 Aoust [1760].

Je viens, Monsieur, de recevoir votre lettre et de la faire voir à M. le Mareschal ; il vous en est très obligé, et m'ordonne de vous dire qu'il se porte fort bien, et qu'il ne compte pas rester ici longtems. J'ai écrit il y a quelques jours à M. La Roche ; je l'ai prié de vous faire part du rétablissement de la santé de M. le Mareschal. Je ne manquerai aucune occasion pour vous prouver, Monsieur, mon respect et mon attachement.

J'embrasse Mlle le Vasseur.

## N° 853.

### De M. de Luxembourg[2].

A Paris ce 23 Aoust [1760].

Vous me faites des complimens sur ma santé, vous m'en demandez des nouvelles et vous ne me parlez point de la votre : Savez-vous que cela n'est pas bien ; mais j'ai su par Chassot[3] qu'elle étoit bonne. Mon retour ici me feroit bien plus de plaisir si je retournois à Montmorenci ; mais je ne crois pas que cela se puisse. J'espére cependant vous voir et que vous viendrez ici, ou je partirai, toute affaire cessante pour vous aller voir. Je vous manderai le prémier voyage que je ferai à Paris, et je serai charmé de vous embrasser ; car vous n'avez pas d'ami plus fidelle que Made de Luxembourg et moi.

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 151, et classée par J.-J. parmi les lettres de l'année 1760. Du Bettier était le secrétaire du Maréchal de Luxembourg.

2. Transcrit, par J. Richard, de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 154.

3. Chassot était le concierge de l'hôtel du maréchal de Luxembourg, à Paris.

*N° 854.*

A Mme Dupin
Rue Plâtrière
à Paris [1].

*Vitam impendere vero.*

A Montmorency, le 12 août 1760.

N'ayant pu, Madame, à cause des gens qui me survinrent, partir dimanche d'assez bonne heure pour arriver de jour à Clichy, je fus forcé de remettre mon voyage au lendemain matin, où le mauvais temps vint encore me contrarier. Ce qui me fâche le plus est que votre valet de chambre me dit que vous quittez Clichy dans peu de jours, de sorte qu'au premier beau temps je n'oserai plus me mettre en route sans savoir si vous y êtes encore, ou si vous y reviendrez, et dans quel temps, car j'ai grande envie de réparer la perte que la pluie et les importuns m'ont fait faire. On m'a dit, Madame, que vous aviez fait le projet d'aller à Chenonceaux. Je suis fâché que cet arrangement ne soit pas tombé sur l'année prochaine plutôt que sur celle-ci, car, si vous aviez voulu de moi, je me serois fait une véritable fête, ou de vous y suivre ou de vous y aller voir. Mais je suis cloué pour toute l'année à Montmorency, et à mon grand regret je ne puis vous accompagner que de mes voeux. Vous voyez, Madame, que quoique depuis longtemps vous ayez eu la cruauté de ne pas me dicter seulement une pauvre petite lettre, je ne cesse point de me regarder comme étant de votre maison ; et ce qu'il y a de bien sûr est que vous n'aurez jamais de serviteur plus sincère et plus véritablement attaché que moi.

Un mot par la poste, je vous supplie, au cas que vous restiez ou que vous reveniez à Clichy.

Permettez aussi que j'assure M. Dupin de mon respect.

1. Transcrit de l'imprimé en 1884 par M. de Villeneuve-Guibert dans le *Portefeuille de Mme Dupin*, p. 352-354.

## N° 855.

### De M. DeLeyre[1].

A Paris ce 13 Aoust 1760.

Je voulois vous aller voir demain, cher Citoyen ; mais M. Coindet que j'ai vu ce matin m'a dit que vous pourriez bien être à Clichy. Je renvoye donc la partie à samedi sans y manquer, arrivera-t-il un débordement de pluye d'affaires ou d'autres embarras qui m'ont empêché de vous tenir parole depuis ma derniére lettre. Aussi n'aimé-je guére à la donner trois ou quatre jours d'avance tant les objets font changer ma volonté. Ce n'est pas que je ne vous aime, mais comme vous n'étes pas, dites-vous, mon ami, je crois devoir quelquefois la préference à ceux qui me payent de quelque retour, et c'est encore ce qui fait que je ne vous ai pas vu aussitot que je le souhaittois. D'ailleurs si vous aviez eu bonne envie de ma visitte vous m'auriez fait au moins quelque reproche de ma négligence : mais vous étes aussi fier que Lindane, et tout aussi peu courtois que Freeport. Je crois que je ne vous en estime que davantage. Admirez ma bétise d'être attiré, séduit ravi par vos refus et vos rigueurs. Adieu, cher Citoyen, celui qui depuis huit ans desire d'être votre ami·/.

1. *INÉDIT*. Transcrit, par J. Richard, de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886.

*N° 856.*

A MONSIEUR ROUSSEAU
À MONTMORENCY[1].
(Fragment d'une lettre de Rey.)

[août 1760.]

Voici, mon cher Rousseau, l'épreuve du titre. Je trouve la 3me ligne d'un caractère trop petit, en faire deux lignes il sera mieux en capitales. La Nouvelle Heloïse, fait aussi une ligne trop pleine, en prenant un caractère plus petit pour y donner plus de jour, ce caractère le devient trop.

[Rey envoie les bonnes feuilles L, du tome 2, Q, R, du tome 3 ; les épreuves N, O, du tome 2, V du tome 3.]

Vous savez que le tom. 4 est commencé. Le tom. 5 se commencera cette semaine. Je voudrois pouvoir faire 4 feuilles réguliérement, mais il est presque impossible. Je fais mes efforts pour finir tout à fait avec Octobre prochain.

Depuis que je vous envoie des épreuves sur papier de postes, l'imprimeur continue celle sur papier ordinaire que je garde. Voilà pourquoi vous les avez eues toutes les deux, ma femme n'ayant pas eu le soin de garder la mienne....

*N° 857.*

A MONSIEUR ROUSSEAU
À MONTMORENCY[2].
(Résumé d'un billet de Rey.)

Amsterdam, 14 août 1760.

[Rey envoie les bonnes feuilles M du tome 2, C et D du tome 4, et l'épreuve G du tome 4. Il ajoute qu'un rhumatisme ne lui permet pas d'écrire.]

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 1 p. in-4°, l'adresse au v°. Cachet aux initiales, sur pain à cacheter. Pas de marque postale.

2. *INÉDIT*. Résumé de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 1/2 page de texte petit in-4°. Cachet, pas de marque postale.

## N° 858.

### De M. Sellon, Résident de Genève.

A Paris le 18 Aoust 1760.

Nous nous faisons, Monsieur, un trop grand plaisir du voyage de Mont-Morency pour avoir oublié l'empressement que vous avez témoigné de nous y recevoir, et que vous venez de réitérer par votre obligeante lettre. Ma famille est à Chantilly depuis quelques jours, et j'attends mon frére qui vient me faire une visitte, sans savoir précisément le jour de son arrivée; en sorte qu'il ne m'est pas possible dans ce moment, de fixer celui où nous pourrons profiter de votre honnête et amicale invitation. Je vous préviendrai, comme nous en sommes convenus, quelques jours à l'avance, afin que nous soyons assurés de vous trouver et de jouir du plaisir de passer une journée avec vous sans que rien s'y puisse opposer.

M. le Comte de Woronsow, fils du Chancellier de Russie, jeune homme d'un mérite distingué, m'ayant demandé avec les plus grandes instances de lui procurer les moyens de vous faire une visite, je lui ai promis de vous en prévenir et je me flatte que vous le verrez avec plaisir, moins comme le Comte de Woronsow que comme quelqu'un où vous verrez ce que vous désirez voir dans les hommes. Recevez, je vous prie, Monsieur, les témoignages de tous les sentimens d'estime et d'attachement qui me font desirer de profitter bientot du plaisir de vous voir dans votre heureuse retraite[1].

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 153, 154.

*N° 859.*

A MONSIEUR
MONSIEUR LENIEPS, BANQUIER, RUE DE SAVOIE
A PARIS[1].

Votre lettre, mon bon et cher Ami, ne me rassure qu'en partie sur la guérison des cruelles attaques dont vous sortez. Comme vous n'étiez pas encore rétabli et qu'elle n'est pas de votre main, il m'est resté sur votre état actuel une inquiétude dont vous m'obligerez de me tirer par un petit mot sitôt que vous serez en état d'écrire. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je compatis à vos douleurs : j'ai plus d'un titre pour y être sensible et pour me les représenter. Je voudrois bien qu'elles n'eussent fait qu'interrompre votre projet de me venir voir, et que vous voulussiez essayer de l'air de Montmorency durant quelques jours pour affermir votre convalescence. Au reste il faut vous avertir que, dans cette saison où je suis sujet à voir plus de monde, il faut me prévenir et me donner le tems de la réponse, afin que je me ménage la liberté d'être à vous ; et c'est, par exemple, un plaisir dont je n'aurois pas joui tranquillement ces fêtes de Pâques, où je n'ai eu qu'une matinée à moi, qui est précisément celle où j'ai vu M. Leblanc fils. Quand donc votre santé sera suffisamment rétablie, et que vous aurez du loisir, écrivez-moi, convenons de nos faits, et votre ami se ménagera deux ou trois jours agréables à passer tout entiers avec vous, Bonjour, mon ami : Dieu veuille vous rendre une santé solide et durable ! Je vous embrasse de tout mon coeur, et j'assure Madame Lambert de mon respect.

J. J. ROUSSEAU

A Montmorenci le 21 Août 1760.

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie manuscrite de 1795, où cette lettre est cotée « vingt-unième ». [P.-P. P.]

## *N° 860.*

A MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU[1].

(Fragment d'une lettre de Rey.)

Amsterdam, 21 aout 1760.

Je crois, mon cher, que la feuille qui vous a manqué est A du tom. 5, que j'ajoute à B, C.

Voici encore la fin des tom. 2 et 3.

Pour les bonnes feuilles, je ne sais pas celles qu'il vous faut pour suppléer à celles qui sont perdues avec la feuille A du tom. 5. Mandez-le moi et j'y suppléerai.

J'ai donné la préface à composer et l'on va travailler aux titres.

[Un rhumatisme au bras gauche ne permet pas à Rey d'aller plus loin.]

## *N° 861.*

A MONSIEUR ROUSSEAU
À MONTMORENCY[2].

(Fragments d'une lettre de Rey.)

Amsterdam, 25 août 1760.

[Rey annonce que le maître imprimeur étant malade, l'épreuve de la préface ne sera prête que le lendemain et qu'elle partira jeudi prochain.]

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 3/4 de page in-4°. L'adresse au verso ; pas de marque postale ; traces de cachet de cire.

2. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 1 p. in-4° de texte, l'adresse au verso. Cachet de cire rouge, aux initiales, pas de marque postale. Sur la page de l'adresse, Rey a écrit : « A tom. 5 bonne feuille — D, Tom. 5 Epreuve — E. F., Tom. 4. Epreuves »

J'ai écrit à Mr. de Malesherbes au sujet des doubles épreuves.

Voici E, F., du tom. 4 qui vous ont manqué.

J'espère cependant qu'elles vous seront parvenues, puisque A du Tom. 5 vous a été envoyée quoiqu'après coup.

Je suis réellement fâché des peines et embarras que je vous ai causé par les corrections. S'il m'étoit possible d'y remédier, ne doutez pas que je ne le fit (*sic*).

Par rapport aux frais que je vous cause, je les paierai si vous le jugez convenable.

Soyez sûr que quoi qu'il arrive, il ne partira point de courrier qu'il ne vous porte des épreuves c'est un malheur si elles ne vous parviennent pas.

On fera cette semaine la feuille du titre suivant votre indication.

Tous les retards des paquets ne viennent que de chez Mr. de Malesherbes ; s'ils continuent, il faudra vous les envoyer directement quoique les frais soient considérables.

Mon rhumatisme me laisse peu de repos et j'ai peu de patience.....

... Faut-il laisser subsister le n° des pages de cette préface ?...

*N° 862.*

A Monsieur
Monsieur Coindet
rue Michel-le-Comte
à Paris [1].

Quoique la proposition du diner de vendredi vienne de moi, cela forme une espéce d'engagement qui me gêne ; le tems n'est point sur, et je ne [me] porte pas fort bien ; Je ne sais ni le jour où je pourrai partir, ni celui où je reviendrai. Ainsi je vous prie que l'arrangement projetté reste nul, et qu'il n'en soit point parlé à M. d'Azincourt, ou si vous lui en avez déjà parlé et qu'il s'y soit prété, remerciez-le de ma part de sa bonne volonté, et dites-lui que je ne renonce point au plaisir d'en profiter dans une autre occasion. Adieu, je vous embrasse./.

Ce lundi 25. Aoust [1760] [2].

*N° 863.*

A M. [Coindet] [3].

[fin août 1760] [4].

Puisque vôtre rendez-vous est pris il faut bien l'accepter ;

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 203, n° 80, cachet de cire rouge, à la devise.

2. L'année 1760 est certaine : c'est la seule, de 1756 à 1761, où le 25 août tombe au lundi. [Th. D.]

3. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé et sans adresse, conservé à la Bibliothèque de Genève, ms. fr. 203, n° 83.

4. Cette date est proposée parce qu'il me semble que le billet doit être rapproché de celui du 25 août 1760. [Th. D.]

mais je n'aime pas les visites de campagne où l'on ne boit pas ensemble. Je verrai cependant M. d'Azaincourt avec grand plaisir. Mais au surplus je n'irai ni à Garges[1] ni à Arnouville[2] parce que j'ai moi-même quelqu'un à diner ce jour-là. Bon jour cher Coindet.

S'il fait beau, j'irai vous attendre au petit château ; s'il pleut je resterai chez moi.

1. Garges, dans l'arrondissement de Pontoise, canton de Gonesse
2. Arnouville, arrondissement et canton de Mantes.

## *N° 864.*

A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam][1].

Ce 28 Aoust [1760].

Je viens de recevoir votre pacquet du 21. Je ne vous renvoye point le duplicata de l'épreuve A, T. 5, parce qu'ayant ci-devant receu et renvoyé une épreuve semblable, je suppose que vous l'aurez receue depuis. J'ai les 3 premières parties completes au titre près, et les 4 premières feuilles de la 4e. Ainsi je ne pense pas qu'il me manque aucun autre pacquet depuis le premier; mais il y en a souvent de retardés, et comme je m'y attends je me garde toujours une épreuve d'avance pour remplir le vuide et afin que chaque courrier vous apporte quelque chose pour ne pas laisser vos ouvriers oisifs.

Comme le peu de tems que j'ai me force toujours de corriger à la hâte, je vous prie d'y regarder après moi avec un grand soin. Je vous embrasse.

## *N° 865.*

A Monsieur Rousseau
à Montmorency[2].

(Résumé d'une lettre de Rey.)

Amsterdam, 28 août 1760.

[Rey a enfin reçu les deux feuilles E, F, du tome 4 qu'il croyait perdues et que, par précaution, il avait envoyées de nouveau par le précédent courrier.

Il a envoyé G, H, I, du tome 4, B, C, D, du tome 5. Il envoie maintenant E du tome 5 épreuve, E, Tome 4, bonne feuille.]

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 64.

2. *INÉDIT.* Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, fol. 83. 2/3 de p. petit in-4° de texte. L'adresse au verso, cacheté d'un pain à cacheter. Pas de marque postale.



Librairie Armand Colin, Paris.

MADAME DUPIN

d'après Nattier.

*Extrait du* Portefeuille de Madame Dupin *(Calmann-Lévy, édit.).*

*N° 866.*

A Madame Dupin
Rue Plâtrière
à Paris[1].

*Vitam impendere vero.*

A Montmorency, le 30 août 1760.

Madame, l'occasion fait le déserteur ainsi que le larron. Voyant le temps se brouiller, la nécessité d'être à Montmorency ce matin me fit accepter l'offre que me firent les personnes avec qui j'avois dîné de me ramener hier au soir, et j'arrivai précisément à temps pour prévenir la grosse pluie. Craignant que vous ne fussiez en peine de moi et n'ayant pas ce qu'il falloit pour écrire, je chargeai un ami de vous marquer par un petit billet le parti que j'avois pris. Me voici donc de retour dans ma solitude, plein d'une nouvelle reconnoissance pour le bon accueil dont vous m'honorez et d'un nouveau regret d'en pouvoir profiter si peu.

Je vous supplie, Madame, de faire dire à votre portier qu'il garde mon sac jusqu'à ce qu'on le vienne chercher de ma part. J'ai laissé sur ma cheminée une brochure appartenant à Madame de la Touche et deux bulletins à M. de Fonvent.

1. Transcrit de l'imprimé en 1884 par M. de Villeneuve-Guibert dans *Le Portefeuille de Mme Dupin,* p. 354, 355.

## *N° 867.*

A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam][1].

31 Aoust 1760.

Point de pacquet aujourd'hui. Sur l'expérience du passé, j'espère qu'il ne sera que retardé. Voilà donc la feuille de réserve afin que vos ouvriers ne restent pas oisifs. Je vous embrasse.

## *N° 868.*

A Monsieur Rousseau
à Montmorency[2].

(Fragment d'une lettre de Rey.)

Amsterdam, 1 septembre 1760.

Voici, mon cher Rousseau, la feuille K du tome 4, épreuve, dans laquelle les deux premières pages ont déjà passé sous vos yeux. Cela vient des additions précédentes, ce qui nous a obligés à deux pages de plus...

[Rey envoie aussi les bonnes feuilles F. G. du tome 4.]

Jeudi prochain vous aurez la bonne feuille H et peut-être I, si elle arrive demain de retour, avec les épreuves L, M, et d'aujourdhui en huit, la fin du tom. 4...

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 65.

2. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, fol. 84. 2/3 de p. petit in-4° de texte. L'adresse au verso ; cachet de cire rouge. Pas de marque postale.

### N° 869.

A Monsieur
Monsieur de Formey
Secretaire de l'Académie
de Berlin
à Berlin[1].

A Montmorenci le 6. 7$^{bre}$ 1760.

Il y a longtems, Monsieur, que je vous dois une réponse et un remerciment. Ce n'est ni par oubli ni par négligence que je ne me suis pas[2] acquité plustot de ce devoir; Mais vous souhaittiez que j'entrasse avec vous dans des discussions qui demandoient plus de tems que mes occupations et la saison où nous sommes ne m'en ont laissé jusqu'ici. Il faut donc que vous me permettiez de renvoyer à un moment de loisir la réponse raisonnée que vous exigez de moi, et que vous vous contentiez, quant à présent, de mon remerciement très humble à l'attention dont vous m'avez honoré. Quoique je sois fort éloigné de faire cause commune avec les philosophes dont vous parlez, je ne suis pas du tout de vôtre avis; mais, bien loin de trouver mauvais que vous ne soyez pas du mien, je ne puis qu'être sensible à la manière obligeante et honnête dont vous le combattez. Vous pensez trop bien et[3] trop mal de moi, Monsieur; vous me croyez philosophe, et je ne le suis point[4]; vous me croyez entêté de mes sentimens et je le suis

1. Transcrit, en février 1904, de l'original autographe signé, communiqué par le libraire J. Rosenthal, de Munich. Petit in-4° de 4 p., les trois premières occupées par le texte, la 4$^{e}$ offrant l'adresse. Cachet de cire rouge, à la devise, l'empreinte très effacée. [Th. D.]

2. Les précédents éditeurs impriment : « que je ne me suis pas plus tôt acquitté ».

3. Les précédents éditeurs impriment « ou », au lieu de « et ».

4. Ils impriment « pas », au lieu de « point ». D'autre part, ils impriment la lettre en trois alinéas, alors qu'elle n'en forme qu'un dans l'original autographe.

encore moins. Je ne puis pas faire que je croye ce que je ne crois pas, et que je ne croye pas ce que je crois; mais ce que je puis, c'est de n'être point fâché contre quiconque n'étant pas de mon sentiment, dit le sien sans détour et avec franchise. Au surplus je doute que personne au monde aime et respecte plus sincérement la Réligion que moi; ce qui n'empêche pas que je ne déteste et méprise ce que les hommes y ont ajouté de barbare, d'injuste, et de pernicieux à la société. Je ne renonce pas au plaisir de discuter plus au long ce sujet avec vous. En attendant trouvez bon, Monsieur, qu'avec la simplicité dont j'use avec tout le monde je vous assure de ma reconnoissance et de mon respect.

J. J. Rousseau

*N° 870.*

A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam][1].

Je vous ai envoyé par exprès une épreuve à la poste de Paris l'ordinaire précédent, et je vous renvoye celui-ci l'épreuve K, T. 4 que je viens de recevoir, et à laquelle je joins l'épreuve de la préface afin que vous ayez au besoin de quoi occuper vos tireurs. Car pour l'épreuve E, T. 5 je ne puis vous la renvoyer que l'ordinaire prochain, attendu que j'ai plus à y travailler qu'il ne me reste de tems pour cela. Les bonnes feuilles sont pleines de fautes ; ce que j'attribue en partie à ce que je n'ai pas assez de tems pour bien examiner les épreuves.

Je suis bien fâché de votre rhumatisme ; ne vous fatiguez point tandis qu'il dure à joindre des lettres à vos envois, à moins de nécessité absolue. Je me plains que vous m'ayez cru capable de recevoir le remboursement des petits fraix indispensables dans cette correspondance. Mais il est vrai que s'il étoit question de m'envoyer directement les pacquets que

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 66.

je n'en pourrois supporter la dépense sans m'incommoder beaucoup. Cependant, quand vous aurez quelque épreuve qui presse, vous pourrez essayer de me l'envoyer en droiture ; mais n'y joignez pas de bonnes feuilles pour ne pas grossir le pacquet.

Voici une lettre pour M. de Formey que je vous prie de lui faire parvenir.

J'espère que vous aurez eu l'attention de me faire tirer quelques exemplaires en beau papier. Je voudrois aussi que vous prissiez mieux vos mesures que précedemment pour que mes exemplaires me parvinssent avant que l'ouvrage fût en vente, et vous m'obligeriez beaucoup si vous pouviez me les envoyer ou partie d'iceux tout brochés ; car n'étant pas à Paris, c'est un grand embarras et un retard inévitable de les faire brocher avant de les faire distribuer. Sans compter que je n'aime pas qu'ils tombent avant le tems entre les mains du relieur.

Bonjour, Monsieur, je vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

Ce 7. 7bre 1760.

*N° 871.*

A MONSIEUR DUPIN
RUE PLÂTRIÈRE
À PARIS [1].

*Vitam impendere vero.*

A Montmorency, le 8 septembre 1760 [2].

J'apprends à l'instant, Monsieur, que Madame Dupin est malade, sans qu'on puisse me dire l'espèce ni le degré de sa maladie. Si Mademoiselle Le Vasseur étoit bonne à la moindre chose auprès d'elle, au moindre signe elle partiroit à l'instant. Pour moi, qui sens mon inutilité, je n'ose m'offrir, mais mon zèle ne demande qu'à être mis à l'épreuve. Un mot, je vous supplie, par M. de Fonvan, pour me tirer d'inquiétude, et recevez, Monsieur, les assurances de mon respect.

J. J. ROUSSEAU

1. Transcrit de l'imprimé en 1884 par M. de Villeneuve-Guibert, dans *Le Portefeuille de Mme Dupin*, p. 355.

2. Telle est la date donnée par l'imprimé. Peut-être est-ce une faute de lecture, pour « 8 décembre 1760 ». (*Cf.* n° 945, lettre de Rousseau du 11 décembre à Mme Dupin.)

## *N° 872.*

A MONSIEUR ROUSSEAU
À MONTMORENCY[1].

(Fragments d'un billet de Rey.)

Amsterdam 8 septembre 1760.

Le retard des feuilles que je ne vous attribue point sera cause que l'impression en durera davantage.

Voici B, C, tom. 5 bonnes feuilles, N, O, épreuves, du tom. 4.

[Rey confirme l'envoi précédent de I, K, L, M, du tome 4, D, E. du tome 5.]

On va commencer le tom. 6 qui se finira, j'espère, avec le tom. 5. Je ferai mes affaires que (*sic*) tout soit fait avant la fin d'8$^{bre}$ prochain...

## *N° 873.*

A MONSIEUR ROUSSEAU
À MONTMORENCY[2].

(Fragments d'une lettre de Rey.)

Amsterdam 12 7$^{bre}$ 1760.

[Rey commence à douter que l'ouvrage puisse être achevé pour la fin d'octobre, vu les contretemps survenus.]

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, fol. 85. 2/3 de page petit in-4° de texte. L'adresse au verso ; cachet de cire rouge, aux initiales. Pas de marque postale.

2. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, fol. 86, 87. 3 p. in-4° de texte, plus 5 lignes écrites sur la page de l'adresse, dans le sens de la hauteur. Cachet de cire rouge, aux initiales. Pas de marque postale. En tête de la lettre, dans l'angle supérieur de droite, Rousseau a écrit : « R. le 21. »

Il ne nous reste que 7 semaines, et il y a près d'un tome et demi à composer, et deux à tirer... Si malheureusement, les exemplaires que je dois envoyer à Paris étoient arrêtés par les glaces, ce seroit pour moi un malheur irréparable...

... Au reste, je pourrai bien vous envoyer les épreuves du tom. 6 par la poste directement pour ne plus essuyer de retard.

Vous devez avoir reçu les épreuves L, M, N, O du tome 4. O fait la dernière. Il y a deux pages de blanc à cette feuille. Je serois d'avis d'y mettre l'errata des 4 premiers volumes. Le voulez-vous bien ? Ou faut-il attendre jusqu'à la dernière feuille ?

F, tom. 5.

A, tom. 6.

Les bonnes feuilles des trois premiers volumes complets, A jusques à I du tom. 4, A. B, C, D, du tom. 5.

On va tirer K du tom. 4 que vous venez de me renvoyer. Et pour la préface, vous la trouverez ci-joint, puisque vous désirez la revoir.

Je trouve beaucoup plus de fautes dans le tom. 1 que dans le 2 et 3$^{me}$. En voici une note qui indique les pages : il y en a sûrement qui viennent de l'imprimeur.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| tom. 1. p. | 1 | 80 | 180 | 280 | 295 | 380 |
| | 10 | 84 | 246 | 285 | 297 | 389. |
| | 36 | 109 | 267 | 284 | 367 | |
| | 62 | 123 | 273 | 287 | 372 | |

---

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| tom. 1, p. | 50 | 55 | 91 | 128 | 138 | 221 | 249 |
| | 51 | 77 | 107 | 137 | 143 | 231 | 255. |

---

tom. 3, p. 96, 225, 241, 250.

Plusieurs à mon avis ne méritent pas la peine d'être indiquées.

La lettre à M. Formey lui sera expédiée.

Si mon arrangement fait à Paris pour mon ouvrage a lieu, il y est spécifié expressément que la distribution ne s'en fera

qu'après avoir reçu vos exemplaires, et quelques jours pour les distribuer. Je vous les expédierai tous brochés, pour vous éviter, autant qu'il est en mon pouvoir, toute sorte d'embarras. Mais je n'ai point fait tirer d'exemplaires sur de beau papier. Cette dépense m'a paru hors de saison ; cet ouvrage étant grand in douze je pensois en faire tirer en in octavo, de 2 feuilles en faire 3, mais ce qui m'a arrêté sont deux raisons, l'une que cette impression auroit eu toujours mauvaise grâce et que l'imprimeur me dit que cela nous arrêteroit beaucoup.

Je ne vous crois pas capable de faire une injustice ; au contraire, je vous regarde comme ayant toute la probité et la droiture qu'il est possible d'acquérir. Mais comme vous n'êtes pas riche, je serois mortifié de vous sentir dans la peine. Je n'exige rien de vous, mais que vous ne vous gêniez pas non plus. La seule chose dont vous devez être persuadé, c'est que je veux faire tout au monde pour mériter votre estime. Que s'il m'arrive de faire quelque chose contraire (*sic*), ne l'attribuez point au coeur, mais au manque de réflexions.

[Rey continue à développer ses idées ; il parle des soucis de son commerce, &c. Son rhumatisme commence à se dissiper. Sur la page d'adresse, il annonce qu'il fait partir, avec cette lettre, par Mr de Malesherbes, l'épreuve H, tome 5 et la bonne feuille K, tome 4. En outre, il envoie directement par la poste la feuille G du tome 5 ; il en paiera les frais ainsi que de toutes celles qui partiront par la même voie.]

*N° 874.*

A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam][1].

Vos bonnes feuilles sont pleines de fautes énormes dont plusieurs font des contresens qui me désolent, et ce qu'il y a de plus étonnant c'est que je suis sûr que plusieurs de ces

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 67.

fautes n'étoient point dans les épreuves. Je juge qu'on les aura faites en remaniant. Quelque ridicule qu'il soit de mettre un Errata dans un Roman, je vois avec bien du chagrin que nous ne pourrons nous en passer dans celui-ci. Comme cet Errata sera fort ample, je pense que nous pourrions le mettre à la tête du tome 3 pour le grossir toujours d'autant. Qu'en pensez-vous [1] ?

J'ai receu toutes les épreuves dont vous me parlez dans votre lettre du 8 et comme je vous les ai toutes exactement renvoyées, j'espère que vous les aurez receues de même. Adieu, je vous embrasse.

J. J. Rousseau

Ce 14. 7$^{bre}$ 1760.

*N° 875.*

[Rey à Rousseau] [2].

(Résumé.)

Amsterdam 15. 7$^{bre}$ 1760.

[Rey se borne à répéter ce qu'il a dit, dans sa lettre du 12 septembre, sur la page de l'adresse. Il ajoute que sa lettre du 12 part ce jour (le 15), et qu'elle répond à la lettre de Rousseau du 7 courant.]

1. Il y a un errata, « Fautes d'impressions », après la préface, mais il n'indique que les deux plus grosses fautes. Il y en eut un qui fut ajouté par Rey à la réimpression qu'il fit en 1761 de la grande préface dialoguée.

2. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, fol. 88. 7 lignes de texte sur un fragment de papier in-4°. Sans adresse ni cachet.

*N° 876.*

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDET
RUE MICHEL-LE-COMTE
A PARIS [1].

J'attends Dimanche prochain une Carrossée de monde, et le dimanche suivant 27 [2] encore d'autre monde; ce qui m'oblige de vous prier de vouloir bien remettre vôtre visitte à la quinzaine ; car mon petit ménage ne sauroit suffire à tant de gens à la fois. Voici un tems de vacance où tout le monde est à la campagne et où vous retrouverez aisément à remplir ce petit vuide avec avantage. Adieu donc, cher Coindet; à la quinzaine. En attendant le plaisir de vous embrasser, je vous salue de tout mon coeur.

Ce vendredi 19 [septembre 1760] [3].

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. f. 203, n° 20. In-8° de 4 pages ; les 2e et 3e blanches, l'adresse sur la 4e. Cachet de cire rouge, à la devise.

2. « Dimanche 27 » est une erreur de Rousseau ; quels que soient le mois et l'année, il faudrait « dimanche 28 », puisque la lettre est datée d'un vendredi 19.

3. Sur la page 4, celle de l'adresse, Coindet a écrit : « 19. 7bre 1760. » En 1760, le 19 septembre tombe bien au vendredi.

## N° 877.

### [La Maréchale de Luxembourg à Rousseau][1].

[Montmorency, automne 1760].

Mon coeur est tout plein de vous. Je suis occupée de votre santé au delà de toute expression ; je vous aime de tout mon coeur. Le frère Côme m'a fait grand plaisir, mais vous ne souffrez pas moins ; il vous a proposé des remèdes que vous ne voulez pas faire, et votre guérison en dépend. Vous prenez part au bonheur des autres et vous ne voulez pas songer au vôtre. Faites du moins ce qui dépendra de vous pour ne pas souffrir. J'aime infiniment la lettre que vous m'avez envoyée, elle est charmante. Je m'imagine que si vous ne leur avez pas inspiré l'amour de la patrie, du moins vous le fortifiez, et que tout ce que vous avez écrit leur donne cette émulation et entretient cette candeur et cette simplicité qui règnent dans vos lettres. Sûrement je vous verrai avant d'aller à Paris. Je suis enrhumée, mais je ne veux pas que vous veniez ici.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 449, 450, qui place cette lettre en avril 1762. La date « automne 1760 » est proposée par Th. Dufour. L'original du billet est sans adresse.

## *N° 878.*

## A M. Guérin[1].

Montmorency, le 21 [septembre] 1760.

Si j'avois pu sortir, Monsieur, tous ces temps-ci, je vous aurois sûrement prévenu dans la visite que vous vouliez me faire; j'aurois été vous remercier, vous embrasser, vous faire mes adieux jusqu'à l'année prochaine. Mais il y a six semaines que je suis réduit à garder la chambre, et cela même augmente mes incommodités par la privation de tout exercice; mais c'est une folie d'enfant de regimber contre la nécessité.

Je me rapporte à ce que je vous ai déjà marqué sur les projets que les bontés de M. le président de Malesherbes et votre amitié pour moi vous font faire en ma faveur. Il m'est impossible d'empêcher la réimpression du roman, lorsque M. de Malesherbes y donne son consentement. Mais je n'y saurois accéder à moins que Rey n'y consente aussi. Son consentement supposé, alors c'est autre chose, et je donnerai volontiers pour cette seconde édition les corrections dont la première a grand besoin. A l'égard des planches et dessins, je vous enverrai M. Coindet, mon compatriote, jeune homme de mérite, à qui je voudrois bien que son entreprise ne fût pas onéreuse; et elle le seroit sûrement s'il ne pouvoit vendre sa collection que trois livres, sans compter que les soins infinis qu'il se donne pour la perfection de l'exécution méritent bien qu'il n'ait pas perdu son temps. Je lui marquerai de vous aller voir. Quant à la préface en dialogue, aussitôt que l'ouvrage aura paru, je vous la ferai tenir avec le morceau que

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay, qui donne à cette lettre la date du 21 décembre. C'est probablement 21 septembre, qu'il faut lire (*cf.* lettre à Coindet du 9. 8bre, n° 894, et lettre de Guérin, du 19 nov., n° 926, où Guérin dit qu'il a quitté la campagne il y a 5 jours). [Th. D.]

nous avons conclu d'y joindre, pour en disposer comme il vous plaira [1].

Comme je ne veux faire qu'une seule édition de la collection de mes écrits, je souhaite qu'elle soit complète, et pour cela il faut qu'elle contienne ce qui me reste en manuscrit. Entre autres mon *Traité de l'Éducation* doit, ce me semble, être donné à part. Or, je n'imagine pas qu'il puisse être imprimé dans le royaume, au moins pour la première fois, sans une mutilation à laquelle je ne consentirai jamais, attendu que ce qu'il faudroit ôter est précisément ce que le livre a de plus utile. Je ne vois d'autre remède à cet inconvénient que de faire imprimer d'abord le livre en pays étranger ; après quoi, quand il aura fait son premier effet, je ne crois pas que la réimpression en France souffre les mêmes difficultés. Quant au choix du libraire et aux conditions du traité, je ne demande pas mieux que de m'en remettre aux personnes qui veulent bien s'intéresser à moi. Cette difficulté levée, je n'en vois nulle autre de ma part qui puisse empêcher l'exécution de votre obligeant projet. Je doute même que le sieur Pissot poussât l'impudence jusqu'à réclamer quelques droits sur les écrits que j'ai eu la bêtise de lui laisser imprimer. Au reste, je ne m'oppose pas à ce qu'il entre dans la société projetée ; pourvu que, quant à moi, je n'aie rien à démêler avec lui, ni en bien ni en mal, ni de près ni de loin.

Lorsqu'il sera question de faire cette collection, je vous enverrai ou je vous porterai, si vous êtes à Saint-Brice, la note des pièces qui doivent y entrer, afin que vous puissiez vous décider sur le format et le nombre des volumes ; après quoi, nous tâcherons de distribuer les pièces dans l'ordre le plus avantageux. Le papier me manque pour vous parler de mes belles plantations qui ne sont pas encore faites, et auxquelles j'espère que vous et mademoiselle Guérin voudrez bien venir l'année prochaine donner votre bénédiction.

1. Il est de toute évidence ici que ce « morceau » n'est pas le Recueil de planches. *Cf.* n° 963, p. 324, note 1.

## N° 879.

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Montmorency[1].

(Fragment d'une lettre de Rey.)

Amsterdam 22. 7bre 1760.

Après avoir reçu vos épreuves, je les envoie à l'imprimeur pour les corriger ; ensuite, je vérifie s'il a suivi vos corrections. Enfin je les relis en entier ; c'est là où il m'arrive quelquefois de trouver des fautes qui vous ont échappé. Je suis mortifié qu'après cela il y en ait encore. Quand je recevrai votre errata, je vérifierai sur vos épreuves, sur ma dernière, ce qu'il y aura pour votre compte, le mien et celui de l'imprimeur.

Je ne me relâche point : c'est ce dont je puis vous assurer.

Voici la bonne feuille E du tom. 5 et l'épreuve C du tom. 6.

J'ai reçu de retour les épreuves M, N, du tom. 4. Nous avons la foire ; c'est tout au moins 3 ou 4 jours de perdus que les imprimeurs ne travaillent point.

Jeudi prochain je compte vous envoyer D, tom. 6 ; c'est tout ce qu'il m'a été possible d'obtenir. Peut-être la bonne feuille M, tom. 4....

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, fol. 89. 1 p. in-4° de texte, l'adresse au verso. Cachet aux initiales sur pain à cacheter. Pas de marque postale.

## N° 880.

### De M. de La Live, Introducteur des Ambassadeurs[1].

A Soisy, ce 25. 7$^{bre}$ 1760.

Vous avez bien voulu déja, Monsieur, accepter quelques unes de mes estampes, dans le nombre de celles que j'ai gravées depuis peu : j'espère que ces deux-ci pourront vous plaire, ce sont les portraits de Fontenelle et de Jomelli. Vous rassemblez les talens de ces deux grands hommes, ainsi cet hommage vous est dû. Vous ne voulez point de complimens, je me tais sur cet article. Si je ne craignois de vous importuner j'irois quelquefois vous visiter dans votre retraite, me trouvant de tems à autre dans votre voisinage lorsque mes occupations me laissent un peu de liberté; mais ce seroit entendre bien mal nos intérests que de vous distraire. J'attends avec impatience un livre que vous nous promettez incessamment ainsi qu'un autre que l'on m'a assuré que vous projettiez sur l'éducation. Pour ceux qui sont privés du plaisir de vous voir il n'y en a pas de plus grand que celui de vous lire.

J'espère que vous ne douterez jamais de la sincérité des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 156.

## *N° 881.*

A MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU
À MONTMORENCY[1].

(Résumé d'un billet de Rey.)

Amsterdam 25. 7$^{bre}$ 1760.

[Rey envoie l'épreuve I du tome 5, les bonnes feuilles M, N, du tome 4; il compte faire partir lundi prochain D, E du tome 6, et les bonnes feuilles N tome 4, F tome 5.]

## *N° 882.*

A MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU
À MONTMORENCY[2].

(Lettre de Rey.)

Amsterdam 29. 7$^{bre}$ 1760.

J'ai votre chère Lettre, mon cher Rousseau, du 21 courant[3]. Il ne m'a pas été possible d'y répondre; je le ferai au plus tôt. En attendant, je vous dirai que je compte toujours faire le voyage de Paris en novembre prochain, car il faut que votre livre soit fini et expédié avant tout. Nous passerons quelques jours ensemble, si vous voulez bien vous y prêter, et je serois bien trompé si nous ne sommes pas d'accord.

1. *INÉDIT*. Résumé de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, fol. 90, 91. 2/3 de p. petit in-4° de texte, l'adresse au verso. Cachet de cire rouge, aux initiales. Pas de marque postale.

2. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 3 p. in-4° de texte, l'adresse sur la 4$^{e}$. Cachet de cire rouge. Pas de marque postale.

3. Cette lettre de Rousseau à Rey du 21 septembre ne m'est pas connue.

Je ne vous blâme pas d'être sur vos gardes. On ne sai presque à qui se fier. Cependant sur le nombre des personne que je connois, il y en a que j'estime et respecte infiniment à cause de leur grande probité. Croyez qu'il y a encore de ce gens-là, et je vous assure que je fais de mon mieux pour être du nombre.

En me liant avec quelqu'un, je commence par m'assurer, autant que je puis, de sa façon de penser. Si je vois qu'il est honnête homme foncièrement, je passe sur certaines circonstances que je dois supposer lui avoir été impossibles de remplir exactement. Voilà les cas où je me suis vu vis-à-vis de vous pour les paiements et le tems de votre ouvrage : j'en suis convenu. Du reste, je suis très tranquille à votre sujet et ma conscience, non seulement ne me reproche rien, mais au contraire me rend content de moi-même.

Il se passe peu de jours où je [ne] suis questionné sur votre ouvrage. Personne au monde ne peut dire que j'en aie seulement dit le titre, encore moins le contenu. J'ai cependant des lettres d'Allemagne, de Genève, de Paris, où je vois qu'on le connoît non seulement par le titre, mais encore par ce qu'il contient. Je réponds à tout cela qu'on ne le verra et l'aura que quand je le publierai.

Il n'y auroit jamais de tranquillité si l'on vouloit s'arrêter aux ouï-dire. Ne vous y arrêtez pas plus que moi et vous ferez sagement.

Voici les bonnes feuilles O tom. 4, F Tom. 5, A, Tom. 6, les épreuves D, E, Tom. 6. Je compte, le courier prochain, faire partir la bonne feuille G Tom. 5, avec deux épreuves.

C'est moi seul qui ai insisté sur votre devise latine, parce qu'elle me plaît infiniment. Je n'en ai parlé à personne, j'en ai tout le blâme, mais je n'ai pas cherché à vous faire de la peine ; je ne m'en servirai point ; vous me feriez injustice, si vous en doutiez,

Je vous embrasse.

Rey

### *N° 883.*

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Montmorency[1].

(Fragment d'un billet de Rey.)

Amsterdam 2. $8^{bre}$ 1760.

[Rey envoie la feuille G du tom. 5, l'épreuve K du même tome, l'épreuve F du tome 6.]

Ne me taxez pas, avec précipitation, de négligence ; je fais, humainement, ce que je puis.

Je compte vous envoyer en deux ou trois semaines au plus tard tout le reste de l'ouvrage.

Le tom. 5 au[ra] 14 feuilles, [le tome] 6 en aura 12 ou 13 (à vue de pays). Le titre n'est pas fini de tirer, à cause du rouge...

### *N. 884.*

A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam][2].

A Montmorenci, le 5. $8^{bre}$ 1760.

Rien n'est venu, comme vous voyez, voilà un retard bien cruel ; je ne vous l'attribue pas ; je suis persuadé qu'il y a un pacquet dans les bureaux de M. de Malesherbes ; mais qu'y faire ? Je me suis déja plaint ; je n'y puis plus revenir. Je vois qu'il y a une fatalité sur ce livre pour qu'il ne paroisse pas

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 3/4 de page petit in-4° de texte, l'adresse au verso. Cachet de cire rouge. Pas de marque postale.

2. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 68.

avant l'hiver ; au moyen de quoi tout est perdu ; ce n'est pas ma faute.

Selon votre lettre du 25 7$^{bre}$ vous deviez le 29 m'envoyer

D, E du Tome 6 épreuves
F du Tome 5 bonne feuille
O du Tome 4 bonne feuille.

Voilà donc le duplicata qu'il faut préparer pour me l'envoyer par le courrier prochain en cas que le pacquet soit perdu ; mais j'espère qu'il ne sera que retardé. S'il me venoit ce soir, en envoyant demain matin un exprès à Paris, je serois encore à tems pour le faire mettre à la poste. Mais comme les bureaux de M. de Malesherbes sont fermés le dimanche je n'ai jamais rien receu ce jour-là, et je n'espère pas ce soir être plus heureux ; mais je juge qu'il me viendra double pacquet le courrier prochain, et je vous marquerai jeudi ce qu'il en sera. Préparez donc votre duplicata, mais ne l'envoyez pas jusqu'à ce tems-là.

S'il me vient quatre épreuves en deux pacquets, comme je ne présume pas que vos pressiers tirent plus d'une feuille par jour, je garderai un des pacquets jusqu'à l'autre ordinaire, et ainsi de courrier en courrier. Au moyen de cet arrangement j'aurai plus de tems pour revoir les épreuves, et s'il survient encore un retard j'en remplirai le vuide, en sorte que jusqu'à la fin de l'édition vous serez sûr, quoi qu'il arrive, d'avoir un pacquet à chaque courrier. Si vous jugez à propos de m'envoyez des épreuves directement, faites le sans scrupule. Dans une occasion de cette importance il ne faut pas regarder à quelque dépense de plus.

Voilà, mon cher, tout ce que je puis faire pour suppléer autant qu'il est en moi à l'inexactitude des envois. Je vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

## *N° 885.*

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Montmorency[1].

(Résumé d'une lettre de Rey.)

Amsterdam 6. 8bre 1760.

[Rousseau ayant dit à Rey : « *mais cela est presque nécessaire par rapport à ma situation présente* » (dans une lettre inconnue, peut-être celle du 21 septembre[2]), Rey en prend occasion pour lui proposer de lui « faire offrir quelque cent livres à Paris », que Rousseau lui rendrait à sa commodité. « Vous me donneriez, en les acceptant, la marque la plus sensible d'amitié et de confiance ». Rey fait ensuite l'éloge de l'ouvrage qu'il imprime pour Rousseau. En P.-S., il demande si Rousseau lui conseille d'envoyer à Mr de Malesherbes un exemplaire de l'ouvrage aussitôt qu'il sera fini. Rey lui a demandé il y a six semaines la permission de l'entrée, et n'a pas encore reçu de réponse.]

Je suis cependant d'accord avec une personne de Paris pour lui en fournir 2000 exemplaires. Si cela réussit, ma dépense seroit payée, ceci entre vous et moi s. v. p. Je n'ai pas encore nommé cet ouvrage à cette personne à qui je les vends, par précaution.

1. *INÉDIT.* Résumé de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Rey, fol. 95, 96. 2 p. petit in-4° de texte, l'adresse au v° de la 3e, blanche. Cachet de cire rouge, pas de marque postale.
2. *Cf.* p. 205, n° 882, note 3.

## N° 886.

### De Mad^e la Comtesse de Boufflers [1].

Ce Dimanche [5 octobre 1760].

J'ai vu avec inquietude par votre lettre, Monsieur, que vraisemblablement ma visitte a été fort indiscrete; je serois fâchée de vous avoir causé quelque importunité. Si cela est, comme il n'y a que trop d'apparence, je vous saurai bien mauvais gré de ne me l'avoir pas dit naturellement. Voila votre lettre; j'en ai pris la copie. Mandez-moi un mot, un seul mot de votre santé; j'espére à mon retour qu'elle sera meilleure, et que vous ne m'interdirez plus le plaisir de vous voir.

Quand la Musique sera faite, ayez la bonté d'en charger Madame la Maréchale.

## N° 887.

### A M^me la Comtesse de Boufflers [2].

Montmorency, le 7 octobre 1760.

Recevez mes justes plaintes, Madame : j'ai reçu de la part de Monsieur le Prince de Conti un second présent de gibier, dont sûrement vous êtes complice, quoique vous sussiez qu'après avoir reçu le premier j'avois résolu de n'en plus accepter d'autre. Mais S. A. S. a fait ajouter dans la lettre que ce gibier avoit été tué de sa main; et j'ai cru ne pouvoir refuser ce second acte de respect à une attention si flatteuse. Deux

1. *INÉDIT.* Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 156, parmi les lettres de septembre 1760. [*Cf.* la lettre n° 888, à M^me de Luxembourg, du 6 oct. 1760, copiée par Rousseau sur la page suivante du même recueil.]

2. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

fois je n'ai songé qu'à ce que je devois au Prince; il sera juste, à la troisième, que je songe à ce que je me dois.

Je suis vivement touché des témoignages d'estime et de bonté dont m'a honoré S. A., et auxquels j'aurois le moins dû m'attendre. Je sais respecter le mérite jusque dans les princes, d'autant plus que, quand ils en ont, il faut qu'ils en aient plus que les autres hommes. Je n'ai rien vu de lui qui ne soit selon mon coeur, excepté son titre; encore sa personne m'attire-t-elle plus que son rang ne me repousse. Mais, Madame, avec tout cela, je n'enfreindrai plus mes maximes, même pour lui. Je leur dois peut-être en partie l'honneur qu'il m'a fait; c'est encore une raison pour qu'elles me soient toujours chères. Si je pensois comme un autre, eût-il daigné me venir voir? Hé bien! j'aime mieux sa conversation que ses dons.

Ces dons ne sont que du gibier, j'en conviens; mais qu'importe? Ils n'en sont que d'un plus grand prix, et je n'y vois que mieux la contrainte dont on use pour me les faire accepter. Selon moi, rien de ce que l'on reçoit n'est sans conséquence. Quand on commence par accepter quelque chose, bientôt on ne refuse plus rien. Sitôt qu'on reçoit tout, bientôt on demande; et quiconque en vient à demander fait bientôt tout ce qu'il faut pour obtenir. La gradation me paroit inévitable. Or, Madame, quoi qu'il arrive, je n'en veux pas venir là.

Il est vrai que Monsieur le Maréchal de Luxembourg m'envoie du gibier de sa chasse, et que je l'accepte. Je suis bien heureux qu'il ne m'envoie rien de plus; car j'aurois honte de rien refuser de sa main. Mais je suis très sûr qu'il m'aime trop pour abuser de ses droits sur mon coeur, et pour avilir toute la pureté de mon attachement pour lui. Monsieur le Maréchal de Luxembourg est avec moi dans un cas unique. Madame, je suis à lui; il peut disposer comme il lui plaît de son bien.

Voilà une bien grande lettre employée à ne vous parler que de moi : mais je crois que vous ne vous tromperez pas à ce langage; et si je vous fais mon apologie avec tant d'inquiétude, vous en verrez aisément la raison.

## N° 888.

### A Mme [de Luxembourg][1].

A Montmorenci le 6. 8bre 1760.

Vous savez, Madame, qu'il y a longtems que je ne vous remercie plus de rien. Je me contenterois donc de vous parler de ma santé, si elle n'étoit assés bonne pour n'en rien dire; mais vous me faites tort de croire que je ne me soucie pas assés de me conserver. Vous et Monsieur le Mareschal m'avez rendu l'amour de la vie; elle me sera chére tant que vous y prendrez intérest. M. le prince de Conti est venu ici avec Made de Boufflers, et je n'ignore pas à qui s'addressoit cette visitte. Je ne suis point surpris que l'honneur de vôtre bienveuillance m'en attire d'autres, mais en voyant la considération qu'on me témoigne, je suis effrayé des dettes que je vous fais contracter. Les perdreaux que j'ai receus me confirment que Monsieur le Mareschal se porte bien et que vous ne m'oubliez ni l'un ni l'autre. Pour moi je ne sais si je dois être bien aise ou fâché qu'il y ait si peu de mérite à moi de penser continuellement à vous; mais je sais bien qu'il ne se passe pas une heure dans la journée où votre nom ne soit prononcé dans ma retraite avec attendrissement et reconnoissance.

Je n'ose vous parler de vôtre copie après l'avoir fait traîner si longtems. Cependant excepté mes épreuves, je ne travaille qu'à cela. Mais cette saison est un tems de distraction où l'on ne me laisse pas travailler une heure de suite.

1. Transcrit le 29 mars 1925 de l'original autographe non signé et sans adresse, conservé à la Bibl. de la Chambre des Députés. P. 7074, f. 29-30; 4 p. in-4°, les 2 dernières blanches. [P.-P. P.] Il y en a une copie, de la main de Rousseau, à Neuchâtel, 7886, p. 157.

## N° 889.

### A M. le Maréchal de Luxembourg[1].

Le 7 octobre 1760.

Si j'avois à me fâcher contre vous, Monsieur le Mareschal, ce seroit de la trop grande exactitude à répondre, à laquelle vous m'avez accoutumé, et qui fait que je m'allarme aussitôt que vous en manquez. J'étois inquiet, et je n'avois que trop raison de l'être. Madame la Mareschale étoit malade, et je n'en savois rien! La maladie de Madame la Princesse de Robeck vous tenoit en peine, et je n'en savois rien! Après cela, pensez-vous que je puisse être tranquille toutes les fois que vous tarderez à me répondre? Comment puis-je alors éviter de me dire que, si tout alloit bien, vous auriez déjà répondu?

Madame la Mareschale est quitte de sa fiévre : mais ce n'est pas assez; je voudrois bien apprendre aussi qu'elle est quitte de son rhume et n'a plus besoin de garder le lit. Sans écrire vous-même, faites-moi marquer, je vous prie, par quelqu'un de vos gens comment elle se trouve. Il faut bien que mon attachement vous coûte un peu de peine, quand il ne me laisse pas non plus sans souci.

La nouvelle perte dont vous êtes menacé, ou plutôt que vous avez déja faite, vous affligera sans vous surprendre; vous n'avez que trop eu le tems de la pressentir et de vous y préparer. Après l'avoir pleurée vivante, vous devez voir avec quelque sorte de consolation le moment qui terminera ses langueurs. Vivre pour souffrir n'est pas un sort desirable; mais ce qui est desirable et rare est de porter jusqu'à la fin de ses peines la sécurité qui les adoucit; elle cessera de souffrir, sans avoir eu l'effroi de cesser de vivre. Tandis qu'elle est dans cet état paisible, mais sans ressource, le meilleur souhait qui me reste à faire pour vous et pour elle est de vous savoir bientôt délivré du sentiment de ses maux.

1 Transcrit de la copie, de la main de Rousseau (Neuchâtel 7886).

## *N° 890.*

### A M. Delalive[1].

(Réponse à la lettre du 25 septembre.)

Le 7 octobre 1760.

J'étois occupé, Monsieur, au moment que je reçus votre présent[2], à un travail qui ne pouvoit se remettre, et qui m'empêcha de vous en remercier sur-le-champ. Je l'ai reçu avec le plaisir et la reconnoissance que me donnent tous les témoignages de votre souvenir.

Venez, Monsieur, quand il vous plaira, voir ma retraite ornée de vos bienfaits; ce sera les augmenter, et les momens que vous aurez à perdre ne seront point perdus pour moi. Quant au scrupule de me distraire, n'en ayez point. Graces au ciel, j'ai quitté la plume pour ne la plus reprendre; du moins l'unique emploi que j'en fais désormais craint peu les distractions. Que n'ai-je été toujours aussi sage! je serois aimé des bonnes gens, et ne serois point connu des autres. Rentré dans l'obscurité qui me convient, je la trouverai toujours honorable et douce, si je n'y suis point oublié de vous.

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

2. *Cf.* lettre de De Lalive du 25 sept. 1760, n° 880. Il s'agit de l'envoi de deux portraits gravés par lui, ceux de Fontenelle et de Jomelli.

N° 891.

A M. [Rousseau][1].

(Lettre de Mme de Verdelin.)

[octobre 1760].

Comment va votre rhume, mon voisin? Voici un temps qui vous obligera malgré vous à le ménager et à garder le coin de vos tisons. J'en suis comblée; mais ce qui me désole, c'est qu'il rend les chemins affreux, et que pour augmentation de maux on prétend que mon cheval, qui a comme moi la courte haleine, ne peut arriver au haut de votre montagne. J'ai peur, mon voisin, que le gâteau de citrouille ne se soit pas bien conservé et que M. Coindet ne prenne pas de mes ragoûts l'opinion que je voudrais lui en donner. Permettez que je lui en envoie un qui sort du four et qui j'espère bien arrivera tout chaud avec une bouteille de vin qui sera de mon crû, c'est-à-dire des vignes de mon père, que j'y ai récolté l'année que j'ai été mariée. Je voudrois que vous eussiez autant de plaisir à le boire que j'en ai eu à le recueillir. Bonjour, mon voisin.

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe non signé et sans adresse, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

*N° 892.*

A Monsieur
Monsieur Coindet
chez M[rs] Thelusson et Necker
rue Michel-Le Comte
à Paris[1].

J'ai parlé à M. Guérin de votre projet, et il m'a promis de vous donner ses avis là-dessus. Il compte être à Paris de Dimanche en huit; ainsi vous pourriez le trouver dans la semaine qui suivra la prochaine, ou au pis aller vous trouverez M. de la Tour son gendre et associé[2], lequel sera prévenu. Ils demeurent rue S[t] Jaques. Je pense toujours qu'il vaut mieux laisser-là vôtre projet que de ne l'executer qu'à moitié. Je ne suis pas non plus d'avis de réunir des choses aussi différentes que ma préface et vos estampes[3]. Il n'est pas juste de forcer ceux qui voudront la préface d'acheter aussi les planches, ni ceux qui voudront les planches d'acheter aussi la préface. Le moment où il me conviendra de la faire paroître ne sera peut-être pas celui où les estampes pourront être prêtes. D'ailleurs si ces deux choses étoient réunies au lieu de douze exemplaires des planches il faudroit que vous m'en donnassiez autant qu'il me faut d'exemplaires de présent c'est à dire soixante, et la pluspart de ces présens feroient autant d'acheteurs de moins. Tout ceci n'est point pour vous dégouter de votre entreprise, je persiste à la croire bonne et si bonne

1. Transcrit, en septembre 1883, de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Genève, ms. fr. 203, n° 21. Petit in-4° de 4 p., la 3e blanche, l'adresse sur la 4e, cacheté d'une oublie, empreinte effacée.

2. Le libraire Louis-François Delatour, qu'il ne faut pas confondre avec le peintre M.-Q. de La Tour. (*Cf.* n° 784, p. 97.)

3. *Cf.* n° 963, p. 324, note 1.

qu'elle n'a besoin d'être étayée de rien. Cependant je vous conseille d'y bien penser avant de la faire, et si vous y étes déterminé n'oubliez pas d'en parler à M. Thelusson.

Adieu, cher Coindet ; je vous embrasse.

J.-J. Rousseau

A Montmorenci le 9. 8bre 1760.

## N° 893.

[Rey à Rousseau][1].

(Fragments.)

[octobre 1760.]

[Rey envoie les bonnes feuilles H du tome 5, B du tome 6, les épreuves L du tome 5, G du tome 6. Il n'a rien reçu par le précédent courrier, ce qui a fait perdre encore du temps.]

Vous devez avoir reçu, du tome 5, J, K, du tome 6, C, D, E, F, six feuilles et les deux ci-dessus font 8. Si malheureusement nous n'en recevions pas demain, je ne pourrai rien vous envoyer le courier prochain ; les deux bonnes feuilles ci-jointes sont les dernières reçues et il n'y a pas assez de fonte pour faire de nouvelles feuilles.

Je suis fâché de ne pouvoir pas répondre aussi amplement que je le voudrois à votre lettre du 21 7$^{bre}$. Puisque vous voulez bien attendre mon arrivée chez vous pour votre nouveau ms., je vous prie de le faire. Je compte que nous serons d'accord, ou je serois bien trompé.

Vous savez que pour le prix de vos mss., je vous ai toujours donné ce que vous m'avez demandé, je crois avoir pris le parti le plus sage et je pense de faire de même par la suite. Pour le tems du paiement, si votre *Nouvelle Héloïse* me réussit bien, comme je l'espére, je serai à même de vous payer plus exactement. Puis-je savoir sans indiscrétion de quoi ce ms. traite ; le prix que vous en voulez ; sa grosseur en calculant sur Julie ou la prenant pour modèle ; la quantité de volumes. Tout cela ne feroit pas de mal. Je pourrois avant mon départ, prendre quelque arrangement et vous répondre net quand je serai chez

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, sans adresse non daté, sans signature et probablement incomplet, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Rey, f. 97, deux pages petit in-4° de texte.

vous. Comme vous me fixez un tems pour le paiement et l'impression, je pense qu'il n'y a pas beaucoup de tems à perdre pour le papier et l'imprimeur. Je vous promets que je ferai de mon mieux pour avoir la satisfaction de vous avoir ici, où vous verrez que je [ne] suis pas si méchant qu'on veut vous le faire croire[1].

## *N° 894.*

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Montmorency[2].

(Fragment d'une lettre de Rey.)

Amsterdam 9. 8$^{bre}$ 1760.

Vos deux lettres, mon cher Rousseau, du 28 7$^{bre}$ et 2 du courant[3] me sont parvenues en même tems.

Vous me grondez encore, quoique je fasse de mon mieux pour expédier la besogne. Je continuerai de même pour toute réponse, et s'il survient des accidens que je ne puis prévoir, ce n'est pas ma faute.

Je songe à faire partir les premiers volumes, mais les fraix par terre sont terribles.

Je corrigerai la première faute à tous les exemplaires, vous pouvez en être persuadé, autrement je ne vous le promettrois pas. C'est l'imprimeur qui l'a faite : toutes les épreuves portent *effacée*. La seconde est de vous, de moi, et pour la troisième c'est moi qui ai mal corrigé.

Cette entreprise est, pour mes facultés, si essentielle que j'aimerois mieux perdre 1000 livres que de retarder par ma

1. La lettre finit ici, au bas de la 2e page, sans signature, ce qui est contraire à l'usage de Rey. Je suppose qu'un deuxième feuillet aura été détruit. [Th. D.]

2. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Rey, f. 98, 99. 1 p. 1/3 de texte, petit in-4°. L'adresse au verso de la 3e p. blanche. Cachet de cire rouge, aux initiales. Pas de marque postale.

3. Ces deux lettres de Rousseau ne me sont pas connues.

faute la publication de ce volume d'un seul jour. Je ne vois presque personne, je ne sors pas, exprès pour accélérer. Je ne puis pas faire plus.

Voici deux bonnes feuilles I tom. 5, C, tom. 6, les épreuves M, tom. 5, H, tom. 6......

*N° 895.*

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Montmorency[1].

(Résumé d'une lettre de Rey.)

Amsterdam 13. 8bre 1760.

[Rey envoie la bonne feuille D, du tome 6, les épreuves N, tome 5, « qui fait la dernière », I, tome 6. Le tome 6 aura 13 feuilles; ainsi il y aurait encore K, L, M, N. Rey n'a rien reçu au précédent ordinaire et il ne reste presque plus de fonte.]

*N° 896.*

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Montmorency[2].

(Résumé d'une lettre de Rey.)

Amsterdam, 16. 8bre 1760.

[Rey envoie K, bonne feuille du tome 5, E, bonne feuille du tome 6, K, épreuve du tome 6. Il ne reste pas assez de fonte pour

1. *INÉDIT*. Résumé de l'original autographe, conservé à la Bibliothéque de Neuchâtel, Rec. Rey, fol. 100, 101. 1 p. in-4° de texte, les p. 2 et 3 blanches l'adresse sur la 4e. Cachet de cire rouge, aux initiales ; pas de marque postale.

2. *INÉDIT*. Résumé de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Rey, fol. 102, 103. 2/3 de p. petit in-4° de texte. P. 2 et 3 blanches, adresse sur la 4e. Cachet de cire rouge, aux initiales. Pas de marque postale.

envoyer L. Par l'ordinaire prochain, on enverra L et M, et d'aujourd'hui en huit, la dernière feuille.]

## N° 897.

### [Rey à Rousseau][1].

(Résumé.)

Amsterdam, 20 octobre 1760.

[Rey a été stupéfait, vendredi passé, 17 du courant, en ne recevant rien de Rousseau au courrier venu de France. Il espère avoir deux paquets par le courrier de demain. Il envoie l'épreuve L du tome 6. Comme il n'y a plus de fonte, on n'a pu faire davantage.]

Jeudi prochain, vous aurez le reste, s. p. à Dieu. Il ne restera qu'à imprimer promptement. Renvoyez-moi le plus que vous pourrez, et au moins deux feuilles par ordinaire.

Voici la feuille des titres ; je souhaite qu'elle soit à votre convenance....

1. *INÉDIT*. Résumé et extrait de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Rey, fol. 104. 1 p. in-4° de texte, blanche au verso. Sans adresse, ni cachet.

## N° 898.

### [Le Chevalier de Lorenzi à Rousseau][1].

à Paris, le 18. 8bre 1760.

Je comptais, mon cher ami, de vous apporter moi-même demain, en allant à L'Isle-Adam, la commission de papiers que vous remettra le messager avec cette lettre ; mais, comme je vais avec trois autres personnes, je serai privé du plaisir de venir vous voir. J'espère qu'à mon retour, qui sera après-demain en huit, nous viendrons, Madᵉ de Boufflers & moi, vous faire une visite. Elle me charge de vous faire mille compliments, & vous dire mille choses de sa part, et qu'elle ne vous a pas encore fait réponse à votre dernière lettre, parce que M. le prince de Conti lui a dit qu'il voulait qu'elle vous dît quelque chose de sa part qu'il ne lui a pas encore spécifiée[2]. Ce n'est pas ma faute si je vous ai fait la commission si tard, le marchand ne m'a remis qu'hier le papier de musique, qu'il m'a assuré tel que vous le demandez. J'ai toujours eu en aversion l'hiver ; mais à présent j'y trouve un désagrément de plus, qu'il me prive du plaisir de pouvoir venir vous voir un peu souvent comme en été. Je voudrais, du moins, apprendre la continuation de votre bonne santé, car, pour celle de votre amitié, je ne saurais en douter, parce qu'il me semble que la mienne m'est un sûr garant de la vôtre. A mon retour de L'Isle-Adam, j'irai voir M. le maréchal de Luxembourg à Versailles. Si la Cour ne vous effrayait pas, nous pourrions lui faire une visite ensemble sans que vous vissiez personne au monde que lui. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon coeur.

1. *INÉDIT*. Transcrit par J. Richard, de l'original autographe non signé et sans adresse, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

2. *Cf.* nº 908, les deux premières phrases.

## N° 899.

### [Duclos à Rousseau][1].

[21 octobre (?) 1760][2].

Je ne vous dirai pas sitôt assez, y eût-il le triple de volumes[3]. Faites-moi le plaisir de me dire le nom de l'auteur, je vous garderai le secret. Quel qu'il soit, je l'aime beaucoup. Dites-le lui, si vous n'êtes que l'éditeur ; je vous ai promis de ne vous point faire d'observations, je vous tiens parole, mais je vous promets bien de relire l'ouvrage. Je vous embrasse de tout mon coeur.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 289.

2. Cette date est proposée par Streckeisen. L'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, n'est pas daté.

3. Rousseau communiquait à Duclos les bonnes feuilles de la *Nouvelle Héloise* avant son apparition, sans lui en avoir nommé l'auteur.

*N° 900.*

MONSIEUR ROUSSEAU
À MONTMORENCY[1].

(Lettre de Rey.)

Amsterdam, 23. 8$^{bre}$ 1760.

Comme je l'avois prévu, mon cher, j'ai reçu par le courier d'avant-hier deux de vos lettres, sçavoir du 12 et du 16[2], avec 4 épreuves ; on est occupé à les tirer et corriger.

[Rey envoie les deux dernières épreuves, M et N, du tome 6.]

Je vous suis bien obligé pour ce que vous m'avez dit sur votre dernier ouvrage. Je dois y penser, surtout pour la permission de l'entrée en France, car c'est là où je dois faire mon débouché, par l'exposition que je vais vous donner des précédents.

J'ai placé à Pissot 2000 exemplaires, ou peu s'en faut, de votre Discours. J'ai placé le même nombre de votre Lettre à D'Alembert à Durend, l'un et l'autre en change. J'ai été la dupe de Pissot, qui par sa négligence outrée, ne m'a pas encore fini le rembours. Aussi le regardé-je comme un fripon. Pour avec Durend (*sic*), j'y ai gagné.

Je tire 4000 exemplaires de Julie. J'en place 2000 à Paris pour toute la France, où il ne me sera pas permis d'en envoyer. Je les y vends à 8 £ l'exemplaire, payables à 6 mois et à un an, à un nommé Robin, au Palais. Les 2000 autres restent à placer. Je compte d'en vendre dans ce pays 300 exempl., d'en envoyer à Londres, Genève, Allemagne, à peu près 500 exempl.

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Rey, fol. 105, 106. 2 p. in-4° et 3 lignes de texte. L'adresse sur la 4e. Cachet de cire rouge, aux initiales. Pas de marque postale.

2. Ces deux lettres de Rousseau ne me sont pas connues.

Robin, à Paris, doit en avoir 80 exempl. par dessus le mar-
ché, accord fait. Le reste sera mis en magazin et j'espère bien de les vendre. En supposant la totalité vendue à 8 £ de France, cela me fait 32.000 livres. Il me revient, en fabrique, à la moitié. Je ne compte pas, présentement, l'intéret de mon argent, magasinage, quantité de faux frais, et sur la totalité, il y a de mauvais payeurs, des pertes sur la rentrée des espèces, mais je pense cependant que cette entreprise doit me valoir 10.000 livres.

J'ai corrigé à vos 60 exempl. *d'effarée* et à 40 autres que je fais coudre en même tems pour mon débit de particulier, mais qui ne se livreront qu'après que vous aurez reçu vos exemplaires.

Comme il y a quatre pages de blanc à la dernière feuille, voulez-vous que j'y fasse des cartons? La Préface ne sera tirée qu'après toutes les feuilles revenues, afin d'y ajouter ce que vous jugerez à propos.

Le désir que j'ai de vous avoir ici me fera faire tous mes efforts pour obtenir votre manuscrit et si Robin me paye exactement, je ferai en sorte que les 1 000 écus vous soient payés en mars prochain.

J'exécuterai votre ordre pour un exemplaire de Julie en votre nom et j'en ajouterai un second de ma part pour M^r de Malhesherbes.

Je ne sais pas ce que ce Robin vendra votre ouvrage. Je lui ai conseillé, surtout pour les premiers, de le vendre 16 £ ou 14 £ et pour les libraires, à 12 £. Je compte de les faire partir par Bruxelles le 12 de 9^bre prochain, j'espère qu'ils seront à Paris au commencement de décembre. Je ne négligerai rien pour la diligence et je vous conseille très fort, mon cher Rousseau, de dormir tranquillement. Je ne puis pas perdre, ou il faudroit que Robin me fît banqueroute. Je ne l'espère pas. Mon ami Auboin me l'a recommandé, et c'est lui qui a fait le marché...

[Rey ajoute qu'il continuera l'envoi des bonnes feuilles par M^r de

Malesherbes. Il envoie la bonne feuille L du tome 5. L'ordinaire prochain, Rousseau en aura 2 au moins, ou 3 peut-être. Rey ne pourra partir qu'après avoir fait toutes les expéditions, ce qui le retiendra jusqu'au 20 ou 30 novembre. — Nouvelles de l'évacuation de Berlin par les Russes et les Autrichiens.]

*N° 901.*

A M. [Guérin, libraire] [1].

[après le 23 octobre 1760].

Je reconnois, Monsieur, votre amitié pour moi dans le projet qu'elle vous a inspiré, et il n'y a pas le moindre doute que, s'il peut avoir lieu, je me rapporterai absolument de tout à ce que vous ferez avec M. de Malesherbes. Je crois que par rapport au roman la négociation souffrira difficulté, attendu que le marché du S^r Rey avec un libraire de Paris est déja conclu [2].

Du reste voyez et faites et soyez sûr de mon consentement en ce qui ne blessera point le droit d'autrui. Je ne suis pas délivré de mon maudit rhume, mais j'espère que cela ne m'empêchera pas de vous aller voir la semaine prochaine.

Bonjour, Monsieur, je vous salue de tout mon coeur et j'assure M^lle Guérin de mon respect.

[J. J.] Rousseau

1. *INÉDIT*. Transcrit d'une copie (de Parison ?) exécutée vers 1819. Le copiste y a ajouté cette note : « L'original a été remis à M. Lefevre, libraire, avec la copie de trois autres lettres de Rousseau, le 13 mars 1819. »

2. *Cf.* la lettre précédente, de Rey, 23 octobre, où il est parlé des conventions passées avec Robin.

N° 902.

A Monsieur,
Monsieur Lenieps,
Banquier, rüe de Savoye,
à Paris[1].

A Montmorenci le 23. 8bre 1760.

J'ai receu, mon bon ami, avec un sensible plaisir vos lettres, vos dragées et surtout la bonne nouvelle que vous m'avez annoncée. Je ne vous ai pas écrit aussi-tôt qu'il auroit fallu selon l'usage, mais je ne crains[2] pas que personne ait partagé plus vivement que moi vos épanchemens de joye. Les connoissances s'empressent, félicitent, font force complimens ; les vrais amis se réjoüissent au fond de leur coeur, et n'ont pas peur qu'on les taxe d'indifférence. Portez mes remerciemens et tendres félicitations à nôtre aimable accouchée[3]. Dites lui que le jour où j'aurai le plaisir de la recevoir bien rétablie à Montmorenci sera une véritable fête pour l'ami de son digne père et le sien. Je remercie trés humblement Mademoiselle Barreton de son souvenir. C'est une dette qu'elle paye, et je crois qu'elle en contractera de nouvelles toutes les fois que j'aurai le plaisir de la voir. Bon jour, Grand Papa ; vous ne m'envoyez toujours point le mémoire de la pendule ; cela n'est pas bien.

1. Transcrit de l'original autographe non signé, qui m'a été communiqué du 25 au 27 déc. 1897 par M. Étienne Charavay. Cachet de cire rouge, avec la devise VITAM IMPENDERE VERO. [Th. D.] — C'est la lettre « vingt-deuxième », dans la copie manuscrite de 1795. — Elle a été publiée par Lambert (p. 29 et 30), avec cette note : « Cette lettre fut écrite au citoyen Lenieps, sur la naissance du second fils de la citoyenne Lambert, sa fille, après la mort du premier » (*Cf.* plus haut, tome IV, p. 355, note) ; cet enfant était né le 16 octobre. [P.-P. P.]

2. Il y a bien « crains », sur l'original autographe, mais je suppose qu'il faut lire « crois » [Th. D.]. Le copiste de 1795 a lu aussi « crains ».

3. Cette phrase est soulignée sur l'original autographe et sur la copie (*Cf.* t. II, p. 29, note 1).

## *N° 903.*

## A M$^{me}$ [de Luxembourg][1].

Ce dimanche 26 octobre [1760].

Permettez, Madame la Mareschale, que je vous envoye le bulletin de ma journée d'hier. J'appris le matin que vous deviez passer à S$^{t}$-Brice entre midi et une heure ; je dinai à onze heures et demie, et de peur d'arriver trop tard, voulant gagner le tems du relai, j'allai couper le grand chemin au barrage de pierre-fite, de là je remontai au petit pas jusqu'à la vüe de S$^{t}$ Brice; là, les prémieres goutes de pluye m'ayant surpris, je fus me refugier chez le Curé de Groslay, d'où voyant que la pluye ne faisoit qu'augmenter je pris enfin le parti de me remettre en route, et j'arrivai chez moi mouillé jusqu'aux os, crotté jusqu'au dos, et qui pis est, ne vous ayant point vüe. Je voudrois bien, Madame la Mareschale, que tous ces maux excitassent vôtre pitié, et me valussent un petit emplâtre de papier blanc.

1. Transcrit le 21 octobre 1925 de l'original autographe non signé et sans adresse, conservé à la Bibliothèque de la Chambre des Députés, P. 7074, f. 51, 52, 4 p. in-4°, les trois dernières blanches. [P.-P. P].

*N° 904.*

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Montmorency[1].

(Fragments d'un billet de Rey.)

. Amsterdam, 27. 8bre 1760.

...Les diverses planches que fait travailler M. Coindet viennent trop tard pour que j'en puisse faire usage, mais Robin à Paris peut en employer beaucoup.

Voici les feuilles F, G, bonnes feuilles du tom. 6.

On tire tant qu'on peut....

*N° 905.*

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Montmorency[2].

(Fragment d'une lettre de Rey.)

Amsterdam, 30. 8bre 1760.

Voici, mon cher Rousseau, les deux dernières feuilles du tom. 5, sçavoir M, N.

Je vais revoir la feuille K du tom. 6. Il ne reste plus que L, M, N, que j'attends par les deux courriers prochains.

Vous aurez lundi les feuilles I, K, imprimées, du tom. 6.....

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, fol. 107. 1/3 de page in-4°, l'adresse au v°. Cachet de cire rouge, aux initiales, pas de marque postale.

2. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, fol. 108. 1/2 p. in-4° de texte. L'adresse au verso. Cachet de cire rouge, aux initiales. Pas de marque postale.

## N° 906.

### [Malesherbes à Rousseau][1].

A Malesherbes, ce 29 octobre 1760.

C'est un bien médiocre service à vous rendre, Monsieur, que de vous faire tenir vos pacquets, et je voudrois avoir des occasions plus fréquentes de vous marquer le cas singulier que je fais de vous à tous égards. Mais ces occasions sont difficiles à trouver vis-à-vis de quelqu'un qui mérite tout et qui ne désire rien.

Je suis très flatté de la confiance que vous me marquez en m'envoyant votre ouvrage avant qu'il paroisse. Je n'en userai qu'avec la discrétion que vous me prescrivez.

Quant à la contrefaçon que vous me paroissez craindre, je ne suis pas d'accord avec vous sur les principes qui doivent servir de règle en cette matière. Il n'est défendu en aucun pays de contrefaire un livre imprimé en pays étranger. Il faut considérer deux intérêts tout différents : celui du libraire et celui de l'auteur. L'intérêt du libraire ne pourroit être un motif pour empêcher de réimprimer en France les livres imprimés en Hollande que si on défendoit d'imprimer en Hollande ceux qui ont déjà paru en France. Il faudroit qu'il y eût pour cela une espèce de traité entre les puissances : mais, bien loin que ce traité existe, les étrangers, et nommément les Hollandois, réimpriment tout ce qui paroît en France. Il seroit donc absurde que le gouvernement de France se fît scrupule d'user de représailles.

Quant à l'intérêt de l'auteur, il est juste que dans tous les pays du monde un auteur retire de son ouvrage tout l'avan-

1. Transcrit de l'original, de la main d'un secrétaire et signé de la main de Malesherbes, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Rousseau a répondu à la présente lettre le 5 novembre. [*Voy.* n° 917].

tage possible, et c'est pour cela qu'on lui donne le privilège de son ouvrage, ou, ce qui paroît la même chose, on donne ce privilège au libraire qu'il choisit et qu'il indique. D'après ces deux principes, on ne peut pas défendre aux libraires de France de réimprimer un ouvrage que Rey a imprimé en Hollande; mais il est juste de donner la préférence au libraire françois que vous choisirez; bien entendu que ce François fera réellement une édition, et ne se servira point de la permission qui lui sera donnée uniquement pour empêcher d'autres François d'entrer en concurrence avec Rey.

Vous ne devez point, Monsieur, vous croire lié par les engagemens que vous avez pris avec le libraire hollandois, parce que vous n'avez pu lui céder que ce que vous aviez. Or, vous n'aviez pas le droit d'empêcher les libraires de Paris de copier ou contrefaire son édition. En faisant imprimer en Hollande, vous vous êtes mis à la place d'un homme qui y seroit établi. Si vous étiez Hollandois ou établi en Hollande, vous vous seriez arrangé avec Rey pour votre manuscrit et vous le lui auriez cédé pour le droit que vous auriez eu de le faire imprimer en Hollande. On le réimprimeroit ensuite en France, et ce ne seroit point une infraction aux engagemens pris avec votre libraire. Au lieu de cela, le gouvernement de France veut que vous ayez le même avantage sur les éditions qui se feront en France que sur celles de Hollande. C'est un bénéfice qui vous appartient, qui est le prix de votre travail et qui ne fait aucun tort à Rey, puisque cette réimpression, qu'il appelle contrefaçon, se feroit de même sans votre consentement.

Au reste, cette dissertation est peut-être inutile, parce que les contrefacteurs ne demandent pas toujours une permission, et, quand j'aurois le projet d'empêcher la réimpression de votre livre en France, je n'y réussirois pas plus qu'à empêcher d'autres réimpressions ou contrefaçons qui se feront à Genève, en Allemagne ou ailleurs. Le seul moyen d'y obvier est que votre libraire de Hollande envoie promptement une grande quantité d'exemplaires à Paris, et ensuite, si plusieurs libraires

de Paris demandent à en faire une seconde édition, je donnerai la préférence à celui que vous choisirez ; mais il faudra vous déterminer promptement sur ce choix pour prévenir les éditions furtives, dont on ne peut que retarder l'entrée pendant quelque temps.

Dès que les deux ouvrages que vous m'annoncez m'auront été envoyés, j'enverrai à M. Guérin la permission nécessaire. Comme je suis à la campagne d'ici au 8 novembre, M. Guérin peut me les envoyer par la poste, ou, si vous croyez être expédié plus promptement par la voie d'un censeur, vous pourrez les envoyer à M. Salley, qui est à la fois censeur et inspecteur de librairie.

Je suis, Monsieur, avec toute l'estime que vous méritez, votre très humble et très obésïsant serviteur.

DE LAMOIGNON DE MALESHERBES

N° 907.

A MONSIEUR
MONSIEUR LE CHEVALIER
DE LORENZY, AU LUXEMBOURG
A PARIS[1].

A Montmorenci le 31. 8bre 1760.

Je prévis bien, cher Chevalier, que le mauvais tems vous empêcheroit de venir lundi dernier comme vous me l'aviez marqué, et je fus plus fâché qu'allarmé de ne vous pas voir arriver. Je n'aurois même goûté qu'à demi le plaisir de passer une heure ou deux avec vous, car j'étois malade et insociable. Je suis rétabli ou à peu près; mais je ne sais si l'hiver qui s'avance en manteau fourré de neige me laissera recouvrer le plaisir perdu, aussitôt que la santé. Quoiqu'il en soit, que je vous voye ou non, je pourrai passer des momens moins agreables, mais je n'en penserai pas moins à vous et ne vous en aimerai pas moins. Je sens que je me suis attaché à vous, surement plus que vous ne pensez et plus que je n'ai d'abord pensé moi-même. J'en juge par le plaisir sensible et vrai que j'éprouve quand je vous vois. Je ne suis pas recherchant il est vrai, et mon coeur est usé pour l'amitié. Je laisse venir ceux qui viennent, et s'en aller ceux qui s'en vont. Mais j'aime encore à être ami; quand on me convient autant que vous je ne demeure guére en reste, et si je ne suis pas le prémier à mettre ma mise, je ne le suis pas non plus à la retirer.

Je vous remercierois davantage d'avoir fait ma commission avec tant d'exactitude, si vous ne l'aviez faite aussi avec une magnificence qui m'effraye[2]. Je soupçonne par cet essai que

1. Transcrit le 19 avril 1925 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de la Chambre des Députés, à Paris. (P. 7074, f. 31 et 32.) 4 p. in-4°, l'adresse sur la 4e. Traces de cachet sur cire rouge. L'empreinte n'est plus reconnaissable. Marque postale : ENGHIEN-LES-PARIS. [P.-P. P.]
2. *Cf.* p. 259, note 2.

vous n'étes pas fort propre à être un commissionnaire de copiste. Dépêchez-vous bien vîte de m'envoyer mon mémoire, afin que je sache à quoi m'en tenir, et que je m'arrange pour écorcher les pratiques, de maniére à me payer bientôt de toute cette profusion.

La Julie s'avance et je commence à espérer que si les glaces ne ferment pas les canaux de bonne heure, elle pourra paroitre ici en hiver. Vous avez pris tant d'intérest aux sujets d'estampes que vous apprendrez avec plaisir qu'ils sont exécutés ; j'ai vu les prémiers desseins ; j'en suis très content, et l'on en grave actuellement les planches. Ce n'est pas mon libraire qui a fait cette entreprise ; c'est M. Coindet mon compatriote ; homme de goût, qui aime les arts, et qui s'y connoit. Il a choisi d'excellens artistes, et l'ouvrage sera fait avec le plus grand soin. Cela fera, ce me semble, un des plus agréables recueils d'estampes qu'on ait vus depuis longtems, et je ne doute pas que s'il y avoit quelque succés à espérer pour le livre, elles n'y pussent contribuer beaucoup. Le malheur est qu'elles se débiteront séparement. Adieu, cher Chevalier ; je vous parle de mes affaires, parce que je pense à moi prémiérement. Mais c'est à vous que j'en parle ; voyez quelle conclusion vous devez tirer de là.

*N° 908.*

[La Comtesse de Boufflers à Rousseau][1].

Ce 2 novembre 1760.

J'ai vu, Monsieur, par une lettre que vous avez écrite au chevalier de Lorenzi où vous ne faites nulle mention de moi, qu'il ne s'est pas acquitté de la commission que je lui avois donnée, et que par conséquent je puis paroître coupable envers vous d'une négligence très impolie. M. le Prince de Conti, à qui je montrai la dernière lettre que j'ai reçue de vous, me dit qu'il avoit quelque chose à vous demander, et même quelques reproches à vous faire de votre délicatesse qu'il qualifie d'outrée, dont il vouloit me charger. Plusieurs affaires et un monde prodigieux qui est venu lui faire la cour à l'Isle-Adam l'ont fait différer d'un jour à l'autre de me dicter ce qu'il vouloit vous faire savoir. Voyant que le temps s'écouloit, et craignant que vous ne me soupçonnassiez d'une paresse dont je n'étois pas coupable, j'ai prié le chevalier de vous mander ce qui m'empêchoit de vous faire réponse; non seulement il me l'a promis, mais il m'a assuré même qu'il l'avoit fait. J'ai bien vu par votre lettre qu'il m'avoit trompée, et je ne lui ai pas caché combien j'en étois mécontente. En général, son indifférence pour la vérité me révolte; mais dans cette occasion particulière, comme j'en souffre, j'avoue que j'en suis encore plus blessée qu'à l'ordinaire. Je me flatte pourtant qu'après cette explication je serai justifiée à vos yeux, et je vous assure que c'est un point qui m'intéresse infiniment par la persuasion où je suis de la sensibilité de votre coeur, et par la sincère amitié que j'ai pour vous.

J'apprends aussi par votre lettre que vous avez été malade. Mandez-moi, je vous prie, de vos nouvelles. J'irai vous voir incessamment.

Saujon de Boufflers

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis,* t. II, p. 30-31.

## N° 909.

### A M. [Le Chevalier de Lorenzi] [1].

A Montmorenci le 3. 9$^{bre}$ 1760.

Vous allez à Versailles, mon cher Chevalier ; j'en suis charmé, et je ne me croirai pas tout à fait absent des personnes que vous allez voir tant que vous serez auprés d'elles. Je vous envierois de semblables voyages en pareille occasion, s'il ne faloit vous envier en même tems vôtre état qui vous les rend convenables, et chacun doit être content du sien. Allez donc, cher Chevalier, faites un bon voyage, parlez de moi, parlez pour moi ; vous connoissez mes sentimens, vous direz mieux que je ne dirois, un ami vaut mieux que soi-même en mille occasions, et sur tout en celle-là. Ne manquez pas à votre retour, de me donner amplement des nouvelles. Il y a trés longtems que je n'en ai aucune d'aucun coté ; la voiture aux provisions est venüe que [2] j'étois malade et je n'en ai rien su. J'ai envoyé le 16 du mois dernier un pacquet à Madame la Mareschale, je n'ai aucun avis de la reception.

Vous ne me soupçonnez pas, je pense d'être insensible au souvenir de Madame de Boufflers. Ou je me trompe ou vous étes bien sur que je ne pécherai jamais envers elle par ce coté-là ; mais quand vous voulez que je lui écrive, nous sommes loin de compte ; j'ai bien de la peine à repondre à ceux qui m'écrivent ; ce n'est pas pour écrire à ceux qui ne me répondent point. D'ailleurs je trouve bien mieux mon compte à penser à elle qu'à lui écrire ; car en moi-même je lui dis

1. Transcrit le 19 avril 1925 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de la Chambre des Députés, à Paris (P. 7074, f. 33-34). 4 pages in-4° pleines. Sans adresse, ni cachet. Le P.-S. est en tête de la 1$^{re}$ page, entre la date et le commencement de la lettre. Il en est séparé par un trait sur toute la largeur de la page. [P.-P. P.]

2. *Sic,* sur l'original autographe : « est venüe que j'étois ».

tout ce qui me plait, et en lui écrivant il ne faut lui dire que ce qui convient. Considerez encore que les devoirs et les soins changent selon les états. Vous autres gens du monde qui ne savez que faire de vôtre tems étes trop heureux d'avoir des lettres à écrire pour vous amuser; mais quand un pauvre copiste a passé sa journée à son travail il ne s'en délasse point à ecrire des lettres. Il faut qu'il quitte la plume et le papier. En général je suis convaincu qu'un homme sage ne doit jamais former des liaisons dans des conditions fort au dessus de la sienne; car quelque convenance d'humeur et de caractére, quelque sincérité d'attachement qu'il y trouve il en resulte toujours dans sa maniére de vivre une multitude d'inconveniens secrets qu'il sent tous les jours, qu'il ne peut dire à personne, et que personne ne peut deviner. Pour moi, à Dieu ne plaise que je veuille jamais rompre des attachemens qui font le bonheur de ma vie et qui me deviennent plus chers de jour en jour; mais j'ai bien résolu d'en retrancher tout ce qui me rapproche d'une societé générale pour laquelle je ne suis point fait. Je vivrai pour ceux qui m'aiment et ne vivrai que pour eux. Je ne veux plus que les indifférens me volent un seul moment de ma vie; je sais bien à quoi l'employer sans eux.

L'explication que vous m'avez donnée au sujet du papier ne vous justifie pas tout à fait de la profusion dont je vous accuse; mais comme j'aurai peu d'argent à debourser grace à l'attention de M. le Prince de Conti; je ne me plains pas beaucoup d'une dépense que je ne dois payer qu'en chansons [1]. Afin donc de n'être pas chargé d'un dépot, je prendrai le papier pour mon compte; au moyen de quoi je taxerai ma copie comme si j'avois fourni le papier, et nous déduirons sur le payement trente-trois livres avancées par S. A. Quant à vous, je consens à ne vous rembourser les 9 francs qu'à nôtre prémiére entrevüe; mais je voudrois bien ne les pas garder trop longtems.

1. *Cf.* p. 259, note 2.

Je dois vous dire encore que le grand papier destiné à la copie du manuscrit a été un peu limé par le dos dans la voiture, ce qui peut rendre la reliure plus difficile et moins solide : d'ailleurs la forme m'en paroit bien grande pour être employée dans toute sa grandeur. Ne conviendroit-il pas de le plier en deux pour lui donner un format in 4o à peu près comme celui du manuscrit. De cette maniére la limure ne seroit plus au dos, mais sur la tranche, et cela s'en iroit en le reliant. Vous pourrez là-dessus savoir à loisir les intentions du Prince ; car j'ai commencé par la musique, et je ne prendrai le manuscrit que quand elle sera faite.

Adieu, cher Chevalier, je ne vous dirai plus que je vous aime de tout mon coeur ; mais si jamais je cesse, quod absit, alors je vous le dirai.

Je connois un traitté de l'éducation medicinale des enfans, et j'ai trouvé ce titre si bête, que je n'ai pas daigné lire l'ouvrage. Mais que celui dont vous parlez soit celui-là ou un autre, s'il vous tomboit aisément sous la main, je ne serois pas fâché de le parcourir, sinon nous pouvons le laisser là ; Adieu ; le reste pour une autre fois. Scriptus et in tergo, necdum finitus Orestes.

*N° 910.*

A MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU
À MONTMORENCY[1].

(Fragment d'une lettre de Rey.)

[vers le début de novembre 1760].

[Condoléances au sujet de la fièvre et du mal de gorge de Rousseau J.-J. a dû en parler à Rey dans une lettre qui ne m'est pas connue).]

Votre ouvrage partira le 12 de ce mois par la voie de la Zéelande, Bruxelles. Je compte que les balles arriveront à Paris pour le milieu de X$^{bre}$ et j'y serai pour vaquer à ce que vos exemplaires vous soient remis sur le champ ; ils seront cousus, afin que rien ne vous arrête pour la distribution.

M$^{r}$. de Malesherbes ne m'a point encore donné de réponse sur la permission de l'entrée. Je me flatte toujours qu'il le permettra, sans quoi je serois dans un terrible embarras.

Je ne pourrois pas me persuader que votre ouvrage soit mauvais ; je serois bien trompé s'il n'a pas autant de succès que vos autres productions.

On tire la feuille L. Voici H, J, K. J'attends M, N, par le courrier de demain ; je vous enverrai ce qu'il y aura de fait le courrier prochain 6 du court, et d'aujourd'hui en huit le reste, car tout est prêt pour tout finir cette semaine...

... Je vous remercie de ce que vous me dites du témoignage qu'on vous a rendu de Julie.

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Rey, fol. 109, 110. Une page in-4° et 4 lignes de texte. L'adresse sur la page 4. Cachet de cire rouge, aux initiales. Pas de marque postale.

## *N° 911.*

### De M. de Luxembourg [1].

A Versailles le 2. $9^{bre}$ 1760.

J'apprends dans le moment que vous avez été fort incommodé, Monsieur ; je crois que je ne dois pas me fâcher contre vous de ne me l'avoir pas fait mander, parce que je me flate que vous avez été persuadé de l'inquiétude que j'aurais eue de vous savoir malade, et que vous avez voulu m'épargner ce chagrin ; mais je ne pardonne pas à $M^{lle}$ le Vasseur de ne m'avoir rien fait dire. On m'a assuré qu'il n'y avoit aucune inquiétude à avoir présentement, mais je prends mes mesures pour avoir tous les jours de vos nouvelles à Fontainebleau où nous allons demain. $Mad^{e}$. de Luxembourg qui est fort enrhumée a été dans le même état que moi en apprenant votre maladie.

Bon soir, mon cher ami, je n'ai pas le tems de vous en dire davantage.

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886, p. 162.

## N° 912.

### De Mad^e. de Luxembourg[1].

Paris, ce mercredi [5 novembre 1760].

Vous croyez peut être que je n'ai pas été trés occupée de vous pendant que vous avez été malade. Je ne vous ai pas écrit, mais je ne vous en aime pas moins. Je me suis imaginé qu'il ne falloit pas vous importuner de deux lettres. M. de Luxembourg vous a écrit. J'ai été très enrhumée, et si je le voulois bien, je le suis encore. J'ai impatience que le mois de janvier arrive, car de quelque maniére que ce soit, il faut que je vous voie, et je ne peux pas supporter des absences si longues. Adieu, Monsieur, mon attachement et ma tendresse pour vous ne finiront jamais.

1. Transcrit par J. Richard de la copie de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886.

## N° 913.

A MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU
À MONTMORENCY[1].

(Fragment d'une lettre de Rey.)

Amsterdam 5 nov. 1760.

... Jusqu'à présent, j'ai corrigé 1 000 exemplaires ; j'en ferai encore autant aujourd'hui ou demain.

Je dirai à Mr. Robin ce que vous me mandez[2] au sujet du prix. Il demeure au *Palais Royal* : je n'en sais pas davantage.

..... Comment va la fièvre ? J'espère qu'elle n'aura pas de suite...

[P. S.] Voici le reste de l'ouvrage, L. M. N, du tom. 6 et la préface. Le 6 9bre 1760.

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Rey, fol. 111. 1/2 p. in-4° de texte. Cachet de cire rouge, aux initiales. Pas de marques postales.

2. Dans une lettre qui ne m'est pas connue.

## N° 914.

A Madame
Madame la Marquise
de Verdelin
à Soisi [1].

A Montmorenci le 5. 9$^{bre}$ 1760.

Vous me dites, Madame, que vous ne vous étes pas bien xpliquée, pour me faire entendre que je m'explique mal; ous me parlez de vôtre prétendue bétise, pour me faire sen-ir la mienne; vous vous vantez de n'être qu'une bonne emme, comme si vous aviez peur d'être prise au mot; et ous me faites des excuses pour m'apprendre que je vous en ois. Oui, Madame, je le sais bien; c'est moi qui suis une ête, un bon homme, et pis encore, s'il est possible. C'est noi qui choisis mal mes termes, au gré d'une belle Dame rançoise, qui fait tant d'attention aux paroles, et qui parle ussi bien que vous. Mais considerez que je les prends dans : sens commun de la langue, sans être au fait ou en souci es honnêtes acceptions qu'on leur donne dans les vertueuses ɔciétés de Paris. Si quelquefois mes expressions ont un tour quivoque, je tâche de vivre de maniére que ma conduite en étermine le sens.

Je me suis rendu peu difficile, Madame, sur vos prémiers résens, ou dons, ou cadeaux ou comme il vous plaira de les ppeler; car je ne sais pas trouver le mot propre. J'y recevois

1. Transcrit, le 10 mars 1912, de la photographie de l'original autographe signé, ɪnservée au Musée de Montmorency. Cette photographie a été donnée au Musée ı 1907 par M. Paul Bonnardot qui, en 1908, en a joint le fac-similé à son volume titulé *Méthode d'éducation,* p. vii-x. La lettre est sur 4 p. in-8°, l'adresse sur la 4$^{e}$. estes du cachet à la devise, pas de marques postales. Elle a été publiée en 1840 ır Bergounioux,dans l'*Artiste,* p. 10, avec quelques fautes de lecture. Au livre X :s *Confessions,* J.-J. en cite le premier paragraphe. [Th. D.]

avec reconnoissance les témoignages de vôtre bon coeur et comme vous disiez vous-même, les soins de vôtre amitié. Quand ils ont commencé à devenir plus fréquens et plus incomodes, je vous l'ai dit. Alors, Mlle le Vasseur vous a servi de prétexte, et enfin M. Coindet, comme si ce qu'on m'envoye à manger chez moi pouvoit paroitre ailleurs que sur ma table. Je ne sais, Madame, si vous vous plaisez à me contraindre, ou si vous me soupçonez de ne faire que joüer; mais je sais bien que ces jeux-là me lassent, et que je n'en veux plus souffrir. Au reste je trouve assés injuste que donnant tant d'importance à ce que je dis et si peu à ce que je fais, vous me traittiez en homme par mes paroles, et en enfant par mes actions.

Je n'ai point oublié et je n'oublierai jamais les attentions et les bontés dont vous m'avez honoré, et ce souvenir ne peut qu'augmenter le regret que j'ai de n'être pas d'un meilleur commerce et plus digne d'être admis dans votre societé. J'avois besoin sans doute d'être averti que je ne suis prés de vous qu'une simple connoissance. Si vous me l'eussiez dit plustot, Madame, je vous aurois épargné l'ennui de mes visittes : car pour moi je n'ai point de tems à donner à mes connoissances; je n'en ai que pour mes amis. Recevez, Madame, les assurances de mon profond respect.

J. J. Rousseau

*N° 915.*

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Montmorency[1].

(Lettre de Mme de Verdelin.)

Si je disposois de moi et que je fusse maîtresse de mes mo-

1. Transcrit par J. Richard de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

ıents, j'arriverois, Monsieur, demain à votre déjeuner avec : désir et l'espoir de vous faire convenir que ma façon de enser pour vous mérite un autre jugement que celui que ous portez. J'ai eu le tort, Monsieur, d'envoyer un gâteau à I. Coindet, mais au moins convenez que ce sont de ces torts u'on [n']a pas avec ses connoissances. Je conçois qu'on peut eur faire des présents, l'amour-propre y trouve son compte, ıais qu'un morceau de citrouille détrempée avec un verre de ıit de ma vache fût par elles trouvé bon ou mauvais, qu'elles isent du bien de ma chère Saintonge, l'aiment où la haïs-ent, je sens que cela me seroit de la plus grande égalité, et il e m'étoit pas égal que l'ami de M. Rousseau prît une opi-ion médiocre de mon gâteau. Je ne puis rien changer à cette açon de sentir, mais je vous promets bien, mon voisin, u'assurément je me tiendrai en garde contre, car je suis rès-éloignée de trouver du plaisir à vous déplaire. Mon voi-in, vous me jugez mal, si vous croyez que je prétends à ıieux qu'à être une bonne femme; je fais cas de cette qualité, : borne toute mon ambition à la mériter et à trouver quelqu'un ssez vrai pour me dire les choses qui m'en écartent.

Je crois vous avoir écrit, monsieur, que je désirois perdre vec vous le titre de connoissanee ; vous m'avez fait l'hon-eur de me dire que vous vouliez des années pour éprouver os amis. Il y en a si peu que j'ai celui d'être connue de vous, t je suis si peu habituée à obtenir les choses que je désire, ue je n'ai pas osé me nommer autrement que votre connois-ance. Ce n'est pas que je n'aie la date d'un ancien attache-ıent, vous me l'aviez inspiré, Monsieur, avant de vous avoir u, et quoi que vous en disiez, vous ne perdez pas dans le ommerce. Ce n'est pas les charmes de votre esprit, que je ne uis pas digne d'apprécier, qui me l'ont fait désirer, ce sont es qualités de votre âme, et qui m'ont attachée à vous d'une açon invariable. Bonsoir, Monsieur, votre lettre m'a fort ffligée. Je vous prie de trouver bon que j'aille prendre congé e vous. Je vous exhorte fort à ne pas quitter votre feu.

A Soisy le 8 novbre 1760.

N° 916.

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Montmorency [1].
(De Mme de Verdelin.)

Le jeudi matin [13 novembre 1760].

Je me flattois, mon voisin, [de] pouvoir m'acquitter ce matin près de vous des compliments de M. de Margency ; mais des arrangemens de ménage dont on m'a chargée m'ont retenue ici, et puis des voisins qui viennent nous demander à dîner m'ôtent mon après-midi. Voilà comme la vie se passe en contradictions. Il faudra qu'il m'en arrive bien d'autres si je n'ai pas le plaisir de vous voir avant mon départ, quoiqu'il soit très-prochain. Bonjour, Monsieur, ayez soin de votre santé, ne sortez pas surtout par cette vilaine bise. M. de Verdelin est toujours auprès de son feu ; il tousse encore un peu. Pour moi, la nécessité de beaucoup de tracas m'ôte le temps de sentir que je suis malade.

1. Transcrit de l'original autographe non signé et sans autre date que « le jeudi matin ». Streckeisen, en datant ce billet de 1762 (t. II, p. 480-481) s'est évidemment trompé : Mme de Verdelin annonce son prochain départ (de Soisy) ; donc, il s'agit de la fin de l'année, et cette année ne peut être que 1760 ou 1761. Mais il semble que le billet soit de quelques jours postérieur à la lettre du 8 nov. 1760 (*cf.* les derniers mots du n° précédent). [Th. D.]

*N° 917.*

A M. DE MALESHERBES[1].

A Montmorenci, le 5 novembre 1760.

Je vois, Monsieur, par la réponse dont vous m'avez honoré, que j'ai commis, sans le savoir, une indiscrétion pour laquelle je vous dois, avec mes humbles excuses, ma justification, autant qu'il est possible. Prenant donc la discussion dans laquelle vous voulez bien entrer avec moi comme une permission d'y entrer à mon tour, j'userai de cette liberté pour vous exposer les raisons de mon sentiment, que j'estimois être aussi le vôtre, sur l'affaire en question.

Je remarquerai d'abord qu'il y a sur le droit des gens beaucoup de maximes incontestées, lesquelles sont pourtant et seront toujours vaines et sans effet dans la pratique, parcequ'elles portent sur une égalité supposée entre les états comme entre les hommes ; principe qui n'est vrai pour les prémiers, ni de leur grandeur, ni de leur forme, ni par consequent du droit relatif des sujets, qui dérive de l'une et de l'autre. Le droit naturel est le même pour tous les hommes, qui tous ont receu de la nature une mesure commune, et des bornes qu'ils ne peuvent passer ; mais le droit des gens, tenant à des mesures d'institutions humaines et qui n'ont point de terme absolu, varie et doit varier de nation à nation. Les grands etats en imposent aux petits et s'en font respecter ; cependant ils ont besoin d'eux et plus besoin peut-être que les petits n'ont des grands. Il faut donc qu'ils leur cèdent quelque chose en équivalent de ce qu'ils en exigent. Les avantages pris en détail ne sont pas égaux, mais ils se compensent ; et de là naît le vrai droit des gens, établi, non dans les livres, mais entre les hommes. Les uns ont pour eux les honneurs, le rang, la puissance ; les autres, le profit ignoble, et la petite utilité. Quand les grands états voudront avoir à eux seuls leurs

1. Transcrit de la copie autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886.

avantages, et partager ceux des petits, ils voudront une chose impossible ; et, quoi qu'ils fassent, ils ne parviendront jamais à établir dans les petites choses cette parité qu'ils ne souffrent pas dans les grandes.

Les différences qui naissent de la nature du gouvernement ne modifient pas moins nécessairement les droits respectifs des sujets. La liberté de la presse, établie en Hollande, exige dans la police de la librairie des réglemens différens de ceux qu'on lui donne en France, où cette liberté n'a ni ne peut avoir lieu. Et si l'on vouloit, par des traittés de puissance à puissance, établir une police uniforme et les mêmes règlemens sur cette matiére entre les deux états, ces traittés seroient bientôt sans effet, ou l'un des deux gouvernemens changeroit de forme, attendu que dans tout pays il n'y a jamais de loix observées que celles qui tiennent à la nature du gouvernement.

Le débit de la librairie est prodigieux en France, presque aussi grand que dans le reste de l'Europe entiére. En Hollande il est presque nul. Au contraire, il s'imprime proportionnellement plus de livres en Hollande qu'en France. Ainsi l'on pourroit dire, à quelque égard, que la consommation est en France, et la fabriation en Hollande, quand même la France enverroit en Hollande plus de livres qu'elle n'en reçoit du même pays ; parceque, où le François est consommateur, le Hollandois n'est que facteur : la France reçoit pour elle seule ; la Hollande reçoit pour autrui. Tel est, entre les deux puissances, l'état relatif de cette partie du commerce ; et cet état, forcé par les deux constitutions, reviendra toujours, malgré qu'on en ait. J'entends bien que le gouvernement de France voudroit que la fabrique fut où est la consommation ; mais cela ne se peut, et c'est lui-même qui l'empêche par la rigueur de la censure. Il ne sauroit, quand il le voudroit, adoucir cette rigueur ; car un gouvernement qui peut tout ne peut pas s'ôter à lui-même les chaînes qu'il est forcé de se donner pour continuer de tout pouvoir. Si les avantages de la puissance arbitraire sont grands, un pouvoir modéré a aussi les siens, qui ne sont pas moindres ; c'est de

faire, sans inconvénient, tout ce qui est utile à la nation.

Suivant une des maximes du gouvernement de France, il y a beaucoup de choses qu'on ne doit pas permettre, et qu'il convient de tolérer : d'où il suit qu'on peut et qu'on doit souffrir l'entrée de tel livre dont on ne doit pas souffrir l'impression. Et en effet, sans cela, la France, réduite presque à sa seule littérature, feroit scission avec le corps de la république des Lettres, retomberoit bientôt dans la barbarie, et perdroit même d'autres branches de commerce auxquelles celle-là sert de contre-poids. Mais quand un livre imprimé en Hollande parcequ'il n'a pu ni du être imprimé en France y est pourtant réimprimé, le gouvernement pèche alors contre ses propres maximes, et se met en contradiction avec lui-même. J'ajoute que la parité dont il s'autorise est illusoire ; et la conséquence qu'il en tire, quoique juste, n'est pas équitable ; car comme on imprime en France pour la France, et en Hollande encore pour la France, et comme on ne laisse pas entrer dans le royaume les éditions contrefaites sur celles du pays, la réimpression, faite en Hollande, d'un livre imprimé en France fait peu de tort au libraire françois ; et la réimpression, faite en France, d'un livre imprimé en Hollande ruine le libraire hollandois. Si cette considération ne touche pas le gouvernement de France, elle touche le gouvernement de Hollande, et il saura bien la faire valoir, si jamais le premier lui propose de mettre la chose au pair.

Je sais trop bien, Monsieur, à qui je parle pour entrer avec vous dans un détail de conséquences et d'applications. Le magistrat et l'homme d'état versé dans ces matières n'a pas besoin des éclaircissemens qui seroient nécessaires à un homme privé. Mais voici une observation plus directe, et qui me rapproche du cas particulier. Lorsqu'un libraire hollandois commerce avec un libraire françois, comme ils disent, en change, c'est-à-dire lorsqu'il reçoit le paiement de ses livres en livres, alors le profit est double et commun entre eux ; et, aux fraix du transport près, l'effet est absolument le même que si les livres qu'ils s'envoyent réciproquement étoient im-

primés dans les lieux où ils se débitent. C'est ainsi que Rey a traitté ci-devant avec Pissot et avec Durand de ce qu'il a imprimé pour moi jusqu'ici. De plus, le libraire hollandois, qui craint la contrefaction, se met à couvert, et traite avec le libraire françois de manière que celui-ci se charge, à ses périls et risques, du débit des exemplaires qu'il reçoit, et dont le nombre est convenu entre eux. C'est encore ainsi que Rey a négocié pour la *Julie.* Il met son correspondant françois en son lieu et place ; et suivant, sans le savoir, le conseil que vous avez bien voulu me donner pour lui, il lui envoie à-la-fois la moitié de son édition. Par ce moyen, la contrefaction, si elle a lieu, ne nuira point au libraire d'Amsterdam, mais au libraire de Paris, qui lui est substitué. Ce sera un libraire françois qui en ruinera un autre ; ou ce seront deux libraires françois qui s'entre-ruineront mutuellement.

De tout ceci se déduisent seulement les raisons qui me portoient à croire que vous ne permettriez point qu'on réimprimat en France, contre le gré du premier éditeur, un livre imprimé d'abord en Hollande. Il me reste à vous exposer celles qui m'empêchent et de consentir à cette réimpression et d'en accepter aucun bénéfice, si elle se fait malgré moi. Vous dites, Monsieur, que je ne dois point me croire lié par l'engagement que j'ai pris avec le libraire hollandois, parceque je n'ai pu lui céder que ce que j'avois, et que je n'avois pas le droit d'empêcher les libraires de Paris de copier ou contrefaire son édition. Mais équitablement je ne puis tirer de là qu'une conséquence à ma charge ; car j'ai traitté avec le libraire sur le pied de la valeur que je donnois à ce que je lui ai cédé. Or il se trouve qu'au lieu de lui vendre un droit que j'avois réellement, je lui ai vendu seulement un droit que je croyois avoir. Si donc ce droit se trouve moindre que je n'avois cru, il est clair que, loin de tirer du profit de mon erreur, je lui dois le dédomagement du préjudice qu'il en peut souffrir.

Si je recevois derechef d'un libraire de Paris le bénéfice que j'ai déjà receu de celui d'Amsterdam, j'aurois vendu mon ma-

nuscrit deux fois ; et comment aurois-je ce droit de l'aveu de celui avec qui j'ai traitté, puisqu'il m'a disputé même le droit de faire une édition générale et unique de mes écrits, revus et augmentés de nouvelles piéces ? Il est vrai que, n'ayant jamais pensé m'ôter ce droit en lui cédant mes manuscrits, je crois pouvoir en ceci passer par-desus son opposition, dont il m'a fait le juge, et cela par le même principe qui m'empêche, Monsieur, d'acquiescer en cette occasion à vôtre avis. Comme je me sens tenu à tout ce que j'ai ou énoncé ou entendu mettre dans mes marchés, je ne me crois tenu à rien au delà.

Soit donc que vous jugiez à propos de permettre ou d'empêcher la contrefaction ou réimpression du livre dont il s'agit, je ne puis, en ma qualité d'éditeur, ni choisir un libraire françois pour cette réimpression, ni beaucoup moins en recevoir aucune sorte de bénéfice en repos de conscience. Mais un avantage qui m'est plus précieux, et dont je profite avec le contentement de moi-même, est de recevoir en cette occasion de nouveaux témoignages de vos bontés pour moi, et de pouvoir vous réitérer, Monsieur, ceux de ma reconnoissance et de mon profond respect, &c.

Je vous demande pardon, Monsieur, d'avoir troublé vos délassemens par ma précédente lettre. J'attendrai pour faire partir celle-ci votre retour de la campagne. Je n'ai point non plus remis encore à M. Guérin mon petit manuscrit[1]. Je trouve une lâcheté qui me répugne à vouloir excuser d'avance en public un livre frivole. Il vaut mieux laisser d'abord paroître et juger le livre ; et puis je dirai mes raisons.

Rey me paroît fort en peine de n'avoir point reçu, Monsieur, la permission qu'il vous a demandée. Je lui ai marqué qu'il ne devoit point être inquiet de ce retard ; que le livre, par son espéce, ne pouvoit souffrir de difficulté, et que, sur toute matiére suspecte, il étoit le plus circonspect de tous les écrits que j'avois publiés jusqu'ici. J'espère qu'il ne s'est rien trouvé dans les feuilles qui vous en ait fait penser autrement.

1. Celui de la préface dialoguée, qui ne devait paraître que le 16 février 1761, après la publication de la *Nouvelle Héloïse*. *Cf.* n° 927, p. 267, note 2.

## N° 918.

### [La Comtesse de Boufflers à Rousseau][1].

Ce jeudi [6 ou 13 novembre 1760].

Ce que vous nommez défaut, Monsieur, je le garde comme une qualité nécessaire et flatteuse à trouver chez ses amis. Les personnes si modérées, si désintéressées et si justes dans l'amitié sont ordinairement peu sensibles ; bien loin donc de trouver mauvais que vous vous soyez un peu fâché contre moi, je vous en remercie, et tout ce que je regrette, c'est de vous avoir causé involontairement quelque peine. Je vous ai mandé en deux mots la substance de ce que M. le prince de Conti vouloit me charger de vous dire. Il vous estime, il vous aime et n'aura jamais de commission à donner pour vous dont il soit embarrassant de s'acquitter. Il est vrai qu'il désapprouve votre trop de délicatesse, et quoique bien éloigné de la soupçonner lui-même, il craint que d'autres ne le taxent d'affectation. C'est une accusation à laquelle vous devez prendre garde de donner lieu, dans la crainte qu'elle n'obscurcisse l'éclat de votre vertu, et qu'elle ne l'empêche de produire tout l'effet dont elle seroit capable sans cela. Pensez-y bien, Monsieur, peut-on regarder comme un présent qui tire à conséquence quelques pièces de gibier envoyées par M. le prince de Conti ? Ce sont de simples marques de son estime, honorables par cette raison et nullement profitables. Fabius et Regulus les eussent acceptées sans avoir blessé par là leur désintéressement et leur frugalité. Je vois que j'ai fait injustice au chevalier de Lorenzi, et ce qu'il y a de pis, peut-être, c'est que je m'en sens moins de remords que de plaisir[2]. Cela vient, à la vérité, de ce que j'aurois été fâchée et mal à mon aise de

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis,* t. II, p. 31-33. (Th. D. ajoute « Ce jeudi » et la signature.)
2. *Cf.* n° 908.

ne savoir sur quoi compter avec lui. Mais, pour réparer mes torts, je vous l'enverrai le 16 de ce mois.

Ce que vous me mandez de votre santé suffit pour m'inquiéter et non pas pour m'instruire, moyennant quoi vous n'en êtes pas quitte. Il faut, Monsieur, que vous m'écriviez encore pour m'en dire des nouvelles. Il ne me reste plus à vous répondre que sur l'impression que la lecture de votre lettre a faite sur moi ; j'en ai été touchée et charmée, mais je suis affligée, sans en être choquée pourtant, que vous m'ayez crue capable de légèreté, d'inconséquence et d'aveuglement. Vous ne me connoissez pas encore assez pour me rendre une entière justice sur ces différents points, la suite vous prouvera que mon coeur est fait pour l'amitié, que je n'en promets pas par delà de ce que j'en veux donner ; que je ne suis point susceptible de dégoût sans cause, et que j'ai quelque discernement pour juger du mérite.

H. de Saujon de Boufflers

## N° 919.

## A M. [Coindet][1].

A Montmorenci le 11e. 9bre 1760. [mardi]

J'ai envoyé déjeuner vôtre homme pour avoir le tems d'examiner vos desseins. Mais je ne sais rien éxaminer à la hâte. Voila pourtant mes observations telles quelles[2]. J'aurois bien voulu garder l'épreuve à l'eau forte, mais dans l'incertitude si elle est vous necessaire, je la renvoye ; vous me ferez plaisir de me la rapporter ou une pareille. Vôtre homme me desespére, voici la 4e fois qu'il revient depuis une demie heure, je suis seul, je n'ai pas la clef de la porte, je l'ai renvoyé faire le tour, j'ai été ouvrir la porte du donjon, je suis sorti ; je l'ai cherché, le voila perdu. Tandis que l'Epine va et vient si souvent les exprès sont mal imaginés.

J'oubliois de vous marquer que je ne puis vous recevoir Dimanche si ce n'est le soir, ou samedi, ou tel autre jour qu'il vous plaira. Je suis fâché de ce contretems, mais je n'y saurois que faire. Adieu, je vais fermer mon pacquet à tout hazard, espérant qu'enfin vôtre homme reviendra. Le voila revenu. Adieu cher Coindet, derechef.

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé et sans adresse, conservé à la Bibliothèque de Genève, ms. fr. 203, n° 22. 1 page in-4°, verso blanc.

2. *Cf.* p. 296, note 2.

## N° 920.

### [MALESHERBES À ROUSSEAU][1].

Paris, ce 13 novembre 1760.

Je vous suis très obligé, Monsieur, des réflexions que vous ne communiquez sur les principes de droit des gens qui doit voir lieu dans le commerce de librairie d'Etat à Etat. Je ne uis point tout à fait de votre avis sur les conséquences, quoiue j'admette presque tous les principes. La différence des rands Etats aux petits et les avantages que ces derniers oivent avoir dans plusieurs branches de commerce sont très éels, et il en est de même de l'avantage qu'ont nécessairement es républiques ou les pays de gouvernement mixte sur ceux e gouvernement absolu pour le commerce de librairie. Mais ne s'ensuit pas que dans les grandes monarchies on ne doive iminuer ces désavantages autant qu'il est possible. Ainsi je ois clairement que, quelque chose qu'on fasse en France, la Iollande gagnera toujours sur la France dans le commerce de a librairie, et que, comme vous l'observez, ce sera en Hollande ue sera la manufacture pendant que la consommation sera n France. Mais, si on ne peut pas empêcher ce désavantage, n ne doit pas y ajouter en defendant scrupuleusement la éimpression en France de ce qui a été imprimé en Hollande.

Quant à l'association d'un libraire de Paris avec un libraire ollandois, elle ne peut partager entre les deux nations que le ain que fait le libraire, mais non les frais de fabrication, ui restent en entier en Hollande, et je crois que, faute d'avoir ait attention à cette distinction, on a souvent fait bien des aisonnements qui portent à faux sur la théorie du commerce n général.

1. Transcrit de l'original, de la main d'un secrétaire et signé de la main de Ma-sherbes, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

Si le hasard, Monsieur, me fait vous rencontrer quelque jour, je discuterai avec grand plaisir ces différentes questions, qui sont très importantes et qui ont application avec d'autres matières que le commerce de la librairie. Je crois surtout que l'observation que vous faites sur les avantages réciproques des grands et des petits Etats est la base d'un ouvrage très profond et pourroit conduire à quelques-unes des causes de la révolution des empires. Mais cette matière ne peut pas être traitée par lettres; d'ailleurs il ne m'appartient que d'entrevoir sur d'aussi grandes théories; ce seroit à un homme comme vous de les approfondir.

Pour revenir à notre affaire, vous ne devez, Monsieur, avoir aucun scrupule sur vos arrangemens avec Rey. Si vous avez cru lui céder plus que vous ne lui cédiez réellement, il savoit très bien ce que vous lui cédiez et n'ignoroit pas qu'on ne défendroit pas en France la réimpression de son ouvrage.

Quant à la permission de le laisser entrer, je ne donne jamais aux libraires étrangers de permission par écrit, à moins qu'il n'y ait eu un examen régulier, et c'est pour cela que je ne lui ai pas fait de réponse.

Mais je ne doute point de ce que vous me mandez sur la circonspection de votre ouvrage. Ainsi, quoique je n'aie pas là toutes les feuilles, de peur de vous les faire attendre, je compte assez sur votre témoignage pour vous mander que vous pouvez assurer M. Rey qu'il peut envoyer à Paris son édition. J'ai vu M. Guérin, qui comptoit que vous lui donneriez votre petit manuscrit. Il me semble que vous avez changé d'avis; vous l'aurez vu depuis moi, et vous le lui aurez dit. M. Guérin peut vous avoir dit qu'on m'avoit parlé d'une autre édition de votre ouvrage faite à Genève par les Cramer; mais c'est un malentendu que je viens d'éclaircir: c'étoit la véritable édition, celle de Rey, dont on avoit voulu me parler.

Vous connoissez les sentimens avec lesquels je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DE LAMOIGNON DE MALESHERBES

*N° 921.*

A M. DE MALESHERBES[1].

A Montmorenci, le 17. 9bre 1760.

Parfaitement sur, Monsieur, que le volume que vous avez eu la bonté de m'envoyer n'est pas pour moi, je prends la liberté de vous le renvoyer, jugeant qu'il fait partie de l'exemplaire que vous voulez bien agréer. M. Rey l'aura trouvé trop gros pour être envoyé tout à-la-fois; et, avec son étourderie ordinaire, il aura manqué de s'expliquer en vous l'addressant. Comme il m'a envoyé les feuilles en détail, et que mes exemplaires viennent avec les siens, il n'est pas croyable qu'il eut l'indiscrétion d'en envoyer un par la poste sans que je le lui eusse commandé.

Je n'ai jamais pensé ni desiré même que vous eussiez la patience de lire ce recueil tout entier; mais je souhaite extrêmement que vous ayez, Monsieur, celle de le parcourir assez pour juger de ce qu'il contient. Je n'ai point la témérité de porter mon jugement devant vous sur un livre que je publie; j'en appelois au votre, supposant que vous l'aviez lu. En tout autre cas, je me rétracte, et vous supplie d'ordonner du livre comme si je n'en avois rien dit. Mes jeunes correspondants sont des protestants et des républicains. Il est très simple qu'ils parlent selon les maximes qu'ils doivent avoir, et très sur qu'ils n'en parlent qu'en honnêtes gens; mais cela ne suffit pas toujours. Au reste, je pense que tout ce qui peut être sujet à examen dans ce livre ne sera guére que dans les deux ou trois derniers volumes; et j'avoue que je ne les crois pas indignes d'être lus. Ce sera toujours quelque chose que de vous avoir sauvé l'ennui des prémiers.

1. Transcrit de la copie autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 1886.

Je n'ai rien à répliquer aux éclaircissemens qu'il vous a plu de me donner sur la question ci-devant agitée, au moins quant à la considération économique et politique. Il seroit également contre le respect et contre la bonne foi de disputer avec vous sur ce point. J'attends seulement et je desire de tout mon coeur l'occasion de recevoir de vous les lumiéres dont j'ai besoin pour débrouiller de vieilles idées qui me plaisent, mais dont au surplus je ne ferai jamais usage. Quant à ce qui me regarde, je pourrois être convaincu, sans être persuadé ; et je sens que ma conscience argumente là-dessus mieux que ma raison. Je vous salue, Monsieur, avec un profond respect.

## N° 922.

A Monsieur
Monsieur Rousseau citoyen de Genève
à Montmorency[1].

(Lettre du chevalier de Lorenzi.)

à Paris, le 18 novembre [1760].

J'ai communiqué, mon cher ami, votre lettre à M. le prince de Conti, qui voudrait, comme moi, vous savoir en meilleur état de santé. Il fera usage de vos *Muses galantes*, dans son voyage de Noël à l'Isle-Adam ; ainsi je vous prie de m'envoyer par le messager le paquet que vous me mandez être tout prêt, et que je lui remettrai de votre part. Il m'a dit aussi qu'il désire bien que votre santé vous permette de lui faire, pour Noël de l'année prochaine, le petit drame lyrique que vous lui faites espérer. Il vous laisse entièrement le maître du sujet, et de prendre les paroles d'où vous aimerez le mieux, — pourvu, dit-il, qu'il entende de cette musique naïve & sensible qui l'enchante différemment de toute autre, et lui fait sentir un plaisir qu'il n'éprouve pas dans toute autre musique.

Je suis enchanté de la préférence qu'a obtenue mon sistre[2]. comme je ne dois pas oublier le titre auquel vous la lui avez adjugée, il ne doit pas oublier non plus la fortune que je lui ai fait faire. Il a été tiré d'un vieux grenier comme ce consul qu'on tira de la charrue pour le faire dictateur. Vous êtes plus pressé de le payer que ne l'a été d'être remboursée la personne que j'avais chargée de me le trouver : car il a fallu que j'en-

1. *INÉDIT*. Transcrit par J. Richard de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

2. Il s'agit probablement d'une certaine quantité de papier à musique que le chevalier de Lorenzi avait procurée à Rousseau. (*Cf.* n^os^ 898 et 909, 3^e^ alinéa.)

voie chez lui pour savoir ce qu'il a coûté. Il m'a fait dire qu'il l'a payé six francs; mais, ne me les envoyez pas, parce que j'espère de venir vous voir, au mois prochain, avec Mad[e] de Boufflers. Elle me charge de vous dire mille choses de sa part. Adieu, mon cher et meilleur ami, je vous embrasse de tout mon coeur.

## N° 923.

### [Duclos à Rousseau] [1].

[vers le 18 novembre 1760] [2].

Je suis très-flatté que vous ayez désiré mon approbation, mais je ne vous pardonne de n'en avoir pas été sûr d'avance que parce que ce n'est qu'une faute de jugement, ou plutôt un compliment; car je veux croire que vous n'en doutiez pas, ou sur quels lecteurs comptiez-vous donc? Mon plaisir va croissant, je vous réponds que je ne trouve pas l'ouvrage *feuillu* [3]. Je voudrois qu'il eût vingt volumes, ils me délasseraient du *Dictionnaire*. Je désirerais, comme lecteur et citoyen, qu'il fût d'un autre que vous; comme ami, je serais fâché qu'il n'en fût pas. Vous me rendez, je crois, la justice de croire qu'en vous parlant ainsi je ne pompe pas votre secret; quand je suis curieux, je fais mes questions crûment; ainsi ne me répondez pas à cet article-là. Que de caractères honnêtes et très différents entre eux! Ce n'est pas seulement une lecture de plaisir, c'est un bon livre; je ne vous aurais rien dit, ni en bien ni en mal, si vous ne me l'aviez demandé.

A présent que j'ai vu l'ouvrage, je vous dirai que je désapprouve fort l'idée de préface que vous m'avez dite. Si vous regardez cet ouvrage comme dangereux, même pour des filles, je vous déclare que vous n'êtes pas digne de le lire. Eh vite, le volume suivant. Je vous embrasse de tout mon coeur.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et ennemis*, t. I, p. 291.

2. Sur l'original autographe, conservé à Neuchâtel, il n'y a aucune date. Mais Rousseau a répondu à la présente lettre le 19 novembre 1760.

3. « Diderot me reçut bien [en août 1757]..... Il y avoit six mois que je lui avois envoyé les deux premières parties de la *Julie*... Nous en lûmes un cahier ensemble, il trouva tout cela *feuillu,* ce fut son terme, c'est-à-dire chargé de paroles et redondant. » (*Confessions,* livre IX.)

## N° 924.

### A M. Duclos[1].

Ce mercredi, 19 novembre 1760.

En vous envoyant la cinquième partie, je commence par vous dire ce qui me presse le plus ; c'est que je m'aperçois que nous avons plus de goûts communs que je n'avois cru, et que nous aurions dû nous aimer tout autrement que nous n'avons fait. Mais votre philosophie m'a fait peur ; ma misanthropie vous a donné le change. Nous avons eu des amis intermédiaires qui ne nous ont connus ni l'un ni l'autre, et nous ont empêchés de nous bien connoître. Je suis fort content de sentir enfin cette erreur, et je le serois bien plus si j'étois plus près de vous.

Je lis avec délices le bien que vous me dites de la *Julie* ; mais vous ne m'avez point fait de critique dans le dernier billet ; et, puisque l'ouvrage est bon, plus de gens m'en diront le bien que le mal.

Je persiste, malgré votre sentiment, à croire cette lecture très dangereuse aux filles. Je pense même que Richardson s'est lourdement trompé en voulant les instruire par des romans ; c'est mettre le feu à la maison pour faire jouer les pompes.

A la quatrième partie vous trouvez que le style n'est pas *feuillu* : tant mieux. Je trouve la même chose ; mais celui qui l'a jugé tel n'avoit lu que la première partie ; et j'ai peur qu'il n'eût raison aussi. Je crois la quatrième partie la meilleure de tout le recueil, et j'ai été tenté de supprimer les deux suivantes : mais peut-être compensent-elles l'agrément par l'utilité ; et c'est dans cette opinion que je les ai laissées. Si Wolmar pouvoit ne pas déplaire aux dévots, et que sa femme plût aux philosophes, j'aurois peut-être publié le livre le plus salutaire qu'on pût lire dans ce temps-ci.

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay..

## N° 925.

### [Duclos à Rousseau][1].

[novembre 1760][2].

Vous demandez des critiques, Monsieur, si elles étaient mauvaises, vous n'en auriez que faire, si elles sont bonnes, elles sont inutiles aujourd'hui. Voici cependant quelques observations. Il me semble qu'il manque trois ou quatre lettres de liaison dans le premier volume, il y a d'ailleurs une obscurité sur l'époque de la première faiblesse de Julie, le bosquet de Clarens peut induire en erreur là-dessus.

Je n'aurais pas voulu de la lettre sur l'Opéra dans le second, cela est trop personnel à l'éditeur et trop animé pour votre héros, qui a bien autre chose à penser et surtout à sentir.

J'aurais voulu aussi supprimer quelques notes, mais il y en a d'excellentes; je n'aime pas celle de la 16e lettre du tome III, ni même ce qui l'amène [3]. J'avoue cependant que certaines choses qui m'ont un peu blessé donnent occasion à des réflexions et des réponses admirables. Il y aura dans le cours de l'ouvrage des obscurités pour le commun des lecteurs qui seront bien claires et bien précieuses à de certaines âmes. Cela ne réussira pas médiocrement pour le petit nombre, et cela sera célèbre pour tous. J'attends le reste avec impatience et mon plaisir se soutient. Je vous fais peu de critiques, peut être

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis,* t. I, p. 290, 291.

2 Streckeisen propose : « octobre 1760 ». L'original autographe, qui est conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, n'est pas daté. Il me semble que les premiers mots montrent que cette lettre répond à celle de Rousseau du 19 novembre [P.-P. P.]

3. Cette note se trouve au tome III, p. 87 de l'édition originale. Elle est relative aux femmes galantes qui établissent « fièrement leurs amans dans la maison », et se termine par ces mots : « Une femme qui se cacheroit d'un mauvais commerce feroit croire qu'elle en a honte et seroit deshonorée ; pas une honnête femme ne voudroit la voir. »

en trouverez-vous trop ; mais il me faudrait bien d'autres détails si j'entrais dans ceux qui m'enchantent. Comment l'avocat des sauvages a-t-il développé tant de délicatesses d'amour et de vertu dont le germe est sans doute dans le coeur, mais que la société seule, quoique très corrompue, a pourtant développées? Je crois que le petit nombre de lecteurs faits pour l'ouvrage fera la loi aux autres et qu'il aura le plus grand succès. Ce que je vous ai dit sur l'auteur partait d'un intérêt d'amitié et non pas d'une curiosité indiscrète. Si l'ouvrage est de vous, j'en suis bien aise, parce que je vous aime ; s'il n'en est pas, j'en serai encore plus aise, parce que j'aime mieux qu'il y ait deux hommes capables de le faire qu'un seul. Je vous embrasse de tout mon coeur.

N° 926.

A Monsieur
Monsieur J. J. Rousseau
Citoyen de Genève,
à Anguien, vallée de Montmorency
près Paris[1].

(Lettre de Guérin.)

Monsieur,

Je suis parti de S^t-Brice il y a cinq jours sans qu'il m'ait été possible de vous aller voir : tous les accidents de la saison se sont réunis pour s'opposer à mon désir.

J'ai vu, hier, M. le président, et j'ai eu l'honneur de l'entretenir de mon projet sur ce qui vous concerne. Je sais que Rey a vendu 2,000 exemplaires de votre ouvrage à un colporteur, sous le nom d'un libraire de Paris qui n'est certainement pas en état de répondre d'une somme de 16,000 livres, qui est le prix du marché, et encore cette somme est-elle payable en une année par quartier.

M. le président m'a dit qu'il avait déclaré au libraire de Hollande qu'il était dans l'intention de permettre ici la réimpression de ce livre; que tout ce qu'il pouvait faire pour le favoriser, ce serait de donner le temps à ses acquéreurs d'écouler cette 1^re édition, terme qu'il fixe à 2 mois.

Avant de savoir toutes ces circonstances, j'avais pris parole d'un de mes confrères, qu'il accéderait aux conditions que M. le président lui imposerait pour traiter avec vous de votre *Préface,* du remboursement des dessins et gravures, et pour donner une nouvelle édition de vos ouvrages. Notre magistrat, à qui j'en ai fait part, a une envie très-marquée d'être votre

1. *INÉDIT.* Transcrit par J. Richard de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

*tuteur* en cette occasion. Rey n'y peut être lésé en rien puisqu'il a fait et conclu un marché très-avantageux dans lequel il gagne au moins 100 pour 100 ; d'ailleurs, sa qualité d'étranger ne lui laisse nul droit sur la grâce de notre ministère au préjudice des citoyens français.

Voilà, monsieur, le point où en est ma négociation. Quant aux gravures que votre ami fait faire, on les lui laissera débiter à son profit à raison de 3 livres chaque collection. Je viens d'apprendre qu'il a fait marché d'un nombre d'exemplaires avec celui qui a acquis l'édition de Hollande, et il sera assuré que le libraire qui aura la permission de réimprimer votre livre à Paris lui en consommera un bon nombre, et peut-être qu'il traitera avec lui de ses cuivres. Il serait nécessaire que je puisse le voir à ce sujet, mais je ne me souviens point de son nom ni de sa demeure.

Si vous consentez, monsieur, à une nouvelle édition de la totalité de vos ouvrages, il est à propos que vous me fassiez savoir si vous donnerez quelques traités nouveaux pour cette impression ; et comme il peut être que le s[r] Pissot ait quelques prétentions sur cette collection, je ferai en sorte qu'on lui donne quelque part dans cette entreprise : car je suis bien de votre avis, qu'il faut respecter le droit d'un tiers.

Voilà, monsieur, tout ce que j'ai actuellement dans mon sac.

Je suis de tout mon coeur,

Monsieur,

Votre très-humble et
très-obéissant serviteur.

H.-L. GUERIN

Paris, ce 19 novembre 1760.

*N° 927.*

A Monsieur
Monsieur Guerin
A S^t. Brice [1].

Ce Jeudi à midi [fin novembre 1760 ?] [2].

Nous sommes fâchés, M. le Curé de Groslai et moi, de ne ous point voir; mais au reste je m'y suis attendu vû le mauais tems, et je suis bien aise que vous ne vous y exposiez pas. e ne vous envoye point aujourdui le manuscrit par ce qu'il 'est pas encore en état; mais j'espère vous voir au prémier eau jour et vous le porter. Bon jour Monsieur, je vous mbrasse de tout mon coeur et j'assure Mademoiselle Guerin e mon respect.

J. J. Rousseau

1. *INÉDIT*. Transcrit, le 15 janvier 1908 de l'original autographe signé, comuniqué par M. Noël Charavay. In-16, 4 p. ; sur la 1^re, texte en 17 lignes, y comis la date et la signature. P. 2 et 3 blanches. Sur la 4^e, l'adresse. Cacheté d'un ain à cacheter. De ce billet, je possédais une copie exacte, que je suppose être de main de Parison. Au bas de cette copie, il y a la note que voici : « L'original e ce billet est entre les mains de M. Brunet, à qui je l'ai donné parce qu'il est gné et qu'aucune des lettres à Madame d'Epinay dont il est possesseur ne porte e signature. » [Th. D.]

2. Je propose cette date en supposant que le manuscrit dont il est question dans billet est celui de la *Préface* (dialoguée) *de la Nouvelle Héloïse*; le 5 décembre, ousseau écrit à Guérin qu'il la lui enverra quand l'ouvrage aura paru. [Th. D.] u sujet de ce manuscrit, *cf.* n° 917, avant-dernier alinéa, n° 920, sixième alinéa ; 963, p. 324, note 1. *Voy.* aussi n° 878, fin du 2^e alinéa, p. 202, note 1.

## N° 928.

A MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU
À MONTMORENCY[1].

(Fragments d'une lettre de Rey.)

Amsterdam 24. 9$^{bre}$ 1760.

[Rey annonce que les exemplaires sont partis d'Amsterdam le 22 courant, par Bruxelles où il compte qu'ils arriveront « le 3 ou 4 de décembre prochain ».]

J'écris en conséquence pour que cette marchandise ne soit point arrêtée en route et j'espère qu'elles seront (*sic*) à Paris pour le milieu du même mois. J'ai eu toute la semaine passée un rude travail pour faire cette expédition, qui fait 6 grosses balles du poids de 6265 livres.

J'ai bien reçu vos lettres du 9 et 16 courant[2]. Bien obligé de vos soins auprès de M$^r$. De Malesherbes, auquel j'écris pour le remercier.

[Rey ajoute qu'il compte être à Bruxelles le 3 ou 4 décembre, « pour vaquer moi-même à mes livres, s'il est nécessaire », et à Paris le 10 ou le 12.]

Je verrai M$^r$ Coindet au sujet des planches, et M$^r$. De Malesherbes pour lui demander qu'il en empêche l'impression de 6 mois. Il faut au moins ce tems-là pour que Robin puisse les vendre, sans quoi il me fera des difficultés dont je serai la dupe....

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Rey, fol. 112. 1 p. in-4° de texte, plus deux lignes écrites dans le sens de la hauteur, au v°, sur la page de l'adresse. Cachet aux initiales, sur pain à cacheter. Pas de marque postale.

2. Ces deux lettres de Rousseau à Rey, des 9 et 16 novembre 1760, ne me sont pas connues.

## *N° 929.*

A Monsieur
Monsieur Rousseaux (*sic*)
à Enguin [1].

(De Mme de Verdelin.)

Je me flattois Monsieur du plaisir de vous voir ce matin, mais Mr de Verdelin a eü une attaque de migraine qui m'a empesché de le quitter; il me charge de vous marquer qu'il a cherché sur son livre de raison le prix de la cheminée, qu'il ne l'a pu trouver, parce qu'il y a 5 ou 6 ans qu'il l'a achetée. D'icy à son retour à Paris, il le trouvera sur d'anciens livres. En attendant, Monsieur, soyez sûr que nous n'en pouvions faire nul usage. J'espère, si le beau temps continue, avoir l'avantage de vous voir; mais ne vous mettez pas, je vous prie, en frais pour venir icy. J'ai pensé mille fois, et Dieu sait avec combien de regret, que vous aviez pris ce vilain rhume sur le chemin de Soisy

A Soisy, le 24 [novembre 1760].

1. *INÉDIT.* Transcrit de l'original autographe non signé (Bibl. de Neuchâtel). Cachet de cire noire armorié (deux écussons). Un annotateur du xviiie siècle a écrit, sur la page 4 : « de Made de Verdelin, 1762. » Or ce billet, qui précède celui du 11 décembre, auquel Rousseau répond le 18 déc. 1760, ne peut être que du 24 novembre 1760 et non 1762. L'adresse est d'une autre main que de celle de Mme de Verdelin. [Th. D.]

## *N° 930.*

### A M. Jacob Vernet[1].

A Montmorenci, le 29. 9$^{bre}$ 1760.

Si j'avois reçu, Monsieur, quinze jours plus tôt la lettre dont vous m'avez honoré le 4 de ce mois, j'aurois pu faire mention assez heureusement de l'affaire dont vous avez la bonté de m'instruire ; et cela d'autant plus à propos que, le livre dans lequel j'en aurois parlé n'étant point fait pour être vu de vous, j'aurois pu vous y rendre honneur plus à mon aise que dans les écrits qui doivent passer sous vos yeux. C'est une espèce de fade et plat roman dont je suis l'éditeur, et dont quiconque en aura le courage pourra me croire l'auteur s'il veut. J'ai semé par-ci par-là, dans ce recueil de lettres, quelques notes sur différents sujets, et celle sur le *préservatif* y seroit venue à merveille ; mais il est trop tard, et je n'aurois pu faire arriver cette addition en Hollande avant que le livre y fût achevé d'imprimer. La vie solitaire que je mène ici, surtout en hiver, ne me donne aucune ressource pour suppléer à cela dans la conversation ; et ce qu'il vient de monde à mon voisinage en été prend si peu de part aux affaires littéraires, que je n'espère pas être à portée de transmettre sur celle-ci la juste indignation dont j'ai été saisi à la lecture de votre lettre. Je n'en négligerai point l'occasion, si je la trouve. En attendant, je me réjouis de tout mon coeur que l'évidence de votre justification ait confondu la calomnie, et fait retomber sur ses auteurs l'opprobre dont ils voudroient couvrir tous les défenseurs de la foi, des moeurs et de la vertu.

Ainsi donc la satire, le noir mensonge, et les libelles sont devenus les armes des philosophes et de leurs partisans ! Ainsi paie M. de Voltaire l'hospitalité dont, par une funeste indul-

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

gence, Genève use envers lui ! Ce fanfaron d'impiété, ce beau génie et cette ame basse, cet homme si grand par ses talens, et si vil par leur usage, nous laissera de longs et cruels souvenirs de son séjour parmi nous. La ruine des moeurs, la perte de la liberté, qui en est la suite inévitable, seront chez nos neveux les monumens de sa gloire et de sa reconnoissance. S'il reste dans leurs coeurs quelque amour pour la patrie, ils détesteront sa mémoire, et il en sera plus souvent maudit qu'admiré.

Ce n'est pas, Monsieur, que j'aie aussi mauvaise opinion de l'état actuel de notre ville que vous paroissez le croire. Je sais qu'il y reste beaucoup de vrais citoyens qui ont du sens et de la vertu, qui respectent les lois, les magistrats, qui aiment les moeurs et la liberté. Mais ceux-là diminuent tous les jours ; les autres augmentent, *mox daturos progeniem vitiosiorem.* La pente donnée, rien ne peut désormais arrêter le progrès du mal : la génération présente l'a commencé ; celle qui vient l'achèvera ; la jeunesse qui s'élève tarira bientôt les restes du sang patriotique qui circule encore parmi nous ; chaque citoyen qui meurt est remplacé par quelque agréable. Le ridicule, ce poison du bon sens et de l'honnêteté, la satire, ennemie de la paix publique, la mollesse, le faste arrogant, le luxe, ne nous forment dans l'avenir qu'un peuple de petits plaisants, de bouffons, de baladins, de philosophes de ruelle, et de beaux esprits de comptoir, qui, de la considération qu'avoient ci-devant nos gens de lettres, les élèveront à la gloire des académies de Marseille ou d'Angers ; qui trouveront bien plus beau d'être courtisans que libres, comédiens que citoyens, et qui n'auroient jamais voulu sortir de leur lit à l'escalade, moins par lâcheté que par crainte de s'enrhumer. Je vous avoue, Monsieur, que tout cela n'est guère attrayant pour un homme qui a encore la simplicité, peut-être la folie, de se passionner pour sa patrie, et auquel il ne reste d'autre ressource que de détourner les yeux des maux qu'il ne peut guérir.

J'aime le repos, la paix ; la haine du tracas et des soins fait toute ma modération, et un tempérament paresseux m'a jusqu'ici tenu lieu de vertu. Moins enivré que suffoqué de je ne

sais quelle petite fumée, j'en ai senti cruellement l'amertume sans en pouvoir contracter le goût, et j'aspire au retour de cette heureuse obscurité qui permet de jouir de soi. Voyant les gens de lettres s'entre-déchirer comme des loups, et sentant tout-à-fait éteints les restes de chaleur qui, à près de quarante ans, m'avoient mis la plume à la main, je l'ai posée avant cinquante pour ne la plus reprendre *. Il me reste à publier une espèce de traité d'éducation, plein de mes rêveries accoutumées, et dernier fruit de mes promenades champêtres ; après quoi, loin du public et livré tout entier à mes amis et moi, j'attendrai paisiblement la fin d'une carrière déjà trop longue pour mes ennuis, et dont il est indifférent pour tout le monde et pour moi en quels lieux les restes s'achèvent.

Je suis charmé du voyage chez les montagnons ; cela montre quelque souvenir de leur panégyriste chez des personnes qu'il aime et qu'il respecte : il se réjouit de n'avoir pas été trouvé menteur[1]. Le luxe a fait du progrès parmi ces bonnes gens. C'est la pente générale, c'est le gouffre où tout périt tôt ou tard. Mais ce progrès s'accélère quelquefois par des causes particulières, et voilà ce qui avance notre perte de deux cents ans. Je ne puis vous quitter, monsieur, comme vous voyez, à moins que le papier ne m'y force. Tirez de cela, je vous prie, la conclusion naturelle, et recevez les assurances de mon profond respect.

* « Les deux écrits que j'ai publiés depuis *Émile*, ont tous deux été faits par force : l'un pour la défense de mon honneur, l'autre pour l'acquit de mon devoir. » (*Note postérieure de J.-J. Rousseau, sur sa copie de cette lettre, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel.*)

1. « Dans l'édition de Du Peyrou (1790), cette phrase est autrement conçue : « Je suis « charmé... Cela montre que mon témoignage a quelque autorité près des personnes « pour qui j'ai tant de respect, et je me réjouis pour elles, pour moi, et surtout « pour les montagnons, de n'avoir pas été menteur. Je ne suis point étonné que le « luxe ait fait..... » (*Note de l'éditeur de* 1824.)

## N° 931.

### [Duclos à Rousseau][1].

[Novembre 1760.]

Et promptement le sixième! que je suis fâché qu'il soit le dernier! Vous avez raison de penser que nos goûts ont beaucoup de rapports, et vous pourriez y ajouter nos opinions ; je ne crois pas que nous nous soyons mal connus, mais nous nous sommes trop peu connus. Vous auriez un grand tort de supprimer les deux derniéres parties, l'ouvrage est trop fait pour qu'il puisse se passer de denoûment, je dis même qu'il faudra l'addition de l'histoire d'Edouard. C'est précisément parce que je la comprends dans le peu qui en est dit, que j'en désire le développement. Je vous prie de le regarder comme un devoir, non d'auteur, mais de philosophe citoyen. Je pense encore que vous devez, dans la préface, prévenir le lecteur sur la longueur ou plutôt l'étendue de deux lettres du quatrième tome et de deux du cinquième. Elles feraient, à l'exception de celle sur l'Elysée, un excellent traité séparé, mais qui ne sera pas lu avec tant de plaisir dans le lieu où il se trouve, parce qu'il suspend un intérêt très vif. Les philosophes qui ne goûteront pas Julie sont privés de bien des lumières ; ne regrettez pas leur suffrage. A l'égard des dévots, Wolmar m'alarmerait pour l'éditeur, si je n'espérais pas qu'ils sauront quelque gré à celui qui, en ébréchant l'arbre, en défend le tronc contre ceux qui veulent l'arracher. Le temps qui court doit les avoir préparés à cette distinction, qu'ils n'auraient sûrement pas faite autrefois.

Mandez-moi quand nous aurons l'ouvrage, je suis très-pressé d'en être possesseur et d'en dire mon sentiment. Puisque vous me parlez du port, vous avez eu tort de le payer, vous pouviez bien penser que je n'y manquerais pas.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 292, 293. Sur l'original autographe conservé à Neuchâtel, il n'y a pas de date.

Si vous avez quelque chose à me répondre sur mes observations, n'attendez pas que vous m'envoyiez le sixième. Vous me ferez même plaisir en me l'annonçant, j'en jouirai d'avance en prévoyant le temps de le recevoir. *Vale et me ama.*

## *N° 932.*

## [Duclos à Rousseau][1].

[vers le 3 décembre 1760][2].

Je serois bien fâché, Monsieur, que vous eussiez supprimé les deux dernières parties, surtout la sixième. Je n'aurais pas eu la valeur d'une feuille à retrancher sur tout l'ouvrage, si j'avais été le maître du manuscrit. J'attends avec impatience que l'édition paraisse pour la relire, les dévôts ne le prendront pas médiocrement bien ou mal. Je suis chargé de vous faire une proposition de la part de M. Bastide[3]. Voudriez-vous lui donner, pour un ouvrage périodique qu'il projette, votre ouvrage sur l'*Education* moyennant quatre louis par feuille? Je sais que vous m'avez dit qu'il ne pouvait pas s'imprimer ici ; mais je me rappelle aussi que ce qu'il y a de critique n'est que vers le second volume. On consentirait à ce que vous arrêtassiez où vous le jugeriez à propos, et vous seriez toujours en état et en droit de traiter du reste avec un libraire qui réunirait ce qui aurait paru par morceaux. Faites-moi, je vous prie, réponse là-dessus au plus tôt, parceque M. Bastide irait vous trouver et prendre avec vous tous les arrangemens qui vous conviendroient.

Je serais fort curieux de lire le morceau que vous avez fait sur la Providence. Je vous embrasse de tout mon coeur.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 293.
2. Il n'y a pas de date sur l'original autographe, conservé à Neuchâtel. Celle du 3 décembre est proposée à cause de la lettre de Rousseau à M. de Bastide du 5 décembre.
3. Streckeisen imprime M. de Bastide. Sur l'original, il y a : « M. Bastide ».

## N° 933.

### [Le libraire Robin à Rousseau][1].

Paris, ce 30. 9[bre] 1760.

Monsieur,

Quoique je n'aie pas l'honneur d'être connu de vous, je prends, néanmoins, la liberté de vous écrire celle-ci, pour vous remercier des démarches que vous avez bien voulu faire auprès de M. de Malesherbes pour l'engager à procurer l'entrée libre de *La nouvelle héloise.* M. Rey, avec qui j'ai fait affaire de cet ouvrage, sur la seule réputation de votre nom, me mande qu'il a fait expédier les balles par Bruxelles le 22[e] du courant ; que, dans l'une de ces balles, il y en [a] 60 exemplaires qu'il me charge de vous faire tenir aussitôt et avant tout. faites-moi le plaisir de me mander où vous voulez que je vous les adresse, et par quelle voie ; ou, si vous aimez mieux vous décharger sur moi du soin de les faire tenir à chacun de ceux en particulier à qui vous les destinez, soyez assuré que je remplirai vos intentions avec la plus scrupuleuse exactitude, et que je ne négligerai rien pour vous prouver la parfaite reconnoissance avec laquelle j'ai l'honneur de me dire, Monsieur, votre très-humble et très-obeissant serviteur

Robin

au Palais-Royal

Je ne sais pas, au juste, le temps qu'elles pourront être en route ; mais si tôt que j'aurai des nouvelles de Bruxelles, j'aurai l'honneur de vous en donner avis.

1. *INÉDIT.* Transcrit par J. Richard de l'original autographe signé et sans adresse, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

## *N° 934.*

A M. [JALABERT, À GENÈVE][1].

Les occasions, Monsieur, de rappeler à votre souvenir un homme qui vous respecte et qui fut honoré de vos bontés, me seront toujours chères. Vous verrez par la note ci-jointe de quoi il s'agit dans celle-ci. Les amis du sieur Bourgelet[2] sollicitent pour lui une recommandation de poids, auprès de M. le Résident. On a voulu savoir, avant de l'accorder, si la chose demandée étoit juste, ou du moins graciable, et s'il n'étoit point indiscret d'employer de la protection pour l'obtenir. On s'est adressé à moi pour cela, me supposant mieux instruit que je ne suis de nos règlemens en cette partie. Pour suppléer à mon ignorance, j'ai cru, Monsieur, devoir vous exposer l'affaire et attendre vos instructions, ou plutôt vos ordres sur le tour qu'il convient de donner à ma réponse. La grâce demandée peut-elle être accordée ou non; et dans le premier cas, lequel conviendroit le mieux au Magnifique Conseil, de l'accorder de son chef ou de laisser le sieur Bourgelet la devoir à une protection étrangére? Voilà, ce me semble, à quoi se réduit la question.

Agréez, Monsieur, etc.

[J. J. ROUSSEAU][3]

[à] Montmorenci, le 4 décembre 1760.

1. Transcrit de l'imprimé en 1829 par [Guillaume] M[oultou] dans *Fragments tirés des œuvres de J. J. Rousseau, suivis de huit lettres inédites,* etc. Genève, imprimerie de P.-A. Bonnant, in-8°, p. 38-39.

2. Ce personnage m'est inconnu. Je n'ai rien trouvé sur cette affaire dans les Registres du Conseil de Genève. [Th. D.]

3. J'ajoute, au texte imprimé par Moultou, la signature et « à », devant « Montmorenci ». [Th. D.]

## *N° 935.*

A Monsieur Rousseau
à Montmorenci[1]
(Lettre de Jalabert.)

Je sçai Monsieur trop bon gré au s^r Bourgeslet de m'avoir rapellé dans votre souvenir et procuré les assurances obligeantes que vous me donés de votre affection pour ne pas m'interesser pour lui ; et vous auriés deja reçu les éclaircissemens que vous desirés si je n'eusse pas eu besoin de quelques recherches pour decouvrir où etoit logé le S^r Bourgeslet et quelle etoit la raison pour laquelle il avoit besoin de protection. J'ai apris qu'a l'occasion de quelque desordre où il fut impliqué il y a 3 ans, on lui donna ordre de se retirer de la ville, et que malgré les sollicitations du maitre graveur chez lequel il travaille, on ne jugeoit pas convenable de le tolerer ici que quelques semaines. J'ai fait venir chés moi le S^r Bourgeslet et aprés en avoir prevenu Monsieur le Premier Sindic, je lui ai fait esperer qu'on fermeroit les yeux sur le passé pourvu qu'il se conduisit de maniere à ne plus donner de sujet de plainte : Il me l'a promis ; mais s'il a à Paris quelque parent ou ami qui ait du credit sur son esprit, vous ne sauriés Monsieur lui procurer une lettre plus efficace, qu'en engageant ce parent ou cet ami d'exhorter fortement le S^r Bourgeslet a eviter tout excés et a être assidu au travail.

Permettés moi Monsieur de vous temoigner le regret que j'ai de voir s'évanouir les esperances que vous nous aves donné de revenir dans votre Patrie. Quelqu'estimables que soient les amis que vous avés à Paris, vous trouverés ici nombre de persones qui conoissent le prix de vos vertus et qui se feroient

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

un plaisir d'y rendre homage; en mon particulier je serois fort empressé de saisir les occasions de vous marquer le respect l'estime et l'attachement avec lesquels je suis

Monsieur

Votre trés humble et tres
obeissant serviteur
JALABERT.

[Genève] 22. x[bre] [1760]

*N° 936.*

A M. DE BASTIDE[1].

à Montmorenci, le 5 décembre 1760.

J'aurois voulu, Monsieur, pouvoir répondre à l'honnêteté de vos sollicitations, en concourant plus utilement à votre entreprise; mais vous savez ma résolution; et, faute de mieux, je suis réduit, pour vous complaire, à tirer de mes anciens barbouillages le morceau ci-joint comme le moins indigne des regards du public. Il y a six ans que M. le comte de Saint-Pierre m'ayant confié les manuscrits de feu M. l'abbé son oncle, j'avois commencé d'abréger ses écrits, afin de les rendre plus commodes à lire, et que ce qu'ils ont d'utile fût plus connu. Mon dessein étoit de publier cet abrégé en deux volumes, l'un desquels eût contenu les extraits des ouvrages, et l'autre un jugement raisonné sur chaque projet : mais après quelque essai de ce travail, je vis qu'il ne m'étoit pas propre, et que je n'y réussirois point. J'abandonnai donc ce dessein, après l'avoir seulement exécuté sur la *Paix perpétuelle* et sur la *Polysynodie*. Je vous envoie, Monsieur, le premier de ces extraits, comme un sujet inaugural pour vous qui aimez la paix, et dont les écrits la respirent. Puissions-nous la voir bientôt rétablie entre les puissances! car entre les auteurs on ne l'a jamais vue, et ce n'est pas aujourd'hui qu'on doit l'espérer. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

1. Transcrit de l'imprimé en tête de l'*Extrait du projet de paix perpétuelle*, in-12°, 1761, s. l. (Paris), où cette lettre est datée du 5 décembre 1760. On ne comprend pas pourquoi les précédents éditeurs de la *Correspondance* la datent du 5 décembre 1759.

## N° 937.

### A M. [Coindet, à Paris][1].

Je me trompois, cher Coindet, et vous aviez raison : ce n'est pas l'œil gauche de Julie qui est trop grand, c'est le droit qui est trop petit. Toutefois j'aimerois mieux, ce me semble, que le gauche fût moins ouvert et plus fendu; mais j'aimerois mieux surtout qu'on ne touchât plus à rien que de s'exposer à gâter quelque chose, car, à un petit coup près qu'il faut donner à l'œil droit, l'estampe peut fort bien rester comme elle est.

Je vous embrasse. *A desando*[2].

Ce dim. au soir [7 décembre 1760].

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la bibliothèque de Genève, ms. fr. 203, n° 93.

2. C'est-à-dire « à samedi », en patois savoyard ; c'est peut-être une allusion à une chanson en patois, le « cé qué l'aino », qu'il est de tradition de chanter à la fête de l'Escalade, ce qui indiquerait que l'invitation est pour le samedi 13 décembre, et le billet, par conséquent, du 7. [Th. D.]

## N° 938.

### A M. [Duclos][1].

[Décembre 1760].

Voila comme je vous annonce la 6e partie. Je vous remercie de votre correction ; *mal* connus étoit une expression trop mauvaise pour pouvoir être équivoque[2].

Le mot propre me vient rarement, et je ne le regrette guére en écrivant à des lecteurs aussi clairvoyants que vous. La préface est imprimée, ainsi je n'y puis plus rien changer. Je l'ai déjà cousue à la prémière partie ; je l'en détacherai pour vous l'envoyer, si vous voulez ; mais elle ne contient rien dont je ne vous aie déja dit ou écrit la substance ; et j'espére que vous ne tarderez pas à l'avoir avec le livre même, car il est en route. Malheureureusement mes exemplaires ne viennent qu'avec ceux du libraire. J'espére pourtant faire en sorte que vous ayez le votre avant que le livre soit public.

Comme cette préface n'est que l'abrégé de celle dont je vous ai parlé, je persiste dans la pensée de donner celle-ci à part ; mais j'y dis trop de bien et trop de mal du livre pour la donner d'avance ; il faut lui laisser faire son effet, bon ou mauvais, de lui-même, et puis la donner après.

Quant aux aventures d'Édouard, il seroit trop tard, puisque le livre est imprimé : d'ailleurs, craignant de succomber à la tentation, j'en ai jeté les cahiers au feu, et il n'en reste qu'un court extrait que j'en ai fait pour Made la Marêchale de Luxembourg, et qui est entre ses mains.

A l'égard de ce que vous me dites de Wolmar, et du danger qu'il peut faire courir à l'éditeur, cela ne m'effraie point ; je

1. Transcrit de la copie autographe conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (7900).

2. *Cf.* n° 931, deuxième phrase. Ce début est *INÉDIT*.

suis sur qu'on ne m'inquiétera jamais justement, et c'est une folie de vouloir se précautionner contre l'injustice. Il reste là-dessus d'importantes vérités à dire, et qui devoient être dites par un croyant. Je serai ce croyant-là ; et si je n'ai pas le talent nécessaire, j'aurai du moins l'intrépidité. A Dieu ne plaise que je veuille ébranler cet arbre sacré que je respecte, et que je voudrois cimenter de mon sang ; mais j'en voudrois bien ôter les branches qu'on y a greffées, et qui portent de si mauvais fruits.

Quoique je n'aie plus receu de nouvelles de mon libraire depuis la dernière feuille, je crois son envoi en route, et j'estime qu'il arrivera à Paris vers Noël. Au reste, si vous n'êtes pas honteux d'aimer cet ouvrage, je ne vois pas pourquoi vous vous abstiendriez de dire que vous l'avez lu, puisque cela ne peut que favoriser le débit. Pour moi, j'ai gardé le secret que nous nous sommes promis mutuellement ; mais si vous me permettez de le rompre, j'aurai grand soin de me vanter de votre approbation.

Un jeune génevois, qui a du goût pour les beaux-arts, a entrepris de faire graver, pour ce livre, un recueil d'estampes dont je lui ai donné les sujets : comme elles ne peuvent être prêtes à tems pour paroitre avec le livre, elles se débiteront à part.

## *N° 939.*

### [Duclos à Rousseau][1].

8 décembre [1760].

Vous m'avez mis bien à l'aise, Monsieur, en me permettant de dire d'avance mon sentiment sur votre ouvrage, et je m'en suis acquitté en pleine Académie et dans plusieurs lieux à peu près aussi secrets. Je serai fort trompé mais très peu humilié,

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 293-294.

si cela n'a pas le plus grand succès. J'ai remis à M. Bastide[1] le manuscrit sur la *Paix perpétuelle*, et je vous exhorte fort à faire paraître successivement tous les ouvrages de l'abbé de St Pierre. En vous faisant honneur, cela vous seroit très utile, et il me semble qu'il est aussi honorable de vivre des fruits de son travail et de son esprit que de sa terre. M. Bastide a voulu absolument déposer une somme chez moi que je vous enverrai par la voie que vous me marquerez : j'ai rendu à Madame de Chenonceaux la lettre imprimée à Berlin[2].

M. Bastide m'a parlé d'un conte[3] fort agréable que vous avez; si vous voulez me le confier, cela me fera plaisir. Il m'a dit aussi que vous ne vouliez pas que l'on changeât un mot dans votre manuscrit[4]. Je ne suis pas minutieux; mais il y en a un qui n'est sûrement pas dans votre façon de penser, et qui n'est pas décent, c'est celui de secte en parlant du christianisme; j'y substituerais celui de culte ou je répéterais le mot de christianisme. Voyez et jugez.

Robin m'a dit que l'édition n'étant partie de Hollande que le 22 novembre, il ne la recevrait que vers la fin de celui-ci. Je vous embrasse de tout mon coeur.

## *N° 940.*

A MONSIEUR,
MONSIEUR ROUSSEAU
A MONTMORENCY[5].
(Lettre de M. de Bastide.)

paris ce 9. Xbre 1760.

vendredi passé, monsieur, je remis a Mr Duclos douze louis : ce n'est pas là l'espéce d'exactitude qui peut vous flater, je le

1. Streckeisen imprime « M. de Bastide », mais il y a « M. Bastide », sur l'original autographe, conservé à Neuchâtel.
2. La lettre à Voltaire sur l'optimisme. (*Cf.* n° 942, à la fin.)
3. La *Reine Fantasque*.
4. Du *Projet de paix perpétuelle*.
5. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Reste d'un cachet armorié (cor de chasse et fleurs de lys).

sçais; vous en exigés une autre, il faut vous satisfaire, e meriter la confiance et les bontés dont vous avés daign m'honnorer. il ne sera rien changé au manuscrit qui m'a ét remis, et vous recevrés en meme temps la copie et l'imprim pour en juger. cependant, monsieur, il y a le mot de *sect* (en parlant du christianisme) que vous ne voudrés poin conserver lorsque vous aurés daigné y reflechir bien serieuse ment. il ne m'appartient pas de vous faire de longs discours la dessus, mais Mr Duclos m'a fait l'honneur de me dire qu'il vous écriroit a cet egard, et il se flate que vous vous rendrés a ses raisons, et a l'autorité meme de vos principes qui sont ici contrariés par ce *mot* qui la frapé[1].

je ne pourrai, monsieur, insérer ce morceau que dans mon second cahier : le premier devant paroitre le quinze de ce mois, il ne me reste pas le temps d'attendre votre reponse et de faire composer ensuite. vous m'obligerés infiniment, monsieur, si vous voulés me faire parvenir cette reponse jeudy prochain par le messager. nous avons jugé que le mot de *christianisme* était celui qu'il falait mettre a la place de celui de *secte*. vous prononcerés et j'obeïrai.

permettés moi, monsieur, de vous ennuier encore un moment de mes rèves. malgré la fermeté de vos resolutions je veux encore me flater que ce ne sera pas ici le dernier secours dont vous daignés m'honnorer. les sentimens de mon coeur vous toucheront; toute autre raison peut vous paraitre au dessus de vous, mais le sentiment, monsieur... vous en etes rempli, et quand il n'en coute que d'ouvrir son portefeuille pour faire un heureux, le coeur a bientot decidé en faveur d'un honnéte homme dont on est honnoré et cheri.

je finirai, monsieur, comme vous pour vous prouver que j'adopte tous vos principes.

DE BASTIDE

a lhotel d'espagne
rue guenegaut.

1. J.-J. s'est rendu de bonne grâce à ces « raisons ». *Cf.*, nº 949, p. 300, note 1.

## N° 941.

### [Mme d'Houdetot à Rousseau][1].

Paris, 8 décembre 1760.

Plusieurs voyages et quelques affaires ont empêché madame d'Houdetot d'écrire plutôt à M. Rousseau, et de le prier de vouloir bien lui faire la copie du *Traité de l'Education* par parties ; elle le remercie bien de sa complaisance. Elle est aussi chargée de tous les remercîmens et de tous les compliments de M. de Saint-Lambert pour celle[2] que M. Rousseau a consenti que l'on communiquât au Roi de Pologne. Madame d'Houdetot lui prie de vouloir bien lui dire quand elle pourra envoyer chercher une partie du *Traité de l'Education* qu'elle attend avec bien de l'impatience. Elle lui demande la permission de la laisser voir à la seule personne[3] à qui il a trouvé bon qu'elle montrât la *Julie*, elle lui promet un secret inviolable pour tout autre. Elle lui fait mille complimens et le prie de lui dire des nouvelles de sa santé.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 413, 414.
2. « Made d'Houdetot avoit obtenu de moi pour St Lambert la permission de la faire lire (la copie de la *Julie*) au Roi de Pologne, qui en avoit été enchanté. » (*Confessions*, liv. XI.)
3. Saint-Lambert.

## N° 942.

### [Mme de Chenonceaux à Rousseau][1].

[vers le 10 décembre 1760].

Je ne voulois pas lire votre livre, mon ami, pour vous complaire ; mais au bout de quelques jours, la tentation a été si vive, que je l'ai parcouru. J'en ai été bien punie par un mot que j'ai vu, qui m'a donné un moment d'inquiétude et de chagrin, dont la réflexion m'a aisement ramenée. Il n'est pas possible, mon ami, que vous l'ayez laissé, et je m'accuserois moi-même si je n'avois pas cette confiance en vous. C'est la note de l'*homme au beurre*[2], après le conseil que vous donnez d'éviter toute légère supercherie. Vous vous serez souvenu qu'un moment de malentendu, dont on peut encore vous avoir très mal rapporté les propos, ne doit pas prévaloir sur les excuses et honnêtetés que j'ai été moi-même chargée de vous faire de leur part pour n'imprimer pas à cette occasion un reproche insultant. Il n'est pas besoin, mon ami, d'avoir vos principes et votre caractère ; il suffit de ne pas être un monstre. J'ai bien vu que vous avez écrit dans le premier mouvement, sur un manuscrit, ce que votre mécontentement vous inspiroit. Aujourd'hui que l'ouvrage est public et que vous ne pouvez plus avoir de ressentiment, je sens bien qu'il n'en sera pas question. Je n'ai pas pu cependant me retenir de vous écrire, et si, par impossible, cette note vous étoit échappée et qu'elle fût restée, vous voyez bien qu'il faut absolument, soit par carton ou par quelque moyen que ce soit, la supprimer. Ce ne sont pas là des jeux, et, quand vous auriez toutes les raisons du monde, ne devriez-vous pas être arrêté par le chagrin et l'inquiétude que vous donnerez à vos amis ? Il est sûr que

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen, *Amis et Ennemis,* t. II, p. 230-232.

2. *Cf.* t. II, p. 147, note 3.

vous seriez généralement blâmé, et votre caractère a pris trop de considération et d'estime dans le public pour vous exposer à une scène de cet ordre. Voilà, mon ami, bien des réflexions inutiles ; n'en soyez pas importuné, et ne me sachez pas mauvais gré si je vous les communique. Je sais que je dois plus me fier à vous, et vous auriez droit de vous fâcher si je craignois que vous-même vous ne vous fussiez pas arrêté ; mais comme j'espère que vous me rendez justice, et que vous ne doutez pas combien j'aime à bien penser de vous, je me suis livrée à mon empressement, et j'aime mieux vous faire voir quelque inquiétude mal fondée que de n'être pas entièrement rassurée. J'aurois bien encore à vous parler d'une autre note ; mais me le pardonnerez-vous, mon ami ? et ne sera-ce pas trop en un jour ? Ce sont les injures contre Rebel et Francoeur de l'Opéra. J'en suis au désespoir. Est-il possible que vous ne voyiez pas combien ces accusations sont de mauvaise grâce ? Je ne dis pas qu'ils ne soient fripons. Je pense qu'il est indigne de vous de les accuser ; que vos ouvrages sont trop au-dessus de ce procès ; qu'on regarde comme des criailleries et des démêlés mal placés toutes les récriminations personnelles dans un livre adressé au public sur un sujet qui doit être généralement intéressant et entendu. Pardon encore une fois, mon ami ; mais je suis tout en colère, et j'ai plus d'amour-propre pour vous que vous-même. Je ne vous parlerai pas des autres choses de votre roman, car je le relirai dès qu'il sera imprimé. Pourquoi me parlez-vous d'exemplaire ? Je vous demande en grâce de ne pas songer à me l'envoyer ; je serai à moi toute seule assez diligente pour l'envoyer chercher aussitôt qu'il sera possible sans que vous y pensiez. J'ai oublié de vous dire que M. Duclos m'avoit demandé et rendu votre lettre à M. de Voltaire. Comment passez-vous votre hiver, mon ami ? Dites-moi un mot de votre santé ; elle n'étoit pas bonne lorsque vous m'avez écrit. Adieu. Voilà un grand rabâchage. Souvenez-vous que vous me dites dans vos lettres que les paresseux écrivent rarement, mais ne finissent plus lorsqu'ils y sont.

## N 943.

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Montmorency[1].

(Lettre de Mme de Verdelin.)

Vous avez dû imaginer, Monsieur, que j'avois oublié de remplir ma convention avec vous pour la cheminée. Non, Monsieur, mais je vous demande encore quelques jours de grâce. Je suis arrivée ici avec la fiévre; je n'ai pas eu depuis un jour de santé, et puis mille événemens plus affligeants les uns que les autres. M. Desmahis a été à la mort; il est mieux; mais nous sommes encore bien loin de la sécurité sur son compte. M. de Margency a aussi été malade; je ne vous dis rien pour lui; je ne l'ai pas vu depuis le jour de mon arrivée, et puis mon ange me quitte, que j'avais crue devoir me fermer les yeux. Je suis sensible à toutes ces choses, au point que je suis comme folle. Cependant, j'aurais cherché sur les registres de M. de Verdelin; mais nous avons passé [nos] journées, l'un et l'autre, auprès des malades, ou auprès de gens qui ont perdu leur fille. Plaignez-moi, Monsieur, d'avoir l'air des torts avec vous, mais soyez sûr qu'il n'est pas dans mon âme d'en avoir jamais le jeu.

[Soisy] Le 11. Xbre [1760].

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la bibliothèque de Neuchâtel. La suscription porte « A Monsieur, Monsieur Rousso, à Montmorency », d'une main qui n'est pas celle de Mme de Verdelin, mais vraisemblablement celle d'une femme de chambre.

## N° 944.

A Monsieur,
Monsieur Lenieps, Banquier,
rue de Savoie,
à Paris[1].

A Montmorenci le 11e. Xbre 1760.

Mon cher et bon Ami, vous savez depuis longtems que je suis négligent à écrire : mais vous devez savoir aussi que je suis fidèle à aimer. Je voudrois de tout mon cœur pouvoir aller faire l'escalade avec vous et vôtre famille : mais l'hiver est une saison dans laquelle il m'est impossible de me déplacer, et beaucoup moins celui-ci, qui, bien que très doux jusqu'ici, ne me fait pas aussi bon marché de lui que le précédent.

Peut-être avant la fin de ce mois le misérable et plat roman[2] dont vous parlez arrivera-t-il à Paris, et par conséquent à vôtre porte. J'aurois souhaité de tout mon coeur pouvoir vous en envoyer deux exemplaires : mais mes distributions forcées sont tellement augmentées qu'il faudroit en acheter pour mes amis, et c'est ce que je suis hors d'état de faire. Choisissez donc entre vous et Madame Lambert à qui des deux aura celui-là. Pour moi, comme je sais que c'est un livre de femme, et que jamais vous n'en soutiendrez la lecture, je vous conseille

1. Publiée par Lambert, p. 30-32, puis donnée comme inédite par Musset-Pathay, et restée dans la *Correspondance*. Transcrite ici de la copie ms. de 1795, plus correcte, où elle est cotée « vingt-troisième ». A la première phrase, les précédents éditeurs impriment : « que je suis *né* négligent ». Il n'y a pas « *né* » dans le texte. — « faire l'escalade avec vous et votre famille, *mais* l'hiver ». Les précédents éditeurs omettent le mot *mais*. — « Ne *me* fait pas aussi bon marché. » Les précédents éditeurs omettent le mot *me* — « De tout mon cœur *pouvoir vous* en envoyer. » Ils omettent les mots « pouvoir vous ». — La phrase que j'imprime en italique « *Il y a... occupation* » est entièrement omise par les précédents éditeurs, ce qui rend la fin de l'alinéa incompréhensible. — Les précédents éditeurs, au lieu de « après un éclat qui brille », impriment « après *cet* éclat qui brille ». [P.-P. P.]

2. *La Nouvelle Héloïse*.

de le lui présenter, à condition pourtant que M^lle^ Barreton ne le lira pas avec elle, ou que, si elle le commence, elle l'achévera : la préface vous expliquera cela.

Vous devez savoir, et je crois vous l'avoir dit, que j'ai quitté pour ma vie le métier d'auteur. Il me reste encore un vieux péché à expier sous la presse [1] ; après quoi le Public n'entendra plus parler de moi. Je ne connois point de sort plus heureux dans la vie, que de n'être connu que de ses amis. Vous dites que vous ignorez mes occupations. *Il y a plus de dix ans que vous savez que c'est la copie; et non seulement c'est mon occupation,* mais ce sera désormais l'unique. Cessez donc je vous prie, de faire le mystérieux là-dessus.

J'ignore les tracasseries de M. de Gauffecourt avec M. de Voltaire [2], et me soucie peu de les savoir. M. de Gauffecourt quitte et oublie ses vrais amis pour courir après un éclat qui brille et qui brûle. Pour moi, je l'aime toujours, et je le plains : mais je le laisse faire. Je ne sais point courir après les gens qui s'en vont. Adieu, mon ami : j'espère bien que vous ne vous en irez pas pour moi, ni moi pour vous.

1. L'*Émile*.
2. *Cf.* plus loin, t. VI, lettre inédite de Gauffecourt à Rousseau du 26 février 1761.

*N° 945.*

A Madame Dupin.
Rue Platrière
à Paris[1]

A Montmorency, le 11 décembre 1760.

Je savois déjà, Madame, par le cocher de madame de Chenonceaux, que je n'avois pris qu'une fausse alarme sur ce que madame Le Vasseur avoit fait dire à sa fille et qu'elle tenoit je ne sais d'où. Je me réjouis en ceci de n'avoir fait qu'une étourderie, mais je vous supplie de ne pas renvoyer l'épreuve de mon zèle à pareilles occasions, puisque les moindres devoirs à vous rendre seront toujours de très grands besoins pour moi.

Vous me souhaitez la fantaisie d'écrire et d'imprimer ; je n'ai que trop eu cette fantaisie. Grâce au ciel, elle a cessé pour ne plus revenir. Vous aurez bientôt, Madame, une preuve que je n'ai que trop imprimé, et malheureusement il me reste encore, outre cela, de vieux péchés à expier sous la presse[2]. J'espère qu'avec l'année dont nous approchons cette expiation s'achèvera ; après quoi, je bornerai mes occupations à copier les écrits d'autrui, et ma gloire à écrire sous votre dictée, s'il vous plaît de me rétablir dans mes anciens droits, car j'ai sur le coeur que vous ne me jugiez plus digne de cet honneur. Si vous me permettez, Madame, d'aller l'été prochain négocier ce traité à Clichy, je me flatte d'obtenir grâce sur tous mes torts et justice sur mon inviolable et respectueux attachement. Je dois vous dire encore, Madame, que votre dernière lettre a excité dans Montmorency une guerre civile,

1. Transcrit de l'imprimé en 1884, par M. de Villeneuve-Guibert, dans le *Portefeuille de Mme Dupin*, p. 355-356.
2. *Cf.* le 3e alinéa de la lettre précédente, écrite le même jour.

que j'ai commencée avec beaucoup d'animosité en apercevant l'écriture. Il y a ici un autre M. Rousseau, qui reçoit bien pour son compte huit ou dix lettres par an, et qui m'en ouvre régulièrement cinquante ou soixante, attendu que madame Rousseau a reçu du ciel une grande ardeur pour apprendre surtout les secrets d'autrui. Comme les mauvais succès ne la rebutent pas, il n'y a d'autre moyen de lever l'équivoque que d'ajouter sur l'adresse des lettres :

*Citoyen de Genève.*

## *N° 946.*

A M^me [de Luxembourg][1].

A Montmorenci le 12. X^bre 1760.

Il y a mille ans, Madame, que je n'ai écrit ni à vous ni à Monsieur le Mareschal. Mille riens m'occupent journellement et jusqu'à prendre sur ma santé, sans qu'il me soit possible comme que je fasse de me délivrer de cet importun tracas. Mais une autre raison bien plus agréable de mon silence est la confiance de pouvoir le garder sans risque. Si j'avois peur d'être oublié, les tracas auroient beau venir, je trouverois bien le moment d'écrire.

Il se présente plusieurs occasions de disposer de mon traitté de l'éducation, et même avec avantage. Je respecte trop l'engagement que vous m'avez fait prendre pour traitter de rien sans vôtre consentement. Je vous le demande, Madame, parce que la diligence m'importe beaucoup dans cette affaire, et que j'y mettrai un nouveau zéle pour mon intérest par celui[2] que vous voulez bien y prendre. D'ailleurs vous serez instruite des conditions, et rien ne sera conclu que sous vôtre bon plaisir. Mon Libraire doit arriver dans peu de jours à Paris, si comme je le désire il a la préference, permettez-vous qu'il aille vous porter nôtre accord et vous en demander la ratification ?

J'ai appris la perte qu'a faite Madame la Duchesse de Montmorenci trop tard pour lui en écrire, car quoique le chevalier de Lorenzi m'ait marqué qu'elle étoit fort affligée, j'ai jugé qu'en pareil cas une grande affliction étoit trop peu fondée pour être durable, surtout quand on est si bien consolé par

1. Transcrit le 19 avril 1925 de l'original autographe non signé, sans adresse ni cachet, conservé à la Bibliothèque de la Chambre des Députés, à Paris. (P. 7074, f. 37-38). 4 p. in-4°, la dernière blanche. [P.-P. P.]

2. Après « par celui », J.-J. avait d'abord écrit : « que je sais que vous voulez bien y prendre ». Il a biffé les mots « que je sais ».

ce qui nous reste, et même par ce qu'on a droit d'espérer[1].

Je vois s'avancer, avec bien de l'impatience, le moment qui vous rapprochera d'un pas de Montmorenci, en attendant celui qui doit vous y ramener. J'aspire tous les matins à l'heure que je passe à causer avec Monsieur le Mareschal près de vôtre lit, et tant que mon coeur sera sur ma langue je n'ai pas peur que son babil tarisse auprès de vous. Mais pour vos soupés, je n'aspire point au bonheur d'en être, à moins que vous n'ayez la charité de m'y recevoir gratis ; car je me sens moins en état que jamais d'y payer mon écot, et qui pis est, fort peu affligé de cette misére.

Je dois vous dire que j'ai fait lire la Julie à l'auteur des confessions[2], et ce qui m'a confondu est qu'il en a été enchanté ; il a plus fait, il a eu l'intrépidité de le dire en pleine academie et dans des lieux tout aussi secrets que cela[3]. Ce n'est pas son courage qui m'étonne, mais concevez-vous M. Duclos aimant cette longue traînerie de paroles emmiellés et de fade galimathias ? Pour moi je ne serois pas trop fâché que le livre se trouvât détestable après que vous l'auriez jugé bon ; car comme on ne vous accuse pas d'avoir un goût qui se trompe, je saurois bien tirer parti de cette erreur.

Avant de parler de payer les copies il faut, Madame, que vous ayez la bonté de me renvoyer la 5[e] partie pour la corriger. Après cela vous me donnerez beaucoup d'empressement pour être payé, si vous me promettez mon salaire la prémiére fois que j'aurai l'honneur de vous voir.

1. Le mot « espérer » est en surcharge sur « attendre », biffé.
2. Duclos, auteur des *Confessions du comte de* ***. (Œuvre de jeunesse, 1742.)
3. *Cf.* n° 939, première phrase.

## *N° 947.*

A. M. [Coindet][1].

Esquisse de la planche 9[2]. St Preux a le dos trop tourné vers les enfans, ce qui fait qu'il ne peut les regarder sans tourner la tête: son siège fait un angle aigu avec celui de M. de Volmar, au lieu qu'il doit faire equerre comme fait celui de la Fanchon du côté opposé. Il importe que tous les spectateurs paroissent dans une attitude stable, et comme en contemplation.

Celui des deux garçons qui montre les images à l'autre doit être en culottes et me paroit devoir être celui qui est en face du spectateur. Au moyen dequoi le livre doit être ouvert en sens inverse, en sorte que le petit bonhomme en jaquette tienne les onchets sous la partie de la couverture qui est relevée de son côté et l'autre partie est à plat. Il resultera de là encore un autre avantage, c'est que la petite fille verra bien mieux dans le livre.

La confiance des &c.[3] St Preux est trés bien. Souvenez vous que le regard de M. de Wolmar doit être froid et fin. Le visage de Julie me paroit trop allongé, et bien éloigné de la grace et de l'air touchant et pénétré qu'il doit avoir.

Les monumens &c.[4] Made de Wolmar est trés bien, mais St Preux est trop panché. Il devroit être droit, au moyen de quoi le bras dont la main pose sur le rocher seroit tendu. Sa main ne doit qu'y poser au lieu qu'il s'y appuye. Cela lui donne je ne sais quoi d'ignoble dans le maintien.

Les inscriptions ne doivent pas être si hautes; car comment a-t-il pu atteindre là pour les graver? Elles doivent former des lignes plus longues mais plus fines et presque imperceptibles[5].

1. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 203, n° 94.
2. « La matinée à l'angloise ».
3. « La Confiance des belles âmes » (pl. 7).
4. « Les monumens des anciennes amours » (pl. 8).
5. J.-J. a mis ici de très fines hachures.

Le chiffre de Julie est un J. et un E. On pourroit l'y entrevoir dans quelque coin.

Le Jura paroit une montagne isolée au lieu que c'est un couronnement et une chaine de hautes montagnes qui doit comme environner le tableau dans l'éloignement.

Epreuve. La honte et les &c. [1] Très bien ; mais la fille doit avoir l'air immodeste et non pas nud. Elle pourroit avoir des fleurs ou une aigrette a ses cheveux et quelque colifichet de collier autour du cou qui ne lui couvriroit pas la gorge. Il faut donner à ces sortes de filles les parures chiffonnières qui les distinguent.

Je trouve dans tous les desseins que Julie et Claire ont le sein trop plat. Les Suissesses ne l'ont pas ainsi. Probablement M. Coindet n'ignore pas que les femmes de notre pays ont plus de tétons que les Parisiennes.

Adieu, cher Coindet, je vous conseille de vacquer prémièrement dimanche à vos affaires, c'est le plus pressé, et puis vous viendrez dimanche au soir ou lundi matin à vôtre choix. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Ce mercredi [décembre 1760] [2].

1. « La honte et les remords vengent l'amour outragé » (pl. 4).

2. C'est à tort, me semble-t-il, que la rédaction des *Annales de J.-J. Rousseau* (tome XIV, p. 31-34) voit dans cette pièce les « observations » annoncées dans le billet du 11 novembre (nº 919) : le 11 novembre fut un *mardi,* et la présente lettre (car c'est une lettre, comme le montre le dernier alinéa, et non une note ointe à une autre missive) est datée de « mercredi ». [P.-P. P.]

## *N° 948.*

A MADAME LA MARQUISE DE VERDELIN
À PARIS[1].

A Montmorenci, le 18 déc. 1760.

Vôtre lettre, Madame, m'a fait sentir toutes [les] peines que vous m'y décrivez, et par dessus le regret d'avoir tardé si longtems à remplir le devoir de vous écrire ; mais on a tant de peine à se corriger de ses vices, comment se corrigeroit-on de ses défauts ? Je savois la maladie de M. Desmahis, et je savois aussi qu'il étoit mieux, ce qui m'avoit un peu rassuré pour lui, pour ses amis et pour moi, qui tiendrois à grand bonheur d'étre du nombre. Vous m'obligerez bien sensiblement, Madame, si, lorsqu'il vous plaira de me donner de vos nouvelles, vous voulez bien me dire aussi des siennes. Vous me dites que M. de Margency a aussi été malade, ce qui me fait supposer qu'il ne l'est plus. Je voudrois bien pouvoir supposer pour vous la même chose ; mais il y a des tempéramens qu'use le caractére, et je crois qu'il faut que nous attendions, vous et moi, pour avoir de la santé, que nous n'ayons plus de chagrins. Celui du départ de votre ange doit vous être d'autant plus sensible, que je le crois des plus imprévus. Il me semble que les anges ne devroient point quitter le paradis, et sur les sentimens dont vous m'avez paru pénétrée, je juge que vôtre maison en doit être un.

Il est juste d'attendre la commodité de M. de Verdelin et la vôtre pour savoir le prix de la cheminée que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Cependant, il me semble que, sans vous donner la peine de parcourir de vieux registres, il suffiroit d'envoyer s'informer de ce prix au marchand. Surement, Madame, quand votre attention pour moi vous a fait m'en-

1. Transcrit de l'imprimé en 1840 par Bergounioux dans l'*Artiste*, p. 11.

voyer ce meuble, vous n'avez pas supposé qu'il resteroit là sans être paye ou vendu.

Je ne sais quand arriveront de Hollande les exemplaires du plat chiffon[1] dont vous m'avez parlé quelquefois. S'il ne survient point de nouveaux contre-tems, ils doivent être ici à la fin de ce mois, ou au commencement de l'autre. Comme je ne suis pas à portée d'en faire la distribution, je prends la liberté de joindre ici un billet avec lequel vous pourrez, sitôt qu'ils seront arrivés, faire retirer chez le libraire l'exemplaire qui vous est destiné et que je vous supplie d'aggréer et en même tems celui de M. Margency, dont je ne sais pas l'adresse. Si vous voulez bien le lui envoyer d'abord, je vous serai fort obligé. Je ne prends le parti d'envoyer ainsi des billets qu'afin de prévenir la lenteur des commissionnaires, et que mes amis puissent être servis avant le public.

Mille respects, Madame, je vous supplie, à M. le Marquis de Verdelin.

[J. J.] ROUSSEAU

1. La *Nouvelle Héloïse*.

## N° 949.

A Monsieur
Monsieur de Bastide
à l'hôtel d'Espagne, rue
Guénegaut

A Paris[1].

A Montmorenci le 18. X[bre] 1760.

M. Duclos vous aura dit, Monsieur, qu'il m'a envoyé l'argent que vous lui aviez remis pour moi, et j'ai aussi receu avant hier le prémier Cahier de votre nouvel ouvrage pério-

1. Transcrit en février 1904 de l'original autographe signé, qui appartenait alors à M. J. Rosenthal, libraire à Munich, et qui a été, depuis, acquis par la Société J.-J. Rousseau, pour ses Archives. Petit in-8° de 4 pages, la 3e blanche, l'adresse sur la 4e. Timbre postal d'en[ghien-les-paris], très effacé, cacheté d'un pain à cacheter. Les différences qu'offre cette lettre avec le texte imprimé sont si nombreuses qu'il vaut la peine de donner, *exempli gratia*, les deux textes en regard. Car l'imprimé provient d'une copie de Rousseau dans le recueil 7886, p. 136, de Neuchâtel, ce qui indique qu'il a copié, dans ses recueils, des *minutes* qu'il aura ainsi détruites. [Th. D.]

Voici donc le texte imprimé (Th. Dufour remarque que la date erronée du 16 juin doit résulter de ce que, dans 7886, la lettre est copiée entre une lettre de l'abbé Trublet du 13 juin et une lettre du 16 juin, de M. de Malesherbes) :

« Le 16 Juin 1760.

« M. Duclos vous aura dit, monsieur, qu'il m'envoya la semaine dernière l'argent que vous lui aviez remis pour moi ; et j'ai aussi reçu avant-hier le premier cahier de votre nouvel ouvrage périodique, dont je vous fais mes remerciements. Je l'ai lu avec plaisir, cependant je crains que le style n'en soit un peu trop soigné. S'il étoit un peu plus simple, ne pensez-vous pas qu'il seroit un peu plus clair ? Une longue lecture me paroît difficile à soutenir sur le ton que vous avez pris. Je crains aussi que les petites lettres dont vous coupez les matières ne disent pas grand'chose. Deux ou trois sujets variés, mais suivis, feroient peut-être un tout plus agréable. Si je ne sais ce que je dis, comme il est probable, prenez acte de mon zèle, et puis jetez mon papier au feu.

« Quand vous ferez imprimer *la Paix perpétuelle,* vous voudrez bien, monsieur, ne pas oublier de m'envoyer les épreuves. J'approuve fort le changement de M. Duclos. Il est très apparent que le public ne prendroit pas le mot de *secte* dans le

dique, dont je vous remercie ainsi que de la lettre obligeante que vous m'avez écrite le 9 de ce mois. Quelque desir que j'eusse de vous complaire je ne trouve plus rien parmi mes chiffons qui puisse vous convenir; vous avez vu le fond du sac.

Quand vous ferez imprimer la paix perpetuelle, vous voudrez bien, Monsieur, ne pas oublier de m'en envoyer les épreuves. J'approuve fort le changement de M. Duclos[1]. Il est tres apparent que le public ne prendroit pas le mot de *secte* dans le sens que je l'avois employé. Au reste ce sens peut être contre la bonne acception du mot, mais il n'est pas contre mes principes.

Il y a une note ou je dis que dans vingt ans les anglois auront perdu leur liberté; je crois que pour plus d'exactitude il faut mettre le *reste de leur liberté*. Ils sont assés sots pour croire l'avoir encore. Je vous salüe Monsieur de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

sens que je l'avois écrit ; au reste, ce sens peut être contre la bonne acception du mot, mais il n'est pas contre mes principes.

« Il y a une note où je dis que, dans vingt ans, les Anglois auront perdu leur liberté : je crois qu'il faut mettre *le reste de leur liberté ;* car il y en a d'assez sots pour croire qu'ils l'ont encore.

« Quand vous me demandez de vous ouvrir mon portefeuille, voulez-vous, monsieur, insulter à ma misère ? Non ; mais vous oubliez que vous avez vu le fond du sac. Je vous salue de tout mon coeur. »

1. *Cf.* nº 939, 3e phrase du 2e alinéa, et p. 284, note 1.

## *N° 950.*

A MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU
À MONTMORENCY[1].

(Fragments d'une lettre de Rey.)

[Paris] 20e. Xbre 1760.

Je ne puis pas, mon cher Rousseau, vous envoyer d'autre exemplaire de votre ouvrage que celui remis à Mr Coindet; je comptois sans difficulté les retirer et, sous de vains prétextes, je ne les reçois pas; j'en suis très fâché pour vous; je sens la sottise que j'ai faite et que j'aurois dû vous les apporter, ce qui ne m'est pas venu en pensée pendant le peu d'heures que j'en ai été en possession. Cet article, qui n'est de conséquence pour moi que par le chagrin que je vous fais, me fait une peine infinie.

Le peu de tems que j'ai eu ces deux jours et que j'en (*sic*) aurai encore aujourd'hui m'ont (*sic*) empêché de vous écrire jeudi passé. Je le fais présentement à 7 heures du matin et en hâte.

Le tems que j'ai passé chez vous, mon cher Rousseau, m'a fait un plaisir que je ne saurois vous exprimer. Je voudrois, comme vous, pouvoir suivre cette vie tranquille, douce; je la prendrois tout de suite. Peut-être serai-je assez heureux pour en jouir un jour. Je présente mes amitiez à Madlle Le Vasseur...

[P.-S.]. Dans deux ou trois jours, j'attends des nouvelles de Bruxelles; je vous en ferai part.

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel,Rec. Rey, fol. 113. Cachet de cire rouge. Pas de marque postale. 1 p. petit in-4° de texte, l'adresse au v°.

## *N° 951.*

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Montmorency [1].

(Billet de Rey.)

J'ai une lettre, mon cher Rousseau, de Bruxelles du 20 court, par laquelle j'apprends qu'on n'y a pas encore reçu les balles de votre ouvrage. Je suis d'une inquiétude extrême. Si cela dure encore quelques jours, je ne sais ce que je ferai. Je suis de coeur tout à vous.

Rey

[Paris] Le 26. $X^{bre}$ 1760.

## *N° 952.*

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Montmorency [2].

(Lettre de Rey.)

A $M^r$ J. J. Rousseau, à Montmorency [3],

Monsieur.

J'ay vendu à $M^r$ Robin à Paris 2000 exemplaires de *Julie*. Monsieur de Malesherbes en a permis l'entrée. J'ay demandé

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Rey, fol. 114. Cinq lignes de texte, plus la signature et la date. Petit in-4°. L'adresse au verso. Cachet de cire rouge, pas de marque postale.

2. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Rey, fol. 115, 116. 1 p. petit in-4° de texte, suivie de 2 p. blanches, l'adresse sur la 4e, ni cachet, ni marque postale.

3. Cette ligne est en tête de la lettre, qui a vraisemblablement été confiée ouverte à Robin et Grangé pour être par eux transmise à Rousseau. [P.-P. P.]

en même tems que cet ouvrage ne fût point réemprimé de six mois, et, en cas d'un refus, qu'on donnât la permission de le réemprimer audit Mr Robin, ou Grangé, avec lequel il s'est entendu pour cela ; que, cette permission étant donnée à un autre, ils se voyoient exposés à une grande perte.

Les Srs Grangé et Robin ont pensé qu'il seroit de toute justice de vous présenter trente louis neufs avec le premier exemplaire de la nouvelle édition de Paris, et ils vous prient en grâce d'agréer leur proposition.

J'ay l'honneur d'être

votre très humble et très
obéïssant serviteur

Rey

A Paris le 26e. Xbre 1760.

Mr de Malesherbes n'accordera la permission que sur votre acceptation et je vous conjure de l'agréer, afin que cela vous soit une affaire rangée et que je sois tranquille [1].

1. Sur la page 4, au-dessous de l'adresse, Coindet a écrit et signé ces lignes, qui ont été ensuite biffées ; « Le Billet inclus de 1 000 £ à mon ordre appartient à Mr Rousseau, l'ayant reçu pour son compte des Srs Robin et Grangé. Coindet. »

## N° 953.

### A M. Coindet, à Paris[1].

à Montmorenci, ce vendredi 26 [décembre 1760].

J'avois cent choses à vous écrire; un tracas est survenu, j'ai tout oublié : ma pauvre tête affoiblie ne peut suffire à deux objets. Voilà, très à la hâte, le commencement de la note que vous m'avez demandée[2], nous ferons le reste à loisir; le prudent M. Rey n'est pas un homme avec lequel on ait besoin de précipitation. Cher Coindet, je suis sensible à votre zèle; il me semble que vous m'aimez, et cela me touche. Je donnerois tout au monde pour que vous me convinssiez tout-à-fait, car je n'imagine d'autre vrai bonheur dans la vie qu'une intimité sans réserve; mais il faut vous donner la sienne, et n'en point espérer de vous; cela n'est pas possible. Je sens que je vous aime l'hiver, parceque vous venez seul, et que je vous hais l'été parceque vous allez ramassant des cortéges d'importuns qui me désolent. Vous savez nos conventions dès le premier de l'année prochaine; songez-y, et songez-y sérieusement, car, malgré mon attachement pour vous, la première explication sera la dernière. Il me semble que si nous pouvions former entre le cher Carrion, vous et moi, une petite société exclusive, où nul autre mortel au monde ne fût admis, cela seroit trop délicieux. Mais je ne puis me corriger de mes châteaux en Espagne. J'ai beau vieillir, je

1. Transcrit en sept. 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 203, n° 8. Cette lettre a été publiée en 1821 par Musset-Pathay, *Histoire de la vie et des ouvrages de Rousseau,* t. II, p. 479, 480, avec la date erronée du 26 décembre 1757; les éditeurs suivants l'ont placée en mars 1758. Il faut lire : « 26 décembre [1760] ». [Th. D.]

2. Ce « commencement de note » annoncé n'a pas été conservé (*cf.* les lignes entre crochets à la suite de la lettre). Il s'agissait probablement d'une annonce pour faire connaître la publication prochaine du Recueil de planches.

n'en suis que plus enfant. Oh! quand serai-je ignoré de la tourbe et aimé de deux amis?... Mais je serois trop heureux, et je ne suis pas fait pour l'être.

Cher Coindet, je cherche à vous aimer. Pour Dieu, ne gâtez pas cette fantaisie. Je me dis, cent fois le jour, que c'est une folie de chercher des convenances parfaites, et je suis bien loin de les trouver entre nous. Mais tâchons de nous accomoder l'un de l'autre tels que nous sommes; car, en changeant, nous risquons d'être plus mal. C'est à vous, comme le plus jeune, à me supporter, et à ne pas choquer mes fantaisies : je vous dirai peut-être quelquefois des vérités dures, et il y a de quoi; vous pouvez m'en rendre de plus dures aussi justement, et je ne m'en fâcherai jamais. Du reste, gardez votre liberté, et laissez-moi la mienne. Honorez nos liaisons par une probité inviolable, et, si vous aimez tant à cacher vos affaires, faites au moins que vous n'ayez jamais raison de me rien cacher. Adieu, je vous embrasse.

[A la suite de cette lettre, on a par hasard relié, dans le ms. 203, de la Bibl. publique de Genève, la note suivante, d'une écriture inconnue, qui a été reproduite par erreur par les précédents éditeurs comme étant la « note » annoncée par Rousseau à la seconde phrase de la lettre :

« *Code de la police,* page 46.

« Si un spectacle n'a pour attrait qu'un mauvais principe, il est pernicieux pour les spectateurs, de même que pour les acteurs ; il attire et entretient, dans un genre de vie frivole et condamnable, les jeunes gens dont les talents pourroient être très utiles à la société ; et, en général, on peut dire que si, dans les grandes villes, les spectacles sont un amusement peut-être nécessaire pour éviter un plus grand mal, à l'égard des petites villes, on ne voit pas qu'il y ait une apparence d'utilité ou de mérite suffisante pour compenser le mal qui en résulte. »]

## N° 954.

### A Madame la Marquise de Verdelin à Paris[1].

A Montmorenci, le 28 déc. 1760.

Je n'ai point lu sans attendrissement votre lettre, Madame; je crois bien, ou plutôt j'espére d'avoir beaucoup de torts à réparer envers vous, et soyez sure que je n'ai pas un coeur fait pour les réparer à demi. J'ai toujours estimé et respecté votre conduite ; mais j'ai jugé votre caractère sur votre esprit trop sévéremeut. Soyez bonne, Madame, et vous serez la meilleure des femmes; car vous avez plus d'esprit qu'il n'en faut pour être la pire, et ce plus là mène à l'autre extrêmité.

Ce pauvre Desmahis... je verse des larmes en relisent ces deux lignes. Oui je suis bien sur d'être aimé de lui, si jamais nous nous voyons davantage, et de le regretter toujours, s'il nous est ôté. Trois medecins... il a trop de mérite, et nous trop de malheurs ; c'est un garçon mort. Mais que dites-vous de M. de Margency? je le croyois froid, mais constant dans son amitié? je vois qu'il m'oublie, et qu'il ne se souvient pas trop de vous. Il est donc froid et changeant; si cela est, il faut regretter son commerce, mais pas beaucoup son amitié.

Voilà 12 fr., Madame et douze mille remerciemens ou excuses pour M. le Marquis et pour vous ; le surplus, s'il y en a, soit sur vôtre conscience. M^lle le Vasseur vous remercie avec respect et reconnoissance de la petite commission que vous avez eu la bonté de lui donner. Elle est allée la faire à l'instant, et dans quinze jours, M^de Brindeaux vous portera ce que vous demandez.

1. Transcrit de l'imprimé en 1840 par Bergounioux dans l'*Artiste*, p. 11.

Vous parlez de la Julie, et moi, j'ai bien peur d'avoir le petit mérite d'un petit présent qui ne vous parviendra pas. Cette édition devoit revenir par terre, et non seulement elle n'arrive point, mais mon libraire, qui est actuellement à Paris, me marque que, le 20 de ce mois, on n'en avoit point encore de nouvelles à Bruxelles. Pour moi, je soupçonne que, pour économiser sur le port, il a fait son envoi par mer, que le vaisseau a été pris par les Anglois, et qu'au lieu d'ennuyer les dames de Paris, la Julie ennuie actuellement les dames de Londres. Ce qui me confirme dans ce soupçon, est un article de la *Gazette de Londres*, où l'on annonce une traduction angloise de cette rapsodie, comme prète à voir le jour.

A la bonne heure ! l'éditeur sera plus heureux que sage, s'il n'est sifflé que de loin. Bon jour, Madame, mille respects à M. de Verdelin.

[J. J.] Rousseau

## *N° 955.*

A Monsieur Rousseau
à Montmorency
(Lettre de Rey.)

[Paris] 31. X^bre 1760.

Mon cher Roussseau

Je me trouve ici dans une inquiétude continuelle & je crains bien d'être la dupe de ma bonne foi.

L'excessive hauteur des eaux est cause que le navire portant les 6 balles de votre ouvrage n'est point encore arrivé à Bruxelles.

Les 6 exemplaires que j'en avois envoyés à M^r. De Malesherbes et dont il n'a gardé que trois (qu'il prétend me payer) courent de mains en mains, quoique je l'ai[e] prié de les garder chez lui.

Comme un sot, j'en laissai un des trois rendus chez M^r De Bombarde pour l'obliger, un second chez M^r De S^t Martin, j'ay rendu le 3^e à M^r Coindet suivant sa demande. Cette affaire ci me fait autant de peine que le risque de perdre 2.000 exemplaires, parce que je sens que je vous ai désobligé et que je n'aurois point dû remettre ces exemplaires, mais vous les donner à vous-même. Au reste, quand je les ai remis, ç'a été à condition qu'on ne les laisseroit point courir et j'ai lieu de croire qu'on me tient parole.

Je crois Robin, qui m'a acheté les 2000 exemplaires à terme, honnête homme, mais il est sans fortune. Ce retard et la crainte que j'ai qu'on n'en fasse venir de Londres et d'Allemagne, qu'on n'en fasse une édition sur le champ et qu'on ne la donne à beaucoup meilleur marché, m'a fait agir auprès de

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Rey, fol. 117, 118. 4 p. petit in-4°, l'adresse sur la 4^e, chiffre postal indéterminé. C'est la première lettre que Rey signe avec ses deux prénoms.

Mr De Malesherbes, pour qu'il aie le droit, exclusivement à d'autres, de réemprimer; je n'ai pu y parvenir.

J'ai écrit à Amsterdam, Rotterdam, Bruxelles, pour savoir positivement où est ce navire; je n'ai pas de réponse encore.

Avant mon départ, j'ai fait mes expéditions en Allemagne et à Londres, où cet ouvrage se vend publiquement depuis le 20 du court., suivant l'ordre que j'en avois donné, suite de mon engagement qui auroit été à merveille sans ce malheureux retard.

Si Mr de Malesherbes refuse à Robin le droit de réemprimer cet ouvrage et ne fasse pas faire une défense expresse aux libraires de ne point le réemprimer, je regarde comme certain la perte réelle de 16.000 £, heureux peut-être si j'en tire un quart. Ce qu'il y a de plus malheureux pour moi dans cette affaire, c'est que, cette somme me manquant, je ne sais où je donnerai de la tête pendant 1761 que j'ai pris des arrangements pour payer, et je serai hors d'état d'acquitter.

Quand tout cela se présente à mon esprit, que je pense à une femme et a des enfans dont le sort est attaché à ma fortune, je ne puis que m'attendrir et tomber dans un découragement total. Puisque le tout ne dépend que de la volonté de Mr De Malesherbes, vous me feriez plaisir de lui en écrire, et que je ne dois point être la victime des différends qu'il peut y avoir entre lui et tel ou tel libraire. J'avois dessein d'aller vous embrasser ce premier jour de l'an, mais j'ai reçu tant d'ouvrage de chez moi qu'il faut expédier pour demain qu'il ne m'est pas possible de m'absenter.

Soyez persuadé, mon cher Rousseau, que personne au monde ne prend plus de part à votre bien être que moi et ma femme. Je prie le Ciel de vous accorder des jours heureux et plus de contentement de vos semblables.

Je présente mes amitiez à Madelle Le Vasseur.

Marc Michel Rey

## N° 956.

A Monsieur
Monsieur Vernes
Ministre du St. Evangile
à Genève[1].

A Montmorenci le 2 Janvier 1761.

Dans votre affliction[2], mon cher Vernes, je vous ai écrit le prémier et vous m'avez répondu; à cela près le silence ayant été égal des deux parts, je ne sais pas pourquoi j'en dois recevoir préférablement le reproche, moi qui sachant vivre seul n'ai besoin de rechercher personne, et ne cours point après ceux qui s'en vont.

J'ai appris les malheurs de M. votre frère et je l'ai plaint bien sincèrement. J'estimois beaucoup votre belle-soeur sur le bien que vous m'aviez dit d'elle. Quant à moi je lui trouvois beaucoup d'esprit et encore plus de prétention, et je n'ai guéres vu que les beaux esprits de son sexe et du nôtre fussent des modèles de vertu[3].

Vous ferez, dites-vous, imprimer ma lettre à M. de Voltaire sur son poème de Lisbonne. J'en suis fâché; cette lettre a été imprimée à Berlin à mon insçu; j'ai empêché qu'elle ne fut réimprimée à Paris et même à Amsterdam; c'est une honnêteté que je dois à M. de Voltaire de ne rien imprimer qui s'addresse à lui, sans son aveu. Mais puisque vous ne me consultez point là-dessus, je n'ai rien à vous dire. Ce n'est pas la prémiére fois que vous vous êtes passé de mon consentement. Je pardonne à l'intérest du libraire de vous faire oublier celui

1. Transcrit en janvier 1882 de l'original autographe signé, que m'a communiqué M. Vernes-Prescott, 4 p. in-4°, l'adresse sur la 4e. Cachet de cire rouge, à la devise.

2. *Cf.* nos 746 et 747.

3. Voir la notice entre crochets, à la suite de la présente lettre.

de l'auteur ; mais quand vous parlez d'amitié je ne vois pas que vous en respectiez les droits[1].

Les réflexions qui vous viennent sur votre histoire[2] me paroissent un peu tardives ; elles sont ce me semble, les mêmes dont je vous fis part quand vous me consultiez avant de l'écrire ; à présent qu'elle est faite vous me consultez encore, et mon avis est que vous fassiez ce qu'il vous plaira.

Le fade roman dont vous parlez[3] n'arrivera que trop tôt à Genève. Nous sommes plus heureux à Paris ; hors quatre ou cinq exemplaires qui courent par l'infidélité du libraire, on ne sait ce qu'est devenu l'édition, et la porte de celui qui devoit la vendre est inutilement assiégée depuis un mois. Je suis persuadé que l'étourdi de libraire aura par avarice fait son envoi par mer, que le vaisseau aura été pris par les anglois, et qu'au lieu d'ennuyer les femmes de Paris, cette rhapsodie ennuye actuellement les femmes de Londres. A quelque chose malheur est bon. Il vaut mieux ennuyer de loin que de près. Les anglois auront pour leur part un maussade livre, et nous aurons pour la nôtre de jolies estampes qui se vendront probablement mieux sans lui qu'avec lui ; car les sujets en sont agréables et elles seront très bien exécutées. C'est M. Coindet notre concitoyen qui a entrepris de les faire graver, et après avoir été débitées à part, les cuivres pourront encore servir à l'édition qu'on ne manquera pas d'en faire ici, si la mienne est tout à fait perdue, comme je commence à n'en plus douter. Adieu, mon cher Vernes, je vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

[Au 2e alinéa de la présente lettre, Rousseau dit : « J'ai appris les malheurs de M. votre frère », voici à ce sujet une lettre *INÉDITE* écrite de Genève par le conseiller Jean-Louis Du Pan à Mme Freu-

1. Il est probable qu'après cette admonestation, Vernes ne songea plus à faire imprimer la lettre de Rousseau à Voltaire. En 1758, il avait fait réimprimer à Genève, chez Em. Du Villard, le *Discours sur l'Économie politique.*

2. L'Histoire de Genève que Vernes avait écrite (avec Roustan). Le manuscrit en existait encore en 1882 entre les mains de M. Vernes-Prescott.

3. La *Nouvelle Héloïse,* qui allait paraître à Paris en février 1761.

denreich, à Berne, en date du 15 octobre 1760, et dont l'original autographe est conservé à la Bibliothèque publique de Genève (nº 68 des papiers Freudenreich) :

« Vous entendrez peut être parler, Madame, d'une avanture tragique qui fait grand bruit à Geneve, voici comment on la raconte, il y auroit dequoi composer un roman.

« Vn jeune homme nommé Vernes, fils d'un négociant, devint amoureux, il y a quelques années, de la fille d'un notaire, trés jolie, trés aimable, mais sans fortune. Le père Vernes ne voulut pas consentir au mariage, la fille devint grosse, et pour ne pas irriter le père Vernes contre son fils, elle consentit à cacher sa grossesse, elle n'en fit confidence qu'à sa mère qui contrefit la malade, et qui prétextant un besoin de changer d'air, alla passer quelques mois au païs de Vaud avec sa fille, d'où elles revinrent sans qu'on soupçonnât rien.

« Vernes continuoit de voir cette D$^{lle}$ et d'en être passionement amoureux, quand son frère, Ministre et predicateur de reputation, fit connoissance avec elle et commençoit à lui faire aussi sa cour, ce que voyant Vernes, il crut devoir faire confidence à son frere de son secret afin qu'il ne devînt pas son rival ; le ministre se conduisit en bon frere, et fit si bien auprès de ses parents qu'il les engagea à consentir au mariage ; ils le firent de bonne grâce, reçurent la belle-fille chez eux, et ils l'ont aimée jusqu'àprésent avec la plus grande tendresse. Son mari l'a logée ensuite dans un joli appartement, elle a été malade pendant longtems, et il lui est resté une infirmité dont elle ne peut guerir ; jamais amant n'a eu plus d'attention pour une Maitresse que Vernes en a eu pour cette femme, on ne peut pas porter la passion et l'adoration plus loin, ses amis disent qu'il se jettoit tous les jours à ses pieds pour se faire dire qu'il étoit aimé. Comme elle sortoit peu, elle attiroit compagnie chez elle, et il y avoit souvent de petits soupez, elle se piquoit un peu de bel esprit et de parler *picologie.* On l'a menée chez Voltaire qui en a été enchanté, il disoit hier qu'il se sentoit *du Neker* pour elle, vous saurez tout à l'heure ce que ces mots signifient. Si elle eût eu de l'embonpoint, c'étoit, dit-on, la plus jolie femme de Genève, et dont la phisionomie étoit la plus touchante.

« Le fils aîné de M. Neker, déjà veuf avec des enfans, Professeur de mathématique[1], est devenu amoureux de cette femme et s'en est fait aimer. Je ne sais pas depuis quel tems leur intrigue dure. Le mari n'a pas été ménagé ; Neker le railloit souvent ; Vernes, qui n'a pas beaucoup d'esprit, s'en est plaint à sa femme. Neker a continüé

1. Louis Necker de Germany, frère aîné du financier Jacques Necker (*voy.* Tome IV, p. 71, note 9.).

et a fait naître des soupçons dans l'esprit du mari, qui a trouvé le moyen de s'emparer de plusieurs lettres de Neker à sa femme, outre cela, il les a épié, et s'est convaincu de la vérité de ses soupçons. Le désespoir et la rage se sont emparez de son âme, il a résolu de se vanger ; pour venir à son but, il a dissimulé pendant quelques jours, il a engagé sa femme à inviter Neker à souper avec d'autres personnes, et ce jour là, il attendit Neker sur son escalier avec un pistolet chargé à grenaille ; Neker arrivant, Vernes lui lâcha son coup, non à dessein de le tüer, mais seulement pour le punir par où il avoit péché ; Neker esquissa une partie du coup, dont il reçut seulement quelques grains dans la cuisse. Vernes se sauva, et l'on dit qu'il sortit la même nuit de la ville en se faisant devaler des murailles avec des cordes. On dit qu'il est à Morges d'où il a envoyé un Cartel à Neker, avec des menaces d'un desespéré. Neker dès lors a gardé la chambre disant qu'il s'étoit fait mal en tombant. Cette scene se passa le premier de ce mois, et n'est devenüe publique que depuis quelques jours. Les Parents de Vernes, craignant qu'on ne le poursuivît pour le coup de pistolet, ont cru apparemment ne devoir pas poursuivre Neker, lequel de son côté nie d'avoir reçu ce coup, mais ils ont fait un arrangement avec la femme ; elle quittera Genève, on lui assignera une pension ; le mari reviendra, dira que sa femme l'a quitté, et demandera le divorce pour cause de désertion malicieuse.

« Toutes les femmes du quartier de Mad^e Vernes, dont elle avoit excité l'envie, sont déchainées contre son ingratitude et sa perfidie envers son mari, et l'on n'épargne pas Neker. Je ne sais pas ce que celui-ci deviendra ; il sera difficile qu'il ne s'absente pas de Genève, et je crois que cette avanture, outre le chagrin qu'il doit en avoir, lui sera très préjudiciable pour l'avenir. Que de gens au desespoir ! Le mari, la femme et les parens Vernes, le fils et le Pere Neker.

« Ce qui a fort irrité Vernes, ce sont les insultes et les railleries qu'il a trouvé contre lui dans les lettres de Neker, aussi a-t-il écrit à Neker qu'il le poignarderoit partout où il le trouveroit, s'il ne venoit pas se battre ; on dit que Neker a répondu à Vernes qu'il ne se battroit jamais contre lui et que si lui, Vernes, l'attaquoit, il le laisseroit le maître de sa vie sans se défendre.

« Mad^e Vernes est en Savoye, on dit qu'elle est grosse et qu'elle déclare que c'est de Neker. »

Le 17 octobre 1761, J. L. Du Pan ajoutait :

« Je vous écrivis avant-hier, Madame, l'histoire tragique ci jointe, Voltaire y voit un beau sujet de tragédie. »

Et, beaucoup plus tard, le 5 décembre 1773, il écrivait à la même correspondante :

« ... Vous pouvez peut-être vous rappeler que notre célèbre et

riche Neker[1] avoit un frère aine, qui perdit sa chaire de professeu pour avoir couché trop publiquement avec une jolie femme, dont le mari n'étoit pas aussi endurant que le roi de Naples[2] ; Neker a remis depuis peu sa maison de Paris à ce frere, qui est déjà en état de donner 80 m. £. de france à sa fille, et le riche y ajoute un présent de 20 m. £., en sorte qu'elle en apporte 100 m. à un Mr Rilliet auquel elle se marie[3] ; si tous ceux qui font la cour aux femmes étoient recompensez comme ce Neker, les Dames seroient bien servies. Ce Neker a aussi deux fils, et le riche trop riche n'a qu'une fille[4]... »

L'affaire de « Spble Louis Necker, professeur et de dame Dorothée Vernes, née Gay », est relatée tout au long dans les registres du Conseil de Genève, vol. 260 (année 1760), p. 449, 450, 453, 458, 462, 466, 468, 469, 472, 475, 478, 483, 484, 488, 492, 501, 517, 518, 530, 531, 532, 545, 580, 581 et vol. 261 (année 1761), p. 89, 100, 103, 112, 113, 249, 250 [Th. Dufour a pris copie de tous ces passages, mais ce qui est ici suffira vraisemblablement]. Le dossier de l'information faite à propos du coup de pistolet du 1er octobre 1760 est conservé dans le portefeuille 485 de *Procès et informations*. Il comprend 50 pièces, y compris les conclusions très développées du Procureur-Général Tronchin, datées du 2 décembre 1760. Le Procureur-Général concluait en demandant que Pierre Vernes, le mari, fût « condamné à être amené céans pour en être très grièvement censuré, à en demander pardon à Dieu et à la Seigneurie, genoux en terre, à être privé des droits honorifiques de la Bourgeoisie, banni pour dix ans de la Ville et des Terres de la Seigneurie, à garder son ban sous peine de prison, et aux dépens de son procès. » Mais le conseil transforma la privation des droits honorifiques de la bourgeoisie et le bannissement de 10 ans en un emprisonnement d'un mois, plus une année dans sa maison. Cette dernière peine fut suspendue au bout de cinq mois, le 5 mai 1761.

J.-L. Du Pan donne, dans une autre lettre à Mme de Freudenreich (20 février 1769) d'autres renseignements sur Pierre Vernes [né en 1724, mort en 1788] :

« ... Mr Vernes, le cocufié par le cy-devant Professeur Neker, envoya l'année dernière à Annessi chez Made Beaumont une fille grosse de lui, pour y accoucher. Cela fait, le Pere de cette fille, qui

1. Jacques Necker, le financier.

2. Dans la même lettre, Du Pan avait dit, plus haut : « Je vous mène à présent en Italie où vous verrez d'imbecilles Bourbons ; celui de Naples n'a point de cervelle, mais comme bon françois, il soufre que sa femme le fasse cocu, et il est le premier à en plaisanter, jusqu'à appeler quelquefois le galant *Votre Majesté.* »

3. Le mariage Rilliet-Necker fut célébré à Genève le 19 décembre 1773.

4. La future Mme de Staël.

est un tailleur, nommé Veber ou Vebre, alla chercher sa fille, mais il fut bien surpris quand elle lui dit que Mad^e Beaumont[1] l'avoit convertie à la Religion Catolique, et qu'elle ne vouloit pas revenir à Genève. Ce Pere avec Vernes et autres prirent le parti d'aller à Annessi pour enlever cette fille par force. Vernes monta à cheval et les autres en carosse, ils prirent la fille et partirent avec elle dans le carosse ; Vernes, qui n'etoit pas entré dans la ville, attendoit dehors pour servir d'escorte ; ils furent poursuivis et atteints par des dragons, qui n'arretérent que la belle et un de ses ravisseurs, laissant échaper les autres. On a instruit leur procès, et ils viennent d'être jugez à Chamberi, le prisonnier, que l'on dit noble, à un bannissement, Vernes et les autres à cinq ans de galères où ils ne se rendront pas... »

Voltaire fait allusion à l'affaire de Louis Necker et de Pierre Vernes dans deux lettres, l'une du 26 décembre 1760, à M^me d'Épinay (*Corresp.* n° 4390), l'autre du 29 décembre 1760, à M. Bertrand (*Corresp.* n° 4394).]

1. Il s'agit probablement de M^me Le Prince de Beaumont qui habitait Annecy, et dont J.-L. Du Pan parle dans une autre lettre du 27 janvier [1768 ou 1769]. [Th. D.]

## Nº 957.

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Enghien-lès-Paris[1].

(Lettre de Mme de Verdelin.)

Je vous offre un moyen, mon cher voisin, de réparer les torts que vous voulez bien croire avoir avec moi : c'est de m'aider à devenir meilleure, et de ne faire aucune grâce à ce que vous trouverez de mauvais chez moi. J'ai le goût et la volonté d'être bonne ; je vous le dois, mon voisin, et j'avoue ma dette avec plaisir et reconnoissance. Je n'ai pas vu M. de Margency sans qu'il m'ait demandé si j'avois eu de vos nouvelles. Je croyois qu'il vous en avoit demandé à vous-même, parce qu'il ne m'avoit chargée de rien pour vous. La maladie de son ami[2], ses devoirs près de sa mère l'occupent tout entier, et puis sa santé qui n'est pas bonne. Il vint ici Samedi. M. de Verdelin et moi, qui ne l'avions pas vu depuis du temps, le trouvâmes fort changé. Je donne de si bonnes raisons de son absence que je ne m'en plains pas. J'en use de même sur le projet de la vente de sa terre ; je fais plus, je viens de lui écrire pour lui proposer un acquéreur. Je crois, malgré cela, que je ne lui en impose pas sur le fond de ma façon de penser. Je vous ai avoué, Monsieur, que cet événement me tue. Il n'en faut plus parler, je dirois inutilement il n'y faut plus penser, car je sens que j'y penserai toujours.

Ce pauvre Desmahis va mieux, je l'ai trouvé jeudi plein d'espérance ; malgré cela, je ne regarde sa maladie que comme un malheur différé. Il est dans la plus haute piété, c'est un grand bien. Il m'a chargée de vous dire mille choses pour lui.

1. Transcrit de l'orignal autographe non signé (Bibl. de Neuchâtel).
2. Desmahis, *voy.* plus bas.

Ces anglois sont si heureux en tout, Monsieur, que je serois tentée de croire qu'ils ont enlevé la Julie, et ils nous haïssent tant qu'il ne faut pas espérer qu'ils veuillent nous la rendre. Oh ! je ne leur pardonnerai pas cette capture-là comme celle de mon sucre. Savez vous que mon grand frère[1] vient de leur faire 7 prises et que des 7, il n'en est arrivé dans nos ports que 4, encore sont-elles chargées de carottes et d'ognons qui ne sont pas ognons de tulipes. Il est reparti pour tenter une meilleure fortune. Je la souhaite plus que je ne l'espère[2].

Bon jour, mon voisin ; vous êtes bien prompt à vous acquitter de vos dettes envers moi. J'en ai contracté avec vous qui ne peuvent être appréciées que par ma reconnoissance et mon attachement.

Le 4 j^r. 1761.

Je fais mille remerciemens à Mademoiselle Levasseur ; qu'elle ait soin de sa santé et de la vôtre, je l'en prie instamment.

1. Charles de Brémond d'Ars, marquis d'Ars, qui devait mourir glorieusement quelques jours plus tard (*Cf.* lettre de Margency à Rousseau du 21 janvier 1761 et lettre de Rousseau à M^me de Verdelin du lundi 26 [janvier 1761], n° 973, note 2). Au X^e livre des *Confessions,* parlant de M^me de Verdelin, J.-J. raconte l'anecdote suivante : « Son frère venoit d'avoir le commandement d'une frégate en course contre les Anglois. Je parlai de la maniére d'armer cette frégate sans nuire à sa légéreté. Oui, dit-elle d'un ton tout uni, l'on ne prend de canons que ce qu'il en faut pour se battre. »

2. Tout cet alinéa « Ce pauvre Desmahis.... l'espère, » est *INÉDIT*. Streckeisen-Moultou, qui reproduit la lettre dans *Amis et Ennemis,* t. II, p. 476-467, l'a omis, probablement parce qu'il n'a pas su déchiffrer deux ou trois passages d'une lecture difficile.

## *N° 958.*

### [Le Maréchal de Luxembourg à Rousseau][1].

4 janvier 1761.

Vous ne vous plaindrez pas cette fois-ci de ce que je me crois obligé de vous faire réponse quand vous m'écrivez, puisque je n'ai point voulu répondre à la lettre que vous m'avez écrite il y a deux mois. Quoique de quartier, j'aurais pu trouver le temps de m'entretenir avec vous, et il aurait été mieux employé qu'à la plupart des choses que j'ai faites, mais j'ai craint que cela ne vous empêchât de m'écrire.

Je m'impatientais de la lenteur de votre libraire, et de ne point voir paraître *Julie*, mais je suis furieux contre lui si vos soupçons sont bien fondés, et si son avarice a fait prendre la route de la mer à cette pauvre *Julie*. J'ai cependant quelque espérance encore qu'elle n'est point en Angleterre ; mais ce qui me console, c'est le parti que vous avez pris de ne lui point donner votre *Emile* et de le confier à Madame de Luxembourg comme elle vous l'avait demandé plusieurs fois. J'en reviens à *Julie* ; depuis un mois on ne cesse d'en parler et tout le monde s'impatiente de ne la point voir arriver. La veille que je suis parti de Versailles, une grande dame de la cour me dit qu'elle en avait lu quelques lettres et qu'elle en était enchantée ; elle n'en a que la première partie, je ne sais qui la lui a prêtée.

J'espère que la semaine prochaine nous pourrons, Madame de Luxembourg et moi, faire une course légére pour aller vous voir. Je hais bien l'hiver, puisqu'il me prive du plaisir de voir un ami que j'aime aussi tendrement. Je suis enchanté que Pâques soit de bonne heure, mais je n'y puis penser sans songer en même temps que l'intervalle en sera plus long jusqu'au mois de juillet.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 470-471.

## N° 959.

### [Duclos à Rousseau][1].

[janvier 1761].

Je vous renvoie le conte[2] que j'ai lu avec plaisir ; mais je ne crois pas qu'il puisse paraître ici sans vous commettre. Je trouve que l'abrégé de l'abbé de Saint-Pierre vous convenait trés fort ; par l'échantillon que j'ai vu, l'ouvrage vous ferait honneur et, ce qui doit vous toucher davantage, serait trés-utile. Vous avez tout ce qui pourrait vous faire de sots ennemis et vous joueriez sur votre gain. A l'égard de *Julie*, il y en a six exemplaires qui courent le monde et que Rey a donnés. Quoique l'ouvrage soit bon intrinsèquement, vous savez qu'il y a des choses qui peuvent être mal interprétées, et faire arrêter le livre assez longtemps pour faire naître des contradictions dans le débit et occasionner des contrefaçons. Si vous ne traitez Rey que comme une bête, vous lui ferez grâce. Cet étourdi grossier s'imagine-t-il que c'est sans raison que vous avez fait imprimer en Hollande et que vous lui avez donné pour cent louis ce qui pouvait vous en valoir ici cinq cents ? Donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles par la poste, je vous embrasse de tout mon coeur.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 294-295.
2. *La Reine Fantasque*. Cf. n° 939.

## N° 960.

A Monsieur Rousseau
à Montmorency[1].

(Lettre de Rey.)

Mon cher Rousseau

Après ma derniére écrite, Robin m'apprit des nouvelles des balles contenant votre ouvrage, et qu'il en avoit informé Mr Coindet, lequel vous avoit écrit sur le champ. C'est en conséquence qu'il m'a paru inutile de vous le mander moi-même. Ces balles doivent arriver aujourd'hui. J'ai demandé hier au soir à Mr De Malesherbes vos exemplaires au moment de leur arrivée, afin qu'il en fût fait distribution suivant vos intentions. On m'a renvoyé à Mr. Guerin, ce à quoi je ne comprends rien, et, comme je n'ai eu, depuis le moment que je vous ai quitté, que du chagrin au sujet de cet ouvrage, que j'en essuierai encore, je suis décidé à m'en retourner, ma présence étant nécessaire chez moi. Ce billet est pour vous prévenir que mardi prochain j'irai vous voir. Dieu vous donne santé et contentement.

Je suis bien réellement, mon cher Rousseau,

Tout à vous

Rey

[Paris]. Le 9e Janvier 1761.

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, f. 119, 120. 3/4 de page de texte petit in-4°, deux pages blanches et l'adresse sur la 4e, cacheté d'un pain à cacheter.

*N° 961.*

A Messieurs
Messieurs Thelluson et Necker
Pour Monsieur Coindet,
Banquiers,
à Paris[1].

(Lettre de Moultou.)

Je n'ai tant tardé à vous répondre, Monsieur, que pour m'assurer de l'exemplaire de la lettre de M. Rousseau à V.[oltaire] que vous me demandiez. Cet exemplaire était unique à Genève; il appartenait à un jeune allemand qui l'avait apporté de Francfort. Je ne savais si je pourrais le déterminer à me le céder; je l'ai obtenu cependant, et sans aucune peine : dès que j'eus dit à ce monsieur que cette lettre avait été imprimée sans le consentement de l'auteur, qu'il ignorait si c'était bien son ouvrage, et qu'il souhaitait d'en avoir un exemplaire pour s'en assurer, il me le remit de la meilleure grâce du monde.

J'ai été bien ravi de pouvoir rendre ce léger service, et à M. Rousseau, et à vous, monsieur, & il m'a procuré l'avantage de connaître un des admirateurs les plus zélés de notre respectable concitoyen, un allemand qui a bien autant d'esprit qu'un français, et des vertus qui valent mieux que tout l'esprit de france. Il ne me reste plus qu'à savoir par quelle voie je vous enverrai cette lettre. Si vous me donniez une adresse pour vous l'envoyer *franco* par le courrier, ce seroit le mieux; ici on ne peut point affranchir à la poste, et j'en ai bien du regret, monsieur : cela me gêne quand je vous écris.

M. Vernes voulait faire réimprimer ici cette lettre de Rousseau; je l'en empêchai; je lui dis qu'il ne pouvait le faire au

1. *INÉDIT*. Transcrit par J. Richard de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothéque de Neuchâtel. Timbre postal : GENÈVE.

moins sans la permission de l'auteur, et je crois que, quelques beautés qu'il y ait dans cet ouvrage, il vaut encore mieux qu'il soit inconnu à Genève.

Je fus indiscret, contre mon intention, quand je vous priai de m'envoyer par la poste le roman de M. Rousseau. Je croyais qu'il n'avait que 3 ou 4 volumes, et que vous auriez pu me l'envoyer en 2 fois ; mais, vous dites qu'il en a 6 ; ma demande était ridicule, quelque juste que fût mon impatience. Envoyez-le-moi donc, s'il vous plait, par la voie qu'il vous plaira ; la meilleure sera la plus prompte.

Remerciez M. Gudin de la jolie lettre qu'il m'a écrite : je n'ai pas le temps de lui répondre aujourd'hui, et je suis, à la hâte, monsieur, mais bien sincèrement, votre très-humble et très-obeisssant serviteur,

Moultou

Mes très-humbles respects à M. Rousseau. Plus je vis, et plus je l'admire et l'aime : la vertu concilie ces deux sentiments ; elle n'y trouve rien de trop familier. La comédie ne séjournera plus chez Volt. ; au moins, elle n'y sera pas jouée par des génevois : le Conseil y a mis ordre, et c'est une chose bien triste que tous les discours de nos étourdis à ce sujet. J'aurai l'honneur d'écrire bientôt à M. Rousseau.

Mercredi, 14 janvier 1761.

Si vous m'envoyez le livre de M. Rousseau, ayez la bonté de vous faire rembourser chez MM. Dufour et Mallet.

*N° 962.*

A Monsieur Rousseau
à Montmorency.

(Lettre de Rey.)

[Paris]. Samedi matin 17 janvier 1761.

[Rey avise Rousseau que la veille, vendredi, Mr Coindet lui a demandé « un billet pour retirer vos exemplaires ».]

Je n'en vois pas l'utilité, les balles n'étant pas encore en mon pouvoir et le Sr Robin doit y être pour voir sa marchandise, ou l'ouverture de la balle qui les contient. J'ai acquiescé à la demande de Mr Coindet par la crainte de vous déplaire. Ces livres ne sont plus en mon pouvoir. Je n'ai par conséquent point de demande à faire, ou il faudroit que ce fût par votre ordre exprès. J'ai pensé d'un autre côté que Mr Coindet pourroit avoir quelque occasion de les faire prendre et de vous les procurer plus tôt que je ne vous ai dit. Je souhaite pour vous qu'il y réussisse.

Je pars lundi matin à 3 heures. Le seul plaisir qui m'ait goûté [2] e[s]t le tems que j'ai passé près de vous, tems de paix et dont je me souviendrai avec satisfaction. Je salue Madelle Le Vasseur....

1. *INÉDIT*. Fragment transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Rey, f. 121, 122. Chiffre et timbre postaux H/43. Cachet de cire rouge. 1 p. et 4 lignes de texte petit in-4° (le f° 122 recto est blanc).

2. L'expression « qui m'ait gouté » n'est pas génevoise. Elle est germanique et s'explique, sous la plume de Rey non parce que celui-ci était né à Genève, mais parce qu'il habitait à Amsterdam. [P.-P. P.]

## N° 963.

## A M. [Guérin][1].

Voila, Monsieur, les deux morceaux que vous avec déja vus et dont après les avoir preséntés à Monsieur de Malesherbes je vous supplie de disposer[2]. La préface est bien barbouillée, mais je crois que j'aimerois mieux qu'elle ne s'imprimât pas que d'être obligé de la recopier. Je voudrois[3] qu'on pût distinguer les interlocuteurs sans avoir besoin de lettres initiales mais j'ai grand peur que cela ne se puisse pas, assés intelligemment. Il convient que la brochure ne paroisse que quinze jours ou trois semaines après la publication du livre,

1. Transcrit en novembre 1887 de l'original autographe signé, que m'a communiqué M. Étienne Charavay, et qui a été acquis depuis par la Bibliothèque publique de Genève (ms. fr. 232). 4 p. in-8°, les deux dernières blanches, sans adresse, ni cachet, la lettre ayant accompagné l'envoi d'un manuscrit et le tout ayant été porté par Coindet. Sur la p. 4, outre des traces de notes au crayon qui ont été effacées et ne sont plus lisibles, il y a, à l'encre, le mot « Préface », écrit probablement par le destinataire. Ce destinataire est Guérin, comme le montre l'allusion aux promenades à St Brice. En ce qui concerne les « deux morceaux » que Rousseau lui envoie, l'un est évidemment la préface dialoguée de la *Nouvelle Héloïse*; l'autre ne serait-il pas « L'extrait de Platon sur l'imitation théâtrale » ? (*Cf.* lettre n° 878, du 21 sept. 1760, à Guérin : « quant à la préface en dialogue, je vous la ferai tenir avec le morceau que nous avons conclu d'y joindre, pour en disposer comme il vous plaira »). En tous cas [*cf.* aussi 2e alinéa de la lettre à Coindet du 30 janvier et 2e alinéa de la lettre du 6 février au même], ce second morceau ne peut être le Recueil d'estampes pour la *Nouvelle Héloïse,* comme on l'a proposé dans les *Annales J.-J. R.* (t. VII, p. 58, note), car, à la date du 18 janvier, ces estampes n'étaient pas encore prêtes, et d'ailleurs, ce recueil ne saurait être désigné par l'expression « morceau » [Th. D.]. Il y a une autre raison pour qu'il ne s'agisse pas ici du Recueil d'Estampes, c'est que Rousseau ne s'est en rien (si ce n'est par des conseils à Coindet) mêlé de la publication de ce Recueil, dont l'éditeur a été Coindet seul. On verra plus loin que le privilège a été pris au nom de ce dernier. D'ailleurs, le 9 octobre (*cf.* n° 892), Rousseau déclare à Coindet : « Je ne suis pas non plus d'avis de réunir des choses aussi différentes que ma préface et vos estampes. » [P.-P. P.]

2. Les mots « supplie de disposer » sont soulignés sur l'original autographe, mais par une autre main que celle de Rousseau : l'encre de ce trait est plus blanche que celui de la iettre.

3. Rousseau avait d'abord écrit : « Je voudrois bien », puis il a biffé le dernier mot.

et il m'importe qu'il n'en transpire rien jusqu'à ce tems-là. M. Coindet qui vous remettra ce pacquet est chargé de vous témoigner ma reconnoissance de vos bontés pour lui et pour moi. Dans les agrémens que je me promets du retour de la belle saison, je n'oublie pas ceux de mes promenades à St Brice et du pélérinage que vous avez voüé à Montmorenci. Bon jour Monsieur je vous embrasse de tout mon coeur, et présente mes respects à toute votre famille.

Ce Dim : 18 [janvier 1761] [1].

J J. ROUSSEAU

*N° 964.*

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDET
CHEZ MRS THELUSSON ET NECKER
RUE MICHEL-LE-COMTE
A PARIS [2].

Ce lundi matin [19 janvier 1761].

Les 3 estampes en question ne sauroient regarder les pages recto. Cela est de toute impossibilité pour celle du fiacre, attendu qu'elle regarderoit une autre lettre que celle à laquelle elle appartient si elle étoit après, et qu'elle seroit absurde si elle étoit avant, comme anticipant une situation qui n'est même pas supposée à la fin de la lettre. Les deux autres ne seroient guéres moins ridicules. Le meilleur parti sera d'attacher vos estampes deux à deux, tout comme si elles regardoient le même côté ; si la marge est un peu large, il sera aisé d'attacher au livre ces trois estampes par le côté droit, et si la marge est trop étroite on pourra toujours les mettre sur des

1. Date certaine, car, de juin 1760 à août 1761, le mois de janvier est le seul où le 18 tombe au dimanche [Th. D.].

2. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 203, n° 95. 4 p. petit in-4°. L'adresse sur la 4e. Timbre postal d'ENGHIEN-LES-PARIS. Chiffre postal. Cacheté d'un pain à cacheter, avec l'empreinte du navire.

onglets comme des cartons. Ce sera l'affaire des relieurs.

Plus je regarde la dernière estampe, plus je la trouve ignoble, et c'est le plus grand défaut qu'elle puisse avoir. Il faudroit dans les figures de Claire et de Wolmar une certaine noblesse de maintien qui les distinguât du peuple qui est dans la chambre, et au contraire, Wolmar semble un vieux apothicaire et Claire une grosse joufflue de servante, qui tient un torchon. Il faut absolument remédier à cela et si cela ne se peut j'aimerois mieux supprimer l'estampe. Voici là-dessus quelques idées.

Le voile doit être beaucoup plus ample et plus long, on doit juger de sa finesse par la forme des plis, et de sa richesse par la broderie qui paroit autour. Il est dit que c'est un voile d'or brodé de perles, apporté des Indes ; vous m'avouerez que celui de l'estampe n'est qu'une véritable panosse[1]. Il me semble qu'avec un peu d'addresse il ne seroit pas impossible de cacher en tout ou en partie le visage de la morte par quelques replis flotans du même voile, et sûrement cette finesse de l'art n'échaperoit pas aux spectateurs.

Claire n'a pas la taille assés fine ; son visage est trop plein, on n'est pas ainsi dans une profonde affliction, surtout après beaucoup de fatigues et d'insomnies. Elle devroit être dans un déshabillé, très négligé à la vérité, mais pourtant qui sentit sa dame et l'on ne voit rien de cela, il faut ajouter au moins quelque maniére de garniture à sa robe ou à sa jupe, et lui donner des manchettes plus longues et plus plissées qu'à la femme qui est à côté.

Je ne puis m'empêcher d'ajouter que si les plis de la robe tomboient moins perpendiculairement et qu'ils descendissent un peu plus de biais du devant en arrière, cela seul feroit suposer une robe plus trainante et donneroit à l'habillement beaucoup plus de noblesse et de grace[2].

L'habit de M. de Wolmar est si large, quoique boutonné,

1. *Panosse* est un mot spécial à Genève, pour signifier *un sale torchon* (en patois savoyard, qui est le patois de la région génevoise, « torcher » se dit : « panâ »). [P.-P. P.]

2. Cet alinéa, « Je ne puis... grace » est écrit, en travers, dans la marge de la page précédente.

qu'il paroit un habit pris à la fripperie ; il faut déboutonner l'habit, en sorte que les basques soient plus en arrière ou bien le rendre plus juste-au-corps. La morte elle-même ressemble à une ravaudeuse. La richesse de l'ameublement tranche ridiculement avec la bassesse des personnages ; on ne les croira jamais faits pour habiter cette chambre-là. Cette estampe devroit avoir je ne sais quel air de merveilleux, de féerie. Elle a précisément l'opposé. Adieu, cher Coindet, j'espère que vous me donnerez des nouvelles de Mad[e] la Mareschale. Je vous embrasse.

## *N° 965.*

### [NOTE ADRESSÉE À COINDET][1].

[vers le 20 janvier 1761.]

Distribution.

Quatre exemplaires choisis et parcourus, afin qu'on soit sûr qu'ils sont sans tare, enveloppés et cachetés, addressés à Madame la Maresch[e] de Luxembourg, et enfermés avec un cinquième exemplaire dans une autre envelope addressée à M. du Bettier. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 5

-|- Trois exemplaires addressés à M. le Ch[r] de Lorenzi au Luxembourg. Il a un billet pour les retirer chez le S[r] Robin. M. Coindet retirant les soixante exemplaires, le S[r] Robin n'aura qu'à lui addresser tous les billets que j'aurai donnés pour en retirer chez lui, et si je donne de semblables billets dans la suite, ils seront addressés à M. Coindet.. . . . . . . . . . . . . . . . . 3

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 203, n° 92. 4 p. petit in-4°. Sur la p. 4, blanche, J. J. avait d'abord écrit ce début de lettre, qu'il a biffé : « Au chagrin de mes torts avec vous, Madame, se joint celui de vos peines. » Une main qui ne paraît être ni celle de Rousseau, ni celle de Coindet, a écrit sur cette même page deux noms : « Mad[e] de Courteille, M[r] ferrand. » A la page 3, au-dessous de la seizième ligne, la même main a ajouté au crayon : « 1. à M[d] Le Cointe || 1. M[r] Marmontel. »

Vn à M. Duclos, au Louvre. . . . . . . . . . . . . 1
Vn à M. Lenieps. . . . . . . . . . . . . . . . . 1
Vn à Mad[e] la M[ise] de Crequi, quai des 4 Nations. . . 1
Vn à M. de Lalive introducteur, etc. . . . . . . . . 1
Vn à Monsieur d'Epinay rue S[t] Honoré proche les Capucins. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1
Vn à Mad[e] la Comtesse d'Houdetot, rue S[t] Honoré à côté du cul-de-sac de l'orangerie.. . . . . . . . . . 1
Vn à Mad[e] Dupin, rue Plastrière.. . . . . . . . . 1
Vn à Mad[e] de Chenonceaux. . . . . . . . . . . . 1

16

Transport. . . . . . , , . . . . . . . . . . . 16
*Vn à Mad[e] Sellon, si elle est à Paris. . . . . . . . 1
Vn à M. de Gauffecourt, directement à Lyon, s'il y a moyen sans que le port lui coûte, sinon remis pour lui à à M. Voullaire.. . . . . . . . . . . . . . . . . 1
Vn à M. Roguin. . . . . . . . . . . . . . . . . 1
÷|÷ Deux à Mad[e] de Verdelin, rue Vivienne. . . . . . 2
Vn à M. de Carrion. . . . . . . . . . . . . . . . 1
Vn à M. Guérin, libraire. . . . . . . . . . . . . 1
*Vn à M. Watelet, dont je ne sais pas l'addresse. . . 1
Vn à M. d'Azaincourt. . . . . . . . . . . . . . 1
Vn à M. de Sevelinge. . . . . . . . . . . . . . 1
* Vn à M. de la Tour. . . . . . . . . . . . . . 1
*Vn à M. d'Alembert. . . . . . . . . . . . . . 1
Vn à M. Loiseau de Mauleon, avocat au parlement, cloître[1] S[t] Jaques de la boucherie. . . . . . . . . 1
Vn enveloppé et cacheté à l'addresse de M. Dupin de Francueil, receveur général des finances, afin qu'il se trouve tout prêt quand je serai instruit du lieu où il est et de l'occasion par laquelle on peut le lui envoyer. . . 1
*Vn à M. Coindet. . . . . . . . . . . . . . . . 1
Douze à moi par l'Epine. . . . . . . . . . . . . 12

43

1. J.-J. a écrit « croître ».

Les croix ⁜ marquent les exemplaires pour lesquels j'ai déjà donné des billets sur Robin.

Les étoiles * marquent ceux que je serois bien aise que M. Coindet accompagnât lui-même, ou qu'il y joignit un petit mot de billet pour marquer que j'y voulois joindre une lettre, mais que les tracas et ma mauvaise santé m'en empêchent.

Prendre garde que celui addressé à M. d'Epinay porte bien lisiblement le nom de Monsieur et non pas de Madame, et aussi qu'il soit envoyé des premiers, parce que je l'ai promis.

M. Coindet pourra s'il le juge a propos en offrir un à M. Gravelot.

## N° 966.

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à Enghien [1].

(Lettre de Margency.)

à Paris ce 21 Janvier 1761.

Mde De Verdelin m'a dit, Monsieur, que vous m'aviés destiné un exemplaire du Roman que vous allés donner. permettés moi de vous remercier d'avance de ce joly present. J'en suis digne par le gout vif que j'ay pour vos ouvrages et je merite cette marque d'amitié par l'atachement que j'aurai toute ma vie pour vous. notre Amie ajoute que vous vous plaignés de mon silence. je vous remercie encor de ce reproche. c'est une preuve que vous meme... mon cher voisin vous ne m'avés point oublié. J'avouerai franchement qu'en pensant souvent à vous, je ne vous ai point écrit parce que depuis six mois que je suis triste, contrarié et malade, je ne fais rien de ce qui pourroit me plaire. d'ailleurs je respecte un temps qu'il n'est pas juste de vous faire perdre, parce que le mien me pése. il faut pourtant que je vous dise que j'ay plus de tranquillité que je n'en avois et que c'est à vous que je dois cet état plus heureux. ce n'est point un compliment que je veux vous faire. Je sais que vous ne les aimés point et je vous apprends que je n'en fais pas; mais en relisant vos ouvrages, j'ay pris du gout pour la retraite ou je suis obligé de vivre et j'ay trouvé chés vous les consolations dont j'avois besoin. J'ay senti ce que vous dittes que pour être heureux il falloit cesser de demander aux autres ce que j'étois et m'interroger la dessus moi même. j'ai vû que la solitude calme l'ame et quelle

1. *INÉDIT.* Transcrit de l'original autographe, signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

appaise les passions que le desordre du monde a fait naitre. voila ce que vous m'avés fait connoitre. mon cher voisin, il y a au milieu des raisonemens sublimes que vous emploiés une douceur ravissante qui va à l'ame. je ne sais où vos ennemis ont pris l'humeur qu'ils vous reprochent. les sottes gens ont cru vous abaisser en vous comparant à Diogene le philosophe de l'antiquité, qui a eu le plus d'esprit et qui a sceu le mieux mettre le prix aux choses. vous allés apprendre l'extrême douleur de notre Amie. son frere celuy que vous avés vu à Poissy vient d'etre tué sur sa fregate aprés le combat le plus vif qui de memoire d'homme se soit donné[1]. je suis desespéré de cette nouvelle par l'horrible playe quelle va faire à cette ame si tendre, si sensible, et deja si malheureuse. Mr Desmahis qui est mieux me charge de vous remercier de votre souvenir. le premier usage qu'il fera de sa santé sera de vous aller remercier luy même de ce que vous pensés d'obligeant pour luy. il vous fait mille complimens. pour moy, mon cher voisin, je vous embrasse de tout mon coeur et je vous remercie de nouveau du bien que vous m'avés fait.

De Margency

rue de Vaugirard vis à vis celle des fossés Mr le Prince.

1. *Cf.* lettre de Mme de Verdelin du 4 janvier 1761, no 957, 2e alinéa, note 1 de la p. 317 et no 973, p. 341, note 2.

## N° 967.

### [Mme de Luxembourg à Rousseau][1].

Paris, ce vendredi [23 janvier 1761][2].

Je vous assure et vous donne ma parole que jamais Madame de Boufflers n'imaginera rien qui puisse la fâcher de votre part, et je vous conseille de lui envoyer les deux exemplaires auxquels elle s'attend et qui lui sont annoncés depuis longtemps. Elle n'a point changé pour vous, j'en suis bien persuadée, mais il n'est pas donné à tout le monde de vous aimer autant que moi. J'imagine que peut-être, elle et M. le prince de Conti ont été un peu blessés que vous n'ayez pas voulu de temps en temps recevoir du gibier de sa chasse, ce qui n'était qu'une marque d'amitié. Au reste, je crois que l'hiver contribue à cette espéce de refroidissement, parce qu'elle n'a pu vous voir si souvent ; elle a peur des chevaux. Toutes les fois qu'elle me parle de vous, c'est dans les mêmes termes d'amitié que je lui vois depuis qu'elle vous connaît. Je ne m'étendrai pas si fort sur le chevalier de Lorenzi. C'est un bon homme qui vous aime, qui vous rendrait des services, si l'on pouvait vous en rendre et que vous en voulussiez recevoir. Ne vous tourmentez pas l'esprit à chercher une chose qui n'existe pas, parce que, comme l'on dit communément : Où il n'y a rien, le roi perd ses droits.

M. Coindet devait m'apporter hier des livres qui sont bien attendus et bien désirés[3]; je ne comprends pas pourquoi il

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 440-441.

2. Pour cette date, voir la note qui suit.

3. Ce sont les exemplaires de la *Nouvelle Héloïse* qui ne furent portés chez Mme de Luxembourg que le « vendredi, à dix heures du soir » (*cf.* n° suivant, 2e alinéa), d'où résulte la date de la présente lettre : Streckeisen indique seulement : « Paris, février 1761 »; Th. Dufour, d'après la copie de Neuchâtel, ajoute « ce vendredi » et propose « fin janvier ou début de février » ; Mme de Luxem-

n'est pas venu, cela est insupportable. Ce que vous me mandez à la fin de votre lettre est charmant et affligeant. Eh, mon Dieu ! pourquoi ne voulez-vous pas faire le bonheur de deux personnes qui vous aiment tendrement? Je crois que la bonté de votre coeur vous y porte naturellement. Votre lettre est du 20, et je ne l'ai reçue qu'hier au soir; comme je veux que vous ayez ma réponse plus tôt, je vous envoie un homme pour la porter.

bourg, parlant d'une lettre du 20 qui ne lui est parvenue « qu'hier au soir », il faut que ce soit fin janvier, et comme c'est un vendredi, avant le 25, ce ne peut être que le 23 janvier 1761. [P.-P. P.]

## *N° 968.*

### A M. [Coindet, à Paris][1].

[vers le 24 janvier 1761.]

Je crois me rappeler que, dans le 9e dessein, la tête d'Henriette est proportionnellement plus grosse qu'elle ne doit être et son visage trop grand. Je sais que les enfants ont la tête grosse, mais cette disproportion diminue en grandissant. Il est bon qu'Henriette ait un visage mignon.

cinq éxemplaires à M. Dubettier, à l'hôtel de Luxembourg.

---

un éxemplaire pour Lyon, à l'addresse de M. de Gauffecourt.

---

douze éxemplaires à l'éditeur par le messager de Montmorenci, rue St Germain l'Auxerrois, à l'hôtel de Grammont.

## *N° 969.*

### [Coindet à Rousseau][2].

Ce Dimanche matin [25 janvier 1761].

J'ay mille choses à vous dire, Cher Concitoyen, si je l'avois pû j'aurois été vous voir ce matin pour m'éviter de vous écrire une longue Lettre et à vous, surtout, de me répondre. Vous auriez reçû de mes nouvelles par l'Epine hier, si j'avois eû quelque chose à vous mander, mais je n'ay rien apris que le

1. Transcrit, en sept. 1883, de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 203, n° 92bis, sans adresse.

2. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 4 p. in-4° pleines, sans adresse ni cachet. La lettre a dû être mise sous enveloppe avec les épreuves des planches qu'elle annonçait. [Th. D.]

soir, j'ay cru devoir vous envoyer un exprés. Voicy donc dequoy il est question.

M[r] de Malesherbes donna, comme je vous l'ay mandé, des ordres pour retirer de vos exemp[s]. dont 12 devoient vous être envoyés pour moi. le S[r] Grangé et ce Robin, mais surtout Robin, qui devoit être présent lorsqu'on retireroit la Balle de la doüane s'absenta sous divers prétextes, et le Jeudy il fut voir M[r] de Malesherbes, à qui il promit qu'il porteroit ce jour là 6 Exemp[s]. à Madame la Maréchale, et le lendemain 10 à vous. J'ay sû hier au soir de M[r] de Malesherbes qu'il n'en a rien fait, que, seulement ils ont porté les 6 Exempl[s] Vendredi à 10 heures du soir à Mad[e]. la Maréchale. j'ay été chez Grangé qui m'a dit avoir des ordres de M[r] de Malesherbes en conséquence des quels il agissoit, c'est un menteur, car dans le même moment M[r] de M. m'a dit s'en tenir à ce dont il étoit convenu avec moi, enfin ce Grangé m'a dit qu'il s'étoit arrangé pour vous aller voir aujourd'hui avec Robin, pour vous porter un Exemp. de leur Edition de Paris, et vous demander vôtre volonté sur les exempl. de hollande qui vous sont destinés. tenés vous en garde contre leurs discours, ce sont des gens qui chercheront à vous en imposer par de belles parolles, et qui ne desirent que gagner du tems pour vous donner vos exemplaires, et pouvoir, eux, vendre leur édition avant que vous ayez disposé de ce qui vous appartient. Je crois qu'ils ont dessein de vous proposer de distribuer de leurs Exempl[s] pour les presents que vous voulez faire, se chargeant de redonner à la place, quand il[s] le jugeront apropos, les Exempl[s] de Hollande, ils prétendent que Rey leur a dit que vous aviez consenti à cet arrangement je leur ai soutenu le contraire, parce que je ne vous en ay point entendu parler. Le moins qu'il y aura à démêler avec eux sera le mieux, c'est le sentiment de M[r] Guérin que j'ai vû hier au soir, et qui desireroit bien de vous voir hors de toutes ces tracasseries. Vous m'apprendrez si vous le jugez à propos comment s'est passé cette visite et vous me communiquerez ce que vous voudrez que je fasse relativement a vos exempl[s].

&c[a]. leur edition doit paraitre Lundy ou Mardy ils m'en ont fait mistére, et me disent que non mais je le sais de tous les libraires qu'ils l'ont annoncée pour ce tems là. le porteur attendra aussi longtems qu'il vous plaira.

J'ay dit à M. Grangé que je vous écrivois aujourd'hui par un exprès, cela lui fera penser que je vous informe de tout cecy ; mais encore une fois j'aurois bien voulu vous voir, cela auroit mieux valu, j'ay beaucoup de regret de ne le pouvoir pas.

Je reçûs mercredi votre lettre[1]. Vos observations sur la derniére planche sont très juste[s], elles sont venues bien tard, la planche étoit presque finie, on fera pourtant toutes les corrections que vous desirez, le Voile sera plus grand mais il ne pourra pas cacher le visage de Julie. Voila une epreuve telle qu'elle étoit quand j'ai reçû votre lettre. Si vous remarqués quelque chose de plus, faites m'en part je vous prie par le retour du porteur.

Vous trouverez ci joint la Matinée à l'angloise, finie, dites moi aussi ce que vous en pensez.

Je joins une eau forte de la 10[e] planche, j'imagine que voila le personnage tel que vous le desiriez, si quelque chose n'est pas bien dites le moi, il est tems d'y remedier.

Vous trouverez, je crois, le profil du visage de Julie assez joli dans les monumens des anciennes amours, je vous assure que ce n'a pas été chose aisée à obtenir. vous garderez toutes ces epreuves S. V. P.

M[r] Guerin toujours attentif à ce qui peut vous être agréable a cherché l'occasion de quelques demandes qu'on lui avoit fait des planches, et il m'a engagé par diverses bonnes raisons de les cedder à M[r] Duchesne, Libraire, au moyen de 150 Louis y compris vôtre Préface[2] & le projet[3], payables en differens termes, pour les quels nous nous arrangerons. Il est important que ceci ne se sache pas parce qu'on craint que

1. Du lundi 19 janvier, n° 964.
2. La Préface dialoguée.
3. Le *Projet de paix perpétuelle.* [Th. D.] (*Cf.* page 324, note 1.)

Grangé et Robin ne fasse contrefaire nos Planches, mal a la verité, mais ce seroit toujours des Planches contrefaites. Mr de Malesherbes a promis à Mr Guerin qu'il me donneroit un privilege a ce sujet, aprenez-moi je vous prie sous quel nom il doit être donné ce privilége, il me semble que ce doit être au vôtre.

Mr Guerin a parlé de votre preface[1] à Mr de Malesherbes il consent qu'elle soit imprimée quand il le jugera à propos. Voila je crois à peu près tout ce que j'ai à vous dire de plus pressé. Bonjour, trés cher. j'attends de vos nouvelles par le retour du porteur à moins que, si cela vous gêne de le faire attendre vous ne preferiez de m'en donner demain par l'Epine. Adieu je vous embrasse.

COINDET

*N° 970.*

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDET,
RUE MICHEL-LE-COMTE
À PARIS[2].

Ce dim: [25 janvier 1761][3].

Je suis au supplice pour vous : quant à moi, tout cela ne m'inquiète plus ; j'ai pris mon parti. J'attends les libraires et nous verrons. En attendant de mes nouvelles, je suis d'avis que vous ne fassiez plus aucun mouvement pour retirer les exemplaires ; peut-être en avez-vous déjà trop fait, mais je ne suis pas assés fou pour vous en savoir mauvais gré.

L'épreuve des fantômes sera bien, pourvu qu'elle soit noire et qu'on donne encore au visage un air un peu plus effaré; je

1. La Préface dialoguée.

2. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe, non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 203, n° 79. Cachet au navire.

3. Rousseau a répondu sur le champ, par le porteur de la lettre précédente. Plus tard, le même jour, dans la soirée, il a écrit la lettre qui suit.

ne suis content d'aucun visage, surtout de celui de Claire à la dernière estampe, la bouche est trop ronde, etc. Celui de Julie est bien dans les *Monumens*, mais très mal dans la *Matinée*, ainsi que celui d'Henriette; mais ne parlons plus de tout cela : que les planches aillent comme elles pourront, puisque nous en voilà débarrassé. J'en suis excédé et vous devez l'être. Le privilége doit être à votre nom, puisque les estampes sont à vous. Adieu, à demain. Si ces Messieurs viennent, je vous rendrai compte de notre entrevue.

Buvez à ma santé et dites mille choses pour moi à M. et Mad[e] d'Azincourt.

*N° 971.*

A M. Coindet, à Paris[1].

Robin est venu, mais j'étois prévenu, je n'ai point voulu de ses exemplaires, et quant à l'argent je l'ai renvoyé à vous. Il m'a promis qu'il vous remettrait, ce soir ou demain matin, dix-huit exemplaires de l'édition de Hollande, auxquels il joindra apparemment le 4[e] volume d'un exemplaire de son édition qu'il m'a apporté. S'il tient parole, vous m'enverrez, si vous voulez bien, par l'Epine, six exemplaires seulement et vous garderez les deux autres pour les distribuer comme il vous paroîtra convenable aux plus pressés de la liste, tels que le Ch[r] de Lorenzi, M. Duclos, M. de Carrion, etc. Priez ceux à qui vous les remettrez de vouloir bien ne les prêter à personne d'ici à une quinzaine de jours[2], sans leur expliquer pourtant la différence de l'édition de Hollande et de celle de Paris, afin qu'il soit question le moins qu'il sera possible des retranchemens. Sitôt que Robin vous aura donné les autres exemplaires (que je vous prie toutefois de ne lui point deman-

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe, non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 203, n° 103.
2. *Cf.* la lettre de M. de Francueil du 3 février 1761, n° 984.

der), vous en ferez la distribution sur le reste de la liste et alors vous pourrez dire à ceux à qui vous les remettrez qu'on les sert tard pour les mieux servir, parce qu'alors, l'édition de Paris étant probablement débitée, il n'y aura plus d'inconvénient à la décréditer. Adieu, cher Coindet, portez-vous bien il est tard et je n'ai que le tems de vous saluer et de vous embrasser.

Ce dim : au soir [25 janvier 1761].

Quand vous m'écrirez, vous m'enverrez s'il vous plait la note de votre distribution, etc.

Ne vous pressez pas d'en envoyer dans la rue Vivienne[1].

## *N° 972.*

A Monsieur
Monsieur Coindet
rue Michel-le-Comte
A Paris[2].

Ce lundi au soir [26 janvier 1761].

Je vous renvoye, cher Coindet, l'exemplaire que m'apporta hier le Sr Robin de sa prétendue édition de la Julie. Il manque à cet exemplaire le 4e tome, la fin du 3e, et la préface[3]; ce n'est pourtant pas pour cela que je vous prie de le lui restituer, ni même pour les retranchemens terribles qui rendent l'ouvrage ridicule à lire, parce que, rien n'ayant été substitué à la place des choses retranchées, les lacunes coupent la liaison et font à la lecture l'effet le plus désagréable. Mais je le lui rends parce que l'ouvrage est tellement défiguré de contresens et de fautes énormes d'impression, que je n'y reconnois plus mon manuscrit.

1. Ce second post-scriptum est sur la même page que l'adresse. « Rue Vivienne » désigne le domicile de Mme de Verdelin.

2. Transcrit en sept. 1883 de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 203, n° 102. 4 p. petit in-4°, l'adresse sur la 4e.

3. La première préface, et non la préface en forme de dialogue.

Mon dessein est de désavouer hautement cette édition, et même publiquement dans les journaux et gazettes ; il n'est point juste qu'on ose publier sous mon nom un monstre ainsi difforme et un livre ainsi mutilé. Il s'ensuit, du parti que j'ai pris, que non seulement vous ne devez point recevoir l'argent qui m'est destiné, s'il vous l'offre, mais qu'il ne convient pas même que le billet reste plus longtems entre nos mains. Ainsi je vous prie de ne pas tarder un moment, s'il se peut, à le déposer entre les mains de Monsieur de Malesherbes, sans lui dissimuler la raison qui me force à prendre ce parti. Comme cette raison est dans la plus exacte équité, Monsieur de Malesherbes est trop juste pour désaprouver ma conduite ; d'autant plus régulière en cela qu'étant sur les lieux ç'eut été du moins un égard auquel j'aurois du m'attendre qu'on m'eut consulté sur l'exécution, et alors l'édition de Paris, faite sous mes yeux (à quoi le consentement de Rey levoit toute difficulté), fut devenue, au moins à certains égards, plus exacte et plus correcte que celle d'Amsterdam. Si malheureusement vous aviez déja receu l'argent, vous devez être encore plus pressé de le remettre à Monsieur de Malesherbes, et cela fait, désavouez partout l'édition en mon nom. A l'égard de mes exemplaires de l'édition de Hollande, on me les rendra ou l'on ne me les rendra pas, comme on voudra, mais je ne veux pas que vous fassiez désormais la moindre démarche pour les avoir. Contentez-vous de les recevoir si on vous les envoye. J'espère que le S^r^ Robin voudra bien vous rendre *l'errata* de l'édition de Hollande [1], duquel il a fait un si admirable usage.

Je reçois vos pacquets après ma lettre écrite. Je suis indigné de tous ces délais, je confirme tout ce que je viens de vous marquer. Mais, mon cher, en servant M. d'Azaincourt avant M. Duclos, vous avez plus songé à vous qu'à moi. M. Duclos, homme de lettres et mon ancien ami, devoit avoir la préférence, et même je vous l'avois marqué. Adieu, je vous embrasse.

1. C'est-à-dire une copie manuscrite de l'Errata préparé par Rousseau et que Rey joignit à la contrefaçon qu'il fit à Amsterdam de la grande préface dialoguée. [Th. D.]

## N° 973.

A MADAME LA MARQUISE DE VERDELIN
À PARIS [1].

Ce lundi 26 [janvier 1761] [2]

J'apprends, Madame, la cruelle perte que vous venez de faire. Je connais trop bien votre sensibilité pour ne pas concevoir votre affliction, et je vous suis trop attaché pour ne pas la sentir moi-même. Je ne plains point les hommes de courage qui meurent pour leur pays, mais je plains beaucoup ceux qui les aimaient, qui leur survivent, et que l'amour de la patrie ne peut plus consoler de rien. Il n'y a que le temps qui console, la douleur ne se paye point de vains discours; j'ai un vrai regret de n'être pas maintenant votre voisin pour aller m'affliger avec vous. Je ne suis pas non plus sans peines de toute espèce; je les oublierais en partageant les vôtres, ou du moins je serais délivré de la plus triste de toutes, qui est de pleurer toujours seul.

[J.-J.] ROUSSEAU

1. Transcrit de l'imprimé en 1840, par Bergounioux, dans l'*Artiste*, p. 84.

2. Bergounioux, qui a pensé qu'il s'agissait de condoléances au sujet de la mort de M. de Verdelin, a daté cette lettre de 1764. C'est là une erreur. La lettre se rapporte au décès d'un homme de courage, mort pour son pays. Il s'agit de la mort du frère de Mme de Verdelin, Charles de Brémond d'Ars, marquis d'Ars, tué à 24 ans le 10 janvier 1761, à bord de la frégate l'*Opale*, qu'il commandait dans un combat contre les Anglais. (*Cf.* lettre de Margency du 21 janvier.) — En 1761, le 26 janvier tombe bien au lundi.

## N° 974.

### [MALESHERBES À ROUSSEAU][1].

ce 26 janvier 1761.

Je ne doute point que M. Rousseau n'ait senti le tort irréparable que feroit aux libraires la distribution dans le public de la première édition avant que la seconde y fût rendue.

Le Sr Robin m'a assuré que M. Rousseau lui avoit promis de garder chez lui les exemplaires qui lui seroient envoyés jusqu'au moment où il seroit convenable de les montrer. D'après cette parole, M. Robin ne doit plus avoir d'inquiétude. Je lui ai dit d'en envoyer sur-le-champ à M. Rousseau le nombre qu'il désireroit.

J'ai repris tous les cinquièmes et sixièmes tomes des exemplaires que j'avois, dès que j'ai vu qu'il y auroit des retranchemens à faire. Madame de Luxembourg m'a promis de ne pas communiquer les siens.

Au surplus, ce ne sont exactement que des retranchemens ; on ne s'est permis aucun changement. Ce seroit, selon moi, une infidélité que de rien changer à un auteur sans son aveu.

## N° 975.

### A M. DE MALESHERBES[2].

A Montmorency, le 28 janvier 1761.

Permettez-moi, Monsieur, de vous représenter que la seconde édition s'étant faite à mon insu, je ne dois point ménager à mes dépens les libraires qui l'ont faite, lorsqu'ils ont eu eux-

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. II, p. 405, et collationné sur l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

2. Transcrit de l'imprimé par Musset-Pathay, d'après la minute autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel.

mêmes assez peu d'égards pour moi ; qu'aux fautes de la première édition ils ont ajouté des multitudes de contre-sens, qu'ils auroient évités si j'avois été instruit à tems de leur entreprise et revu leurs épreuves : ce qui étoit sans difficulté de ma part, cette seconde édition se faisant par votre ordre, et du consentement de Rey. J'aurois pu en même temps coudre quelques liaisons, et laisser des lacunes moins choquantes dans les endroits retranchés. Cependant je n'ai pas dit un mot jusqu'ici, si ce n'est au seul M. Coindet, qui est au fait de toute cette affaire ; je me tairai encore par respect pour vous. Mais je vous avoue, Monsieur, qu'il est cruel de sacrifier en silence sa propre réputation à des gens à qui l'on ne doit rien.

Le sieur Robin a grand tort d'oser vous dire que je lui ai promis de garder chez moi les exemplaires qu'il devoit m'envoyer. Cette promesse eût été absurde ; car de quoi m'eût servi de les avoir pour n'en faire aucun usage ? Je lui ai promis d'en distribuer le moins qu'il étoit possible, et de maniére que cela ne lui nuisît pas. Il n'y a eu que six exemplaires distribués, des douze qu'a reçus pour moi M. Coindet. Je lui marque aujourd'hui de faire tous ses efforts pour les retirer. Quant aux six autres, ils sont chez moi, et n'en sortiront point sans votre permission. Voilà tout ce que je puis faire. Recevez, Monsieur, les assurances de mon profond respect, etc.

## *N° 976.*

### [Note de Malesherbes pour Rousseau][1].

ceci étoit écrit pour être remis à m. coindet avant que j'eusse reçu la lettre de m. rousseau [2].

[Vers le 27 ou le 28 janvier 1761].

m. rousseau ne peut pas dire que c'est contre son gré qu'on

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7901.

2. Cette première phrase a été ajoutée à la réception de la lettre de Rousseau du 28 janvier, à laquelle Malesherbes répond directement le 29 (n° suivant).

a fait à paris une édition de son ouvrage, parce que cela n'est pas vray.

mais il peut dire aussi haut qu'il voudra qu'il désavoue cette édition, qu'il ne l'a point revue et qu'elle contient des fautes qui déparent son ouvrage, puisque c'est vray.

au reste cette déclaration sera assez inutile, attendu que, quand elle paroitra, le public aura, selon les apparences, les deux éditions entre les mains et en jugera.

mais elle ne fera aucun tort aux libraires, qui alors auront sûrement débité l'édition de paris et à qui il sera très indifferent qu'on dise du mal de leur édition, pourvu qu'elle soit vendue.

ainsi non seulement m. rousseau peut, en sûreté de conscience, recevoir la rétribution qui luy est due légitimement malgré son désaveu, mais je ne sçais pas si les libraires ne luy seront pas encore redevables de ce desaveu, qui leur facilitera la vente d'une troisième édition, qu'ils feront faire quelque part sans retranchemens et qui se vendra bien mieux, quand la première, qui aura été faite à paris, sera dissipée. il n'y a dans tout cela que le public qui soit peut-être en droit de se plaindre, mais ce n'est point la faute de m. rousseau.

## *N° 977.*

## [MALESHERBES À ROUSSEAU][1].

Paris, le 29 janvier 1761.

Je ne suis pas surpris, Monsieur, que vous vous plaigniez de ce qui s'est passé, et je n'entrerai pas sur cela dans une explication qui seroit beaucoup trop longue pour une lettre et que je n'ai pas le temps de vous donner dans le moment présent.

Tout ce que je peux vous dire, c'est que je crois que les

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. II, p. 405, 406, et collationné sur l'original, de la main d'un secrétaire et signé de la main de Malesherbes, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

exemplaires que vous avez demandés vous sont remis et que vous pouvez en disposer comme il vous plaira, sans vous croire lié par ce que je vous ai mandé ces jours passés et par la parole que Robin s'étoit cru autorisé à me donner de votre part.

Je suis fâché que l'édition soit aussi fautive qu'elle vous l'a paru. Au reste, tout le public sait que vous n'y avez eu aucune part, et en sera encore bientôt plus certain par la comparaison de l'édition hollandoise que je prévois qui se distribuera, malgré les précautions qu'on prendra pour l'empêcher.

Je verrai M. Guérin et M. Coindet, qui vous diront sur cela plus de particularités que je ne puis vous en écrire. Vous connaissez les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre trés humble et très obeissant serviteur

DE LAMOIGNON DE MALESHERBES

## *N° 978.*

### [DÉCLARATION DE J. J. ROUSSEAU RELATIVE À LA *NOUVELLE HÉLOISE*][1].

[Fin janvier 1761].

1° Je ne désavouerai publiquement l'édition qu'autant que les libraires eux-mêmes le souhaiteront; je ne la désavouerai que quand elle sera debitée, et si Monsieur Malesherbes veut bien prendre la peine d'en dresser la formule, il n'y sera rien changé.

2° Je reverrai volontiers la 3[e] édition, si les libraires en font une, à condition qu'elle sera bien exécutée et en beau papier.

3° Je sacrifierai sans répugnance toutes les notes que Monsieur de Malesherbes jugera devoir être supprimées. Il faudra

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7901, où il est suivi des Remarques de M. de Malesherbes qu'on verra plus loin.

bien sacrifier de même tout ce qu'il lui plaira de rayer du texte ; mais cela me fâchera beaucoup ; parce que ces endroits sont précisément ceux par lesquels le livre peut être bon et utile ; c'est par eux qu'il atteint à son objet ; sans ces passages cet objet n'étant plus déterminé, le livre n'est qu'une rhapsodie mal cousue.

J'ajouterai que le *Discours sur l'inégalité* et le commencement de la *Lettre à M. d'Alembert* contiennent des principes plus hardis et plus hardiment dévelopés que tout ce qui est dans la Julie.

Le public ni personne ne sauroit trouver mauvais qu'un protestant parle en protestant. Cleveland, quoiqu'écrit par un catholique, est pour le moins aussi décidé là-dessus que S[t] Preux.

4° Je n'ai jamais connu ni M. de La Bedoyère ni son fils, ni sa bru, ni personne de sa famille, ni jamais eu de relation avec personne, que je sache, qui fût l'ami ou l'ennemi des uns ou des autres. Je n'ai été guidé dans le trait qui le regarde que par ma haine contre tout procédé violent et injuste, et par la persuasion où je suis que la fausse idée qu'on se forme en France d'un lien aussi libre et aussi saint que le mariage y est une des grandes causes de la dépravation des moeurs. J'ignorois d'ailleurs, quand j'écrivis la note, que M. de La Bedoyère se fût racomodé avec son fils, et sans l'article sur lequel je suis j'ignorerois encore que le père fût mort. Que son article soit donc supprimé et laissons en paix les cendres des morts.

## N° 979.

### De Mad^e de Crequi [1].

Jeudi [29 janvier 1761] [2].

On ne peut être plus sensible à l'attention et au souvenir de l'éditeur [3], mais on ne peut être moins disposée à récréer son esprit. Notre cher chevalier d'Aydie est mort au Périgord. Nous avions de ses nouvelles le samedi, et le mercredi, il y a huit jours, l'Abbé son frère manda cet évenement à mon oncle sans nulle préparation. Mon oncle, écrasé, me fila notre malheur une demi-heure et s'enferma. Lundi, la fiévre lui prit avec trois frissons en vingt-quatre heures et tous les accidens. Jugez de mon état. Enfin, une sueur effroyable a éteint la fiévre sans secours, mais il a eu cette nuit un peu d'agitation. Je suis comme un aveugle qui n'a plus de bâton. Je remets à un tems plus heureux à vous remercier et à vous parler de nous, car aujourd'hui je n'ai que moi en tête.

## N° 980.

### A M^me [de Créqui] [4].

A Montmorenci, le 30 janvier 1761.

Madame, votre lettre me plaît, me touche, et m'allarme. On fait des complimens aux gens indifférents ; mais aux per-

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886.

2. Rousseau répondant le 30 janvier (n° suivant), ce billet est certainement du 29. [P.-P. P.]

3. C'est-à-dire Rousseau, prétendu *éditeur* des « Lettres de deux amants », soit de la *Nouvelle Héloïse*.

4. Transcrit de l'imprimé en 1799 par Pougens, *loc. cit.*, p. 47.

sonnes qu'on aime on leur parle de soi. Je vous parlerai de moi aussi dans un autre tems, mais pour le présent parlez-moi de Monsieur l'Ambassadeur, je vous supplie : vous savez qu'il a depuis long-tems tous les respects de mon coeur, et votre attachement pour lui me rend sa vie et sa santé encore plus chères. Vous pleurez la mort d'un ami ; je vous plains : mais je connois des gens plus malheureux que vous. Eh ! Madame, c'est une perte bien plus cruelle d'avoir à pleurer son ami vivant.

### *N° 981.*

### De Mad^e^ de Créqui[1].

Ce samedi [31 janvier 1761].

Quoi que vous en disiez, Monsieur, j'aime mieux un outrage qu'un malheur, et je desire plustot l'infidélité que la mort. Je sens que vôtre coeur est affligé, mais le mien a pensé perdre tout ce qui lui est cher, et ce n'est que depuis hier que j'espére que mon oncle m'est rendu. Son état n'a duré, que vingt-six heures, mais qu'elles sont longues à passer ! Enfin, on l'a purgé aujourdui, et j'espère que S^t^ Louis, mon fidelle domestique, vous portera jeudi de bonnes nouvelles, car je veux absolument savoir par quelqu'un de sur des vôtres, comment vous êtes logé, vêtu et portant ; il vous dira aussi des miennes. Je n'ai jamais osé y aller cet été ; je ne vous aurois pourtant rien demandé ni causé d'embarras, mais la peur m'a saisie de vous troubler, et on ne lui résiste point.

Vous me manderez par S^t^ Louis si je puis lire vôtre roman ou quels chapitres, car je ne me suis permis que la préface[2] et une lettre au hazard, où il est question d'une joüe qui est

1. Transcrit par J. Richard de la copie de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886.

2. C'est la première Préface ; M^me^ de Créqui annoncera le 16 février la réception de la Préface dialoguée.

vraiment brûlante ; or, je vous dis que je ne me permettrai point ces passe-tems, malgré mon age et ma caducité. Mais il est impossible que Jean Jaques ait écrit six volumes qui ne tiendroient qu'à l'érudition du coucher, surement il y a de bonnes choses, des moeurs, des caractères. Fixez-moi donc ma portion, car dans tout ce que vous écrivez il y aura des choses profitables. Votre préface est ravissante ; on la traduit en ridicule dans Paris, mais je la leur fais entendre. Adieu, Monsieur. J'ai pour vous les sentimens que je dois.

Votre livre m'a été ôté vingt-quatre heures ; je l'ai remis avec soumission et je le revois avec plaisir [1].

1. Cette lettre, écrite le samedi [31 janvier] a dû être portée à Montmorency le jeudi [5 février], par Saint-Louis, le domestique de Mme de Créqui, qui a remporté la réponse de Rousseau datée du 5 février 1761 (voy. le n° 987). [P.-P. P.]

## N° 982.

### A M. [Coindet][1].

Ce vendredi [30 janvier 1761].

Je vois par vos exprés, lettres et billets, que je vous ai donné de terribles aubades, et moi de mon côté je n'ai pas passé mon tems fort agréablement. Vous aurez eu hier par M. Guerin mon consentement pour la pleine restitution des exemplaires à tous ceux auxquels ils étoient destinés. Vous aviez raison de croire que le consentement de Monsieur de Malesherbes supposoit le mien, puis qu'en effet toutes mes allarmes ne venoient que de la crainte de le désobliger. Voilà ses papiers que je vous prie de lui remettre : je suis touché et confus des détails dans lesquels il veut bien entrer ; du reste je n'ai point d'autre convention à faire avec lui que de souscrire en tout à ses ordres et à ses conseils.

M. Guerin a souhaité que mon extrait de Platon fût joint à la préface, pour être imprimé par Duchesne en vertu du traitté que vous avez fait avec lui ; j'y ai consenti de tout mon coeur.

Je suis déjà si calmé sur tout cela que je ne me soucie pas même de faire un désaveu public de l'édition de Paris, à moins que les libraires mêmes ne le souhaittent; et en ce cas je le ferai exactement tel que me le prescrit Monsieur de Malesherbes, quoiqu'il reste vrai que l'édition s'est commencée et avancée à mon inseu, tellement que l'errata envoyé, sitôt que j'en ai été informé, n'est pas arrivé à tems.

Adieu, cher Coindet, je vous attends demain au soir, ou dimanche matin de bonne heure, afin que nous ayons un moment pour causer, attendu que nous sommes tous deux priés à diner chez M. Mathas.

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe, sans adresse, ni cachet, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 203, n° 101, 4 p. petit in-4°.

*N° 983.*

A Monsieur
Monsieur J. J. Rousseau de
Genève
à Paris
ou à Montmorenci[1].

(Lettre de Mme Cramer-Delon.)

Genève, le 31e janvier 1761.

Il faut dites-vous des Romans aux Peuples corrompus; je rends grâce Monsieur à cette bienheureuse corruption puisque nous lui devons celui que vous venez de nous donner. Je crois avoir aquis par l'excès de ma reconnoissance le droit de vous en remercier sans avoir l'honneur d'être connue de vous, je conviens que si le même sentiment produisoit le même effet chez tout le monde, pour avoir fait un bon livre, vous passeriez votre vie à lire de mauvaises lettres; mais vous savez Monsieur qu'il n'i a point d'extravagance que l'amour propre ne mette dans la tête d'une femme, il a mis dans la mienne que le plaisir que vous m'avez fait ne ressemble point à celui des autres, d'où j'ai conclû que j'étois hors de pair.

Ne vous attendez pas Monsieur à une dissertation sur les beaux endroits de votre livre, je suis en état de les sentir mais non point d'en raisonner, d'ailleur pour n'avoir point un air étranger parmi mes concitoyens, je l'ai lû bien plus vîte que je n'aurois voulu, je vai à présent le savourer plus à mon aise. Je n'entre point non plus Monsieur dans les détails de ce que l'on en pense ici; votre préface paroît encore à bien des gens un tas de paradoxes, pour moi qui ai pour tout ce

1. Transcrit de l'imprimé en 1916 par M. Lucien Cramer, dans les *Annales de la Société J.-J. Rousseau,* t. X, p. 140-142, d'après l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Cachet rouge, armorié.

qui vient de vous Monsieur une prévention toujours favorable, elle me parût une manière d'énigme, et en effet j'en ai trouvé le mot, à mesure que j'ai lû, et que j'ai entendu critiquer ou louer le livre ; j'ai vu par exemple des honnêtes femmes scandalisees, et des femmes galantes peu satisfaites ; le premier volume révolte les dévotes, mais on aperçoit aisément que votre plus grand tort suivant elles n'est qu'une faute de transposition, elles sont accoutumées à ne pardonner une foiblesse qu'au dernier volume.

Je suis comme vous Monsieur admiratrice des Italiens, de leur langue, de leur musique et surtout de leur poësie ; jugez donc combien vos citations m'on parû agreable ; j'ai été enchantée du choix et de l'âpropos, l'Arioste et le Tasse sont mes auteurs favoris, vous l'avouerai-je, je leur tient compte des choses flatteuses qu'ils disent de mon sexe, l'on chéri son corps sans en trop aimer les individus.

Or che non puo di bella donna il pianto
et (*sic*) in lingua amorosa i dolci detti ?
esce da vaghe labbra aurea catena
che l'alme (*sic*) a suo voler prende é (*sic*) affiena.

Ces vers qui me paroissent délicieux surtout les deux derniers ne devroit-ils pas avoir été fais pour une femme comme Julie ?

Je finis Monsieur en vous assurant que je suis avec toute l'admiration qui vous est due Votre trés humble et très obeissante servante.

Cramer Delon
Rue des Chanoines.

*N° 984.*

A MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU
À MONTMORENCY[1].

(Lettre de Dupin de Francueil.)

C'est avec un grand plaisir mon cher Rousseau que je vous remercie de la noûvelle marque damitié que vous me donnes en m'envoyant votre nouvelle Heloise. l'interest que je prens a vous et a tout ce qui en vient mavoit fait prevenir votre attention, et javois deja le plaisir de vous lire quand votre edition est arrivée. je ne la continue qu'avec plus davidité. je seray exacte a ne la preter que dans 15 jours meme celle que j'avois auparavant puisque c'est votre intention[2]. j'ay bien reconnu mon ancien amy Rousseau dans le portrait qu'il fait des Valaisains ou tout dans cette peinture est délicieux jusqu'aux jeunes filles qui sont derriere et debout pour servir les convives. j'avoue que je les ferois mettre à table mais il faut dire que je suis un peu corompu et que je vi dans un siecle ou je lis des romans avec grand plaisir et surtout le votre. adieu mon cher rousseau portes vous bien aimes moy toujoûrs je retourne incessament sous mon chaume. je ne desespere cependant pas vous voir avant de partir.

Ce 3 février 1761.

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. In-8° de 2 pages et 4 lignes. Adresse sur la page 4. Cachet de cire rouge, empreinte indistincte. Pas de marque postale ; la lettre a dû être portée par un ami ou un laquais.

2. *Cf.* lettre à Coindet du dimanche soir [25 janvier], n° 970.

*N° 985.*

A Monsieur
Monsieur Rousseau, citoyen
de Genève [1].

(Lettre de La Condamine.)

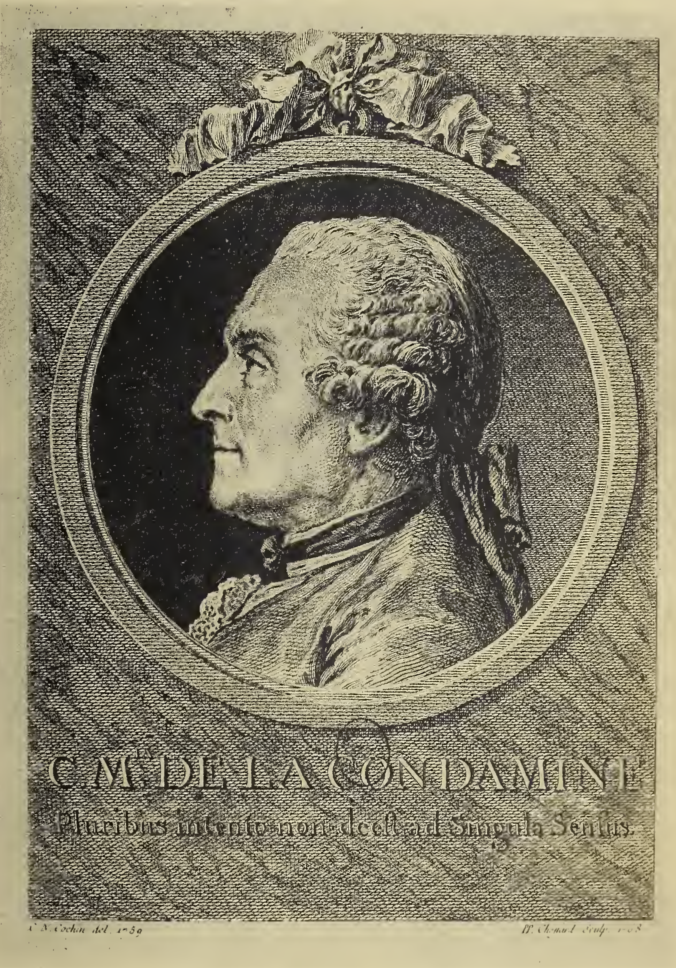
Paris, 3 janvier [*lisez* février] 1761.

Je suis confus, monsieur, du présent que vous me faites, du peu ou point de titres que j'ai pour le mériter de l'impossibilité où je suis de le reconnaître. J'ai dejà lu un tôme, et plus, de votre nouvel *ouvrage*, à la vérité, *tronqué*, dit-on, mais cependant *point défiguré*. On le trouve partout, et je n'ai différé à l'acquérir que dans l'espérance de l'avoir dans toute sa virilité. Je ne m'attendais pas que ce serait de votre main, et je suis occupé à imaginer qui a pu me mériter une distinction si flatteuse ; serait-ce qu'ayant assez mauvaise opinion de la sincérité des hommes (et, pour cette fois, vous serez, malgré vous de l'avis de tout le monde), vous ne m'avez pas confondu dans la foule, et que vous m'avez mis du petit nombre de ceux de qui vous pouvez espérer de savoir la vérité, ou de qui vous estimez le suffrage? Quant au premier point, vous n'ignorez pas que, par mon infirmité [2], je suis, au milieu de Paris, le plus souvent aussi solitaire que vous dans votre retraite. Cependant, je puis vous assurer que je sais, ne fût-ce qu'à force de questions, que votre dernier ouvrage seul pou-

1. *INÉDIT*. Transcrit par J. Richard, de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Par inadvertance, parce que c'était au début du mois, La Condamine a écrit « janvier » pour « février ».

2. La Condamine était sourd, et avait pris son mal gaîment. On lui attribue cette épigramme, faite sur lui-même à l'occasion de sa réception à l'Académie :

La Condamine entre aujourd'hui
Au sein de la troupe immortelle.
Il est bien sourd, tant mieux pour lui,
Mais non muet, tant pis pour elle.




Librairie Armand Colin, Paris.

C. M. DE LA CONDAMINE

Estampe de Choffard, d'après Cochin.

*Cabinet des Estampes, Paris.*

vait faire la fortune d'un libraire si tous ne s'empressaient à la partager par les contrefactions, et qu'il plaît généralement hors la préface.

Tout Paris pour *Saint-Preux* a les yeux de *Julie*.

Quant au second article, je sens que mon unique affaire va être d'en achever la lecture, pour la recommencer. Vous parlez au coeur, et personne ne lui parle plus éloquemment que vous. Tout le monde vous admire, et vous vous faites aimer de ceux même que vous haïssez. Je ne désespère pas de trouver le moment d'aller vous assurer de tous les sentimens avec lesquels je suis, monsieur, votre trés humble & trés-obéissant serviteur

La Condamine

J'ai bien de l'obligation à M. Berthier de vouloir bien servir de lien à une correspondance que je désirerais être plus à portée de cultiver.

*N° 986.*

A Madame
Madame la Marquise de Verdelin,
en son hôtel, rue Vivienne
A Paris [1].

(Lettre de Mme de Polignac.)

Ce 3 février 1761.

Je me flattais du plaisir de vous aller voir, ma belle dame; mais un rhume éternel m'en empêche quelque désir que j'en aie. J'ai achevé le livre de M. Rousseau. Quel livre, ma belle! et quelle âme il faut avoir pour l'écrire! Jugez de ce que l'on doit penser de qui en est le héros. Tout le monde assure que c'est le cas du *citoyen,* et moi j'aime à le croire. Une âme aussi sensible, aussi délicate, aussi vertueuse, fait honneur à l'humanité. Les premiers volumes m'ont arraché des pleurs, mais le 6me, ô ma belle! je n'ose vous dire l'effet qu'il m'a fait: non, ce n'est plus le temps des larmes, c'est une douleur vive qui s'est emparée de moi, mon coeur s'est serré. Cette Julie mourante n'a plus été pour moi un être inconnu: je me suis crue sa soeur, son amie, sa Claire; mon saisissement s'est [démonté] au point que, si je n'eusse quitté le livre, je me serais trouvée aussi mal que tous ceux qui entouraient cette vertueuse femme dans ses derniers moments. Il faut que je compte autant sur vous que je le fais, ma belle, pour vous confier ma faiblesse; riez-en, j'y consens; je connais votre coeur, et suis tranquille, vous ne m'en aimerez pas moins. Après vous avoir dit ma faiblesse, il faut que je vous dise ma folie. Vous savez que tant que *le citoyen* ne m'a paru qu'un philosophe & un homme d'esprit, il ne m'est pas

1. *INÉDIT.* Transcrit par J. Richard de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

venu en pensée de chercher à le connaître ; mais, l'amant de Julie, qui l'a aimée comme elle méritait de l'être, oh ! ce n'est plus la même chose ; et, dans mon premier mouvement, j'ai été au moment de faire mettre des chevaux, de m'en aller à Montmorency, de le voir à quelque prix que ce fût, lui dire combien il me paraissait par sa tendresse au-dessus des autres hommes, obtenir de lui de voir le portrait de Julie, le baiser, me mettre à genoux devant l'image de cette femme divine, qui, en cessant même d'être vertueuse, a toujours été un modèle de toutes les vertus, enfin l'adorer, et dire, en m'en revenant, comme Siméon : *Nunc dimittis*..... Voilà, ma belle, toutes mes extravagances. Convenez que votre amie est bien folle. J'en ris moi-même, à présent que mon délire est passé. Cependant, je voudrais que vous, qui êtes l'amie du *citoyen*, — vous vissiez ce portrait que j'ai tant désiré, et que vous vous chargeassiez de lui présenter mon hommage et mon encens. Ne me dites pas que tout ce que j'ai lu n'est qu'un roman : j'aime à croire, pour l'honneur des hommes, qu'il en est un avec une âme tendre, délicate, et sensible. Peut-être n'en serez-vous pas vous-même fâchée : cela va à la trempe des nôtres. Bonsoir, ma belle. Pardon si mon bavardage vous a ennuyée, mais j'avais besoin de babiller, et vous êtes sans doute celle à qui je devais m'adresser, puisque vous êtes celle que mon coeur préfère.

## N° 987.

### A Mme [de Créqui][1].

A Montmorenci le 5 fevr 1761.

Je suis, Madame, pénétré de reconnoissance et de respect pour vous, mais je ne puis accepter un présent de l'espéce de celui que vous m'avez envoyé[2]. Je ne vends pas mes livres et si je les vendois je ne les vendrois pas si cher. Si vous avez retiré vos anciennes bontés pour moi au point de dédaigner un exemplaire des écrits[3] que je publie, vous pouvez me renvoyer celui-là, je le recevrai avec douleur, mais en silence.

Vous me marquez qu'on trouve ce livre dangereux[4]. Je le crois en effet dangereux aux fripons, car il faut aimer les choses honnêtes. Vous devez concevoir là-dessus combien il doit être décrié, et vous ne devez point être fâchée pour moi de ce décri, il me seroit bien plus humiliant d'être approuvé de ceux qui me blâment. Au reste si vous voulez en juger par vous-même, je crois que vous pouvez hazarder de lire ou parcourir les trois derniers volumes. Le pis-aller sera de suspendre vôtre lecture aussi tot qu'elle vous scandalisera.

Vous n'ignorez pas, Madame, que je n'ai jamais fait grand cas de la philosophie, et que je me suis absolument détaché du parti des philosophes. Je n'aime point qu'on prêche l'impieté : voila déja de ce côté là un crime qu'on ne me pardon-

1. Transcrit le 1er avril 1912 de l'original autographe non signé, faisant alors partie de la collection A. Morrison, à Londres. In-4° de 4 p. pleines, sans adresse ni cachet. A la p. 1, dans l'angle supérieur de gauche « C », qui veut peut-être dire : « Copiée » [par Pougens].

2. J.-J. répond à la lettre de Mme de Créqui du 31 janvier, qui lui a été apportée le jeudi 5 février par le domestique St Louis, probablement porteur d'un présent de fruits ou de volailles qui aura offusqué le philosophe. [P.-P. P.]

3. J -J. avait d'abord écrit : « de mes Livres », qu'il a biffé pour « des écrits que je publie ».

4. Il avait d'abord commencé l'alinéa ainsi : « Je crois en effet ce livre fort dangereux », puis a raturé et mis en surcharge les mots nécessaires pour établir la phrase comme elle est ici.

nera pas. D'un autre coté je blâme l'intolérance, et je veux qu'on laisse en paix les incrédules ; or le parti dévot n'est pas plus endurant que l'autre. Jugez en quelles mains me voila tombé.

Par dessus cela il faut vous dire qu'une équivoque plaisante de M. de Marmontel m'en a fait un ennemi personnel furieux et implacable, attendu que la vanité blessée ne pardonne point. Quand ma lettre contre les spectacles parut, je lui en addressai un exemplaire avec ces mots : *Non pas à l'auteur du Mercure mais à M. de Marmontel.* J'entendois par là que j'envoyois le livre à sa personne et non pas pour qu'il en parlât dans son journal, de plus je voulois dire que M. Marmontel étoit capable de mieux que de faire le mercure de France. C'étoit un compliment que je lui faisois : il y a trouvé une injure ; et d'après cela vous pouvez bien croire que tous mes livres doivent être dangereux tout au moins.

Tels sont les dignes deffenseurs des moeurs et de la verité [1]. Je me suis rendu justice en m'éloignant de leur vertueuse troupe, il ne faloit pas qu'un aussi méchant homme deshonorât tant d'honnêtes gens. Je les laisse dire et je vis en paix ; je doute qu'aucun d'eux en fit autant à ma place.

Je me flate que le bon S^t Louis m'a trouvé le même que j'étois quand vous m'honoriez de votre estime. Il me seroit cruel de la perdre, Madame ; mais il me seroit encore plus cruel de l'avoir mérité. Quelque malheureux qu'on puisse être, il est toujours quelques maux qu'on peut éviter. Bon jour, Madame ; vous avez raison de me renvoyer à ma dévise ; je continue à me servir de mon cachet sans honte, parce qu'il est empreint dans mon coeur.

J'apprends avec grand plaisir l'entier rétablissement de Monsieur l'Ambassadeur ; mais vous me parlez de votre santé d'un ton qui m'inquiete ; cependant S^t Loüis me dit que vous étes assés bien. Pour moi, la solitude m'ôte, sinon mes maux, du moins mes soucis ; et cela fait que j'engraisse ; voila tout le changement qui s'est fait en moi.

1. Le mot « vérité » remplace ici le mot « vertu », précédemment écrit et biffé.

*N° 988.*

De Mad^e de Créqui [1].

6 janvier [*lisez* février 1761] [2].

Je demeure stupide.

Comment, Monsieur, vous imaginez que je veux payer vôtre livre ? Oh vous m'avouerez que voila la grossiereté d'un sauvage. Je n'ai jamais compris que l'amitié proscrivit d'aussi légéres bagatelles ; je songeois, au contraire, que l'on pouvoit recevoir de pareilles minuties quand l'occasion s'en présentoit. Vous n'aurez point votre livre ; je ne sais encore l'usage que j'en ferai ; mais tout ce qui me rappellera nôtre amitié me sera cher et agréable.

Au surplus j'ai lu dans le prémier volume la lettre sur les duels dont j'avois oui parler ; je la trouve très belle, mais les hommes ont besoin d'un plus grand frein que celui de la raison pour réprimer leurs coutumes. On n'a nulle envie de se battre mais on redoute le jugement des hommes, que l'on méprise. Cela est d'une foiblesse ridicule ; cependant on sacrifie tout à cette folie. Elle est aujourd'hui encore plus commune qu'on ne pense, tant nous sommes mous et barbares, lourds et frivoles.

J'ai perdu successivement tout ce que je voyois de gens de lettres ; je n'ai pas à me reprocher d'avoir manqué à aucun. Il m'est revenu sans le chercher qu'ils n'étoient pas bien les uns avec les autres ; ce seroit un petit malheur s'ils étoient bien avec eux-mêmes, mais je les en défie, et j'en sais bien la

1. Transcrit par J. Richard de la copie de Rousseau, dans le n° 7886 de Neuchâtel, p. 43.

2. La copie de Rousseau dit : « 6 janvier ». C'est 6 février, qu'il faut lire, puisque la présente lettre répond à celle du 5 février (n° précédent). D'ailleurs, sur sa copie, Rousseau a noté : « NB. Cette lettre est encore transposée, et doit être placée plus loin, page... » (il a laissé le n° de la page en blanc).

raison. Les academiciens meurent beaucoup, et malgré cette peste, l'Abbé Trublet est sans place : il me vient voir quatre fois par an, et me convaînc de ma bétise ; car il est si instruit, si savant, et si disert, qu'en vérité c'est perdre le tems que de le passer avec moi. Ce Marmontel est sur les rangs pour l'Academie, j'avoue qu'il faut être un sot pour s'être faché de votre addresse ; mais c'est qu'il l'est avec tout son bel esprit. Je crois qu'il est plus fâché de la supériorité de votre genie que de toute autre chose : c'est un crime impardonnable aux yeux de ces Messieurs-là.

Mon oncle est fort bien, mais pas si bien pour tant que je voudrois ; l'age et les infirmités croissant chaque jour, j'apréhende de le perdre bientot, et je vous avoue que ne tenant ici qu'à lui j'entrevois des arrangemens qui m'en éloigneront. Mon bien n'est point venu, mon fils me coûte cher, le Roi ne paye rien, et par dessus cela l'envie d'être à l'abri des devoirs et d'être sans parens ni amis m'a saisie, la vie agitée et vide, le bruit des carrosses m'importunent : Ceci est un secret, mais j'ai l'habitude de la confiance en vous.

St Louis est habitué plus que moi à mon état souffrant. Il dit que vous étes gras comme un moine. Il m'a compté votre logement, votre cabinet, votre sérénité ; je vous en desire la durée comme l'unique soutien de nôtre misére ; pour moi je ne la cherche que dans l'immuable.

## N° 989.

A Monsieur
Monsieur Coindet
A Paris[1].

Ce vendredi [6 février 1761][2].

Je n'ai point receu la seconde lettre que vous me promettiez en sortant de chez Mad^e^ la Maréchale ; je suppose qu'il aura été trop tard. Mais je voudrois bien savoir si les deux derniers volumes de ses exemplaires ont été échangés, car cela me tient au coeur. Sur ce que vous m'avez dit de Mad^e^ Laroche, qu'elle n'accepteroit plus rien, je n'ai osé lui offrir un exemplaire, car je n'aime pas à être refusé. Cependant, si par votre crédit, je pouvois obtenir qu'elle ne refusat pas, je serois charmé de cette occasion de racomodement. Car je vous avoue que, touché de toutes les amitiés qu'elle a faites a M^lle^ le Vasseur et à moi, je suis pêné d'être mal avec elle, ou de n'y être pas aussi bien qu'auparavant.

Loin d'être convenu de ce que vous a dit M. Guerin, j'ai éxigé très-expressément que le morceau de Platon fût imprimé avec la préface[3] ; j'ai même ajouté que cela étoit annoncé dans l'avertissement ; je vous ai parlé depuis sur le même ton, je n'ai point changé de sentiment et je n'en changerai point. Comme nous ne dîmes que deux mots à la hâte. M. Guerin, préoccupé de la proposition qu'il me fit, a pu confondre ma réponse ou ne s'en pas souvenir.

Tout Montmorenci est très scandalisé du tintamarre que vous avez fait au *Cheval-Blanc*, toute la nuit du dimanche

1. Transcrit en sept. 1883 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 203, n° 26. 4 p. petit in 4°, l'adresse sur la 4^e^. Cacheté d'une oublie.

2. Pour la détermination de cette date, voyez la note à la page suivante.

3. *Cf.* 2^e^ alinéa de la lettre du 30 janvier à Coindet, n° 982.

gras[1] ; il eût mieux valu la passer au bal de l'Opéra qu'à poursuivre et tracasser ainsi Made le Duc. Adieu, je vous embrasse. Marquez-moi un peu plus positivement s'il faut vous attendre ou non dimanche matin, car, à vous dire la vérité, je n'aime point à bailler aux corneilles, et puis je serois bien aise que vous assistassiez à l'ouverture du pâââââté de Carême qui n'est pas un pâté d'hermite.

## *N° 990.*

A Monsieur
Monsieur de la Pouplinière
à Paris[2].

A Montmorenci, le 9 fevr. 1761.

M. Coindet vous dira, Monsieur, avec quelle joye j'ai receu vôtre lettre et vôtre présent. En attendant que Daïra[3] me soit chére pour elle même elle me l'est par la main dont je la reçois. Je suis bien sur d'avance d'y trouver tous les sentimens aimables qui distinguent et honorent son auteur. Je songe toujours avec attendrissement et quelquefois avec regret qu'il n'a tenu ni à vous ni à moi que je ne passasse mes jours au-

1. Le « dimanche gras » est celui qui précède le mardi-gras. En 1761, le mardi-gras fut le 3 février, et le dimanche gras, le 1er février. D'où il résulte que la présente lettre est du vendredi 6 février. Sur l'original, le Dr Coindet a mis au crayon : « mars 1761 », date évidemment erronée, reproduite par Streckeisen-Moultou, qui a imprimé cette lettre en 1861 dans *Oeuvres inédites,* p. 383, 384.

2. Transcrit en mai 1912 de l'original autographe signé, conservé au musée J.-J. Rousseau, à Montmorency. In-4° de 4 p. Texte sur la p. 1. Les p. 2 et 3 blanches. L'adresse sur la 4e, cachet de cire rouge à la devise. Pas de marque postale. Cet autographe est encadré, avec un reçu autographe de Mme d'Épinay, « Paris, 12 oct. 1771 », signé d'Esclavelles d'Epinay, de la somme de 1083 livres 6 sols 8 deniers, reçue « de M. d'Epinay mon mari, par les mains de M. Tronchin, fermier-général, en à-compte de la rente viagère qu'il me doit », et une pièce de huit vers « à M. de Vintimille », autographe de Mme d'Houdetot.

3. *Daïra, histoire orientale* (par M. de la Poplinière), Paris, Simon, 1760, in-4°. — 2e édition, 1761, 2 vol. in-12.

près de vous ; il me semble que j'aurois mené une vie fort douce et que vous m'auriez beaucoup aimé. Confiné desormais dans ma retraite, je ne desespére pas pourtant d'en sortir quelque jour pour vous aller voir, applaudir à vôtre choix, et joüir du spectacle d'un bonheur dont vous étes digne.

J. J. Rousseau

## *N° 991.*

### A M. [Coindet, à Paris][1].

Ce lundi 9 [février 1761].

Voilà, cher Concitoyen, ma réponse à M. de la Pouplinière : je lui marque que vous lui direz comment j'ai receu son présent. Voilà aussi le pacquet pour M. Guerin ; la correction m'a tellement occupé qu'il ne m'a pas été possible de trouver le moment de lui écrire. Vous voudrez bien suppléer à cela. Si vous voyez M. de Bastide, n'oubliez pas de lui dire que je n'ai receu ni lettre ni pacquet de sa part, et tâchez de savoir à quoi il se détermine enfin sur la paix perpétuelle.

Je persiste à être d'avis que la préface paroisse le lundi 16. Mais je suis d'avis aussi que vous attendiez le même jour pour faire partir le pacquet de 15 exemplaires pour Genève à l'addresse de M. Vernes. A l'égard des miens, il faudra, s'il vous plait, m'en envoyer 12 ici le samedi par l'Epine, et tâcher de faire distribuer les autres le dimanche suivant la liste ci jointe. Vous aurez la bonté d'en réserver encore une douzaine par devers vous pour mon compte, dont nous disposerons à mesure. Je n'en donne pas à M. Du Bettier, ni à ces dames, parce que cette brochure est pour les gens de lettres ; ce n'est plus un roman.

1. Transcrit en septembre 1883 de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Genève, ms. fr. 203, n° 98, 4 p. petit in-4°, sans suscription ni cachet.

Recommandez toujours le secret jusqu'au moment de la publication. Je voudrois bien que vous m'envoyassiez samedi avec le pacquet une épreuve de la dixième planche, c'est à dire du phantôme [1]. Il serait bon aussi que je revisse celles des descriptions etc. Adieu, je n'ai point encore écrit à Robin, et je ne sais si je le ferai. Deux lettres sont une terrible affaire. Je vous embrasse.

| | |
|---|---|
| Moi. . . . . . . . . . . . . . . | 12 |
| M. Vernes.. . . . . . . . . . . . | 15 |
| M. le M$^{al}$ et Mad$^{e}$. . . . . . . . . | 6 |
| Le Ch$^{er}$ de Lorenzi.. . . . . . . . | 3 |
| M. l'Abbé Cahagne. . . . . . . . | 1 |
| M. Duclos.. . . . . . . . . . . . | 1 |
| M. d'Alembert. . . . . . . . . . | 1 |
| M. de Mairan. . . . . . . . . . | 1 |
| M. Clairaut. . . . . . . . . . . | 1 |
| M. de la Condamine. . . . . . . | 1 |
| Mad$^{e}$ de Verdelin. . . . . . . . | 1 |
| M. de Margenci rue de Vaugirard, vis à vis les fossés de M. le Prince [2]. . | 1 |
| Mad$^{e}$ Dupin. . . . . . . . . . . | 1 |
| Mad$^{e}$ de Chenonceaux.. . . . . . | 1 |
| M. le Miére. . . . . . . . . . . | 1 |
| M. de Carrion. . . . . . . . . . | 1 |
| M. De Lalive.. . . . . . . . . . | 1 |
| M. Watelet. . . . . . . . . . . | 1 |
| M. Lenieps. . . . . . . . . . . | 1 |
| M. Roguin. . . . . . . . . . . | 1 |
| M. d'Azaincourt.. . . . . . . . | 1 |
| M. Sellon. . . . . . . . . . . . | 1 |
| M$^{e}$. de Crequi. . . . . . . . . . | 1 |
| M. de Bastide. . . . . . . . . . | 1 |
| M. de Francueil. . . . . . . . . | 1 |

1. « Où veux-tu fuir ? le Phantôme est dans ton cœur... »
2. Cette adresse ajoutée en marge au moyen d'un renvoi.

M. Loiseau de Mauleon. . . . . . . 1
M. de la Tour. . . . . . . . . . 1
M. de Gauffecourt. . . . . . . . . 1
M. l'abbé Trublet, rue Guenegaut. . . 1

[A la p. 4, F. Coindet a écrit le total « 61 » et au-dessous, trois autres noms et un nouveau total, comme suit :

61
M. Crévier, à M$^{r}$ Loiseau. . . . . . 1
M$^{r}$ Duvoisin. . . . . . . . . . . 1
M$^{r}$ de la Pouplinière. . . . . . . . 1
12
t. 76

A la p. 3, au bout des l. 8 et 9, Coindet a ajouté deux adresses, comme ceci :

M. de Mairan.. . . . . . 1 au Vieux Louvre
M. Clairaut. . . . . . . 1 Rue du Coq.]

## N° 992.

### [DUCLOS À ROUSSEAU][1].

[février 1761].

Je vous envoie, Monsieur, ce que vous m'avez fait la politesse de me demander; mais je vous prierai aussi de m'en dire votre avis ; j'aurai le plaisir, quel qu'il soit, d'avoir un jugement sans passion. J'ai bien encore une misère intitulée : *Madame de Luz*, que je vous enverrai dès que je l'aurai recouvrée.

J'attends avec autant d'impatience la seconde lecture de la *Julie* que le public en a pour la premiére. Je ne conçois pas qu'après les plates étourderies de Rey, vous lui ayez confié votre second ouvrage. Recommandez-lui du moins d'être plus exact.

J'ai eu le plaisir d'entendre M. le maréchal de Luxembourg me parler de vous comme j'en pense ; je l'en aime, l'en estime et l'en respecte davantage.

Vous m'aviez annoncé une seconde préface raisonnée sur la *Julie*. Quand paraîtra-t-elle? Je suis avide de tout ce qui vient de vous. J'ai envoyé chez M. de Bastide qui prétend que la *Paix perpétuelle* est encore chez l'examinateur. Quand je la verrai, je tâcherai de vous délivrer de ces impressions. Vous me répondrez quand cela vous conviendra ; je vous écris de même, et là-dessus, je vous embrasse de tout mon coeur.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 295-296.

*N° 993.*

A Monsieur
Monsieur Lenieps Banquier,
rue de Savoie, à Paris[1].

Ce samedi 7 février 1761.

J'ai receu, mon cher Lenieps, vos lettres, vos amitiés, vos bonbons, votre huile, et moi, je ne puis vous rendre que des remercîmens, en attendant que vous m'envoyiez le mémoire de l'huile, des bonbons, de la pendule, &c. Au reste, comme j'ai besoin de compter tous les jours avec moi, mettez-moi, je vous prie, à portée de compter avec vous le plustôt qu'il sera possible: ce n'est que d'un compte d'argent que je parle; car pour de l'amitié, soyez bien sûr que je ne serai jamais en reste avec vous.

Mon bon ami, l'on me tracasse beaucoup: on ne me laisse ni manger ni dormir: ce n'est pas là ce qu'il y a de plus cruel: on m'ôte le tems de vous écrire. Adieu, je vous embrasse de tout mon coeur.

Si vous voyez M. Roguin, faites lui mes excuses, je vous en prie, de ce que je ne lui ai pas encore répondu.

1. Transcrit de la copie manuscrite de 1795 (« vingt-cinquième »). Le copiste observe qu'il n'y a pas de signature. [P.-P. P.]

## N° 994.

A Monsieur Rousseau
à Montmorency[1].
(Lettre de Rey.)

Amsterdam, [vers le 9 février] 1761[2].

[Rey annonce qu'il est arrivé « le 30e du passé ».]

Ma femme, qui vous salue, m'a dit avoir envoyé à l'adresse de M. Robin deux extraits de votre ouvrage, dont un pour vous. J'espère que vous l'aurez reçu.

J'ai vu à Rotterdam Mr De Loches, à La Haye, Mr Auboin, Mr Chais, qui ont été bien charmés d'apprendre de vos nouvelles : ils vous saluent.

Vous êtes le premier à qui j'écris pour vous informer de mon arrivée. Je causerai avec vous plus amplement à la première occasion. En attendant, je vous remercie des bonnes réceptions que vous m'avez faites. Conservez-vous en santé et présentez mes civilités à Mrs. Mathas, Du Moulin, Berthier. Bien mes amitiés à Madelle Le Vasseur et croyez-moi de coeur à vous.

Rey

Tout le pays est présentement fermé par les glaces. L'errata [se] travaillera la semaine prochaine, l'imprimeur [ne le p]ouvant pas celle-ci.

1. *INÉDIT.* Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Rey, fol. 123. 1 p. de texte in-4°, l'adresse au verso.
2. Le quantième et le nom du mois ont disparu dans un trou du papier, qui a emporté également le cachet et les mots entre crochets du P.-S.

## N° 995.

### A M. de Malesherbes.

à Montmorency ce 10 fev[r] 1761.

J'ai fait, Monsieur, tout ce que vous avez voulu ; et le consentement du sieur Rey ayant levé mes scrupules, je me trouve riche de vos bienfaits. L'intérest que vous daignez prendre à moi est au-dessus de mes remerciemens ; ainsi je ne vous en ferai plus : mais Monsieur le Mareschal de Luxembourg sait ce que je pense et ce que je sens ; il pourra vous en parler. N'aurai-je point, Monsieur, la satisfaction de vous voir chez lui à Montmorenci au prochain voyage de Paques, ou au mois de Juillet, qu'il y fait une plus longue station et que le pays est plus agréable ? Si je n'ai nul autre moyen de satisfaire mon empressement et que vous vouliez bien, dans la belle saison, me donner chez vous une heure d'audience particuliere, j'en profiterai pour aller vous rendre mes devoirs.

1. Transcrit de la copie autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7886.




Librairie Armand Colin, Paris.

J.-PH. RAMEAU

Aquatinte de G. Dagoty.

*Cabinet des Estampes, Paris.*

## ADDITION AU TOME I

[La lettre qui suit a passé en vente à Paris, en juin 1925, puis a reparu en septembre sur le catalogue d'un libraire de Vienne et a été acquise en octobre par la Bibliothèque publique de Genève.]

### *N° 718* (ou *95*$^{bis}$).

A Monsieur
Monsieur Bouchaud Duplessis
A Nantes[1].

A Paris le 14$^{e}$ 7$^{bre}$ 1745[2].

Qu'avec raison, Monsieur, vous aurez pensé mal de moi et de mon silence. Vous me justifieriez si vous connoissiez tous les embarras dont j'ai été accablé depuis la reception de la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Savez vous que mon Ballet[3] est achevé, qu'il a falu le faire éxécuter chez Mad$^{e}$ de la Popeliniére, que Rameau s'y est trouvé ? Que ma musique l'a mis de mauvais humeur, qu'il soutient qu'elle est trop bonne pour pouvoir être de moi ; qu'en consequence il a fallu me soumettre à des epreuves dont le succés n'a fait qu'aigrir sa fureur, et qu'enfin, de son zélé partisan que j'ai toûjours été, je vais me voir si l'on n'y met ordre, la victime de sa bru-

1. Transcrit, le 14 octobre 1925, de l'original autographe, alors *INÉDIT,* que j'ai publié dans le *Journal des Débats* du 19 octobre 1925 et qui est conservé à la Bibliothèque publique de Genève, dossier ouvert, 1925/104. In-4° de 4 pages, l'adresse sur la 4$^{e}$. Le cachet a été emporté, il n'en reste que quelques traces de cire rouge. [P.-P. P.]

2. Au quantième, Rousseau avait d'abord écrit « 16$^{e}$ ». Le 4 est en surcharge sur un 6.

3. L'Opéra-Ballet des *Muses Galantes*. *Cf.* T. I, n° 94, 3$^{e}$ alinéa.

talité ? Tout cela m'a jetté coup sur coup dans tant de circonstances tumultueuses, que je me suis vu contraint de négliger pour le moment et vous, et M. Altuna, et tous mes Amis, et je ne serois de longtems hors de ce train, si, comme il en a êté question, on avoit donné mon Ballet à Versailles : Mais j'ai encore trouvé Rameau en mon chemin, et il voudroit bien empécher de même qu'il ne fut donné à Paris ; Je n'ai jamais vu tant de caballes et d'animosités. La tête m'en tourne : Vous m'aviez bien dit que c'êtoit quelque chose d'affreux que le métier d'auteur. Je prens courage malgré cela, la fureur même de mes ennemis m'a fait connoitre mes forces, sans leur jalousie j'ignorerois encore que je suis capable de lutter contre eux.

Je vous écris trop tumultueusement pour pouvoir me livrer au plaisir de vous écrire je vais bientot à la campagne, et je vous promets de vous donner le tems le plus doux que j'y passerai. C'est là que je commencerai a reprendre avec vous nos conversations philosophiques dussiez vous *n'être comme à l'ordinaire jamais* [1] de mon avis ; quand l'amitié est pure et sincére, la complaisance n'en doit pas faire les fraix.

Je vais trés rarement à nôtre ancienne auberge [2] mais comme on y parle beaucoup de vous, j'ai résolu de me raprocher du Palais Royal [3] et d'y manger plus souvent. A présent que vôtre cérémonial est fini, mandez moi, je vous supplie, à quoi vous

1. Les mots ici en italiques ont été biffés par une autre main, vraisemblablement celle du destinataire, qui les a remplacés, au-dessus de la ligne, par « n'être pas toujours ».

2. Il s'agit sans doute de la « table de Mme La Selle », dont parle J.-J. au VIIe livre des *Confessions* et qui se trouvait « vis-à-vis le cul-de-sac de l'Opéra ». Parmi les convives de cette « auberge », qu'il cite au même VIIe livre, se trouve un « M. du Plessis, lieutenant-colonel retiré, bon et sage vieillard ». C'est probablement le destinataire de la présente lettre. Dans sa lettre du 9 juillet 1745 à Roguin (T. I, no 94), dernier alinéa, Rousseau envoie ses respects à Madame et à Mademoiselle Duplessis : peut-être la femme et la fille du même personnage.

3. J.-J. logeait alors à l'hôtel St Quentin, rue St Jacques. On voit qu'il se propose de se rapprocher du Palais-Royal. C'est donc vers cette époque qu'il alla loger rue Neuve-des-Petits-Champs, à l'hôtel de Pontchartrain (*Confessions*, livre VII). Ce ne fut qu'en 1749 qu'il s'installa à l'hôtel du Languedoc, rue de Grenelle St Honoré, où il fut « pendant sept ans, jusqu'à » son « délogement pour l'hermitage » (*Confessions*, livre VIII).

assez vôtre tems. Altuna m'a demandé votre addresse et je la ui ai envoyée. J'ai l'honneur d'être avec le plus sincére et arfait attachement, Monsieur, vôtre très humble et trés béissant serviteur.

J. J. Rousseau

[Les renseignements manquaient jusqu'ici sur d'Altuna, l'ami spagnol que Rousseau avait connu à Venise, qu'il avait retrouvé Paris et dont il parle dans cette lettre. Tout récemment, en écembre 1925, M. Julio de Urquijo, professeur à Saint-Sébastien, publié, dans *Menendez Pelayo y los caballeritos de Azcoitia* (San ebastian, imprenta de Martin y Mena, 1925, in-4°), des précisions ır ce personnage. Il se nommait non pas, comme le dit Rousseau, Ignacio Emmanuel », mais Manuel Ignacio de Altuna y Portu. l était né à Azcoitia (province de Guipuscoa), le 3 septembre 1722, e don Manuel Ignacio de Altuna y Corta et de doña Ana de Portu Ozeta, mariés en 1720. Après avoir terminé ses études au sémiaire des nobles de Madrid, il se rendit en Italie, séjourna à 'enise, à Rome et à Naples, puis vint à Paris. Il fut absent 'Espagne pendant cinq ans, dont il passa la majeure partie à Paris. )e retour dans son pays, il se maria le 25 mai 1749 avec doña Iaria Brigida de Zuloaga, à Fontarabie. Le nouveau ménage alla établir à Azcoitia et eut un fils et une fille : don Manuel Ignacio de .ltuna y Zuloaga, qui épousa doña Maria de Lardizabal y Amezueta, et doña Josefa de Altuna y Zuloaga, qui devait épouser le ère de celle-ci, don Miguel de Lardizabal y Amezqueta. Les regises de la paroisse d'Azcoitia mentionnent, à la date du 27 mai 1762, le écès de don Manuel Ignacio de Altuna y Portu, l'ami de Rousseau.

Il y a lieu de noter que la date de son mariage, 25 mai 1749, ›mble venir à l'appui des doutes que j'ai cru pouvoir émettre, tome I, . 284, en note, sur l'authenticité de la lettre n° 100, datée du ɔ juin 1748 et qui est donnée comme écrite par Rousseau à .ltuna. Il y est question, au dernier alinéa, du mariage de ce dernier ; paraît bizarre que ce mariage ait été connu de Rousseau un an ıparavant ; toutefois, M. Julio de Urquijo, à qui j'ai soumis cette ›marque, m'écrit que les fiançailles sont souvent très longues dans ɔn pays. Mais M. de Urquijo dit aussi, sans précision de dates, que absence d'Espagne faite par d'Altuna a duré cinq ans. Or, c'est ı 1744 qu'il rencontra J.-J. à Venise, sa première étape ; il n'est onc pas certain qu'il fût déjà rentré à Azcoitia en juin 1748, autre ıison de douter de l'authenticité de la lettre n° 100. — P.-P.P.]

# TABLE

ADDITION AU TOME I



## PLANCHES

# INDEX DES NOMS PROPRES

## CITÉS DANS CE CINQUIÈME TOME

## ERRATA DU TOME IV

Page 113, M. de La Live [d'Épinay], introducteur des ambassadeurs. Je crois, malgré les mots « d'Épinay » mis entre crochets par Th. Dufour, qu'il s'agit du frère de M. d'Épinay [P.-P. P.].

Page 210, avant-dernière ligne de la note, au lieu de « *Cf.*, p. 218 », *lire* « *Cf.*, p. 216 ».

Page 249, dernière ligne, au lieu de « chapelain du Résident de Genève », *lire:* « chapelain de l'ambassade de Hollande à Paris », et corriger, à l'index, p. 374, aux mots De Loches et Duvoisin.

Page 347, 5e ligne de la note 2, *lire* « n° 706 », au lieu de « n° 707 ».

Page 376, 1re colonne, ligne 35, *lire* « 18 mai 1764 », au lieu de « 18 mai 1724 ».

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT (4-1926).


UNIVERSITY OF FLORIDA
3 1262 08298 312 2


FLARE

